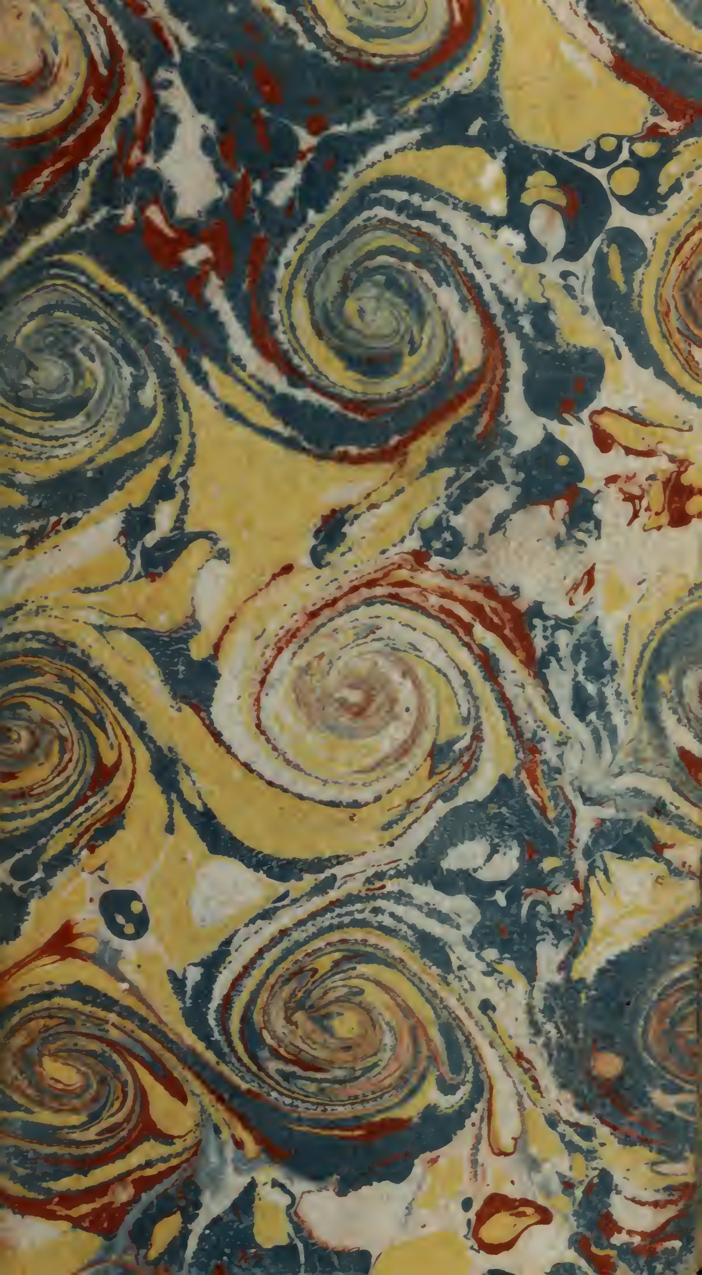
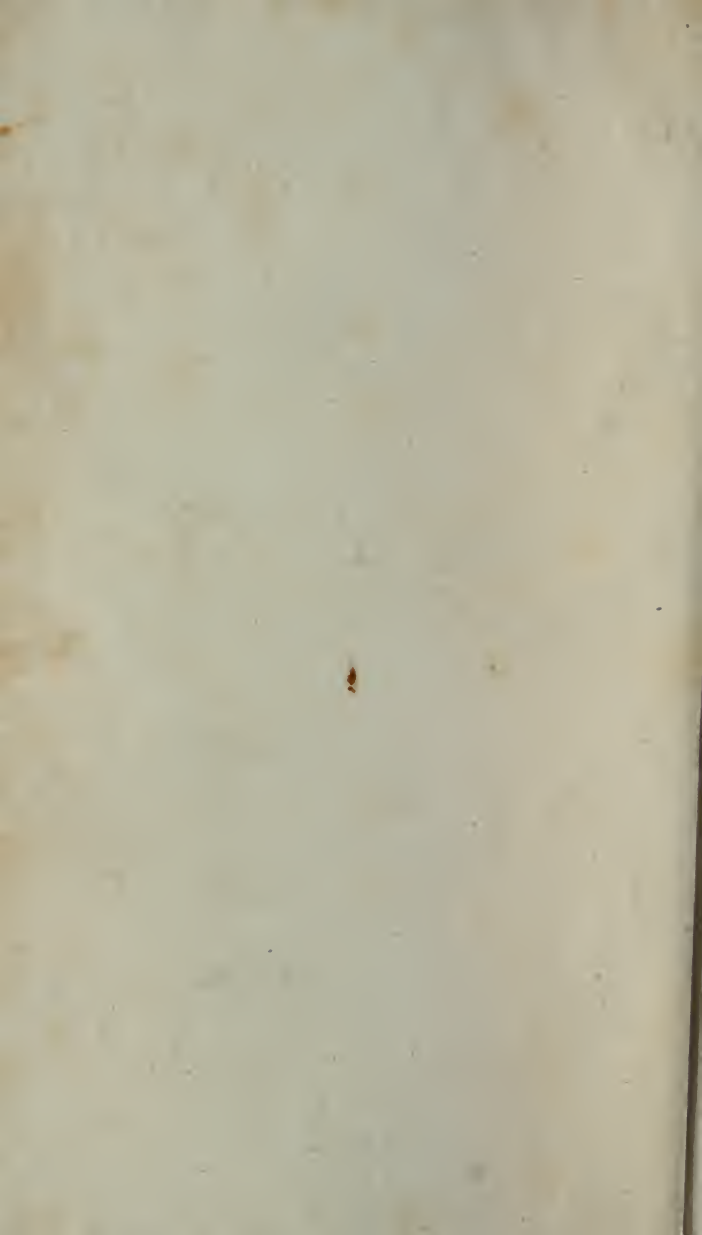












LA VIE
DE DOM ARMAND-JEAN
LE BOUTHILLIER
DE RANCÉ,

ABBÉ RÉGULIER ET RÉFORMATEUR du Monastere de la Trappe, de l'Étroite Observance de Cisteaux.

Par M. l'Abbé DE MARSOLLIER, *Chanoine de l'Eglise Cathedrale d'Usez.*

Nouvelle Edition,

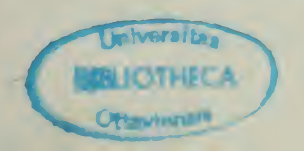
TOME SECOND.



A PARIS,
Chez SAVOYE, rue Saint Jacques, à l'Espérance.

M. DCC. LVIII.

Avec approbation & privilege du Roi.



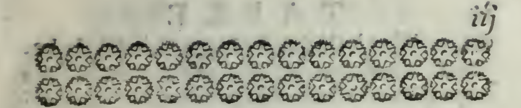


TABLE DES CHAPITRES

Contenus dans le second Volume.

LIVRE QUATRIEME.

LIVRE CINQUIEME.

LIVRE SIXIEME.

Fin de la Table des Chapitres du second Volume.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Livre imprimé, ayant pour titre : *La Vie de Dom* ARMAND-JEAN LE BOUTHILLIER DE RANCÉ, *&c.* & je n'y ai rien trouvé qui doive en empêcher la réimpreſſion. A Paris ce 27 Mai mil ſept cent cinquante-huit.

GRAVES.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra. SALUT. Notre amé HIPPOLYTE-LOUIS GUERIN, Imprimeur & Libraire à Paris, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *Vie de Dom Armand-Jean le Bouthillier de Rancé, par l'Abbé de Marſollier* ; s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de privilege pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera & de le vendre, faire vendre & débiter par-tout notre Royaume pendant le temps de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date des préſentes ; Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance, comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucuns Extraits, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant ou de ceux qui auront droit

de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenants, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts ; à la charge que ces préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres conformément à la feuille imprimée attachée pour modele ſous le contreſcel des préſentes, que l'impétrant ſe conformera en tout aux Réglements de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725 ; qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur de Lamoignon, & qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque publique ; un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur de Lamoignon ; le tout à peine de nullité des préſentes ; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayant cauſe pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement ; Voulons que la copie des préſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée ; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers Sécretaires, foi ſoit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & néceſſaires ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Verſailles le vingt-unieme jour du mois de Juillet l'an de grace mil ſept cens cinquante-huit, & de notre Regne le quarante-troiſieme. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé, LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XIV. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 375 fol. 332 conformément aux anciens Réglements confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris le 28 Juillet 1752.

Signé, P. G. LE MERCIER, *Syndic*.

Je reconnois que Meſſieurs SAVOYE & BABUTY ont chacun un tiers au préſent Privilege. A Paris, ce onze Août mil ſept cens cinquante-huit. *Signé*, H. L. GUERIN.

Regiſtré ſur le Regiſtre XIV. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, folio 336, *conformément aux Réglements & notamment à l'Arrêt du Conſeil du* 10 *Juillet* 1745. *A Paris ce douzième Août* 1758.

P. G. LE MERCIER, Syndic.

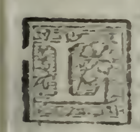


LA VIE DE DOM ARMAND-JEAN LE BOUTHILLIER DE RANCÉ.

LIVRE QUATRIEME.

CHAPITRE PREMIER.

L'Abbé de la Trappe part pour aller au Chapitre général. Une maladie qui lui ſurvient en chemin l'oblige de retourner dans ſon Monaſtere; il écrit à l'Abbé de Ciſteaux ſur le ſujet du Chapitre général.



L'ABBÉ de la Trappe ne penſoit qu'à bien établir dans ſon Monaſtere la réforme dont on vient de parler, lorſqu'il ſe vit obligé de partir pour aller au Cha-

pitre général de l'Ordre de Cisteaux ; dont la convocation lui avoit été signifiée. Depuis le temps du dernier Chapitre général, qu'il s'étoit retiré dans son Monastere, il étoit arrivé bien des choses dans l'Ordre de Cisteaux, qu'on ne peut se dispenser de raconter en peu de mots.

Après que le dernier Chapitre général de l'an mil six cens soixante & sept eut été terminé de la maniere qu'on l'a raconté, le premier soin de Dom Claude Vanssin, Abbé de Cisteaux, fut de le faire confirmer par le Saint Siege, de demander la main-levée de la défense que le Pape avoit faite de recevoir des Novices, & de faire casser en Cour de Rome l'opposition que l'Abbé de la Trappe & les autres Abbés de l'Etroite Observance avoient faite à la réception du Bref d'Alexandre VII. Dès qu'il eut obtenu ces trois points, il convoqua le Chapitre général pour le mois de Mai de l'an mil six cens soixante & dix ; mais sa mort qui le prévint, l'empêcha de le tenir, & obligea même de le remettre à un autre temps.

On lui donna pour successeur Dom Louis Lopin, il mourut peu de temps après avant que d'avoir reçu ses Bulles,

On élut en sa place Dom Jean Petit, Religieux de Cisteaux, & Prieur de Bonport. Ce fut lui qui convoqua le Chapitre général dont on vient de parler. On ne doutoit point qu'il ne s'y passât bien des choses de la derniere importance pour l'Etroite Observance; ce fut ce qui obligea les Abbés de la réforme de prier l'Abbé de la Trappe de ne pas manquer de s'y rendre. Il étoit alors fort incommodé d'un gros rhume; mais comm il faisoit peu d'état de sa vie lorsqu'il s'agissoit de l'utilité commune, & qu'il croyoit que Dieu demandoit quelque chose de lui, il ne laissa pas de partir. La chaleur du soleil & la violence du vent augmenterent si fort son incommodité, qu'il fut obligé de s'arrêter dans un village à sept lieues de la Trappe. La fievre qui survint ne lui permit pas d'aller plus loin, tout ce qu'il put faire fut de regagner son Monastere. Il écrivit de-là une lettre très-honnête à l'Abbé de Cisteaux, pour lui témoigner le regret qu'il avoit de ne pouvoir lui marquer son obéissance en se rendant au Chapitre général. Il lui rend compte dans cette lettre de son incommodité; mais il lui parle en même temps avec une

Du 5. Mai 1672.

liberté toute ſainte de ce qu'il croyoit être à l'avantage de l'Ordre. Sa lettre eſt ſi belle, ſi vive, & ſi preſſante, que ſi elle n'étoit point ſi longue, on la mettroit ici toute entiere : on a cru ne pouvoir ſe diſpenſer d'en donner au moins un extrait.

Après avoir repréſenté les maux de l'Ordre de Ciſteaux d'une maniere très-touchante, & les efforts inutiles qu'on avoit fait juſques alors pour y remédier, faute de s'être attaché à ſon premier eſprit, & d'avoir bâti ſur les fondements que leurs peres avoient poſés avec tant de ſainteté & de ſageſſe, il ajoute :

» L'Ordre de Ciſteaux n'eſt fondé » que pour garder la regle de Saint » Benoît dans toute ſon étendue, & » dans tous ſes points, ſans diſpenſes, » ſans adouciſſements, & ſans explica- » tions. Ses Fondateurs ont eu cela de- » vant les yeux pour unique & prin- » cipale intention : on prétend le réta- » blir par des mitigations & des tem- » péraments ; ce ne ſera plus l'Ordre » de Ciſteaux que l'on rétablira ; cela » n'eſt pas poſſible, puiſqu'il ne ſouffre » aucune modification ni aucun adou- » ciſſement. C'eſt ce qui a fait dire à

» Saint Bernard, qu'entre tous les Or-
» dres de l'Eglise, celui de Cisteaux
» seul devoit être une pratique littérale
» de la regle de Saint Benoît, & qu'il
» n'admettoit aucune modération. C'est
» à vous, mon Révérendissime Pere, à
» qui Dieu a donné une autorité supé-
» rieure, à travailler au rétablissement
» des choses par des voies efficaces,
» & par des expédients solides. Dieu a
» permis que vous connussiez la pro-
» fondeur de nos maux par une funeste
» expérience, à laquelle je ne puis pen-
» ser sans horreur, afin qu'en étant plus
» vivement touché, vous travaillassiez
» avec plus d'application & de senti-
» ment à remédier à de si grands excès.
» Votre obligation en cela est d'autant
» plus grande, que vous êtes le seul
» qui le puissiez. Les ouailles de JESUS-
» CHRIST étant abandonnées comme
» elles le sont dans le désert, les Pas-
» teurs pour la plupart ensevelis dans
» un sommeil létargique, & personne
» ne veillant à la garde de son trou-
» peau, quoiqu'il ait parlé d'une ma-
» niere qui doit faire trembler tous les
» Pasteurs, des jugements qu'il exer-
» cera sur ceux qu'il a chargé de la
» conduite des ames. Toutes leurs fau-

» tes ſont grandes, parce qu'elles ont
» de grandes ſuites, & les moindres
» négligences ſeront punies avec une
» extrême ſévérité. «

Après que l'Abbé de la Trappe a repréſenté ſi fortement à l'Abbé de Ciſteaux les devoirs & les obligations de ſa charge, il ſuppoſe que ſon zele ne lui permettra pas de laiſſer l'Ordre dans l'état qu'il l'a trouvé. Je dis qu'il le ſuppoſe, & il falloit pour cela qu'il lui eût déguiſé ſes ſentiments, car cet Abbé juſques alors avoit été très-oppoſé à la réforme, & il le fut toujours depuis. L'Abbé de la Trappe ajoute donc qu'il eſt aſſuré que ſes intentions ſont ſi pures, & que ſon zele eſt ſi ardent, qu'il n'y a rien qu'il n'entreprît s'il voyoit quelque apparence de réuſſir.

Mais (continue-t'il) *ſi les Saints qui ſont vos prédéceſſeurs s'étoient arrêtés à ces mêmes conſidérations qui ſe préſenterent à eux (comme nous l'apprenons de l'hiſtoire de Ciſteaux,) Ciſteaux ſeroit encore dans les tenébres, inconnu aux hommes, & n'auroit pas eu le bonheur de donner cette multitude de Saints à* JESUS-CHRIST *& à ſon Egliſe, qui en ont été la gloire & l'ornement.*

Cette lettre où l'esprit de Dieu se fait sentir si vivement, n'empêcha pas l'Abbé de Cisteaux de faire tant d'entreprises dans le Chapitre général, que tous les Abbés de l'étroite Observance, & les quatre premiers Abbés de l'Ordre se crurent obligés de protester contre, & de se retirer. Quoique tous ces Abbés en abandonnant le Chapitre général, eussent protesté qu'ils ne le reconnoissoient point pour légitime, l'Abbé de Cisteaux, malgré leur absence, ne laissa pas de le continuer; mais comme il lui étoit de la derniere importance de mettre au moins les apparences de son côté, il crut qu'il ne le pouvoit faire plus efficacement qu'en donnant des marques si publiques de son estime pour l'Abbé de la Trappe, qu'on ne put douter de son inclination pour la réforme : Ce fut ce qui le porta, pendant la continuation de ce Chapitre, à le faire nommer par le définitoire Vicaire général, & Visiteur des Monasteres de Normandie, du Maine, de la Bretagne, & des Provinces voisines. Cette nomination faite, il lui envoya son institution en bonne forme, & l'accompagna d'une lettre très civile & très engageante.

En tout autre temps l'humilité de l'Abbé de la Trappe, ſon amour pour la ſolitude, & ſon attachement à la conduite de ſes Freres, auroit ſuffi pour lui faire refuſer l'honneur que l'Abbé de Ciſteaux lui vouloit faire. Il étoit donc bien éloigné de recevoir une Inſtitution d'un Chapitre général que tous les Abbés de l'Etroite Obſervance, & les quatre premiers Peres de l'Ordre ne reconnoiſſoient pas pour légitime; ainſi il ne ſe contenta pas de la refuſer, il écrivit une lettre à l'Abbé de Ciſteaux, qui ne pouvoit être ni plus reſpectueuſe ni plus remplie de cette fermeté Apoſtolique, qui ne manquoit jamais à l'Abbé de la Trappe lorſqu'il s'agiſſoit de la vérité & de la juſtice.

Après lui avoir parlé avec beaucoup de force de ce qu'il avoit fait au dernier Chapitre général contre le Bref d'Alexandre VII, pour détruire l'Etroite Obſervance, & lui avoir repréſenté vivement l'intérêt que tout l'Ordre avoit à ſa conſervation, il ajoute avec un ménagement qu'on ne peut aſſez louer dans un inférieur à l'égard de ſon ſupérieur. » Cependant, mon Révérendiſ» ſime Pere, comme vos intentions ſont

» ſaintes, que votre conſcience eſt tendre, & que vous voulez le bien, vous » aurez quelque jour un regret mortel » d'en avoir détruit un préſent & certain, de la conſervation duquel Dieu » vous demandera compte, & d'avoir » paſſé votre vie inutilement & deſagréablement tout enſemble, dans le » deſſein d'en faire par des moyens & » par des conduites qui ne vous auront » pas réuſſi.

» Je vous parle mon Révérendiſſime » Pere, (continue-t-il) avec un déſintéreſſement entier, éloigné de tout » eſprit de conteſtation, & dans la ſeule » vue de Dieu, dont j'attends ici les » jugements en paix, en ſilence, & en » crainte tous les inſtants de ma vie. » Je vous fais mes plaintes, je vous » ouvre mon cœur comme à mon Supérieur & à mon Pere, & au moment que j'ai l'honneur de vous écrire, toutes mes penſées naturelles me » portent à entrer dans tous vos intérêts ; mais celui de la vérité m'en » retire, & tant que je ferai perſuadé, » comme je le ſuis, que la cauſe de l'Etroite Obſervance eſt celle de Dieu, » je ne ſaurois m'en ſéparer, ni faire » ce que vous m'ordonnez dans la ren-

» contre présente, en me servant de
» l'Institution de Visiteur & de Vicaire
» général que vous m'avez envoyée. Je
» ne puis vous exprimer la douleur que
» je ressens de ce que Dieu n'a pas per-
» mis que vous ayez pris d'autres pen-
» sées & d'autres vues sur le sujet de
» notre Observance. Je suis assuré que
» si vous l'eussiez jugée digne d'être
» traitée d'une maniere plus favorable,
» Dieu y auroit été plus glorifié, & vous
» eussiez trouvé plus de fidélité, de se-
» cours, & de consolation dans nos Pe-
» res, que dans tout le reste de l'Or-
» dre. Cependant quelques suites que
» les choses puissent avoir, je vous sup-
» plie très-humblement de croire que
» je ne m'y trouverai que dans tous les
» égards & tous les ménagements pos-
» sibles, & que j'essaierai de vous faire
» connoître que je n'agis que par la seule
» nécessité qui m'y engage, par la crainte
» que j'ai de déplaire à Dieu, & de me
» tirer de son ordre, & que rien ne
» peut détruire dans mon cœur le desir
» que j'ai de vous témoigner par mes
» services & par ma soumission dans
» toutes les occasions où ma conscience
» me le pourra permettre, que l'on ne
» peut-être plus que je suis en notre
» Seigneur JESUS-CHRIST, &c. »

CHAPITRE II.

L'Abbé de la Trappe retranche dans ſon Monaſtere tout ce qui n'étoit pas conforme à la plus exacte pauvreté. Il en augmente les Bâtiments, il eſt obligé d'aller à Paris pour les affaires de la réforme, il adreſſe une Requête pour être préſentée au Roi.

LA LETTRE qu'on vient de rapporter ne produiſit point d'autre effet que de faire connoître à l'Abbé de Ciſteaux qu'il ne feroit pas aiſé de tirer l'Abbé de la Trappe de ſa ſolitude, ni de le charger d'un autre gouvernement que de celui de ſon Monaſtere ; en effet, plus on s'efforçoit de détruire l'Etroite Obſervance, plus il s'appliquoit à établir ſolidement la réforme qu'il avoit miſe dans ſon Abbaye. Son zele devenoit tous les jours plus ardent ; & comme il ne pouvoit ſouffrir la moindre choſe qui pût ou rappeller ou conſerver le ſouvenir du

relâchement où l'on avoit vécu à la Trappe, avant qu'il y eût établi les Religieux de l'Etroite Obſervance, il fit détruire environ ce même temps un colombier, qu'on avoit autrefois bâti dans la cour du Monaſtere. Le deſſein d'ôter de devant les yeux de ſes freres, un monument déſagréable de l'ancien déréglement, ne fut pas le ſeul motif qui le porta à le faire démolir, il craignit que dans la ſuite des temps, il ne fût une occaſion d'uſer dans les maladies de viandes qui ne pouvoient convenir, ſelon lui, ni à l'auſtérité ni à la pauvreté de la profeſſion religieuſe.

Ce fut ce même amour de la pauvreté, qui le porta encore dans ce même temps à ſe défaire d'une Chapelle d'argent, qui ſervoit à parer le grand Autel ; elle conſiſtoit en ſix chandeliers, une Croix, un Calice, des burettes, un baſſin & une lampe ; tout cela fut vendu, & on en réſerva le prix pour les beſoins, & les néceſſités des pauvres ; il en uſa de la ſorte en exécution des anciens ſtatuts de Ciſteaux. Ils défendent très-expreſſément de ſe ſervir d'aucun ornement d'Egliſe, ni d'aucun vaſe où il y ait de l'or, ou de l'argent, à l'exception des Calices &

des Fistules, dont on se servoit alors pour prendre le précieux Sang.

Depuis ce temps-là une pauvreté propre fut toute la parure de l'Eglise, & du Monastere de la Trappe; on n'y voit rien qui ne prêche le dénuement & la pénitence, rien qui ne rappelle à Dieu, & à cette premiere simplicité, qui faisoit autrefois tout l'ornement des Monasteres.

Cependant plus la pénitence primitive se rétablissoit à la Trappe, plus il se présentoit de sujets pour y être reçus: comme la piété de l'Abbé de la Trappe, ne lui permettoit pas de refuser aucun de ceux en qui il croyoit voir les marques de la vocation de Dieu, il en vint à la fin un si grand nombre, que les lieux réguliers ne pouvant suffire à les loger, il se vit obligé d'agrandir le Réfectoire, & de bâtir dessus un nouveau Dortoir, où l'on pratiqua vingt-quatre cellules. Il parut dans cette occasion que la providence de Dieu, n'abandonne jamais ceux qui mettent en elle toute leur confiance. La Communauté de la Trappe, étoit devenue si nombreuse, & les nécessités des pauvres augmentoient si fort tous les jours, qu'à peine le revenu de la Trappe, qui

n'eſt pas conſidérable, y pouvoit ſuffire ; ce qu'on dépenſoit pour l'entretien des Religieux étoit ſi peu de choſe, qu'il n'étoit pas poſſible d'en rien retrancher, & l'Abbé de la Trappe, ne pouvoit ſe réſoudre à diminuer les ſecours qu'il donnoit aux pau vres. Il ne paroiſſoit pas poſſible dans une pareille ſituation, d'entreprendre de nouveaux bâtiments, car quoique le travail des Religieux épargnât une partie de la dépenſe, il ne pouvoit pas ſuppléer à tous les frais. La providence de Dieu ne manqua pas de pourvoir à un beſoin ſi preſſant ; une perſonne de piété qui s'eſt ſi bien cachée, qu'on ne l'a pu connoître, ayant ſu la néceſſité où ſe trouvoit le Monaſtere de la Trappe, y envoya une ſomme de douze cents livres par aumône. Cet argent fut ſi bien ménagé, qu'avec quelques autres petits ſecours, il ſuffit pour mettre ce bâtiment en état de loger vingt-quatre Religieux. On dira à cette occaſion qu'on vivoit à la Trappe, dans une ſi grande pauvreté, que pour trente livres on nourriſſoit un Religieux, l'Abbé n'en demandoit pas davantage : cela ſuppoſe que le travail des Freres ſupplée à bien des choſes ; mais on doit ajouter que

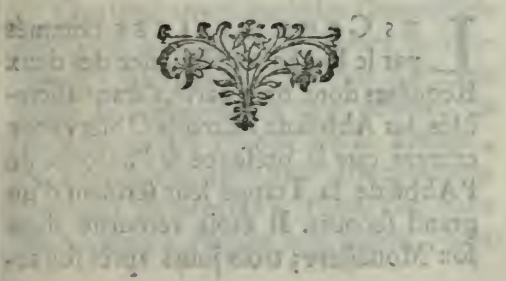
la pauvreté, & la frugalité ſont leur plus grande reſſource.

L'Etroite Obſervance perdit cette année, un de ſes plus grands ornements, & un de ſes plus fermes appuis, par la mort de Dom Jean Jouand, Abbé de Prieres; ſa piété l'avoit lié d'une maniere très-étroite avec l'Abbé de la Trappe. Il mourut d'une goutte remontée au commencement du mois de Juin. L'Abbé de la Trappe avoit à peine rendu à ſa mémoire les devoirs de piété, qui ſont en uſage dans l'Ordre de Ciſteaux, qu'il apprit que le Grand-Conſeil venoit de rendre un Arrêt qui renvoyoit les Réformés devant le Saint Siége, pour y régler leurs différends avec la commune Obſervance. Les Supérieurs de l'Etroite Obſervance, lui écrivirent en même-temps, pour le prier de ſe rendre à Paris, pour y conferer avec eux, ſur ce qu'il y auroit à faire pour éviter l'exécution de cet Arrêt, Il crut que s'agiſſant de la cauſe commune, & d'empêcher la deſtruction de l'Etroite Obſervance, il ne pouvoit refuſer à ſes Freres, ni ſes conſeils, ni tous les autres ſecours qu'il ſeroit capable de leur donner. Dans cette vue il partit de ſon Monaſtere le troiſieme d'Août, & ſe

1673. rendit à Paris. On délibéra long-temps, on proposa plusieurs moyens pour éviter le renvoi en Cour de Rome, qui ne convenoit nullement à l'état des affaires de l'Etroite Observance. Enfin l'Abbé de la Trappe, qui connoissoit mieux que personne la Religion du Roi, fut d'avis qu'on s'adressât à sa Majesté. Son sentiment ayant été suivi, il se chargea de faire la Requête qui devoit lui être présentée ; c'est une des plus belles & des plus éloquentes pieces, qui ait paru depuis long-temps ; mais comme on vient de la donner au public, on se contentera de dire qu'il y représente à sa Majesté, avec autant d'éloquence que de piété, la décadence & la désolation de l'Ordre de Cisteaux, & le danger où l'Etroite Observance se trouvoit d'être détruite, si sa protection toute-puissante ne la soutenoit pas contre les efforts de ses ennemis. Il supplie le Roi de donner enfin la paix à l'Ordre, de faire cesser des contestations qui duroient depuis plus de cinquante ans, à la ruine des deux observances, & au scandale de tous les gens de bien, & d'avoir la bonté de nommer des Commissaires en France qui réglassent tous les différends, & qui pour-

vuſſent à la conſervation de l'Etroite Obſervance, dont la ruine étoit infaillible, ſi l'on continuoit comme on avoit commencé à en détruire les fondements.

Comme le Roi étoit alors à Nancy, l'Abbé de Châtillon fut choiſi pour y aller préſenter à ſa Majeſté la Requête de l'Abbé de la Trappe, & celle que les Supérieurs de la Réforme y avoient jointe au nom de l'Etroite Obſervance. Ces deux Requêtes eurent tout l'effet qu'on s'étoit promis de la Religion du Roi. Sa Majeſté, ſans avoir égard à l'Arrêt du Grand-Conſeil qui renvoyoit les parties à Rome, donna un Arrêt dans ſon Conſeil d'en-haut, par lequel elle évoquoit à ſa perſonne la connoiſſance des affaires des deux Obſervances, & nommoit des Commiſſaires aux fins des deux Requêtes qui lui avoient été préſentées.



CHAPITRE III.

Les Commissaires nommés par sa Majesté, en conséquence de la Requête de l'Abbé de la Trappe ; s'assemblent pour terminer les différends de la Commune, & de l'Etroite Observance. L'Abbé est obligé de faire divers voyages à Paris, pour les affaires de la réforme ; le succès n'en est pas heureux ; l'Abbé se retire dans son Monastere dans le dessein de n'en plus sortir ; il porte ses Freres au renouvellement de leurs vœux ; il refuse la charge de Vicaire général & de Visiteur.

LES COMMISSAIRES nommés par le Roi en conséquence des deux Requêtes dont on a parlé, s'étant assemblés, les Abbés de l'Etroite Observance crurent que la présence & l'autorité de l'Abbé de la Trappe leur seroient d'un grand secours. Il étoit retourné dans son Monastere ; trois jours après son ar-

rivée à Paris, les Abbés lui écrivirent des Lettres très-pressantes pour l'obliger d'y revenir incessamment. L'importance de l'affaire dont il s'agissoit ne lui permit pas de les refuser, il partit le quatorzieme de Novembre : mais comme il vit que les affaires tiroient en longueur, il retourna à la Trappe quinze jours après ; son amour pour la solitude, & les besoins de ses Freres ne lui permettant pas d'être un seul jour inutilement hors de son Monastere. Il y avoit à peine passé cinq ou six semaines lorsque les instances réitérées des Abbés de la Réforme, l'obligerent de se rendre encore à Paris. Il y passa près d'un mois à solliciter ses amis, dont le nombre augmentoit tous les jours ; mais s'étant apperçu que l'affaire dont il pressoit le jugement, ne seroit pas si-tôt terminée, il retourna dans sa solitude.

1674.

1675.

Quelque temps après les Commissaires ayant témoigné aux Abbés de l'Etroite Observance, que tout étoit prêt pour le jugement de leur affaire, ils en écrivirent à l'Abbé de la Trappe, & ils renouvellerent leurs instances pour l'obliger de revenir à Paris. On étoit en Carême, Pâques approchoit ; cela

fit croire aux Abbés de la Réforme, que l'Abbé de la Trappe ne pourroit se résoudre à quitter son Monastere : en effet, il y avoit d'autant plus de répugnance qu'il avoit appris par des lettres de ses amis, que quelque mouvement qu'on se pût donner, le jugement ne seroit pas favorable à la Réforme ; mais les Abbés de l'Etroite Observance, s'étant adressés à deux des plus grands Evêques de France, qui étoient les amis particuliers de l'Abbé de la Trappe, ces Prélats lui écrivirent si fortement, qu'il ne pouvoit refuser son secours à ses Freres dans la conjoncture dont il s'agissoit, qu'il résolut de partir. Il ne fut que deux jours à Paris, il ne lui en falloit pas davantage pour apprendre d'une maniere à n'en pouvoir douter que l'Etroite Observance perdroit son procès. Il en avertit les Abbés de la Réforme, & partit aussi-tôt pour se rendre à la Trappe.

On lui manda quelque temps après que l'affaire avoit été jugée ; que les Commissaires étoient d'abord très-bien disposés en faveur de la Réforme ; mais que depuis on les avoit si bien persuadés, que si le jugement lui étoit favorable, les Abbés étrangers ne vien-

droient plus au Chapitre général, qu'ils prenoient déja des mesures pour se tirer de la dépendance de l'Abbé de Cisteaux, qu'ils avoient changé de sentiment, que ce seul inconvénient avoit fait perdre le procès à l'Etroite Observance, & que l'Abbé de Cisteaux avoit obtenu contre elle tout ce qu'il avoit prétendu. C'est ce jugement qui a mis les choses sur le pied où on les voit aujourd'hui.

L'Abbé de la Trappe apprit ce mauvais succès avec sa soumission ordinaire aux ordres de Dieu ; il y fut cependant d'autant plus sensible, qu'on lui manda de divers endroits qu'on pensoit à affoiblir la discipline qu'il avoit établie dans son Monastere, & que Rome même, à qui on l'avoit rendu suspecte, agiroit de concert avec l'Abbé de Cisteaux : *Quelques gens*, (dit-il dans une de ses lettres) *croyent que Rome ordonnera quelque chose contre notre Monastere, parce qu'on croit que nous sommes dénués de protection. Il n'en sera que ce qui plaira à Dieu, j'essaierai de connoître sa volonté, & de la suivre avec tant de regle & de mesure, qu'il n'y ait ni foiblesse ni présomption dans ma conduite.*

En effet, l'Abbé de la Trappe ayant fait aſſembler ſes Freres, il leur apprit, ſans entrer dans aucun détail, ce qui venoit de ſe paſſer à l'égard de l'Etroite Obſervance. » Il ajouta, qu'après un » événement pareil auquel on avoit ſi » peu lieu de s'attendre, on devoit » tout craindre de la part des hommes; » mais qu'ils n'ignoroient pas que ja- » mais la fermeté des Saints n'avoit été » plus conſtante, ni leur confiance plus » vive, que lorſqu'ils voyoient moins » de ſujet d'eſpérer de la diſpoſition des » choſes humaines. Qu'ils ſavoient que » tout étoit dans la main de Dieu, qu'il » a formé ſes conſeils dans ſon éternité, » indépendamment de ceux des hom- » mes, & que ſes deſſeins s'exécutent » tous les jours malgré leur conſpira- » tion & leur réſiſtance. Qu'il étoit vrai » que ſi l'on s'arrêtoit à la malignité des » temps, & que ſi on conſultoit la pru- » dence de la chair ſur l'état préſent » de ce Monaſtere, ſur la mort d'un ſi » grand nombre de Freres, ſur l'affoi- » bliſſement des ſantés de ceux qui reſ- » toient, on s'en prendroit ſans doute » à l'auſtérité de la vie, quoi-quelle ne » fût que fort commune, on ſe porte- » roit aiſément à vouloir ſe faire de la

» force & de la santé, aux dépens du peu
» de pénitence qui s'y observoit, & on
» quitteroit ainsi par une discrétion fauf-
» se, & par une infidélité réelle les voies
» étroites & resserrées des Saints Peres,
» pour en prendre de larges & de spa-
» cieuses ; mais si au contraire on se con-
» duisoit par la véritable sagesse, si on
» suivoit les exemples & les instruc-
» tions des Saints, & que l'on agît dans
» l'esprit de la foi, on s'animeroit d'un
» nouveau zele, & on prendroit de nou-
» veaux engagements pour l'observa-
» tion de la regle, en la maniere que
» Dieu leur avoit fait la grace de la pra-
» tiquer jusques à présent. »

Les Religieux de la Trappe vivement touchés de ce discours, & de l'Etat où se trouvoit l'étroite Observance prête à périr, privée de tout secours humain, & qui ne subsistoit presque plus que par le zele & la fidélité des sujets qui la composoient, formerent de nouvelles résolutions de vivre & de mourir dans la pratique de la pénitence qu'ils avoient embrassée. L'Abbé de la Trappe toujours attentif à porter ses Freres à la plus haute perfection, leur proposa de renouveller leurs vœux. Comme ils y eurent tous consenti, le

1675. vingt-sixieme de Juin jour de la Profession de leur Abbé, s'étant extraordinairement assemblés dans le Chapitre, ils se mirent tous à genoux, & firent la protestation qui suit, après que l'Abbé l'eut prononcé à haute voix.

» Nous Religieux de la Maison-Dieu » de Notre-Dame de la Trappe de l'E» troite Observance de Cisteaux, étant » uniquement occupés des pensées des » choses éternelles, que le déperisse» ment de nos santés nous met inces» samment devant les yeux, (aussi-bien » que le grand nombre de nos Freres » que Dieu vient de retirer de ce mon» de, & d'appeller à lui par une mort » heureuse,) voulant nous préparer à » comparoître devant le Tribunal de » JESUS-CHRIST, dont le jugement » ne sera pas moins terrible pour les » personnes qui ont passé leur vie dans » la solitude des Cloîtres, que pour » ceux qui ont vécu dans le tumulte » du monde : Nous avons estimé que » rien n'y pouvoit contribuer davan» tage, que de renouveller les promes» ses que nous avons faites à Dieu lors» que nous nous sommes consacrés à » son service par les vœux de la Reli» gion, & d'entrer pleinement dans cet

» esprit

» esprit qui a régné d'une maniere si
» sainte & si absolue dans le cœur de
» nos saints Peres. C'est dans ce sen-
» timent que nous protestons aujour-
» d'hui de garder notre sainte regle
» dans toute son étendue, avec toute
» l'exactitude qui nous sera possible, &
» de réparer par une conversation plus
» religieuse & plus fidele ce qui se ren-
» contre de défectueux dans nos con-
» duites passées, d'observer jusques au
» dernier soupir de nos vies toutes les
» pratiques qui se trouvent établies dans
» cette maison. Nous les reconnoissons
» conformes à l'esprit, aux statuts pri-
» mitifs, aux instructions & aux exem-
» ples que nos saints Instituteurs nous
» ont laissé, & nous résisterons par tou-
» tes sortes de voies permises & légi-
» times à tous ceux qui voudroient, sous
» quelque prétexte que ce pût être, in-
» troduire dans ce Monastere les moin-
» dres relâchements, & en altérer en
» quoi que ce soit la pénitence & la
» discipline. C'est dans cette disposition
» que nous promettons à Dieu d'atten-
» dre l'avenement de JESUS-CHRIST;
» & c'est par elle que nous espérons de
» trouver miséricorde dans le jour de
» la colére. »

Du 26. Juin 1675.

C'est ainsi que l'Abbé de la Trappe prenoit de saintes précautions pour empêcher le relâchement de s'introduire dans son Monastere ; il parut dans la suite qu'elles n'étoient pas nécessaires, ni Rome ni l'Abbé de Cisteaux n'entreprirent rien contre ces saints Solitaires. Au contraire, les Papes Innocent XI & Innocent XII, les honorerent toujours de leur affection, de leur estime, & même de leur protection dans toutes les occasions où ils en eurent besoin.

Du 19. Avril 1675.

Cependant comme par le dernier Arrêt du Conseil d'Etat, il étoit ordonné que l'Abbé de la Trappe exerceroit la charge de Visiteur & de Vicaire général de la réforme dans les Provinces de Normandie & de Bretagne, &c. il reçut des lettres des Abbés de Cisteaux & de Clairvaux, qui le prioient de commencer incessamment ses visites. L'humilité de l'Abbé de la Trappe, son amour pour la retraite, & la persuasion où il étoit que Dieu demandoit de lui qu'il s'appliquât uniquement à la conduite de son Monastere, ne lui permit pas d'accepter cet emploi ; il fit tant d'instances pour en être déchargé, qu'on ne put se dis-

penſer de le lui accorder. Après cela on ne comprend pas comme on a pu l'accuſer d'aimer la domination, de tout ſacrifier à l'ambition & à l'éclat, & d'exiger de ſes Freres une retraite qu'il ne pratiquoit pas lui-même. Sur le refus de l'Abbé de la Trappe, Hervé du Tertre, Abbé de Prieres, fut nommé Viſiteur & Vicaire général; il étoit des plus zélés pour la réforme, mais il avoit des préventions contre la Trappe dont il ne put ſe guérir que lorſqu'il eut vu de ſes yeux de quelle maniere les choſes s'y paſſoient.

CHAPITRE IV.

L'Abbé de la Trappe rétablit la lecture commune ſous les Cloîtres: Du ſoin qu'il eut d'établir l'hoſpitalité. De ſa charité envers les pauvres.

COMME l'Abbé de la Trappe n'avoit refuſé la charge de Viſiteur & de Vicaire général que pour ſe donner tout entier au rétabliſſement de la diſcipline primitive dans ſon Monaſtere; il y remit en uſage dans ce même

temps la lecture commune ſous les Cloîtres. Cette coutume eſt très-ancienne, & elle étoit autrefois ſi généralement obſervée dans toutes les Communautés régulieres, que les Chanoines des Collégiales & des Cathédrales la pratiquoient, & que les Evêques mêmes y aſſiſtoient avec beaucoup d'aſſiduité. Ce deſſein engagea l'Abbé de la Trappe dans une nouvelle dépenſe; il fallut réparer les Cloîtres, les lambriſſer, & les vitrer. On y mit des bancs, des armoires, & les tables néceſſaires pour la lecture commune. Les hôtes y avoient paſſé juſques alors pour aller à l'Egliſe : on leur ferma ce paſſage, & on en ouvrit un autre du côté de la nef, c'eſt le ſeul endroit par où ils paſſent aujourd'hui. Enfin l'Abbé n'omit rien de ce qui pouvoit contribuer à la tranquillité de ſes Freres.

L'hoſpitalité aujourd'hui ſi négligée, pratiqué avec tant de ſoin par les Patriarches, par les premiers Chrétiens, par tous les Saints de la nouvelle Loi; ſi eſtimée des anciens ſolitaires, & ſi recommandée par Saint Benoît, avoit été rétablie à la Trappe dès le temps que l'Abbé en avoit pris le gouvernement en qualité d'Abbé régulier; il

s'appliqua dans ce temps-ci à l'établir de la maniere dont on l'a toujours pratiquée depuis, & dont on la pratique encore aujourd'hui. On peut dire qu'une des choses des plus édifiantes qu'on voie à la Trappe est la réception des hôtes ; la charité, l'humilité, la propreté, le soin, l'attention qu'on a pour tous leurs besoins ne sauroient aller plus loin. On les nourrit, on les loge même pendant plusieurs jours sans s'informer qui ils sont, ni d'où ils sont. Les personnes les plus inconnues, ceux mêmes dont on a sujet de se plaindre, ou que la mauvaise mine & un extérieur tout en désordre rendroit par-tout ailleurs méprisables, y sont reçus avec la même considération, & les mêmes égards qu'on auroit pour des amis ou pour des personnes de distinction. Il semble qu'on ait en vue dans cette sainte maison de rétablir la premiere égalité que Dieu avoit mise entre les hommes, & que le péché en a bannie. Tout le monde y est servi avec le même empressement & la même considération. Deux Religieux & plusieurs Donnés qui sont destinés au service des hôtes, sont appliqués à tous leurs besoins avec autant & plus de respect & de ponctualité que

s'ils étoient à leurs gages. On a déja dit qu'outre les œufs, on ne ſervoit aux hôtes que les mêmes choſes dont les Religieux ont coutume de ſe nourrir; mais elles ſont en plus grande quantité, & beaucoup mieux apprêtées. Ce qu'il y a de plus admirable, eſt que les Religieux & les Donnés qui ſervent ainſi à manger aux hôtes, n'ont le plus ſouvent que deux onces de pain ſec & bis à manger, pendant qu'ils font à des étrangers & des inconnus tout l'accueil & toute la bonne chere que la pauvreté & la ſimplicité de leur état leur peut permettre. Tous les ſervices dont on vient de parler ſe rendent en ſilence avec une charité humble & modeſte, avec autant de joie & d'empreſſement que ſi JESUS-CHRIST ſe rendoit viſible, & qu'ils euſſent le bonheur de le ſervir. On lit pendant tous les repas l'Imitation de JESUS-CHRIST. Les hôtes gardent eux-mêmes ſi exactement le ſilence, que perſonne n'eſt tenté de le rompre. Après le repas, ceux qui reſtent dans la maiſon ſe retirent dans leurs chambres, où on leur fournit tous les livres de dévotion dont ils ont beſoin; ou ils vont dans une grande tribune qui eſt au bout de

l'Eglise & de leur appartement faire leurs prieres. C'est là où l'on peut assister & où l'on assiste d'ordinaire aux prieres du jour & de la nuit.

Les hôtes qu'on reçoit de la sorte dans ce Monastere ont été chaque année pendant la vie de l'Abbé de la Trappe à plus de six mille, la plupart y demeurent plusieurs jours sans que la charité de ces saints Solitaires en paroisse embarassée, rebutée, ou fatiguée, & qu'ils perdent rien de leur silence, de leur paix, & de leur tranquillité, ou qu'ils en soient moins exacts à tous les exercices réguliers. Tant l'Abbé qui les a formés à une discipline si sainte a eu soin de les remplir de cet esprit d'ordre, de charité ou de désintéressement qui a toujours fait un de ses principaux caracteres.

Sa charité envers les pauvres égaloit & surpassoit même la pratique de l'hospitalité; on peut se souvenir de ce qu'on a rapporté au premier livre de cette histoire, qu'au commencement de sa conversion il donna cent mille écus aux pauvres, c'est-à-dire, tout son bien à la réserve de peu de choses qu'il destina pour les réparations de l'Abbaye de la Trappe. Dès qu'il

ſe vit Abbé régulier, il projetta de bâtir un Hôpital dans l'enceinte de ſon Abbaye pour y recevoir les pauvres paſſants, & y loer lesg pauvres eſtropiés du païs. I ſe proploſoit de les ſervir avec une partie de ſes Freres à qui cette ſainte occupation devoit tenir lieu du travail des mains. Il l'eut exécuté ſi des perſonnes de piété qui avoient de grandes lumieres ne lui en euſſent fait voir les inconvenients.

Il ſupplea à ce deſſein par une liberalité envers les pauvres, qui n'a peut-être point eu d'exemple dans les derniers ſiecles. Il conſidéroit le revenu de ſon Monaſtere comme un bien qui appartenoit aux pauvres. Il étoit perſuadé que ſes Religieux même n'y avoient droit qu'en qualité de pauvres; quand il faiſoit de ſi grandes aumônes il croyoit ne donner aux pauvres que ce qui étoit à eux, & il ſe regardoit ſeulement comme leur économe. Dans cette vue il avoit une attention continuelle à ne point faire de dépenſes ſuperflues; & comme celle qu'il falloit faire pour la ſubſiſtance de ſes Religieux montoit à peu de choſe, il donnoit chaque année tout ce qui reſtoit du revenu pour en aſſiſter les pauvres dans les beſoins inopinés.

Pour ce qui est des nécessités présentes, il n'en laissoit passer aucune sans y pourvoir. Pendant toute l'année il faisoit donner deux fois la semaine du pain & des pois à tous les pauvres qui se présentoient. On a vu plusieurs années, ou depuis le commencement du Carême jusques au mois d'Aout, il nourrissoit toutes les semaines jusques à quatre mille cinq cents pauvres. Il n'y en avoit aucun à qui l'on ne donnât pour le moins une livre de pain. On ne parle ici que des pauvres qui se présentoient à la porte du Monastere, & qui y venoient en foule de tout le pays, parce qu'ils étoient assurés qu'on n'en renvoyoit aucun sans lui donner dequoi subsister pour lui & pour sa famille. Outre une aumône si considérable, il assistoit encore de pain & d'argent plusieurs pauvres familles du pays, de pauvres malades, de pauvres Curés. Aucune nécessité pressante ne venoit à sa connoissance qu'il ne tâchât de la soulager. Il donna une fois cinq cents livres à un Abbé, dont le Monastere avoit été brûlé par les ennemis, & douze cents livres à un autre dont les Religieux étoient dans un extrême besoin. Il étoit l'asyle de tous

les malheureux. Un particulier qui étoit dans la derniere désolation s'étant adressé à lui, il le nourrit pendant deux mois dans son Monastere, le fit habiller tout de neuf, l'aida de ses conseils & de son crédit, & lui donna cent livres en le congédiant. Des personnes de piété lui ayant fait savoir l'extrême nécessité d'une pauvre fille nouvellement convertie qui étoit à près de deux cents lieues de la Trappe, il donna deux cents livres pour l'assister; il entretenoit aux études plusieurs jeunes gens dont il connoissoit l'esprit, les bonnes mœurs, & les talents qui devoient un jour les rendre capables de servir l'Eglise. Par les mêmes motifs de charité & de compassion, il faisoit apprendre des métiers à quantité de pauvres gens; les besoins spirituels ne le touchoient pas moins que les corporels; ce fut ce qui le porta à donner une somme considérable pour fonder à Mortagne une école de filles: en un mot l'on peut dire qu'aucun besoin général ou particulier ne venoit à sa connoissance qu'il ne s'efforcât de le soulager.

Que si l'on fait réflexion que l'Abbaye de la Trappe n'avoit alors, comme elle n'a encore aujourd'hui, que

neuf à dix mille livres de rente, que la Communauté étoit composée de près de cent personnes, Religieux de Chœur, Convers ou Donnés ; qu'on étoit obligé de satisfaire aux charges publiques ; qu'on ne prenoit rien pour la réception des Novices, & que les réparations de la maison, les nouveaux bâtiments, & la dépense des hôtes montoient à des sommes considérables, on ne comprendra pas aisément comment l'Abbé de la Trappe, pouvoit fournir à des charités qui auroient épuisé les personnes les plus riches. Cependant comme il est certain qu'il satisfaisoit à toutes celles dont on vient de parler, & même à quantité d'autres dont son humilité nous a ôté la connoissance, tout ce qu'on en peut conclure, est qu'une vie pénitente qui se contente de peu, le travail des mains, la confiance en Dieu, & les bénédictions qu'il ne manque jamais de répandre sur ceux qui s'abandonnent à sa providence, sont des ressources inépuisables, & qu'on y trouve des secours qu'on auroit de la peine à trouver dans la possession des grandes richesses. C'est ainsi qu'on lit dans la vie de Sainte Thérese, qu'étant très-pauvre, privée de tout secours humain,

& traversée le plus souvent par toutes les puissances du siecle qui s'opposoient à ses desseins, elle ne laissa pas de trouver les moyens de bâtir trente-deux Monasteres, & de les pourvoir de tout ce qui étoit nécessaire à la subsistance de ses sœurs.

L'Abbé de la Trappe ne se contentoit pas de faire de grandes aumônes, il les faisoit encore avec cette intelligence dont parle l'Ecriture. Ainsi quand un pauvre malade se présentoit à la porte du Monastere, il ne lui faisoit pas donner du pain, parce que ce secours ne convenoit pas à son besoin présent, on lui donnoit de l'argent, afin qu'il pût avoir les assistances qui lui étoient nécessaires. Si un pauvre manquoit d'habits il le faisoit habiller ; quand les nécessités étoient grandes, ses aumônes augmentoient à proportion. C'étoit dans ces occasions qu'il disoit au Célérier, *Mon frere, quand vous donnerez l'aumône, donnez largement, non des doubles, mais des pistoles ; ensorte que le pauvre soit secouru pour plus d'un jour, & que ce ne soit pas tant pour subvenir à son besoin présent, qu'à sa faim pour l'avenir.*

Beatus qui intelligit super egenum & pauperem. *Ps.* 40.

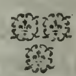
L'an mil six cent soixante & dix-

huit la ſtérilité fut ſi grande, que tout le peuple des environs ſe trouva réduit à la derniere mendicité. Dès la Touſſaints on vit à la porte du Monaſtere les jours qu'on faiſoit l'aumône, deux ou trois cents pauvres; vers Noel juſques à près de treize cents, enſorte que toutes les ſemaines, il s'en préſentoit juſques à près de trois mille. L'Abbé de la Trappe avoit le cœur percé de douleur de voir tant de miſeres auxquelles il n'étoit preſque pas poſſible de remédier. Sa confiance en Dieu le ſoutint, il s'abandonna lui-même, & ſa Communauté toute nombreuſe qu'elle étoit, à la Providence; il ne fit point réflexion à ce qu'elle deviendroit, ſi la ſtérilité continuoit, & il ne ceſſa point d'aſſiſter un ſi grand nombre de pauvres juſques à la mi-Juillet de l'année ſuivante.

Sa charité alloit encore plus loin, il n'attendoit pas que les pauvres ſe préſentaſſent, il les alloit chercher pour ainſi dire. Il s'informoit avec ſoin des Curés du pays, des néceſſités de leurs Paroiſſes, rien n'échappoit à ſa compaſſion, il l'étendoit même juſques aux ſiecles à venir. C'eſt ce qui l'a obligé de faire le réglement qu'on va rappor-

ter dans ſes propres termes.

» On aura grand ſoin de ſecourir les
» pauvres ; outre le pain & les viandes
» communes qu'on deſſert du Réfectoi-
» re, qu'on leur donnera à la maniere
» accoutumée, s'il y en a quelqu'un qui
» ait des beſoins particuliers, on lui don-
» nera juſques à un écu, & une demie-
» piſtole ſelon ſa néceſſité ; ce qui s'en-
» tend des paſſants, & des gens qu'on
» ne connoît pas ; car pour ceux du
» pays & du voiſinage du Monaſtere,
» on n'y met point de meſure, & on
» les aſſiſtera ſelon leurs néceſſités, au-
» tant que les biens du Monaſtere le
» pourront permettre ; & le Célérier au-
» ra un ſoin très-particulier de s'infor-
» mer de tous leurs beſoins. C'eſt ainſi
» que l'Abbé de la Trappe donnoit
» à ſa charité toute l'étendue qu'elle
» pouvoit avoir, & qu'il portoit ſes
» vues ſur les beſoins des pauvres, juſ-
» ques aux temps auxquels il ne ſeroit
» plus en état de les ſecourir. »



CHAPITRE V.

L'Abbé de la Trappe tombe malade, avec un grand nombre de ſes Freres. La mort lui enleve les plus zélés, & les plus fervents de ſes Religieux, il répare cette perte par la réception de pluſieurs Novices. De quelle maniere il ſe conduiſoit dans ces occaſions.

IL SEMBLOIT que l'Abbé de la Trappe occupé des beſoins des pauvres, comme on vient de le répréſenter, avoit lieu de s'attendre à toutes les bénédictions que l'aumône a coutume d'attirer ſur ceux qui la pratiquent comme lui avec un entier abandon à la Providence; mais les vues de Dieu ſont autant éloignées de celles des hommes, comme parle l'Ecriture, que le ciel l'eſt de la terre.

Depuis l'établiſſement de la réforme, juſques à l'année mil ſix cent ſoixante & quatorze, malgré les auſtérités de la Trappe, on y avoit vu peu de malades; mais lors qu'on y penſoit le moins,

Dieu commença à éprouver ses serviteurs, par des maladies de diverses sortes, par des rhumatismes très-douloureux, & des fluxions violentes sur la poitrine; qui se terminoient enfin à la mort. Ce qu'il y eut de plus affligeant pour l'Abbé, fut que Dieu frappa tout d'un coup tout ce qu'il y avoit à la Trappe de plus parfait, tous ceux qui étoient l'exemple des autres, & qui étoient les plus capables de soutenir la pénitence & la régularité du Monastere. Ces maladies servirent longtemps d'exercice à la patience, & à la charité de l'Abbé; mais enfin durant le Carême de l'an mil six cent soixante & seize, il tomba lui-même si dangereusement malade, qu'il fut obligé d'aller à l'Infirmerie, d'où il ne put sortir que sur la fin du mois d'Août. Il se trouva même si affoibli de cette maladie, que depuis ce temps-là il ne lui fut plus possible d'assister au travail, ni de tenir le Chapitre aussi souvent qu'il avoit accoutumé. Il eut même longtemps une fievre lente qui ne le quittoit point, & qui le minoit insensiblement; il étoit encore sujet à des rhumes très-fréquents & très-violents, & il se sentoit dévoré d'une chaleur in-

térieure qu'il ne pouvoit éteindre.

Pendant qu'il étoit accablé de tant de maux, les maladies de ſes Religieux continuoient avec la même violence ; il perdit preſque en même temps deux Religieux d'une éminente vertu, Dom Urbain, Prieur, & Dom Auguſtin, Sous-Prieur. En peu d'années plus de trente Religieux des plus fervents les précéderent ou les ſuivirent. Cette perte paroiſſoit irréparable, cependant l'Abbé n'en perdit rien de ſa confiance en Dieu, & il ne douta point qu'il ne ſoutînt un ouvrage dont il étoit lui ſeul & l'auteur & la fin. On ne peut pas nier qu'il ne fut alors un peu ébranlé, la mort de tant de Religieux des plus zélés, qui étoient les ſoutients de la régularité du Monaſtere, la longue maladie de l'Abbé, ſes infirmités preſque continuelles, qui ne lui permettoient plus d'aſſiſter au travail, au Chapitre, & aux autres régularités avec ſon exactitude ordinaire ; le ſecours de la parole & de l'exemple qui étoit ſouvent interrompu ; les Freres réduits à un petit nombre, les places vuides, d'autant plus difficiles à remplir que les Brefs de Rome dont on a parlé, & la mort fréquente des Religieux, avoit jetté l'épouvante dans

les eſprits, & empêchoit qu'on ne ſe préſentât pour les occuper. Toutes ces choſes jointes enſemble, firent que l'état de la maiſon changea un peu. Les régularités étoient les mêmes, l'aſſiduité & l'exactitude ſe ſoutenoient à l'ordinaire, à regarder le dehors des choſes, on ne ſe fût pas apperçu de la moindre altération : cependant la piété intérieure, la ferveur dans les exercices, l'amour de la pénitence & des humiliations étoient moins ardentes, & la charité des Freres paroiſſoit moins vive.

Cet état de langueur dura juſques vers la fin de l'année mil ſix cent quatre-vingt. Alors les maladies ayant ceſſé, & la ſanté de l'Abbé s'étant un peu rétablie, ſes prieres, ſes ſoins, ſes exemples, & ſes exhortations continuelles attirerent de nouvelles bénédictions ſur le Monaſtere. Il s'y préſenta pluſieurs Novices qui avoient de la force, de la ferveur, & de la ſanté; le nombre des Religieux augmenta, la piété ſe ranima; le zele devint plus grand, & la charité plus vive : En un mot, tout fut rétabli à la Trappe, dans le même état qu'il étoit avant les maladies.

C'eſt à peu près ce qui arriva dans l'établiſſement de l'Ordre de Ciſteaux. Dieu éprouva la foi, & la conſtance de ces ſaints Fondateurs, en enlevant de ce monde en deux années la plupart de ceux qui en avoient embraſſé la regle; l'auſtérité de la vie, les maladies, les morts fréquentes de tant de Religieux, qu'on n'attribuoit qu'à leur pénitence, avoient effrayé tout le monde, il ne ſe préſentoit plus perſonne pour y entrer. Cet ordre ſi ſaint couroit riſque d'être éteint dans ſa naiſſance, lorſque Dieu le releva avec plus de gloire qu'auparavant, par l'arrivée de Saint Bernard, de ſes Compagnons, & d'un grand nombre d'excellents ſujets qui le ſoutinrent, & qui l'étendirent par toute l'Europe.

On ne peut s'empêcher de remarquer que, quelque beſoin qu'eut l'Abbé de la Trappe de recevoir des Novices pour remplir les vuides, que la mort de tant de Religieux avoit fait dans ſon Monaſtere, il n'en fut que plus exact au choix & aux épreuves, qu'il avoit coutume d'en faire. Il n'avoit égard dans ces occaſions, ni à la naiſſance de ceux qui ſe préſentoient, ni à leurs richeſſes ou aux biens qu'ils euſſent pu donner à la maiſon, s'il eût voulu les

recevoir. Il ne faisoit aucune attention, ni à la science, ni aux talents, ni à la force, ni à la santé, ni à la beauté de la voix, ni aux autres qualités d'esprit, & de corps avantageuses selon le monde, souvent nuisibles quand il s'agit de faire des Saints. Il se mettoit au-dessus de toutes les vues humaines ; il s'appliquoit seulement à connoître si c'étoit Dieu qui les envoyoit, & s'ils avoient les qualités nécessaires pour soutenir la regle qu'il avoit établie. S'ils ne les avoient pas, il ne les retenoit pas un seul moment pour quelque considération que ce pût être. Il avoit un don tout particulier pour distinguer les vocations fausses des véritables, & pour faire le discernement des esprits ; il en jugeoit souvent par une démarche, par une réponse, par un regard, par une action à laquelle tout autre n'eût pas fait attention. Il étoit rare qu'il se trompât.

Ce qu'il demandoit dans ses Religieux, étoit le mépris du monde & d'eux-mêmes. Un grand courage pour soutenir les exercices laborieux de la pénitence, beaucoup d'humilité & d'amour pour les humiliations, la retraite, le silence, & la priere, une charité vi-

ve à l'épreuve de l'inconſtance, & des dégoûts attachées à la condition humaine. Avec ces qualités, il n'excluoit perſonne, quelque baſſe que fût ſa naiſſance, quelque diſgracié quil pût être d'ailleurs du côté des qualités du corps & de l'eſprit.

Il fit même quelque choſe de plus : il regarda ſon Monaſtere, comme un aſyle ouvert pour tous ceux qui auroient beſoin de faire pénitence, & qui en auroient la volonté ; mais une volonté ferme & courageuſe, qui donnât lieu de bien eſpérer de leur perſévérance. Aucun état n'en fut exclus ; ce fut par cette raiſon qu'il établit dans la maiſon comme trois ordres différents, les Religieux de Chœur, les Convers, & les Donnés. Toutes ſortes de conditions pouvoient entrer dans l'un de ces trois états. Le premier étoit pour ceux qui avoient quelque étude, le ſecond pour des gens ſans lettres, mais qui ſavoient quelque art ou quelque métier. Le troiſieme pour ceux qui n'avoient ni étude ni métier, ou qu'il ne jugeoit pas à propos, de porter à un plus grand engagement.

On ſait que par-tout ailleurs d'avoir fait profeſſion dans un autre Ordre, ou

même d'y avoir été Novice eſt une raiſon d'excluſion ; on doit même ajouter qu'on ne manque pas de raiſons pour la juſtifier. La premiére éducation, les anciens préjugés reviennent preſque toujours, il eſt rare qu'ils ne prennent pas enfin le deſſus, & la foibleſſe humaine eſt ſi grande, qu'on retient bien plus ce qu'il peut y avoir de defectueux dans les premiers états qu'on a embraſſés, que ce qu'il y a de bon après un premier engagement, on en eſt ſouvent moins propre à ſe former à l'eſprit d'un ſecond. Comme le ſilence continuel de la Trappe, l'éloignement de tout commerce avec le dehors & le dedans, & la communication fréquente avec les ſeuls Supérieurs, qui ne travailloient qu'à établir un même eſprit, remédioient en partie à tous ces inconvénients, & que d'ailleurs en ſortant d'un Ordre Religieux on peut avoir beſoin de faire pénitence, ou ſe ſentir appellé à une plus grande perfection que celle que l'on y profeſſe, l'Abbé de la Trappe ne regarda pas un premier engagement comme une excluſion de ſon Monaſtere ; il reçut d'abord des Religieux de divers Ordres ſans Diſpenſe, & depuis il en reçut encore

presque de tous les Ordres un plus grand nombre avec Dispense. Plusieurs s'y distinguerent par une piété éminente, par la pratique la plus exacte de toutes les vertus Chrétiennes & Religieuses; mais il y en eut qui se sentirent toujours de la premiere éducation, & qui s'en trouverent moins propres à se former au véritable esprit de la Trappe. Tant que l'Abbé eut le gouvernement du Monastere, on ne s'apperçut presque pas de cet inconvénient, mais après sa démission on ne pût s'empêcher de le ressentir, c'est ce qu'on pourra voir sur la fin de cette histoire.

La vieillesse & les infirmités excluent encore presque de tous les autres Ordres Religieux, on y prend de grandes précautions pour n'y point recevoir de sujets qui puissent devenir à charge. La charité de l'Abbé de la Trappe ne lui permit point d'avoir tous ces égards; il crut que moins on avoit à vivre, plus on étoit prêt de paroître au jugement de Dieu, moins on devoit se dispenser de faire pénitence, il reçut donc des personnes âgées & des infirmes, & il faut avouer qu'ils ne laisserent pas de soutenir toutes les aus-

térités de la regle avec un courage & une ferveur que les plus jeunes & les plus robuſtes pouvoient à peine égaler.

Par la même raiſon de la neceſſité de faire pénitence, les plus grands pécheurs accouroient à la Trappe, & ils y étoient reçus : on y voyoit des gens couverts de crimes, qui avoient violé en mille manieres différentes la ſainteté de leur Baptême, & profané tout ce que la Religion a de plus ſaint & de plus inviolable; mais on les y voyoit bien différents de ce qu'ils avoient été, humbles, ſoumis, pleins de foi, ſans ceſſe appliqués aux exercices les plus laborieux de la pénitence, toujours occupés des penſées de la mort & des jugements de Dieu, ſe purifiants par leurs larmes, par le jeûne, par la priere, par tout ce qu'une charité ardente eſt capable de ſuggérer pour fléchir la juſtice de Dieu.

D'un autre côté on voyoit parmi les Convers, & ſouvent parmi les Donnés des gens groſſiers ſans lettres, ſans éducation, ſans naiſſance, avec tous les défauts que le manquement d'inſtruction & de lumiere a coutume de produire ; mais on les y voyoit inſtruits, fervents, laborieux, appliqués, ſoumis,

toujours

toujours occupés de Dieu & de leurs devoirs, pleins de charité, & de cette ſimplicité ſi recommandée dans l'Evangile, devenus capables des plus hautes vertus, & les pratiquant avec tant de fidelité, que l'Abbé de la Trappe avec toutes ſes lumieres ne les eſtimoit pas inférieurs aux Religieux de Chœur les plus auſteres, & les plus avancés dans la perfection. Le nombre des Religieux & des Donnés dont on vient de parler alla à la fin, & va encore aujourd'hui à près de cent cinquante, & l'on peut dire que ſi les revenus & les bâtimens l'avoient permis, on eut vu à la Trappe quatre & cinq cens Religieux; c'eſt ainſi que Dieu répara les pertes dont on a parlé. Tant il eſt vrai, que quand il a éprouvé notre foi, il ne manque jamais de remplir nos eſpérances. L'Abbé de la Trappe ſuffiſoit ſeul à inſtruire, à former, à conduire tant de gens de caracteres ſi différents, de mœurs & de ſentiments ſi oppoſés; il conſoloit les uns, il animoit & ſoutenoit les autres, il leur inſpiroit à tous un même eſprit, & un même cœur; toujours attentif à ſuivre les voies de Dieu, il ne ceſſoit point de travailler & de veiller à leur perfection.

CHAPITRE VI.

L'Abbé de Prieres fait la visite de la Trappe : ses sentiments & ses dispositions à l'égard de ce Monastere. Histoire remarquable d'un Religieux qui refuse de se rendre aux avis de l'Abbé de la Trappe : il prend de nouvelles mesures pour conserver la régularité de son Monastere.

1676. LES MALADIES dont on vient de parler s'étoient fait sentir à la Trappe depuis quelques années, lorsque l'Abbé de Prieres en vint faire la visite. Il seroit difficile d'être plus prévenu qu'il l'étoit contre l'Abbé de la Trappe & contre le genre de vie qu'il avoit établi dans son Monastere. Dieu le permettoit ainsi, afin que s'étant détrompé lui-même par la connoissance exacte qu'il prit de toutes choses, le témoignage favorable qu'il rendit dans la suite de l'Abbé de la Trappe, fut d'autant moins suspect qu'il avoit cru de lui tout ce que l'on commençoit à en publier dans le monde,

Il arriva donc à la Trappe, persuadé que l'Abbé étoit un homme dur & hautain, sans ménagement, & sans compassion, qu'il traitoit ses Religieux comme des esclaves, qu'il les accabloit de pénitences, d'austérités, & de mortifications au-delà de leurs forces, qu'il établissoit parmi eux tout ce que son humeur sévére, tout ce que son esprit accoutumé à donner dans les extrêmités pouvoit lui suggérer, & que ses Freres accablés d'un poids qu'ils ne pouvoient plus supporter, le regardoient comme leur tyran; prévenu de ces sentiments, il commença le Scrutin, dans la pensée qu'il alloit être accablé de plaintes.

Mais il fut bien surpris lorsqu'il trouva tous ces Religieux, sans en excepter un seul, unis ensemble, & avec leur Supérieur, par les liens de la charité la plus tendre & plus respectueuse; bien loin de se plaindre de la dureté de leur Abbé, ils ne pouvoient se louer assez de sa bonté, de sa douceur, de son application continuelle à prévenir tous leurs besoins. Pour ce qui est de l'austérité de leur vie, au lieu de la regarder comme un joug qu'ils ne pouvoient plus supporter, ils trouvoient qu'elle

n'étoit pas encore aſſez grande, ou qu'elle n'avoit nulle proportion avec la grandeur & la multitude de leurs péchés.

L'Abbé de Prieres étoit ſi prévenu, qu'il crut d'abord qu'ils étoient accablés du poids de l'autorité de leur Abbé, & qu'ils n'oſoient s'ouvrir à lui; il leur dit ſur cela tout ce qui pouvoit augmenter leur confiance, & les obliger à ne lui rien celer; mais ces inſtances n'eurent point d'autre effet que d'obliger ces ſaints Solitaires à s'exprimer en des termes encore plus forts, ſur l'eſtime, l'amour & la vénération dont ils étoient pénétrés pour leur Abbé, & ſur la ſatisfaction qu'ils avoient de vivre ſous ſa conduite. Mais quand ils ſe fuſſent exprimés moins fortement, la ſimplicité & la candeur avec laquelle ils parloient, la paix & cette joie ſainte que l'eſprit de Dieu eſt ſeul capable de produire, qui paroiſſoit ſur leurs viſages, euſſent été capables de convaincre les plus incrédules. L'Abbé de Prieres revint donc de ſes préventions, & comme enſuite il eut remarqué lui-même que l'Abbé de la Trappe étoit de tous les hommes le plus oppoſé à la ſingularité, & qu'il n'avoit établi

ſon Monaſtere que les pratiques de ſes Peres & les anciens uſages de Ciſteaux; il conçut tant d'eſtime pour lui, qu'il ne trouvoit point de termes pour l'exprimer. Il ne fit pas même difficulté de lui avouer les préventions dont on a parlé, & il ajouta qu'il étoit venu à la Trappe dans la penſée que tous ſes Religieux demanderoient à en ſortir, & qu'il n'auroit pas aſſez de maiſons pour les placer. L'Abbé de Prieres ayant fait ſa viſite, ne fit point d'Ordonnance pour la Trappe, il ſe contenta dans le procès-verbal qui en fut dreſſé, d'exhorter les Religieux à continuer de vivre dans la piété, l'union, & la pénitence qu'il avoit trouvé établies parmi eux; & d'y donner des marques de l'eſtime & de la vénération qu'il avoit pour leur Abbé.

1676.

Il arriva cette année à la Trappe une hiſtoire trop inſtructive pour ſe diſpenſer de la rapporter. Quelques jours après Paques un Religieux de l'Ordre de S. François, âgé d'environ trente ans, vint à la Trappe pouſſé d'une ſimple curioſité qui étoit alors fort commune; il avoit prêché pendant le Carême dans les villages du voiſinage. Le lendemain de ſon arrivée il eut un entretien avec

l'Abbé ; il lui avoua entre autres choses qu'il se sentoit pressé du desir de se retirer dans son Monastere, mais qu'il ne pouvoit se résoudre à y entrer si jeune, que l'austérité dont on y faisoit profession l'effrayoit, & que dans quelques années il pourroit se résoudre à exécuter ce dessein. L'Abbé de la Trappe lui demanda sur cela s'il étoit assuré de vivre ces années qu'il se proposoit, s'il ne se défioit point de l'inconstance de sa volonté, toujours rebelle quand il s'agissoit de faire le bien, enfin s'il avoit quelque certitude que la grace que Dieu lui donnoit lui seroit alors accordée. Si l'une de ces trois choses manque, (continua-t-il,) que deviendra votre dessein ; qu'arrivera-t-il de votre salut ? Est-il permis de risquer une chose de cette importance, où il ne s'agit de rien moins que de votre bonheur ou de votre malheur éternel ? Il ajouta encore plusieurs raisons très-convaincantes, & le pressa fortement, contre sa coutume, de ne point différer l'exécution d'un dessein qui ne pouvoit venir que de Dieu ; mais quoiqu'il pût dire, le Religieux ne se rendit point, & persista toujours dans sa premiere résolution, à la sortie de cet entretien, il alla célébrer, &

il assista à la grande Messe, & quand l'heure fut venue on le mena dîner à la salle des hôtes. Il se mit à table, & mangea d'abord avec beaucoup d'appétit. Vers le milieu du repas il perdit tout d'un coup la connoissance, & se trouva si mal, qu'on fut obligé de le porter sur un lit. L'Abbé de la Trappe accourut aussi-tôt, & lui fit donner tout ce qui étoit capable de le faire revenir : tous ses soins furent inutiles; une heure après il mourut sans avoir pû recouvrer ni le jugement ni la parole; ainsi au au grand étonnement de tout le monde, le soir on porta mort à l'Eglise celui que l'on y avoit vu le matin en pleine santé. L'Abbé le fit enterrer avec les mêmes cérémonies qui s'observent à la mort des Religieux de la maison. L'on voit sa sépulture dans le Cimetiere de la Trappe. L'Abbé se servit depuis utilement de cet exemple, pour porter ses Freres au mépris de la vie, à la crainte des jugements de Dieu, & à une fidéle correspondance à la grace.

Dans ce même temps l'Abbé de la Trappe persuadé que rien ne pouvoit plus contribuer à maintenir dans son Monastere l'ordre & la discipline qu'il y avoit établie, que de s'assurer à per- 1677.

pétuité d'un Supérieur qui en eût l'esprit, les sentiments & les maximes ; & faisant d'ailleurs réflexion que l'Abbaye de la Trappe devoit retourner en commende après sa mort ou sa démission ; il s'adressa, comme on la déja dit, au Pape & au Roi pour obtenir pour ses Religieux le droit d'élire un Prieur Claustral. Il obtint sur cela deux Brefs du Pape, & les Lettres-Patentes du Roi. Par le second Bref qui est plus étendu que le premier, & qui explique les choses plus en détail, il est permis aux Religieux de la Trappe, au cas que leur Abbaye retourne en commende, d'élire d'entre eux un Prieur pour les conduire. Le Prieur ne doit être élu que pour trois ans, on peut pourtant le continuer autant de temps que les Religieux le jugeront à propos pour le bien du Monastere. Enfin le Bref lui donne pouvoir de recevoir des Religieux à profession pour l'Abbaye de la Trappe, & ordonne que celui qui sera en charge après la mort du dernier Abbé régulier, présidera à la premiére élection, & le Sous-Prieur aux élections suivantes après la démission du Prieur.

Outre ces Brefs & les Lettres Patentes du Roi, l'Abbé de la Trappe

obtint encore quelques années après le consentement de l'Abbé de Clairvaux, Pere immédiat de la Trappe. Il l'accorda par un Acte dans toutes les formes, daté du vingt-sept d'Avril mil six cent quatre-vingt trois. En obtenant les deux Brefs dont on vient de parler, l'Abbé de la Trappe eut soin de faire confirmer par le Pape, tout ce qu'il avoit établi dans son Monastère. Le Cardinal Cibo lui écrivit à cette occasion de la part de sa Sainteté, *qu'elle espéroit & se confioit en notre Seigneur* JESUS-CHRIST, *que la régularité & la discipline qu'il avoit fait revivre dans son Monastere, réussiroit non-seulement au grand avantage de tout son Ordre; mais encore de toute la France, & qu'elle seroit la gloire & l'ornement de son siecle.* Par la même lettre sa Sainteté lui donne, & à tous ses Religieux sa bénédiction Apostolique. Une confirmation si authentique, fit taire pendant quelque temps ses ennemis, on n'osa plus blâmer ce que le Pape avoit approuvé, les plaintes & les reproches recommencerent depuis avec plus d'emportement qu'auparavant. On verra dans la suite de cette histoire, quelle en fut l'occasion.

CHAPITRE VII.

L'Abbé de la Trappe continue de prendre ſes précautions contre tout ce qui pourroit détruire la régularité de ſon Monaſtere. Seconde viſite de l'Abbé de Prieres : on tâche de rendre ſa doctrine ſuſpecte. Il écrit à cette occaſion au Maréchal de Bellefond. Il fait pluſieurs réparations dans ſon Abbaye.

1678. COMME en réparant les lieux réguliers, l'Abbé de la Trappe n'avoit pu s'empêcher de s'approprier la maiſon Abbatiale ; il crut qu'au cas que l'Abbaye revint en commende, l'Abbé Commendataire pourroit inquiéter ſes Religieux, & ſe remettre enfin en poſſeſſion de ce qui avoit appartenu à ſes prédéceſſeurs. Ce fut pour remédier à cet inconvénient, qu'il fit bâtir un corps de logis hors de l'enceinte, & contre les murs du Monaſtere, pour ſervir de logement à l'Abbé Commendataire. Cette précaution parut fort ſa-

ge, & fut approuvée de tout le monde.

Cette même année l'Abbé de Prieres fit une seconde visite à la Trappe ; mais comme il trouva les Religieux dans la même union, & dans les mêmes pratiques de piété & de pénitence, où il les avoit trouvé la premiere fois qu'il étoit venu les visiter, il ne fit aucune ordonnance, il se contenta dans le procès-verbal de visite qu'il fit dresser, de louer & de remercier Dieu des bénédictions qu'il continuoit de répandre sur cette sainte maison. » Il déclare que de » quarante-huit Religieux qui se trou- » voient alors à la Trappe, quoi qu'il » y en eût de fort âgés qui passoient qua- » tre-vingt ans, & qui étoient d'une » complexion foible & infirmes, aucun » ne lui avoit rien dit, demandé, ou » même insinué, qui pût tendre tant soit » peu au relâchement ou à l'adoucisse- » ment; qu'au contraire ils lui avoient » proposé & demandé d'augmenter leur » pénitence & leurs austérités ; d'ordon- » ner entr'autres choses qu'on les traitât » également sains & malades, en sorte » qu'on ne leur donnât rien d'extraor- » dinaire & de meilleur, ni de mieux » apprêté en maladie qu'en santé, de » retrancher même de leur ordinaire,

» quoiqu'il ne consiste, dit-il, qu'en une
» soupe à l'eau & au sel, avec un peu
» de choux ou autres herbes, & une
» portion de légumes avec un pareil as-
» saisonnement, & du pain assez bis, &
» une chopine de cidre. Il ajoute que
» par la miséricorde de Dieu leur bon-
» ne intelligence, paix, union, concor-
» de, & charité, bien loin de diminuer,
» n'a fait que se confirmer, augmenter,
» & se perfectionner. »

De si saintes dispositions lui ayant fait connoître que des Religieux d'une sainteté si éminente, n'avoient pas besoin qu'on leur prescrivit de nouvelles regles, puisqu'ils alloient d'eux-mêmes au-delà de tout ce qu'on auroit pu leur ordonner; il se contenta à la priere de toute la Communauté de laisser un ordre par écrit au Célérier, par lequel il le charge du soin de la personne de l'Abbé, & lui ordonne de lui faire prendre, tant en nourriture qu'en remedes, tout ce qui sera nécessaire pour le rétablissement de sa santé, *& nous lui ordonnons*, dit-il, *dans l'esprit de charité & de justice de vous obéir en cela; nous sommes persuadés qu'il le fera, en se souvenant que Dieu même ne refuse pas de faire la volonté de ceux qui le craignent.*

Que si l'on fait réflexion à l'état pitoyable où nous avons dit que les maladies avoient réduit l'Abbé de la Trappe, on ne pourra voir sans étonnement qu'il fût nécessaire de faire de pareilles ordonnances, pour l'obliger à prendre les soulagements les plus communs. Quand un Supérieur donne de si grands exemples, il n'y a rien qu'on ne puisse attendre de la ferveur, & de la piété de ses Religieux. Aussi l'Abbé de Prieres fut-il si touché d'une vertu qui a si peu d'exemples, qu'étant tombé malade deux ans après de la maladie dont il mourut, il se reprochoit avec une grande abondance de larmes, de n'avoir pas assez imité la pénitence de la Trappe. Il ordonna même à un de ses Religieux d'assurer l'Abbé de la Trappe, de l'estime & du respect qu'il avoit conservé pour lui jusques au dernier soupir, & de la confiance qu'il avoit en ses prieres, & en celles de sa communauté, qu'il prioit Dieu de combler tous les jours de plus en plus de ses saintes graces. C'est ce qu'on voit dans la lettre que ce Religieux écrivit aussi-tôt après sa mort à l'Abbé de la Trappe.

Dans ce même temps plusieurs amis de l'Abbé de la Trappe, l'étant venu

voir dans ſa ſolitude, ils lui apprirent qu'on n'épargnoit rien pour rendre ſa perſonne & ſa doctrine ſuſpecte à la Cour. Ils lui conſeillerent ſur cela de s'en expliquer par quelque écrit public. Le Maréchal de Bellefond qui étoit ſon ami particulier, lui en parla encore plus fortement que les autres, & le preſſa de déclarer ſes ſentiments, ſi nettement que perſonnè n'en pût douter. L'Abbé de la Trappe s'én excuſa d'abord, ſur ce que ſa profeſſion le condamnoit au ſilence, & qu'il y auroit quelque ſorte d'oſtentation, à informer ainſi le public de ſa doctrine ſur des bruits vagues, & qui n'avoient en effet aucun fondement. Il ajouta que toutes les fois que ſes Supérieurs lui en demanderoient compte, il le leur rendroit avec la ſincérité d'un Chrétien, & la ſimplicité d'un Religieux. Que cependant comme ils en étoient eux-mêmes parfaitement inſtruits, il les prioit d'en rendre témoignage toutes les fois qu'ils le jugeroient néceſſaire, qu'il s'en rapportoit ſur cela à leur ſincérité, & à leur amitié, & qu'ils étoient d'un caractere à être crus.

Le Maréchal de Bellefond étant retourné à Paris, lui écrivit qu'on prenoit avantage de ſon ſilence, qu'il étoit

temps de s'expliquer, & qu'il ne pouvoit plus différer. Ce fut ce qui l'obligea d'écrire au Maréchal de Bellefond la lettre dont on a tant parlé, où il déclare ses véritables sentiments. Comme cette lettre est devenue fort rare, & qu'on ne la trouve presque plus, on a cru qu'on feroit plaisir au public de la donner ici toute entiere.

Du 30. Nov. 1678.

» Il ne faut point douter, M. que la » main de Dieu ne vous soutienne dans » les lieux où sa providence vous engage, » & comme vous n'êtes pas attaché à » la Cour, par des sentiments d'ambi- » tion & de vanité, vous devez espérer » qu'il ne vous refusera pas dans les ora- » ges du monde, la même protection » qu'il accorde dans le calme de la so- » litude.

» Cependant s'il n'est pas impossible » de chanter les Cantiques du Seigneur » dans une terre étrangere, il faut croi- » re, & on a besoin de se le dire souvent, » qu'il est très-difficile de garder fidel- » lement ses voies, lorsqu'on est envi- » ronné d'affaires, de plaisirs, de soins, » d'occasions, & d'exemples, qui nous » en proposent incessamment de toutes » contraires.

» Dieu n'a pas commandé à tous les

» hommes de quitter le monde, & il
» est de sa miséricorde, de sa grandeur,
» & de sa gloire d'avoir dans toute sorte
» de lieux & d'états des personnes qui le
» servent, & qui soient selon son cœur;
» mais il n'y en a point à qui il n'ait
» défendu d'aimer le monde, ni aucune
» des choses qui lui appartiennent. C'est
» une obligation de laquelle il ne dis-
» pense qui que ce soit, c'est un pré-
» cepte général, & rien ne marque mieux
» la difficulté qu'il y a à l'accomplir,
» que la rareté de ceux qui l'obser-
» vent.

» Enfin, M. tout homme qui veut être
» à JESUS-CHRIST, & demeurer
» en lui, (selon l'expression de l'Apô-
» tre,) c'est-à-dire vivre de son esprit,
» & lui être uni par les liens de sa cha-
» rité & de sa grace, il faut de néces-
» sité qu'il marche comme JESUS-
» CHRIST a marché: (*Qui dicit se in*
» *ipso manere, debet sicut ille ambula-*
» *vit, & ipse ambulare;*) qu'il vive com-
» me il a vécu sur la terre, qu'il pense
» & qu'il agisse comme lui, qu'il épou-
» se en un mot toutes ses affections &
» toutes ses haines, & qu'il fasse en tou-
» te occasion ce qu'il croit que JESUS-
» CHRIST feroit s'il étoit en sa place.

» C'eſt ſe tromper que de s'imagi-
» ner que la vie d'un véritable diſciple
» ſoit autre choſe qu'un retracement de
» celle du maître, & ce ſeroit fort inu-
» tilement que nous prétendrions être
» ſemblables à JESUS-CHRIST dans
» l'éternité, (ce qui eſt l'attente & l'am-
» bition de tous les Chrétiens,) ſi nous
» ne travaillions dans le temps à rendre
» en tout notre vie ſemblable à la ſienne.

» C'eſt une vérité qui paroît dure à
» ceux qui aiment le monde, & qui ont
» fait pacte avec lui, mais qui pour cela
» n'eſt pas moins conſtante, puiſque c'eſt
» la vérité même qui nous l'a enſeignée.
» Mais au lieu de faire ſur nous de triſtes
» impreſſions, & d'abattre nos eſpé-
» rances, il faut au contraire qu'elle ani-
» me notre foi, qu'elle excite notre zele,
» notre vigilance, & notre piété. Car
» celui qui nous a impoſé cette obliga-
» tion, nous donne des moyens & des
» facilités pour l'accomplir. Dieu ne
» tend point de piéges aux hommes, il
» donne le pouvoir d'exécuter ce qu'il
» commande, & il ne ſait ce que c'eſt
» de ne ſe pas laiſſer trouver à ceux qui
» le cherchent avec des intentions pures
» & ſinceres.

» Je ſuis aſſuré, M. que les pays où

» vous êtes ne ſont pas ſi deſtitués de
» gens de bien, que vous n'en rencon-
» triez qui penſent comme moi, & qui
» font davantage, car ils vivent ſelon
» leurs penſées. Je m'attends bien que
» le nombre en ſera petit, & ſi cela n'é-
» toit pas, JESUS-CHRIST ne nous
» auroit pas dit comme il a fait, que le
» chemin de la vie eſt reſſerré, & que
» la porte en eſt ſi étroite, que même
» entre ceux qui la cherchent il y en a
» peu qui la trouvent.

» Tout cela montre, M. la néceſſité
» qu'il y a de veiller ſans ceſſe, d'ob-
» ſerver avec ſoin toutes ſes voies, &
» d'avoir devant les yeux, autant qu'il
» eſt poſſible, celui qui doit être la re-
» gle & l'âme de toutes nos actions. C'eſt
» à quoi vous n'avez pas de peine à
» vous rendre fidele, Dieu vous ayant
» fait ſentir dans votre retraite que le
» monde n'a rien que de déſagréable
» pour ceux qui ſont à JESUS-CHRIST,
» & que rien n'eſt comparable au plai-
» ſir qu'il y a de le ſervir & de lui
» plaire. »

Après des ſentiments ſi purs, expli-
qués d'une maniere qui fait ſi bien ſen-
tir combien l'Abbé de la Trappe en
étoit touché, & combien il étoit péné-

tré du plaisir qu'il y a d'être tout à Dieu; il parle des bruits qui couroient dans le monde, à l'occasion de ses sentiments sur ce qu'on appelloit les matieres du temps.

» Au reste, M. (continue-t-il,) je » ne puis m'empêcher de vous ouvrir » mon cœur, touchant les bruits qu'on » ne se lasse point de répandre sur mon » sujet, & auxquels par la grace de Dieu, » je n'ai jamais donné aucun fondement » légitime par ma conduite, je ne vous » en parle pas pour votre éclaircisse- » ment, parce que vous ne doutez point » de la pureté de mes sentiments, & » que vous me rendez en tout une en- » tiere justice, mais afin que vous puis- » siez dans les rencontres, (si vous ju- » gez à propos de me donner cette mar- » que de votre bonté,) dire précisé- » ment ce que j'ai toujours été, & ce » que je suis encore sur les matieres » du temps.

» Je vous dirai donc, M. que depuis » que je ne suis plus du monde, je n'ai » jamais été d'aucun parti que de celui » de JESUS-CHRIST, & de son Egli- » se, (car je confesse qu'avant ma re- » traite je n'étois que trop dans celui de » mes ennemis, je veux dire le monde:

» même, la chair, & le démon,) j'en
» ai vu les conteſtations avec une dou-
» leur ſenſible, & je n'y ai point pris
» d'autre part que celle qu'y peut avoir
» un homme qui s'en afflige devant
» Dieu, & qui gémit au pied de ſes
» Autels, en conſidérant le ſein & les
» entrailles de ſa mere déchirés par ſes
» propres enfants. J'ai toujours cru que
» je devois me ſoumettre à ceux que
» Dieu m'avoit donnés pour Supérieurs
» & pour Peres, (j'entens le Pape &
» mon Evêque,) j'ai fait ce qu'ils ont
» deſiré de moi, & j'ai ſigné ſimplement
» le Formulaire concernant les propoſi-
» tions de Janſenius ſans reſtriction, &
» ſans reſerve, j'ai gardé tant de me-
» ſures ſur tous ces différends, que non-
» ſeulement je me ſuis abſtenu d'en
» parler, mais j'ai même empêché que
» les relations n'en ſoient venues juſ-
» ques à cette Communauté, & que
» l'on n'y a jamais ouvert la bouche,
» ni des queſtions, ni des perſonnes en-
» tre leſquelles elles s'étoient excitées.
» Plus j'ai vu que les eſprits s'enga-
» geoient dans la diſpute, & que la cha-
» leur augmentoit entre les deux partis,
» plus je m'en ſuis tenu à l'écart; de
» crainte d'entrer en rien qui fut con-

» traire à ma profeſſion, ni qui fut ca-
» pable de troubler le repos de ma ſo-
» litude, & d'interromprela tranquillité
» que j'y avois cherchée, en demeurant
» cependant dans une réſolution ferme
» & conſtante d'embraſſer avec une ſou-
» miſſion parfaite les ordres du Pape,
» & les déciſions de l'Egliſe. En effet,
» il ſe peut dire que pendant que tout
» le monde a été dans l'agitation, nous
» avons joui d'un calme & d'une paix
» profonde.

» Touchant le fond des matieres, j'ai
» toujours eſtimé que ce n'étoit point
» mon fait de m'en mêler, que Dieu
» ne demandoit pas de moi que je conteſ-
» taſſe des dogmes de la foi, mais que j'eſ-
» ſayaſſe de pratiquer les vérités qu'el-
» le m'enſeigne, & qu'au lieu de diſ-
» puter des ſecrets de la grace de JESUS-
» CHRIST, je devois plutôt penſer à
» l'attirer ſur ma perſonne, & ſur tous
» ceux deſquels il lui avoit plu de me
» confier la charge & la direction, en
» perſévérant dans la priére, dans le
» ſilence, dans l'humilité, & dans d'au-
» tres diſpoſitions ſemblables, & qu'à
» moins d'un ordre de Dieu tout évi-
» dent, je ne devois pas ſortir d'une
» ſituation ſi propre & ſi convenable à

» mon état. Cependant si quelqu'un
» vouloit savoir en cela qu'elles sont
» mes opinions, je n'en ai jamais eu de
» particulieres, & j'ai toujours suivi cel-
» les de Saint Thomas.

» Pour ce qui est de mes sentiments
» sur la morale Chrétienne, je fais une
» profession publique de m'attacher uni-
» quement à ceux que JESUS-CHRIST
» nous a enseignés dans son Evangile,
» en la maniere que les Saints Peres
» qui sont ses interprétes, & qui ont
» eu son esprit & sa mission, nous les
» ont expliqués. C'est-là, comme dans
» de véritables sources, que je crois que
» les Chrétiens doivent puiser les regles
» de leur conduite, & je ne saurois ni
» goûter ni comprendre qu'on affoiblisse
» des vérités saintes pour fortifier les
» inclinations de la nature, & pour favo-
» riser ses convoitises : JESUS-CHRIST
» nous ayant déclaré qu'il n'étoit point
» venu dans le monde pour y établir
» une paix fausse, mais pour y apporter
» l'épée, c'est-à-dire, pour y faire des
» séparations & des retranchements, &
» pour y détruire la loi de la chair, afin
» d'y faire régner celle de l'esprit.

» Je suis fort convaincu qu'il faut se
» garantir des opinions excessives, & ne

» pas porter les choses à un point où
» personne ne puisse atteindre ; mais je
» le suis aussi, qu'il n'est pas moins dan-
» gereux d'élargir les chemins au-delà
» des bornes que JESUS-CHRIST
» leur a prescrites, de donner le nom
» de bien à ce qui est mal, d'entrer
» dans des condescendances molles, de
» flatter les pécheurs dans leurs iniqui-
» tés, & de mettre, (comme dit le
» Prophéte,) des coussins dessous leurs
» coudes, au lieu de couvrir leur tête
» du sac & de la cendre. J'entends par-
» là qu'on ne doit jamais manquer de
» leur dire la vérité, & de leur faire con-
» noître leurs obligations, & la gran-
» deur de leurs blessures, & de leur ins-
» pirer les sentiments d'une conversion
» qui soit profonde & sincere.

» Voilà, M. une déclaration de mes
» pensées & de ma conduite. Je prie
» Dieu que les hommes s'en contentent,
» car je serois très-fâché d'être à per-
» sonne un sujet de chûte & de scan-
» dale; mais si je ne suis pas assez heu-
» reux pour que cela arrive selon mes
» desirs, Dieu qui me défend d'avoir
» pour but & pour dessein de plaire aux
» hommes, & qui m'apprend qu'un Chré-
» tien ne doit point chercher de con-

» ſolation, ni de repos ailleurs que dans
» le témoignage de ſa conſcience, me
» conſervera celui qu'il m'a donné juſ-
» ques à préſent, & j'eſpére qu'il ne
» permettra pas qu'il ſe paſſe rien en
» moi à l'égard de ceux qui me traitent
» avec ſi peu d'équité, qui mérite qu'il
» m'en prive, & qu'il m'abandonne au
» trouble & à la confuſion. «

Après que l'Abbé de la Trappe a ainſi expliqué ſes ſentiments ſur les régles de la morale Chrétienne, & qu'il s'eſt tenu dans cette juſte médiocrité, qui ſera toujours, (quoiqu'on en diſe,) le véritable caractére de la vertu; il ne peut s'empêcher de faire des réflexions aſſez vives ſur la facilité, pour ne rien dire de plus, avec laquelle on juge de la foi & de la religion d'autrui, ſans prendre les précautions qui pourroient garantir d'un jugement téméraire.

» La plus grande de mes peines en
» tout cela, (continue-t-il,) c'eſt que
» des Chrétiens s'engagent, ſans y faire
» d'attention, dans une perte toute cer-
» taine, lorſqu'ils eſſayent ſans ſcrupu-
» le, auſſi-bien que ſans ſujet, de ren-
» dre ſuſpecte la foi & la religion d'un
» homme très-Catholique, de décrier
» ſa perſonne, & de lui attribuer des
» maximes

» maximes & des opinions qu'il n'a ja-
» mais eues. Il n'y a rien de plus étran-
» ge que de voir ceux qui ne vou-
» droient pas toucher aux mœurs de
» leur prochain dans les choſes les plus
» légeres, ne faire aucune difficulté d'at-
» taquer ſa foi, de dire que ſa créance
» n'eſt pas ſaine, ce qui eſt l'accuſer du
» plus grand de tous les crimes.

» Cependant il faut qu'ils ſachent que
» leur zele & leur intention quelle qu'el-
» le ſoit, ne les juſtifiera que dans cet
» inſtant auquel Dieu mettra les fauſſes
» juſtices dans leur véritable jour, &
» qu'il punira les médiſants & les calom-
» niateurs avec autant de ſéverité, que
» les blaſphemateurs les homicides &
» les adulteres.

Il eſt conſtant qu'on ne peut croire
» avec conſcience, ni publier du mal
» de perſonne qu'on ne connoiſſe avec
» certitude qu'elle en eſt coupable,
» & qu'il n'y ait obligation de le dé-
» clarer, & je voudrois bien demander
» à ceux qui ſe donnent ſi facilement le
» droit & la liberté de décider ſur la
» doctrine d'un homme caché, parfai-
» tement ſoumis, qui ne ſe mêle de
» rien, & qui n'a jamais ni dit ni écrit
» une parole qui puiſſe recevoir une ex-

» plication fâcheuse, quelle nécessité les
» y engage, & quelle certitude ils peu-
» vent avoir de ses maximes & de sa
» conduite, ne l'ayant peut-être jamais
» vu, & n'en sachant rien que ce qu'ils
» en ont appris par des relations va-
» gues & incertaines, & comment ils
» accommodent cela avec le principe
» de Jesus-Christ qui leur dé-
» fend si absolument de juger, & sous
» des peines si rigoureuses? Prétendent-
» ils après avoir excité des soupçons
» injustes, & fait courir des bruits dif-
» famants contre une personne innocen-
» te, qu'ils en seront quittes pour dire,
» j'ai été mal informé, & je n'y pen-
» sois pas, & que Dieu les dispensera
» de réparer par des satisfactions pu-
» bliques le tort & l'injure qu'ils lui
» ont faite.

» Après tout, M. j'aurois honte de
» me plaindre s'il s'agissoit d'une accu-
» sation moins importante & moins in-
» jurieuse, & si les Saints ne m'appre-
» noient pas qu'un Chrétien doit témoi-
» gner qu'il est sensible, quand on tou-
» che à sa foi & à sa créance: car d'ail-
» leurs je sais que ma profession veut
» que je me regarde comme un vase
» brisé qui n'est plus bon qu'à être foulé

» aux pieds & réduit en pouſſiere ; &
» dans la vérité ſi les hommes me pren-
» nent par des endroits par où je ne
» ſuis pas tel qu'ils me croyent, il y a
» en moi des maux & des iniquités preſ-
» que infinies qui ne ſont connues de
» perſonne, & ſur leſquels on ne me
» dit mot ; de ſorte que je ne puis pas
» croire que les injuſtices apparentes qui
» me viennent du côté du monde, ne
» ſoient des juſtices ſecrettes & vérita-
» bles de la part de Dieu, & ne pas
» conſidérer en cela les hommes com-
» me les exécuteurs de ſes vengeances.

» C'eſt la diſpoſition dans laquelle je
» ſuis, & que je dois conſerver, d'au-
» tant plus que les extrêmités de ma vie
» étant proches, & me trouvant aux
» portes de l'éternité, il n'y a rien de
» plus puiſſant pour faire que Dieu nous
» juge dans ſa bonté & dans ſa clé-
» mence, que d'être jugés des hom-
» mes ſans compaſſion, & ſans juſtice,
» pourvu que nous demeurions dans la
» charité & dans la paix, & que nous
» le priyons de faire miſericorde à ceux
» qui nous la refuſent.

» Voilà, M. une grande lettre pour
» un homme qui fait profeſſion de vivre
» dans le ſilence ; je me ſuis étendu plus

» que je ne pensois ; mais je suis assuré
» que je ne l'ai pu faire à personne qui
» prît plus d'intérêt à ce qui me touche
» que vous, qui m'honorât d'une bonté
» plus particuliere, ni qui eût pour me
» supporter plus de charité que vous en
» avez, & puis c'est pour la derniere
» fois que je parlerai de ces sortes d'af-
» faires. La retraite dans laquelle j'ai
» résolu d'achever le reste de ma vie,
» sera, s'il plaît à Dieu, si exacte, &
» si resserrée, que les bruits du mon-
» de ne passeront pas à notre solitu-
» de, & ne viendront pas jusques à
» nous. Il n'y a point de moments à
» perdre, & quoiqu'il faille être mé-
» nager de tout le temps, c'est parti-
» culiérement lorsqu'il en reste peu,
» qu'on est prêt d'en aller rendre comp-
» te, & qu'on est aussi convaincu que
» je le suis, qu'il faut se repentir de
» tous ceux qui n'auront servi de rien,
» ni pour la gloire de JESUS-CHRIST,
» ni pour notre propre sanctification.

» Je prie Dieu, M. qu'il vous com-
» ble de toute sorte de bénédictions &
» de prospérités, je n'aurois garde de
» vous souhaiter de celles du monde,
» si je n'étois plein d'espérance que
» vous êtes en état d'en faire un saint

» usage, & qu'elles vous serviront à
» devenir encore meilleur que vous n'ê-
» tes pas. Je suis avec un profond res-
» pect, &c.

Dès que cette lettre eut été rendue publique, elle donna lieu à des réflexions bien différentes. Les uns disoient qu'ils ne comprenoient pas comment un homme comme l'Abbé de la Trappe qui avoit eu avant & depuis sa retraite des liaisons si étroites avec les plus illustres amis, & les plus zélés défenseurs de M. Arnaud, qui avoit mieux aimé se voir exclus de la Sorbonne que de le condamner, pouvoit avoir des sentiments si opposés aux siens. D'autres assuroient qu'il ne parloit pas selon ses véritables pensées, & qu'il avoit ses raisons pour les déguiser. Ce fut même dans cette occasion qu'une grande Princesse, aussi illustre par sa naissance que par ses grandes qualités, ayant lu la lettre qu'on vient de rapporter, ne put s'empêcher de dire ces paroles de l'Evàngile qui ont été bien répétées depuis : *Vœ nutrientibus*; malheur à ceux qui ont des enfants à nourrir. On prétendoit par-là que si l'Abbé de la Trappe n'eût pas eu sa Communauté, c'est-à-dire son ouvrage

à conſerver, il ne ſe feroit pas expliqué comme il fait dans cette lettre au Maréchal de Bellefond.

D'autres diſoient au contraire qu'il arrivoit ſi ſouvent que dans un âge plus avancé on abandonnât les ſentiments qu'on avoit eu dans la jeuneſſe; que quand l'Abbé de la Trappe l'auroit fait, il n'y auroit rien d'extraordinaire; qu'il ne paroiſſoit pas même par ſa lettre qu'il eût changé de ſentiments, & qu'en effet, lors de ſon voyage d'Alet, il penſoit ſur la ſignature du formulaire, ce qu'il avoit toujours penſé depuis. Que pour avoir les mêmes amis, on n'avoit pas toujours les mêmes ſentiments, & qu'il n'étoit peut-être jamais arrivé, que les amis les plus intimes s'accordaſſent ſur toutes choſes. Qu'au reſte on ne pouvoit, ſans bleſſer la charité, ſoupçonner l'Abbé de la Trappe d'avoir déguiſé ſes ſentiments dans une occaſion où il ne s'agiſſoit de rien moins que de rendre raiſon de ſa foi; & qu'il avoit donné de ſi grandes preuves de ſon déſintéreſſement, & de ſon mépris pour le monde, qu'on ne pouvoit ſans témérité & ſans injuſtice, l'accuſer de ſacrifier ſa conſcience à des vues de poli-

tiques, & à des intérêts humains. C'eſt ainſi que parloient les amis de l'Abbé de la Trappe.

Ceux au contraire qui ne pouvoient ſe réſoudre à lui pardonner la lettre du Maréchal de Bellefond en faiſoient partout de grandes plaintes : on lui écrivit à cette occaſion des lettres très-fortes, & très-offenſantes ; on n'épargna rien pour porter M. Arnaud & M. Nicole, à écrire contre lui ; mais le premier répondit qu'il ſe garderoit bien de décrier un homme, dont la pénitence avoit fait tant d'honneur à l'Egliſe, & M. Nicole ajouta qu'il aimeroit mieux qu'on lui eût coupé le bras droit, que d'employer ſa plume contre un homme dont il ne pouvoit s'empêcher de reſpecter la vertu.

Cependant l'Abbé de la Trappe ayant appris qu'on continuoit toujours à l'accuſer d'avoir déguiſé ſes ſentiments dans la lettre écrite au Maréchal de Bellefond, ou de ne s'y être pas aſſez expliqué. Il donna quelque années après la déclaration ſuivante.

» M.... Je déclare que j'ai ſigné » ſimplement les conſtitutions des Pa» pes, touchant la condamnation du li» vre de Janſenius, ſans diſtinguer ni

1684.

» séparer les matieres, & j'ai cru & je
» crois encore que les propositions qu'ils
» ont condamnées, sont dans les ou-
» vrages de cet Auteur, & dans son
» sens, non pas pour le savoir par mon
» expérience, ni pour les y avoir vues
» de mes propres yeux, (comme on pré-
» tend que je le doive dire,) puisque
» je n'ai jamais lu les écrits de cet Au-
» teur ; mais parce que les souverains
» Pontifes l'ont défini de la sorte, &
» que j'estime que le Chef de l'Eglise
» reçoit de la part de Dieu une assis-
» tance, une lumiere, & une particu-
» liere protection, non-seulement dans
» la décision des dogmes, mais encore
» dans les choses qui ont rapport à l'é-
» dification de la foi, & qui concernent
» la direction des peuples, & le gou-
» vernement de l'Eglise.

» Secondement, je n'ai jamais eu la
» pensée de condamner les opinions tou-
» chant la grace qui sont contraires à
» celles de Saint Thomas, & je n'ai
» garde de croire que ceux qui les tien-
» nent ne soient pas en sûreté de con-
» science, puisqu'on les soutient dans
» les écoles de Théologie, & que l'E-
» glise veut bien qu'on les enseigne. »

» Troisiémement, pour ce qui regar-

» de ſes Caſuiſtes, je ne puis pas dire,
» (comme on témoigne le deſirer,) que
» je les crois utiles à l'Egliſe, étant auſſi
» perſuadé que je le ſuis, qu'ils lui ont
» fait de très-grands maux, & que plu-
» ſieurs d'entr'eux par des ſubtilités mé-
» taphyſiques, de faux raiſonnements,
» & des inventions purement humaines,
» ont rendu ſoutenable quantité d'opi-
» nions contraires à la pureté des mœurs,
» & aux vérités Evangéliques. Ils ont
» appris aux hommes des déréglements
» qu'ils ne connoiſſoient pas. Il ont trou-
» vé le ſecret d'étoufer les remords des
» conſciences, & ont donné des expé-
» dients, & des moyens de violer ſans
» ſcrupule & ſans crainte, les loix les
» plus ſaintes de la nature & de la Re-
» gion.

» J'ai toujours conſidéré la plupart
» de ces nouveaux écrivains, comme des
» gens qui s'ingéroient, & qui n'avoient
» ni caractere ni miſſion, que celle qu'ils
» s'étoient donné eux-mêmes, & qui
» ſe ſéparant des voies & des regles
» ſaintes, que les Peres & les Docteurs
» de l'Egliſe avoient ſuivies, travail-
» loient à fortifier les inclinations de
» la nature, & à favoriſer les vices, au-
» tant que les autres avoient eu d'ap-

» plication à les combattre & à les dé-
» truire. »

» Je ne nie pas qu'il n'y en puiſſe
» avoir dont les ſentiments ſont plus
» purs & plus Chrétiens ; mais je dis en
» général que ſi j'étois de profeſſion à
» donner des avis, il n'y a rien que je
» déconſeillaſſe davantage que la lectu-
» re de cette ſorte d'Auteurs, & la con-
» fiance dans ceux qui en ſavent, & qui
» en apprennent les maximes.

» J'en parle par expérience, car la
» charge dans laquelle je ſuis, m'ayant
» engagé à voir un grand nombre de
» perſonnes de toute ſorte de profeſ-
» ſion, qui ſe ſont préſentées depuis plus
» de vingt années dans ce Monaſtere,
» pour y embraſſer la vie Religieuſe, &
» m'ayant obligé d'entrer dans le fond
» de leur conſcience, & dans le détail
» de leur vie, j'y ai trouvé de la part
» des Directeurs & des Confeſſeurs des
» ignorances, des tromperies, & des
» ſéductions, qui ne m'ont pas fait
» moins d'horreur que de compaſſion.

» Au reſte ce n'eſt ni mon goût,
» (comme on le prétend,) ni mon loiſir,
» ni ma capacité, (car je n'en ai point,)
» qui m'a fait dire que les Directeurs
» doivent chercher dans l'Evangile de

» JESUS-CHRIST, les regles de la
» conduite ; mais la conviction dans la-
» quelle je suis, que c'est une obliga-
» tion principale à tous ceux qui sont
» engagés dans le soin des ames, de s'ap-
» pliquer par dessus toutes choses à la
» lecture, & à la méditation des saintes
» Ecritures qui sont comme des sour-
» ces vives, qui couleront sans discon-
» tinuer jusques à la fin des siecles, &
» continueront toujours leur pureté mal-
» gré l'affoiblissement & la décadence
» des temps. Si les Pasteurs en faisoient
» ordinairement leur étude, & s'ils y
» joignoient la lecture des Peres, ils
» y trouveroient un fonds d'instruction,
» de lumiere & de piété, qui leur don-
» neroit l'intelligence & l'ouverture,
» dont ils auroient besoin pour l'exer-
» cice de leur charge, ce qui les ren-
» droit capables de discerner l'yvraie
» d'avec le bon grain ; & pour ce qui
» est des cas difficiles & extraordinai-
» res, ils auroient recours à leurs Evê-
» ques, ou aux Docteurs Catholiques &
» approuvés de l'Eglise, en qui ils recon-
» noîtroient une vertu & une érudition
» plus éminente. C'est ce qu'on a fait
» dans l'Eglise pendant tant de siecles,
» avant que cette multitude innombra-

» ble de Casuistes eut inondé le mon-
» de. *Signé* F. Armand-Jean, Abbé de
» la Trappe, ce 20. Juillet 1684. »
Cette déclaration n'a jamais été ré-
voquée, & l'Abbé de la Trappe a
persisté dans ces sentiments jusques à la
mort.

1679. Les maladies dont on a parlé con-
tinuoient toujours à la Trappe, & ce
qu'on ne peut assez admirer, on n'en
rabatoit rien de la premiere austérité.
1680. Sur la fin de l'an mil six cent quatre-
vingt elles cesserent, & la santé de l'Ab-
bé étant devenue meilleure, vers le mi-
lieu du Carême de l'année suivante, il
entreprit la réparation du dedans de l'E-
glise. La plupart des ceintres de la voû-
te menaçoient ruine, les pierres en plu-
sieurs endroits étoient presque mangées
par l'humidité, & par la succession des
1681. temps. Le travail fut long, pénible,
& d'une grande dépense; mais enfin
il en vint à bout, & remit cette Egli-
se en si bon état, qu'elle paroissoit sor-
tir pour la premiere fois des mains de
l'ouvrier. Dieu donna dans cette occa-
sion des marques si sensibles de sa pro-
tection, qu'on ne sauroit lire sans frayeur
les dangers que plusieurs personnes y
coururent, & sans admiration la ma-

niere ſurprenante dont Dieu les en délivra.

Deux ans avant cette réparation ; comme il eut remarqué que le cidre incommodoit pluſieurs de ſes Religieux, & fait réflexion que les temps contraires pouvoient faire manquer cette boiſſon, afin qu'on ne fût pas tenté d'avoir un jour recours au vin ; il fit faire une braſſerie, il crut que la biere qui eſt une boiſſon déſagréable, mais aſſez ſaine, convenoit mieux que toute autre à des pauvres & à des pénitents.

1682. L'année ſuivante il bénit cette belle ſtatue de la Vierge, qui tient le Saint Sacrement ſuſpendu, & la fit placer ſur le contre-table du grand Autel. Sa piété pour la mere de Dieu, ne lui permit pas de ſe contenter de celle qu'on avoit miſe au même endroit au commencement de la réforme. Il crut même qu'il devoit laiſſer à la poſtérité, un monument plus remarquable de ſa dévotion envers la Sainte Vierge, que l'Ordre de Ciſteaux a toujours regardée comme ſa protectrice particuliere auprès de Dieu. Il fit encore faire quelques autres ornements au grand Autel, mais ſans s'éloigner jamais de la ſimplicité & de la pauvreté dont il faiſoit profeſſion.

CHAPITRE VIII.

L'auſtérité de la vie de la Trappe, paroît exceſſive à la plupart du monde. On s'efforce de la décrier : des Prélats d'un ſavoir & d'une piété diſtinguée, lui conſeillent de la modérer. L'Abbé conſulte ſur cela ſes Religieux : exemple merveilleux de la conſtance d'un Religieux de la Trappe.

LE BRUIT des maladies dont on a parlé, & du grand nombre de Religieux qui mouroient tous les ans à la Trappe, s'étant répandu dans le monde, on ne manqua pas de l'attribuer à la mauvaiſe nourriture, aux jeûnes, & aux autres auſtérités qui s'y pratiquent. On ne garda ſur cela aucune modération, l'Abbé fut déchiré de la maniere du monde la plus étrange.

C'eſt d'une de ſes lettres, à un Prélat de ſes plus intimes amis, que l'on apprend cette circonſtance : » Quoique » nous ne ſoyons plus du monde, (lui » écrit-il,) & que nous l'ayons quitté,

» comme vous ſavez, pour trouver quel-
» que choſe de meilleur, je veux dire
» le repos de la ſolitude, il ne laiſſe pas
» de penſer à nous, & de faire des ef-
» forts pour nous ravir ce qu'il n'eſt
» point capable de nous donner. Nous
» ſommes toujours en butte à bien des
» gens de tous les états & de toutes les
» profeſſions. Ils nous impoſent ce qu'il
» leur plaît pour nous rendre odieux aux
» hommes, & nous en attirer l'envie;
» mais comme nous n'avons aucun deſ-
» ſein de leur plaire, & que Dieu a dé-
» claré qu'il réduiroit en pouſſiere ceux
» qui recherchent leur approbation, en
» vérité nous aimons beaucoup mieux
» être l'objet de leur haine que de leur
» eſtime, & je trouve qu'il eſt incom-
» parablement plus aiſé de ſe ſauver
» parmi les calomnies, que parmi les
» louanges. Juſques ici, M. nous n'a-
» vons pas fait grand cas de ce que
» l'on a pu dire. Nous vivons à notre
» ordinaire, & le grand nombre de nos
» Freres que Dieu a appellés à lui,
» n'a point affoibli les ſentiments de
» ceux qu'il nous a laiſſés. Au contraire,
» notre Seigneur a accompagné leur
» mort de tant de bénédictions, que
» comme chacun eſpere de ſa miſéri-

» corde un traitement ſemblable, il n'y
» en a point auſſi qui ne deſire & qui
» n'enviſage avec plaiſir la fin de ſa vie :
» ainſi de toutes les penſées, celle qui
» nous vient le moins, eſt de modérer
» en rien le peu d'auſtérité que nous
» avons pratiqué juſques à préſent, &
» dans la perſuaſion que nous avons
» que les extrêmités approchent, nous
» ſommes bien plus prêts de reſſerrer
» nos voies que de les élargir. »

C'eſt ainſi que l'Abbé de la Trappe parle des calomnies qu'on publioit contre lui, & du peu d'impreſſion qu'elles faiſoient ſur ſon eſprit, & ſur celui de ſes Freres ; il demeura long-temps dans cette diſpoſition, ſans que rien fût capable de l'ébranler ; enfin les plaintes que l'on faiſoit par-tout de ſa dureté, à l'égard de ſes Freres devinrent ſi publiques, que des Prélats d'un ſavoir & d'une piété éminente, lui écrivirent pour le porter à relâcher quelque choſe de l'auſtérité qu'il avoit rétablie dans ſon Monaſtere. Ces lettres le ſurprirent d'autant plus, que pluſieurs de ces Prélats avoient loué, & approuvé toutes les pratiques de la Trappe, & lui avoient conſeillé de n'en rien relâcher. Il crut que des Evêques qui honoroient eux-

mêmes la pénitence par une vie très-mortifiée, avoient eu des raiſons très-fortes pour changer de ſentiment. Il fit ſur cela de grandes réflexions ; mais plus il y penſa, plus l'amour qu'il avoit pour la pénitence s'affermit dans ſon cœur. Il diſoit à cette occaſion : *De quoi s'agit-il, de ménager notre ſanté, de prolonger notre vie, c'eſt-à-dire notre exil, & d'éloigner un bonheur dont nous ne jouirons jamais, & que nous pouvons perdre pour toujours tant que nous ſerons en ce monde ?*

Cependant, comme il ne s'agiſſoit pas de lui ſeul, mais de tous ſes Freres, dont le nombre augmentoit tous les jours, après avoir recommandé long-temps cette affaire à Dieu, il crut qu'il devoit conſulter ſes Religieux, & prendre leur avis ſur un point ſi important, où ils avoient tous un égal intérêt. Il les aſſembla donc, & leur repréſenta que les maladies qui régnoient depuis ſi long-temps dans ſon Monaſtere, & les morts fréquentes qui avoient enlevé un ſi grand nombre de leurs Freres, avoient porté pluſieurs perſonnes d'une piété très-éclairée, à lui conſeiller de relâcher quelque choſe de l'auſtérité qu'ils avoient pratiquée juſques alors,

de modérer les jeûnes, d'introduire l'usage du vin, des œufs, & même quelquefois celui du poiſſon. Qu'à la vérité il n'avoit rien établi dans ſon Monaſtere que de leur conſentement; qu'ils portoient librement le joug dont on les croyoit accablés; que cependant comme ils pouvoient avoir changé de ſentiment, & qu'il ne vouloit ni contraindre ni accabler perſonne, ils pouvoient dire en toute liberté, ce qu'ils penſoient ſur la propoſition qu'on lui faiſoit.

On ne vit jamais mieux que dans cette occaſion de quoi l'homme eſt capable, quand il eſt ſoutenu de la grace. Rien de plus foible lorſqu'il eſt abandonné à lui-même, rien de plus fort quand il peut dire comme l'Apôtre : Ce n'eſt pas moi qui vis, c'eſt JESUS-CHRIST qui vit en moi. Qui n'eût cru qu'un ſpectacle preſque continuel de malades, de morts & de mourants dans les douleurs les plus vives & les plus aiguës; que tant de maux qu'on ne pouvoit raiſonnablement attribuer qu'à la mauvaiſe nourriture, & à l'auſtérité de la vie de la Trappe; qui n'eût cru, dis-je, que l'amour de la vie, la crainte de la mort ſi natu-

telle, si profondément gravée dans tous les cœurs, auroit fait quelque impression sur les saints Solitaires, & qu'elle en auroit au moins ébranlé quelqu'un? Cependant quand il fut question de prendre les voix, il n'y eut qu'un seul Frere Convers qui fut d'avis qu'on pouvoit user de quelque adoucissement. Tous les autres, ceux même que la longueur ou la grandeur de leurs maux avoit comme accablés, furent du sentiment, *que la pénitence qu'on pratiquoit à la Trappe, etoit beaucoup au-dessous de celle que chacun devoit faire pour ses péchés, & que bien loin d'en diminuer quelque chose, il falloit plutôt l'augmenter.* Comme la Conférence, où ce qu'on vient de rapporter se passa, a été rendue publique, on ne croit pas devoir entrer dans un plus grand détail sur la maniere dont chacun s'exprima en disant son avis : on se contentera de rapporter un exemple qui fera mieux comprendre que tout ce qu'on pourroit dire, quelle étoit l'élévation des sentiments des Religieux de la Trappe sur le sujet de la mort & de la douleur, & à quel degré de vertu les instructions & les exemples de l'Abbé les avoient portés.

Un Religieux attaqué d'un violent rhumatiſme, avoit ſupporté ſi long-temps ſon mal ſans s'en plaindre & ſans en rien dire, que lorſqu'il ſe vit obligé de le déclarer, la gangréne avoit gagné les épaules, & la plus grande partie du dos. On fit venir un Chirurgien pour y remédier. L'Abbé étoit préſent, & un autre Religieux avec lequel le malade s'entretenoit de quelques diſcours de piété. La gangréne avoit fait de ſi grand progrès, que l'opération ne put être que très-douloureuſe; on coupa d'abord les chairs mortes, & l'on fut enfin juſques au vif, ſans que ce Religieux fit la moindre plainte, & ceſsât de s'entretenir avec ſon confrere avec la même tranquillité que s'il n'eût rien ſouffert. Le Chirurgien étonné d'une ſi grande conſtance, pria l'Abbé de dire à ce Religieux de ſe plaindre, il ajouta que la violence qu'il ſe faiſoit pour retenir ſes cris, ne pouvoit qu'augmenter ſa douleur qui devoit être extrême; que les plaintes ſoulageoient la nature, qu'elles ſervoient même à conduire ſon opération, & que ſans cela il ne pouvoit diſcerner s'il alloit ou non juſques au vif. L'Abbé dit à ce Religieux qu'il pouvoit ſe plaindre, &

que Dieu ne demandoit pas des hommes des choſes au-delà de la nature. Alors le Religieux, ſans rien perdre de ſa tranquillité, regardant l'Abbé avec beaucoup de douceur : *Eh! dequoi me plaindre, mon Pere,* lui dit-il, *de ce que j'ai le bonheur de ſouffrir à l'exemple de* JESUS-CHRIST; *de ce que je ſuis aſſez heureux pour racheter par des ſouffrances de peu de durée des peines éternelles que mes péchés ont mérités? Ah! mon Pere, quand Dieu nous fait de ſi grandes graces, peut-on ſe réſoudre à s'en plaindre!* Il ſoutint de la ſorte une longue & cruelle opération, ſans qu'il parût qu'il ſentît la moindre douleur. Pour le Chirurgien il étoit ſi tranſporté de l'admiration d'une ſi grande vertu, qu'en s'en allant ſans faire réflexion qu'il étoit accompagné, il ne pouvoit s'empêcher de lever les mains & les yeux au Ciel, & de s'écrier : *Ah mon Dieu! eſt-il poſſible qu'il y ait encore de pareils hommes ſur la terre! Malheureux que nous ſommes; que faiſons-nous pour le Ciel, quel droit avons-nous d'y prétendre!* Ces exemples ne ſont point rares à la Trappe : on y en voit ſi ſouvent de pareils, qu'on s'y accoutume, & qu'on ne les admire preſ-

que plus. C'eſt dans le ſein de la pénitence que ſe forment de pareilles vertus ; c'eſt elle qui a donné tant de Martyrs à JESUS-CHRIST, & tant de Saints à l'Egliſe.

Il ne faut donc pas s'étonner ſi l'Abbé de la Trappe ne pouvoit ſe réſoudre à en rien relâcher ; mais la poſtérité ne comprendra jamais, que de ſi grands exemples n'ayent pu fermer la bouche à ſes ennemis, & qu'on ait pu penſer & publier, que la vanité étoit l'unique motif qui faiſoit agir un homme qui a porté ſi loin la pénitence, & qui a ſu former tant de Saints.

CHAPITRE IX.

L'Abbé de la Trappe répond aux Evêques qui l'avoient ſollicité d'adoucir la pénitence de la Trappe. Il demeure ferme à n'en rien relâcher.

LA PRÉCAUTION que l'Abbé de la Trappe avoit priſe en conſultant ſes Religieux de la maniere qu'on l'a raconté, l'affermit plus que

jamais dans le deſſein de ne rien relâcher de l'auſtérité de ſon Monaſtere ; c'eſt en ce ſens qu'il en écrivit aux Evêques, dont on a parlé.

Du 4. Janvier 1682.

» Vous me permetrez de vous dire, » écrit-il à l'un de ces Prélats, que ſi » j'ajoutois, ce que vous me mandez, » à notre nourriture accoutumée, il fau- » droit congédier les deux tiers de nos » Freres, & fermer la main à un grand » nombres de pauvres qui ſe préſentent » tous les jours à nos portes. Il y a » bien ſoixante & dix perſonnes qui vi- » vent dans la maiſon ſans compter les » hôtes ; ainſi notre impuiſſance nous » empêche de nous élargir, & nous » avons eſtimé qu'il valoit mieux rom- » pre notre pain avec les pauvres de » JESUS-CHRIST, qui ſe multiplient » au-delà de l'imagination, que de les » en priver en menant une vie plus » commode. Il eſt vrai que la lettre » tue quand elle eſt toute ſeule, ou au » moins qu'elle ſert de peu; mais quand » on s'efforce de l'animer, & d'y join- » dre l'eſprit, on y trouve aſſurément » de grands ſecours & de grandes uti- » lités. »

L'Abbé de la Trappe ajoute à une conſidération auſſi chrétienne, que celle

de ſe mettre à l'étroit pour ſoulager les pauvres, & être en état d'exercer l'hoſpitalité, l'approbation que le Pape avoit donnée aux pratiques de la Trappe. Il prétend qu'elle l'engage à n'y rien changer, qu'autrement on pourroit lui conteſter l'effet des graces que ſa Sainteté lui avoit accordées.

A l'égard de la maniere dont il en uſoit avec ſes Freres, voici ce qu'il en dit : » Pour ce qui eſt de ma conduite particuliere, je vous dirai, pour » vous en rendre compte, qu'elle n'eſt » point telle qu'on vous l'a figurée ; je » vis avec mes Religieux dans toute la » charité & la tendreſſe que Dieu peut » deſirer de moi autant qu'il m'eſt poſſi- » ble. Je ſuis ſévere dans les Chapitres, » parce que c'eſt le lieu dans lequel on » doit reprendre les fautes ; mais ma ſé- » verité ceſſe là, & ne va pas plus loin, » quoique j'obſerve par-tout le ſérieux » auquel eſt obligé un homme qui doit » l'exemple.

» Touchant les répréhenſions, continue-t-il, il eſt certain que je re- » prends les fautes quelque petites qu'el- » les ſoient. Deux choſes m'y obligent, » l'une eſt que les Religieux, qui par » la grace de Dieu, n'en font pas de » grandes,

» grandes, seroient sans correction. Si on
» ne les reprenoit pas des fautes légé-
« res, ils se croiroient irrépréhensibles,
» & détruiroient ainsi, par l'opinion qu'ils
» auroient de leur vertu, tout ce qu'ils
» en auroient pu acquérir par leur mor-
» tification, par la régularité de leur
» vie, & par tous les autres avantages
» de leur retraite. La seconde raison,
» c'est qu'ils doivent une édification
» continuelle au monde, que ceux qui
» les voyent doivent remarquer dans
» leurs personnes & dans leur extérieur,
» une perfection qui réponde à la di-
» gnité de leur état, & au sentiment
» qu'ils en ont conçu. C'est pour cela
» que notre regle nous ordonne de nous
» garder à toute heure de tous vices
» & de tous défauts, soit de la pensée,
» de la langue, des yeux, des mains,
» des pieds, &c. Je vous assure que si
» je n'avois en cela beaucoup d'exac-
» titude, la contenance de nos Freres
» n'auroit rien de ce qu'elle doit avoir,
» & de ce que Dieu lui a donné par
» sa misericorde, & il n'y auroit rien
» dans notre Monastere qui le distin-
» guât de la dissipation qui se remarque
» dans la plupart des Cloîtres. Je n'ai
» pas moins de soin des défauts inté-

» rieurs, & je ne pense pas qu'il y ait
» rien à négliger dans ceux qui sont
» obligés par leur condition, & par
» leur état, de s'élever à une vie par-
» faite ; mais néanmoins je tâche à mé-
» nager les choses, en sorte que je n'ac-
» cable personne. »

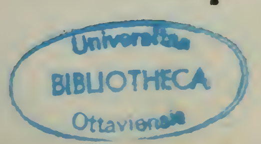
Après que l'Abbé de la Trappe a ainsi justifié l'exactitude & la fermeté, dont le rang qu'il occupoit, l'obligeoit d'user à l'égard de ses Religieux, il ajoute avec une humilité qu'on ne peut assez estimer.

» Je sais bien que, quelque précaution
» que je prenne, quelque regle que je me
» prescrive, je manque en tout, & qu'il
» n'y a point de circonstance dans la-
» quelle on ne puisse me reprendre avec
» justice. Je me mêle de conduire les
» autres, & je ne suis pas capable de
» me conduire, & comme j'en suis par-
» faitement convaincu, je n'ai garde
» que je ne m'applique les avis que
» vous avez eu la bonté de me donner.
» Je sais trop qu'ils partent d'un esprit
» plein de lumieres, & d'un cœur rem-
» pli de charité, pour ne les pas rece-
» voir avec une soumission profonde.
» Je vous supplie de vous souvenir de
» moi devant Dieu, & de me soutenir

» par vos prieres aussi-bien que par vos » conseils. »

Dans une autre lettre au même Prélat, il lui dit qu'il ne sauroit goûter qu'on altére un bien que l'on croit être l'effet du doigt de Dieu, sous prétexte de l'éterniser, & qu'on se fasse des maux certains pour en prévenir d'imaginaires. Enfin il ajoute que son cœur ne lui dit rien, sinon ces belles paroles des Macchabées : *Moriamur in simplicitate nostra* : Mourons dans notre simplicité.

» Je vois assez, continue-t-il, que dans le malheur des temps où nous vi» vons, il est mal aisé qu'un ouvrage » de Dieu attaqué par l'envie, com» battu par la malignité des hommes, » aille fort loin au travers des contra» dictions qu'il rencontre, & que le » monde qui n'aime que le relâchement, » souffre en paix des gens qui demeu» rant dans le silence, ne laissent pas, » sans y penser, de condamner sa mol» lesse par l'exactitude de leur condui» te ; mais il me semble que bien loin » de diminuer par de telles raisons de » l'ardeur & de la fidélité dans laquelle » on essaye de servir JESUS-CHRIST, » au contraire il faudroit renouveller sa



» vivacité & ſon zele, & même reſſer-
» rer ſa vie, afin de lui rendre d'au-
» tant plus de gloire pendant qu'on
» le peut, qu'on prévoit qu'on n'en
» aura pas toujours la facilité & les
» moyens. »

Il écrit à un autre Evêque, qu'il ne comprend pas comme on peut louer la pénitence des premiers Chrétiens, & celle des anciens Solitaires, & blâmer celle qui ſe pratique à la Trappe, quoiqu'elle lui ſoit fort inférieure. » Je vous
» aſſure, lui dit-il, que ce que nous
» faiſons, nous paroît ſi peu de choſe;
» nous y trouvons tant de facilité, que
» bien loin d'être contents de nous-mê-
» mes, & ſatisfaits de nos œuvres, nous
» y trouvons de perpétuels ſujets de
» nous humilier & de nous confondre:
» car ſoit que nous regardions nos pé-
» chés dont nous ſommes obligés de
» faire pénitence, ſoit que nous ayons
» devant les yeux les devoirs de notre
» profeſſion, ou que nous enviſagions
» ce que nos Peres nous ont laiſſé com-
» me des devoirs indiſpenſables, nous
» ne voyons rien en nous qui nous con-
» ſole, & nous demeurerions accablés
» ſous ce poids dans le ſentiment de
» nos propres miſeres, ſi Dieu ne nous

» ſoutenoit en nous inſpirant une con-
» fiance ſecrette dans ſa miſéricorde. »

L'Abbé de la Trappe ayant répondu avec la même fermeté à tous ceux qui lui avoient conſeillé de relâcher quelque choſe de la pénitence qu'il avoit rétablie dans ſon Monaſtere, il s'appliqua avec d'autant plus d'ardeur à la maintenir, que les maladies qui avoient ceſſé, ſa ſanté rétablie, & un grand nombre de bons ſujets qu'il avoit reçus, lui donnoient ſur cela des facilités qui lui avoient ſi abſolument manqué depuis long-temps, qu'un moindre zele que le ſien n'auroit pu ſe diſpenſer de laiſſer introduire de grands adouciſſements. Si l'on étoit tenté de trouver à redire à l'inflexibilité, pour ainſi dire, qu'il fit paroître dans l'occaſion dont on vient de parler; les bénédictions que Dieu a verſé depuis en ſi grande abondance ſur la Trappe, ſont de ſi grandes marques de ſon approbation, qu'on ne fait pas difficulté de dire avec l'Apôtre: *Lorſque Dieu juſtifie, qui eſt-ce qui oſeroit condamner?*

CHAPITRE X.

L'Abbé de la Trappe compose plusieurs excellents ouvrages. Celui de la Sainteté & des Devoirs de la vie Monastique, est reçu du public avec de grands éloges, & lui attire en même-temps de grandes persécutions.

Le rétablissement de la santé de l'Abbé de la Trappe, & de celle de ses Religieux, ne lui servit pas seulement à maintenir la discipline qu'il avoit établie dans son Monastere, il lui donna encore le moyen de composer plusieurs excellents ouvrages, où son savoir, sa piété, son éloquence éclatent d'une maniere si vive, qu'il n'est pas possible de n'en être pas touché.

Le premier fut celui de ses déclarations, sur la Regle de Saint Benoît. Cet ouvrage est écrit en Latin, & n'a pas été donné au public.

Le second fut la lettre qu'il écrivit à un Abbé de ses amis, qui n'approuvoit pas sa conduite dans la pratique

des humiliations & des corrections, & qui lui avoit envoyé une dissertation pour la combattre. L'Abbé justifie l'usage de son Monastere, par les sentiments & les exemples des anciens Moines.

Le troisieme fut celui *de la sainteté & des devoirs de l'état Monastique*. C'est une espece de recueil des instructions qu'il donnoit à ses Religieux, lorsqu'il tenoit le Chapitre. Le stile cependant n'est pas si figuré que celui des Sermons, ni même autant que l'étoit celui de ses exhortations, qui étoit vif & touchant; mais ce qui manque à la grande éloquence qui ne convient pas à un ouvrage dogmatique qui n'est fait que pour être lu, est récompensé par une élégance, un tour, & une maniere d'écrire, dont peu de gens ont approché.

Cet ouvrage fut suivi de celui des éclaircissements. Il fut obligé de le composer pour répondre à un grand nombre d'objections que des personnes habiles & savantes faisoient contre diverses choses qu'il avoit avancées dans le livre de la sainteté, & des devoirs de la vie Monastique.

Son cinquieme ouvrage est la tra-

duction & l'explication de la Regle de Saint Benoît.

Il fit ensuite la traduction de Saint Dorothée, à la sollicitation de quelques-uns de ses Freres, qui la lui demanderent avec instance.

La réponse à Dom Mabillon, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur, sur le sujet des études Monastiques est son septieme ouvrage.

Il fut suivi du receuil de ses Maximes, & de la Lettre à Madame de Guise.

Il composa ensuite le Traité des obligations des Chrétiens. Cet ouvrage n'est que comme l'essai d'un autre plus étendu qu'il avoit dessein de faire. Voici quelle en fut l'occasion. Plusieurs de ses amis, gens d'autorité & de distinction, pénétrés d'estime pour ce qu'il avoit écrit des obligations des Religieux, crurent qu'il ne réussiroit pas moins bien en parlant des devoirs des Chrétiens. Sur cela ils le presserent si fortement, qu'il ne put les refuser. Il l'entreprit donc, mais ses maladies & ses autres occupations ne lui permirent pas de l'achever. Il ne faut donc pas être surpris si cet ouvrage n'est ni si ample, ni de la force de celui *de la sain-*

teté & des devoirs de la vie Monaſtique.

Nous avons encore de lui l'explication des ſaints Evangiles. C'eſt un fruit de ſa piété produit dans le cours des infirmités continuelles, dont il fut accablé ſur la fin de ſa vie. Comme ilm éditoit continuellement les vérités contenues dans le Nouveau Teſtament, pluſieurs de ſes amis le preſſerent de mettre ſes réflexions par écrit, dans la même ſimplicité que Dieu les formoit dans ſon eſprit & dans ſon cœur, ſans étude, & ſans le ſecours d'aucun livre que celui du Nouveau Teſtament. Il crût qu'il devoit leur déférer, ainſi il compoſa cet ouvrage malgré la vivacité de ſes douleurs les plus violentes & les plus aiguës : comme on crut qu'il pourroit être utile, on l'a depuis donné au public.

Son douzieme ouvrage eſt un recueil des inſtructions qu'il donnoit à ſes Freres, aux Chapitres ou aux Conférences; il s'en faut pourtant bien qu'elles y ſoient toutes, ce n'eſt qu'une petite partie de ce qu'il a dit dans ces occaſions; car comme il avoit l'eſprit très-fécond & très-cultivé, & qu'il avoit d'ailleurs une grande facilité à

s'exprimer, il disoit toujours des choses nouvelles. Cet ouvrage s'est fait en cette maniere. Un Religieux qui avoit la mémoire fort heureuse, mais qui ne s'étoit retiré à la Trappe que près de vingt ans depuis la réforme, eut la pensée d'écrire à la sortie du Chapitre & des Conférences, ce que l'Abbé y avoit dit de plus beau & de plus utile ; il montra ensuite à l'Abbé ce qu'il avoit ramassé, & le pria de le revoir & de le corriger comme il le jugeroit à propos. L'Abbé le fit avec soin, c'est ainsi que cet ouvrage s'est formé.

La relation de la mort de plusieurs Religieux de la Trappe faite en divers temps, est encore un ouvrage de l'Abbé.

Nous avons encore de lui le recueil des Réglements qu'il a faits pour la conduite de son Monastere, & pour y établir cette régularité exacte, qui a donné tant d'édification à l'Eglise.

Enfin ses Lettres sont son quinzieme & dernier ouvrage ; on en a déja donné deux petits Tomes au public ; il y en a encore un si grand nombre, & des plus belles, qu'on en pourroit faire encore plusieurs volumes.

Outre tous ces ouvrages, il en a

fait encore plusieurs autres qui ne sont pas imprimés. Les Cartes de visites qu'il a faites aux Clairets sont de lui, mais il ne les a pas fait imprimer. On lui attribue encore plusieurs autres ouvrages, comme les Entretiens de l'Abbé Jean & du Prêtre Eusebe, mais ils ne sont pas de lui.

De tous ces ouvrages de l'Abbé de la Trappe, celui qui a fait le plus de bruit dans le monde, est son Traité *de la Sainteté & des devoirs de la vie Monastique.* Voici ce qui lui donna lieu de le composer & de le donner au public.

Il est certain que lorsque l'Abbé de la Trappe se retira du monde en embrassant l'état Religieux, son dessein étoit de n'avoir plus aucun commerce avec les personnes du siecle, & de ne composer aucun ouvrage qui pût faire parler de lui pendant sa vie & après sa mort. Outre ce qu'il en a dit souvent lui-même, si son esprit n'eût pas été de se condamner au silence, il n'eût pas attendu près de vingt ans après sa retraite à composer l'ouvrage dont il est question : on ne s'avise guere de devenir Auteur à près de soixante ans, lorsqu'on est accablé d'infirmités, quand

on n'en a pas été tenté dans le temps de la jeuneſſe & de la ſanté. Il n'eut même jamais plus de temps à lui pour compoſer, que quelques années après ſon retour de Rome. Il gardoit alors une retraite exacte, il ne voyoit perſonne du dehors, & il n'étoit point détourné par ce grand nombre de viſites & de lettres dont il étoit comme accablé, lorſqu'il compoſa l'ouvrage dont nous parlons. Le loiſir, la ſanté, la jeuneſſe, une imagination plus vive, une facilité à bien parler & à bien écrire dont peu de gens ont approché, devoient alors le ſolliciter à écrire, s'il eût été capable d'une pareille tentation.

Il ne penſoit qu'à perſévérer dans la réſolution qu'il avoit priſe de ne donner aucun ouvrage au public, lorſque l'Abbé de Châtillon ſon intime ami vint faire une retraite à la Trappe, pour ſe préparer à faire ſes fonctions d'Abbé Régulier, qu'il n'avoit pas encore commencé d'exercer. Comme il aſſiſtoit exactement aux exhortations que l'Abbé de la Trappe faiſoit au Chapitre, il y trouva tant d'utilité, qu'il conjura l'Abbé de les mettre par écrit, & d'en faire un ouvrage en forme pour l'utilité de ſes Religieux, & pour celle de tous

ceux à qui Dieu inſpireroit de s'en ſervir. Quelque pouvoir qu'eût cet Abbé ſur ſon eſprit, il ne put rien obtenir. L'Abbé de la Trappe demeura ferme dans la réſolution dont on a parlé.

Qelque temps après, ſes infirmités l'ayant obligé d'aller à l'Infirmerie, un de ſes Religieux qui étoit malade, & qui lui ſervoit quelquefois de Sécrétaire, uſa de la liberté qu'il avoit de l'entretenir pour le preſſer de faire ce que l'Abbé de Châtillon lui avoit demandé avec tant d'inſtances. Il lui repréſenta ſur cela que s'il ne mettoit pas ſes exhortations par écrit, tous les Religieux qui ſeroient reçus dans la ſuite des temps, ſeroient privés du ſecours qu'ils en auroient reçu. Qu'en les faiſant imprimer, tous les Freres pourroient les avoir tous les jours entre les mains, & devant les yeux, & qu'il perpétueroit en quelque maniere les inſtructions, à qui la Trappe étoit redevable de la connoiſſance de ſes devoirs & de toute ſa régularité. Que lorſque Dieu les auroit privés de ſa préſence, il leur parleroit encore dans cet ouvrage, & qu'il ſerviroit dans tous les temps à la conduite de ſon Monaſtere, & à en conſerver l'eſprit; qu'on n'y auroit pas tou-

jours des Supérieurs de son caractere ; & qu'il ne lui étoit pas permis de priver la postérité de l'avantage qu'elle pourroit tirer d'un ouvrage si utile ; que sans aller même si loin , il y avoit un grand nombre de Religieux de tous les Ordres approuvés de l'Eglise , qui ne manquoient à leurs obligations que parce qu'ils n'en étoient pas instruits , que sa charité devoit s'étendre jusques à eux. Qu'en un mot, Dieu lui demanderoit compte de tout le bien qu'il auroit pu faire & qu'il n'auroit pas fait.

Ces raisons firent impression sur l'esprit de l'Abbé de la Trappe ; & comme ses infirmités ne lui ôtoient rien de la liberté de son esprit , il ramassa ses mémoires, les mit en ordre , les retoucha , & dicta à ce Religieux cet ouvrage tel que nous l'avons aujourd'hui. Il étoit à peine achevé , lorsqu'un Abbé très-éclairé, qui avoit été son Précepteur, le vint voir. Il lui communiqua cet ouvrage , l'Abbé le trouva si utile, qu'il lui dit avec toute l'autorité qu'il avoit conservée sur son esprit , qu'il ne pouvoit en conscience se dispenser de le rendre public. Cependant l'Abbé de la Trappe rappellant ses premieres résolutions , il en fut si touché , qu'il le

jetta au feu pour éviter la tentation de le rendre public. L'Abbé dont on a parlé entra dans ce moment ; l'Abbé de la Trappe lui ayant avoué ce qu'il venoit de faire, on retira du feu comme on put, ce bel ouvrage à demi-brûlé. On ne peut rien dire de plus fort que ce que cet Abbé lui dit dans cette occasion. En un mot, l'Abbé de la Trappe qui avoit pour lui toute l'amitié & toute la considération dont il étoit capable, ne put faire sa paix avec lui, qu'il ne lui eût promis de refaire cet ouvrage sur les mémoires qu'il en avoit conservés, & d'en faire tout ce qu'il jugeroit à propos. L'Abbé l'obligea de lui tenir la parole qu'il lui avoit donnée. Le livre fut rétabli & rendu public.

Il y a peu d'ouvrages qui ayent été plus généralement approuvés, & qui aient attiré de plus grands éloges à leur Auteur que celui dont il s'agit, non-seulement en France, mais à Rome, en Italie, & dans tous les pays Catholiques. Il y en a peu aussi qui aient produit de plus grands fruits. Sa lecture a converti non-seulement un grand nombre de particuliers, elle a fait changer de face à des Communautés entieres, & l'on peut dire que ce n'est

En 1683.

que depuis qu'il a paru, que les personnes Religieuses de l'un & de l'autre sexe, ont bien compris toute l'étendue des obligations de leur état.

Cependant comme les intérêts différents font juger diversement des mêmes choses, l'approbation qu'on lui donna ne fut pas si générale qu'il ne fût désapprouvé de bien des gens. On parla, on écrivit contre cet ouvrage, on alla jusques à déchirer l'Auteur par les satyres les plus sanglantes. Rien n'égale la patience que l'Abbé de la Trappe fit paroître dans cette occasion : on ne le peut mieux justifier que par l'histoire qu'on va raconter.

On lui apporta un matin une des plus sanglantes satyres qu'on eût faites contre lui; (il étoit accompagné de quelques personnes qui furent témoins du fait) il lut cet écrit tout entier avec aussi peu d'émotion que s'il n'y eût point eu de part. Il loua même ce qu'il pouvoit y avoir de bon, soit pour le style, soit pour le tour. Ayant achevé de le lire, il se leva, & regardant en souriant ceux qui étoient présents : *Voilà*, dit-il, *une excellente préparation pour aller dire la Messe :* il y fut à l'heure même sans autre précaution, bien persuadé qu'il

ne pouvoit rien faire de plus agréable au Dieu de la paix, que de lui sacrifier le ressentiment des outrages qu'on venoit de lui faire d'une maniere qui ne pouvoit être, ni plus cruelle, ni plus publique.

Parmi ceux qui n'approuverent pas toutes les maximes du Livre *de la Sainteté & des devoirs de la vie Monastique*, le savant Dom Mabillon, Religieux Benédictin de la Congrégation de S. Maur, fut sans contredit le plus célebre. Ce que l'Abbé de la Trappe avoit écrit des études des Moines ne se trouva pas de son goût; ce fut apparemment ce qui le porta à publier quelques années après *le Traité des Etudes Monastiques*. Ce livre n'est point écrit comme beaucoup d'autres avec emportement: on n'y voit point d'aigreur, point de fiel répandu. Une attention sage, pleine de modération & de retenue, une piété tendre, une science humble & modeste, une sainte politesse y regne par-tout. Il seroit à souhaiter que les Savants qui écrivent sur des matieres contestées voulussent suivre un si grand exemple. Ne peut-on soutenir la vérité sans blesser, sans détruire la charité, si recommandée dans l'Evan-

En *1691*.

gile, si essentielle au Christianisme, & peut-on douter que Dieu qui veut tenir le premier lieu dans notre esprit par la foi, ne le veuille aussi tenir dans notre cœur par sa charité ?

L'Abbé de la Trappe répondit à cet ouvrage par un autre qui a pour titre : *Réponse au Traité des Etudes Monastiques.*

En 1692.

Dom Mabillon fit des réflexions sur cette Réponse, & les publia l'année d'après. Le différent en demeura-là, au moins par rapport au public, & ces deux grands hommes se donnerent depuis toutes les marques de la charité la plus cordiale. C'est ainsi que les différents devroient finir entre des Chrétiens, sur-tout entre ceux que leur rang ou leur caractere obligent de donner l'exemple.

Il y eut encore diverses personnes qui firent des objections contre plusieurs endroits du livre *de la Sainteté & des devoirs de l'Etat Monastique* ; l'Abbé y satisfit, & c'est ce qui donna lieu au livre dont on a déja parlé, qui a pour titre : *Eclaircissement de quelques difficultés que l'on a formées sur le livre de la Sainteté & des devoirs de la vie Monastique.*

En 1685.

CHAPITRE XI.

L'Abbé de la Trappe tombe dangereusement malade. Le Chapitre général de l'Ordre s'intéresse à sa conservation. Ses Religieux ont recours au Pape pour l'obliger à prendre les soulagements nécessaires. Réponse de sa Sainteté.

L'ABBÉ de la Trappe avoit à peine achevé l'ouvrage dont on vient de parler, qu'il tomba si dangereusement malade qu'on craignit pour sa vie. Ce qui augmenta les appréhensions de ses Religieux, fut que dans cet état il ne vouloit rien relâcher de ses austérités accoutumées, & qu'il ne pouvoit se résoudre à prendre les soulagements qui paroissoient nécessaires pour le rétablissement de la santé.

En 1683.

Le Chapitre général qui se tenoit alors, touché de la juste appréhension de perdre un homme qui faisoit tant d'honneur à l'Ordre de Cisteaux, ordonna à l'Abbé du Val-Richer Visiteur des Provinces de Normandie, de

Bretagne, du Maine, & du Perche; de prendre ſoin de ſa ſanté, & de lui commander de ſa part de ſuſpendre au moins ſes auſtérités, & de prendre la nourriture & les remedes néceſſaires pour la conſervation de ſa vie.

L'Abbé du Val-Richer différa d'exécuter ſa commiſſion juſques au temps où il avoit deſtiné de faire ſa viſite à la Trappe. Cependant le mal augmenta de telle ſorte, que les Religieux de la Trappe ne ſachant à qui avoir recours, prirent la réſolution de s'adreſſer au Pape même pour le prier d'interpoſer ſon autorité pour la conſervation d'une perſonne qui leur étoit ſi chere, & dont la perte leur paroiſſoit irréparable. Ils lui écrivirent ſur cela une lettre qui marque ſi vivement l'eſtime & la tendreſſe qu'ils avoient pour leur Abbé, & la crainte où ils étoient de le perdre, qu'elle ſuffit ſeule pour réfuter tout ce qu'on a publié de ſa dureté à l'égard de ſes Religieux, de l'accablement & de la contrainte où ils vivoient ſous ſa conduite. Cette lettre eſt ſignée du Prieur, du Sous-Prieur, & du Célérier du Monaſtere, comme étant les ſeuls à qui le ſoin de la ſanté & de la vie de l'Abbé avoit été confié. Le Pape

Innocent XI.

Du 15. Juin 1683.

ne crut pas la conſervation de l'Abbé de la Trappe indigne de ſes ſoins. Le Cardinal Cibo répondit à cette lettre au nom de Sa Sainteté, & il le fit en des termes qui marquent ſi bien l'eſtime qu'elle faiſoit de l'Abbé de la Trappe & de ſa réforme, qu'on a cru ne pouvoir ſe diſpenſer de la rapporter toute entiere exactement traduite de l'original Latin.

MES TRÉS-RÉVÉRENDS PERES.

Du 5. Sept. 1683.

» Sa Sainteté a reçu avec beaucoup » de plaiſir les lettres que vous lui avez » envoyées toutes pleines de l'amour » & de la tendreſſe que vous avez pour » ce grand homme que Dieu vous a » donné pour Abbé. Elle a parlé de » vous avec beaucoup de conſidération, » voyant le ſoin & l'empreſſement avec » lequel vous vous employez à ſa con» ſervation, dans le deſſein que vous » avez de vous exercer plus long-temps » dans les combats de la pénitence que » l'Evangile nous ordonne, & de vous » y fortifier toujours de plus en plus » ſous la diſcipline très-ſainte qu'il a » rétablie dans votre Monaſtere; & » comme Sa Sainteté approuve extrê» mement ce qu'il a ſi heureuſement

» entrepris, ſur-tout dans un temps auſſi
» relaché & auſſi déréglé que celui-ci,
» auſſi a-t-elle été remplie de joie,
» voyant votre zele & votre ardeur.
» Cependant Sa Sainteté ſe perſuade
» que votre Abbé ayant autant de reſ-
» pect qu'il en a pour les Commande-
» ments de Dieu qui ne nous permettent
» pas d'être cruels à l'égard de nous-
» mêmes, aura à l'avenir plus de ſoin
» de ſa ſanté qui eſt encore ſi néceſ-
» ſaire pour le bien de votre maiſon.
» Elle vous ordonne même de l'en aver-
» tir ſérieuſement, & de lui parler ſur
» ce ſujet au nom & par l'autorité du
» Souverain Pontife toutes les fois que
» vous le jugerez néceſſaire. Voilà ce
» que Sa Sainteté m'ordonne de vous
» écrire pour répondre à vos lettres; elle
» qui a pour vous & pour votre Monaſ-
» tere une affection toute particuliere,
» & qui vous donne par mon miniſ-
» tere ſa bénédiction avec toute ſorte
» de tendreſſe & de bonté. Pour moi,
» mes vénérables Peres, je vous prie
» de m'aſſiſter auprès de Dieu par vos
» prieres, & je vous ſouhaite toute ſorte
» de biens avec l'augmentation de la gra-
» ce de notre Seigneur JESUS-CHRIST. »

LE CARDINAL CIBO.

L'Abbé de la Trappe qui ne ſavoit pas que ſes Religieux euſſent écrit au Pape, (car ils n'avoient pas cru avoir beſoin de ſa permiſſion,) fut fort ſurpris lorſqu'on lui apporta la réponſe du Cardinal Cibo; il s'informa du Sous-Prieur de ce qui y avoit donné occaſion, ce Religieux lui apprit ce qu'on vient de raconter. L'autorité du Pape, & le droit qu'a tout Chrétien de s'adreſſer au Pere commun indépendamment des Supérieurs immédiats, ne lui permit pas d'y trouver à redire. Il fit même par ſoumiſſion aux ordres de Sa Sainteté quelque choſe de plus qu'il n'avoit coutume de faire pour le rétabliſſement de ſa ſanté; mais ce plus étoit ſi peu de choſe, qu'elle fut encore long-temps à ſe rétablir. On peut même dire qu'il n'eut preſque plus de ſanté juſques à ſa mort. Son mal étoit un violent rhumatiſme qui lui tenoit preſque tout le corps. Cette fluxion après l'avoir long-temps tourmenté, ſe jetta ſur la main gauche; il lui fallut faire pluſieurs inciſions d'autant plus douloureuſes, que la main eſt une des parties les plus ſenſibles du corps. Pendant des douleurs ſi aiguës & ſi continuelles, l'Abbé ne perdit rien de ſa douceur & de ſa tran-

quillité ordinaire ; ceux qui le venoient voir s'appercevoient à peine qu'il sentît le moindre mal. Sa fermeté & ſa patience , ſa joie même au milieu de tant de maux alloit au-delà de tout ce qu'on en pouvoit dire. Cependant la fluxion quitta la main gauche, mais ce fut pour ſe jetter ſur la droite avec des douleurs ſi vives , qu'elles le mirent enfin dans l'état que l'on racontera ſur la fin de ſa vie. C'eſt ainſi que Dieu ſecondoit par des ordres ſecrets de ſa providence , toujours attentive à procurer le ſalut de ſes élus, le deſir ardent qu'il avoit de ſe rendre conforme à JESUS-CHRIST.

Cependant comme les maux dont il étoit comme accablé ne diminuoient rien de ſa vigilance pour la conduite de ſon Monaſtere, ne pouvant aller au Chapitre, il dicta une exhortation qu'il y envoya pour y être lue; c'eſt une piece digne de ſon zele & de ſa prévoyance ; mais ſa longueur empêche de la rapporter ici.



CHAPITRE

CHAPITRE XII.

Des médailles de l'Abbé de la Trappe qu'on répand dans le monde ſans ſa participation, donnent lieu à de nouvelles calomnies. L'Abbé s'en plaint lui-même à ſes amis. L'Auteur de ces médailles lui écrit pour lui en faire des excuſes. D'autres calomnies inventées contre lui; & de pluſieurs pratiques édifiantes qu'il a établies à la Trappe.

LES DOULEURS corporelles dont on a parlé, quelques vives & quelques continuelles qu'elles puſſent être, n'étoient peut-être pas les plus grands maux auxquels l'Abbé de la Trappe ſe trouvoit expoſé. Les calomnies ne finiſſoient point, & l'on ſe faiſoit tous les jours de nouveaux ſujets de le décrier. La grande réputation qu'il s'étoit acquiſe, avoit peut-être beſoin de ce contrepoids, & Dieu tempéroit ainſi les louanges qu'on lui donnoit de tous côtés. Les calomnies qu'on publioit

contre lui, étoient la plupart du temps
1684. ſans fondement. On en répandit cette année de nouvelles qui parurent un peu mieux fondées ; mais ce ne fut qu'à ceux qui ne ſe donnent pas la peine de s'informer du fond des choſes.

Une perſonne qui venoit ſouvent à la Trappe, & qui avoit même deſſein de s'y engager, trouva le moyen d'avoir le portrait de l'Abbé à ſon inſu. La choſe n'étoit pas difficile à l'égard d'une perſonne qui ne penſoit pas même à s'en défier, puiſqu'un Seigneur de la premiere qualité du Royaume a bien pu le faire tirer depuis par un des plus fameux peintres du ſiecle, quoique l'Abbé fût alors bien plus ſur ſes gardes. L'uſage que cette perſonne fit de ce portrait, fût d'en faire tirer des médailles qu'il répandit enſuite dans le monde avec trop peu de précaution. Il ne penſoit qu'à ſatisfaire l'eſtime & l'affection qu'il avoit pour l'Abbé de la Trappe. On ſe trompe ſouvent avec les meilleures intentions du monde.

Les médailles n'eurent pas plutôt paru, que les ennemis de l'Abbé, & généralement tous ceux qui ne le connoiſſoient pas, en furent tout-à-fait ſcandaliſés. Que ne dit-on pas, que

n'écrivit-on point à cette occaſion ? Il eſt certain que pour peu qu'on eût voulu faire réflexion ſur le fait dont il s'agiſſoit, on n'eût jamais ſoupçonné l'Abbé d'y avoir part ; mais la haine ne fut jamais ſi précautionnée, elle ſaiſit toujours ſans rien examiner le premier objet qui flatte ſa prévention.

Qu'un homme comme l'Abbé de la Trappe, retiré dans le fond d'un déſert, toujours occupé de ſa pénitence, obligé de donner continuellement de grands exemples de l'humilité la plus profonde, environné d'ennemis qui l'obſervoient, qui ne lui pardonnoient rien, à qui les plus légeres apparences ſuffiſoient pour fonder les accuſations les plus atroces ; qu'un homme accablé de douleurs, qui avoit toujours la mort devant les yeux, & qui étoit tous les jours à la veille de comparoître au jugement de Dieu ; qu'un homme dans cette ſituation penſât à faire frapper ſa médaille, cela étoit ſans apparence, c'étoit ſe perdre de réputation en en voulant acquérir : ou l'on ne voulut pas faire ces réflexions, ou on les fit inutilement.

Cependant les reproches qu'on faiſoit à l'Abbé de la Trappe devinrent

ſi publics, qu'ils parvinrent juſques à lui; jamais ſurpriſe ne fut égale à la ſienne. Sa penſée fut d'abord de s'en tenir au témoignage de ſa conſcience, & de laiſſer dire le monde; mais ſes amis lui écrivirent ſi fortement, qu'il ſe crut obligé de leur répondre & de ſe juſtifier. La prévention étoit ſi forte, que tout ce qu'il eût pu dire ou écrire n'eût ſervi de rien, ſi Dieu n'eût permis que celui qui étoit le véritable auteur de ces médailles, ne lui eût écrit pour s'en accuſer, & lui en faire des excuſes. Comme on a l'original de cette lettre, on a cru qu'on devoit rendre compte au public de ce qu'elle contient.

Elle commence par un aveu du fait, qui ne peut être ni plus net ni plus précis. » On me mande, dit l'auteur de » cette lettre, que votre Révérence » a appris avec un extrême déplaiſir que » nous avions fait graver ſon portrait; » que vous déſapprouviez tout-à-fait no- » tre conduite; que vous blâmiez notre » indiſcrétion, & que vous nous vou- » liez mal d'avoir fait cette violence à » votre modeſtie, & de vous avoir atti- » ré la plus ſenſible de toutes les humi- » liations qui pût vous arriver au mon- » de. Il n'en a pas fallu davantage pour

» me faire mettre en diligence la main
» à la plume, & pour m'obliger à vous
» demander très-humblement pardon
» d'une faute dont je me sens effective-
» ment coupable, & que je ne puis
dissimuler. »

Après un aveu si sincere, & de gran-
des excuses, l'auteur de la lettre ajoute.
» Le monde, que l'on vous fait enten-
» dre qu'il tourneroit un tel procédé en
» ridicule, quelque malin qu'il puisse
» être, ne peut avec le moindre fonde-
» ment en agir de la sorte; car outre qu'il
» est informé suffisamment, que le R. P.
» Abbé de la Trappe n'a nulle part en
» tout ce négoce, que vous n'êtes pas
» homme à vous laisser tirer, ni même
» à vous montrer; le portrait où vous
» n'êtes représenté qu'à moitié & fort
» imparfaitement, le dit assez à ceux
» qui ne le sauroient ou qui ne vou-
» droient pas le croire. D'ailleurs ce
» n'est pas une chose nouvelle dans le
» monde de faire graver des personnes
» de leur vivant, pauvres, riches, grands
» & petits, Moines & autres, Saints,
» & pécheurs, quoique je ne sois pas
» trop vieux, j'en sais tant d'exemples,
» que je crois qu'ils peuvent me mettre
» un peu à couvert. Le portrait de M.

» Pavillon, Evêque d'Alet, & celui du
» P. Lalleman de Sainte Genevieve,
» qui ont été tous deux gravés sur l'o-
» riginal vivant, sont assez fameux ; &
» si nous y joignons celui de M. d'An-
» dilly, & de la Mere Agnès, Abbesse
» de Port-Royal, en voilà presque de
» tout sexe & de toutes conditions qu'on
» a gravés comme vous malgré eux,
» ou du moins à leur insu pendant leur
» vie. »

Après cette justification, l'auteur de la lettre ajoute encore de grandes excuses, & finit en priant l'Abbé de la Trappe, que la faute dont il s'accuse, & dont il est prêt de lui faire toutes les satisfactions qu'il voudra lui prescrire, n'altere point l'amitié dont il avoit voulu l'honorer jusques alors.

Voilà ce que contient cette lettre ; elle mérite d'autant plus qu'on y ajoute foi, qu'outre qu'il n'y paroît aucune affectation, elle ne suppose rien qui ne soit arrivé mille fois à l'égard des personnes de la réputation de l'Abbé de la Trappe. Il n'y a rien de plus ordinaire que de les peindre & de les graver à leur insu, & même malgré eux ; le premier qui voudra l'entreprendre y réussira, sans qu'on s'en puisse défendre :

pourquoi voudroit-on que cela ne fût pas arrivé à l'Abbé de la Trappe après les preuves qu'on en vient de donner ?

Au reste, les persécutions continuelles que souffroit l'Abbé de la Trappe, lui donnerent lieu d'établir dans son Monastere une pratique d'une grande édification. Ce fut qu'on y diroit tous les jours six Messes. Une de l'Office du jour, une de la Vierge, une pour les Morts, une quatrieme pour le Roi, une pour les bienfaicteurs, & une sixieme pour les persécuteurs & les ennemis du Monastere. Cette pratique fait souvenir d'une autre qui n'est pas moins édifiante, c'est qu'il établit à perpétuité qu'on feroit tous les jours, avant Vêpres, un quart d'heure de prieres pour le Roi. C'est un des exercices de ce Monastere qui se fait avec le plus d'exactitude. On peut juger par-là de la fausseté de trois calomnies qu'on a encore avancées contre lui, mais qui ont été depuis bien éclaircies & bien détruites. L'une que la Vierge n'étoit pas honorée à la Trappe, l'autre qu'on n'y disoit presque point de Messes ; & la troisieme qu'on n'y étoit affectionné ni au Roi ni au gouvernement ; qu'on y retiroit

des perſonnes ſuſpectes, & qu'on y faiſoit des cabales contre l'Etat. Quand on peut avancer des choſes ſi fauſſes, & dont il eſt ſi aiſé de juſtifier le contraire, on ne doit pas s'étonner ſi l'on s'eſt obſtiné à croire & à publier que les médailles de l'Abbé de la Trappe avoient été frappées de ſa participation & de ſon conſentement ; mais c'eſt auſſi dans ces occaſions qu'on peut dire qu'il y a des calomnies ſi outrées, & ſi hors de toute apparence, qu'elles ne peuvent qu'être avantageuſes à ceux contre qui on les employe, parce qu'elles découvrent de telle ſorte la paſſion de leurs accuſateurs, qu'elles les rendent indignes de toute créance.



CHAPITRE XIII.

L'Abbé de la Trappe augmente les bâtiments de son Monastere, il y fait faire plusieurs réparations. Les Abbés du Val-Richer & de la Vieuxville, font leur visite à la Trappe. On sollicite l'Abbé de la Trappe d'écrire contre les Quiétistes. Il court un bruit que le Pape avoit dessein de le faire Cardinal. Ses sentiments en cette occasion.

PENDANT qu'on s'efforçoit de décrier la conduite de l'Abbé de la Trappe, il ne pensoit qu'à se sanctifier lui même, & à confirmer ses Freres dans les pratiques de la plus haute vertu; & comme si Dieu eût voulu confondre ses ennemis, la réputation de la Trappe, & le nombre des Religieux augmentoit tous les jours. Le Dortoir des Convers se trouvant à la fin trop petit pour les loger tous, il fut obligé d'en faire bâtir un nouveau. Il fut commencé au mois de Septembre mil six cent

quatre vingt-cinq, & achevé l'année ſuivante.

1685. Mais comme en augmentant les bâtiments, le revenu n'augmentoit pas, pour fournir à la ſubſiſtance de ſes Religieux, des pauvres, & des hôtes, dont le nombre devenoit tous les jours plus grand; afin de n'être à charge à perſonne, & qu'on vécût toujours du travail des mains, il établit des métiers à faire des bas, des chemiſettes, & d'autres ouvrages de laine. On vend ces ouvrages qui ne ſont point à l'uſage des Religieux, & l'on y trouve une aſſez grande reſſource pour les dépenſes du Monaſtere, qui vont toujours beaucoup au-delà du revenu: il allongea encore le petit Dortoir, & le pouſſa juſques à l'Infirmerie, ce qui l'augmenta de dix cellules.

Il fit faire encore cette même année pluſieurs changements au grand Autel, parce qu'il ne lui paroiſſoit pas être dans toute la bienſéance & toute la propreté que la pauvreté religieuſe peut permettre: il n'y avoit qu'un pavé aſſez mal en ordre, l'Autel même n'étoit élevé que de deux petites marches. Il fit relever l'Autel, faire un nouveau contretable, un parquet, les ſieges pro-

che l'Autel, & mit toutes choses dans l'état où on les voit aujourd'hui.

L'Abbé de la Trappe donnoit une partie de ses soins à ces réparations, lorsque l'Abbé du Val-Richer y arriva pour y faire sa visite. Il trouva toutes choses en si bon état, qu'il n'eut pas lieu d'y faire aucune ordonnance ; il se contenta d'exécuter les ordres du Chapitre général dont on a parlé, & de charger le Prieur & le Célérier d'avoir un soin particulier de la santé de l'Abbé, & de lui ordonner, s'il en étoit besoin, en vertu de l'obéissance qu'il devoit au Chapitre général, de prendre tous les soulagements nécessaires pour la conservation de sa vie. Il eut encore soin de se faire donner par écrit un état exact du Monastere, tant pour le spirituel que pour le temporel.

L'année suivante l'Abbé de la Trappe continua les bâtiments qu'il avoit commencés l'année précédente, & il en entreprit de nouveaux. Il fit réparer l'Infirmerie, & l'augmenta de deux chambres, en y joignant deux autres qui servoient au vestiaire qu'il fit placer plus commodément sur le nouveau Dortoir des Convers. Il fit allonger le Chœur du côté de la Nef, & l'augmenta de

1686.

ſeize chaiſes. Il fit encore bâtir à l'extrêmité de l'Egliſe, derriere le grand Autel, deux Chapelles, l'une en l'honneur de Saint Jean Clymaque, l'autre en l'honneur de Sainte Marie d'Egypte. Ces Chapelles donnent beaucoup de jour, & ſont d'un grand ornement à l'Egliſe de la Trappe.

L'Abbé n'étoit point ſi fort occupé de toutes ces réparations, qu'il ne donnât la plus grande partie de ſes ſoins à l'édifice ſpirituel. Il exhortoit ſans ceſſe ſes Religieux à ſe renouveller devant Dieu, & à ſerrer de plus en plus les liens qui les tenoient attachés à ſon ſervice. Ce fut dans cette vue que ſes Freres le prierent de leur permettre de renouveller leurs vœux dans le Chapitre, & ils le firent le jour de la naiſſance de JESUS-CHRIST, avec toute la ferveur dont des ames ſi pures & ſi dégagées de tous les ſoins de la terre pouvoient être capables. Les Convers en firent autant l'année ſuivante, le jour de la Purification de la Sainte Vierge.

1687. Ce renouvellement de vœux fut ſuivi la même année de la viſite que l'Abbé de la Vieuxville, Viſiteur de la Province, vint faire à la Trappe ; il en uſa

comme ſes prédéceſſeurs. Après avoir parlé à tous ſes Religieux en particulier, il fut ſi touché de leur modeſtie, de leur pénitence, & de leur piété, mais ſur-tout de cette ſainte joie qui ſe répandoit dans leurs cœurs, ſur leur viſage, qu'il ne fit aucune ordonnance. Il ſe contenta de les exhorter à perſévérer & à marcher conſtamment dans la voie étroite qu'ils avoient ſuivie juſques alors.

1688. L'année ſuivante l'Abbé de la Trappe, s'étant apperçu que le clocher qui étoit une fleche fort élevée menaçoit ruine, il le fit réparer, & mettre en l'état où on le voit aujourd'hui. L'entrepriſe fut difficile & de dépenſe, ceux qui y travaillerent qui étoient des Convers de la maiſon, parce que le péril avoit étonné tous les ouvriers du dehors, y coururent d'extrêmes dangers; tout le monde en étoit ſi effrayé, que l'Abbé faiſoit dire une Meſſe tous les matins, pour ceux qui devoient travailler. La protection de Dieu parut dans cette occaſion d'une maniere extraordinaire. Parmi tant de riſques & tant de dangers qui paroiſſoient inévitables, perſonne ne fut bleſſé, & leur ouvrage fut achevé avec tout le ſuccès qu'on eût pu ſouhaiter.

1683. L'Eglise de la Trappe fut enrichie l'année d'après d'une précieuse Relique de Saint Benoît, dont les Religieux du Monastere de Perrecy lui firent présent. Elle fut apportée par l'Abbé Berrier, Prieur de Perrecy. L'Abbé & la Communauté la furent recevoir à la porte de l'Eglise; c'est une Relique des mieux vérifiées qui soit en France.

Environ ce même temps, comme l'affaire du Prêtre Molinos & des Quiétistes ses sectateurs, faisoit beaucoup de bruit à Rome, un Cardinal d'une piété & d'un mérite distingué écrivit à un des amis de l'Abbé de la Trappe, pour le prier de l'engager à écrire contre cette nouvelle hérésie. »Il regne à Rome, »& dans toute l'Italie, dit ce Cardinal, »une certaine spiritualité fondée sur »l'Oraison qu'on appelle de Quiétude: »elle fait beaucoup de mal & perd un »grand nombre d'ames simples : on »avoit cru que l'emprisonnement du »Prêtre Molinos qui a été regardé com- »me l'auteur de cette Oraison, arrête- »roit le cours du mal. Cependant on »voit qu'il augmente tous les jours au »lieu de diminuer. Tous ceux qui aiment »l'Eglise & les personnes les plus con- »sidérables de cette ville, souhaiteroient

» avec paſſion que le Pere Abbé de la
» Trappe, qui eſt le ſeul homme du ſiecle,
» propre pour juger ſainement de ces
» ſortes de matieres, voulût ſoutenir
» par écrit la morale de JESUS-
» CHRIST, & les ſentiments purs
» & ſinceres des Théologiens myſti-
» ques, contre les impoſtures & les nou-
» veautés profanes de ces Quiétiſtes.
» Leurs principaux livres ſont la guide
» ſpirituelle de Molinos, & le livre de
» Malaval de Marſeille, ſi vous ne pou-
» vez trouver ces livres, on vous les
» envoiera d'ici. On y regarde cette af-
» faire comme une des plus importantes.
» Les gens dont je vous ai parlé croyent
» que c'eſt une occaſion inévitable au
» R. P. Abbé, de faire paroître le zele
» dont ſon cœur brûle pour les intérêts
» de l'Egliſe, ſans que ſon humilité lui
» puiſſe fournir aucune excuſe..... On
» ſait ce que les ſaints Solitaires ont fait
» en pareil cas, & ſi les Antoines & les
» Bernards (deſquels il eſt un ſi parfait
» imitateur) vivoient aujourd'hui, ils
» ouvriroient la bouche contre ces im-
» pies, & ne craindroient point de rom-
» pre leur ſilence. N'obmettez rien pour
» lui inſpirer de mettre la main à cette
» bonne œuvre qui couronneroit glo-

» rieusement les travaux de sa péniten-
» ce, & arrêteroit le cours d'un nom-
» bre infini de maux. » J'attends votre réponse avec impatience.

Un des plus illustres Prélats de France manda quelque mois après à l'Abbé de la Trappe, qu'on lui avoit écrit de de Rome dans le même sens de la part du Cardinal Coloredo, & qu'on l'y regardoit comme la seule personne capable de faire un Traité solide sur l'Oraison mentale, pour aller au-devant de ces Oraisons du Quiétisme, & d'une infinité d'autres dévotions mal réglées qui ne sont que trop fréquentes en France. Ce sont les propres termes de la lettre de ce Prélat.

Ces lettres font voir que l'Abbé de la Trappe n'étoit pas moins estimé à Rome qu'en France, & que son savoir & sa piété y étoient dans une égale considération; il parut depuis dans deux lettres qu'il écrivit à un des plus illustres & des plus savants Prélats de France, que s'il ne fit pas ce qu'on desiroit de lui dans cette occasion, ce n'est pas qu'il ne f t très-opposé aux nouveautés des Quiétistes; mais dans la vérité, outre ce que son humilité pouvoit lui suggérer sur une pareille commission, ses ma-

ladies devinrent ſi grandes & ſi fréquentes, qu'il ne fut plus en état de travailler à un ouvrage de l'importance de celui qu'on lui propoſoit.

Dans ce même-temps il courut un bruit que le Pape Innocent XI avoit deſſein de le faire Cardinal. Ce bruit n'étoit pas ſans fondement, puiſqu'après la mort du Pape, on trouva ſon nom ſur une liſte parmi ceux de pluſieurs perſonnes de mérite, que Sa Sainteté avoit deſſein d'élever à cette éminente dignité. Ses amis ne lui parloient & même ne lui écrivoient autre choſe. L'humilité de l'Abbé de la Trappe lui inſpiroit des ſentiments bien différents de ceux que tout le monde avoit de lui. Voici ce qu'il écrivit à un de ſes amis auquel il ne ſe put défendre d'expliquer ſes ſentiments. » La vérité eſt, (lui dit-» il,) que je crois qu'il n'y a perſonne » ſur la terre qui puiſſe m'élever, & » me faire plus que je ne ſuis dans ma » profeſſion même, comme hors de ma » profeſſion. Car étant convaincu com-» me je le ſuis, que Dieu veut que je vive » & que je meure dans l'état où ſa provi-» dence m'a établi, & ſa volonté m'étant » ſur cela évidemment connue, je ne puis, » ſans bleſſer ma conſcience, me ſoumet-

» tre à celle des hommes quand elle lui
» ſera contraire. Le ſeul changement
» dont je ſuis capable, & pour lequel
» je ſoupire il y a long-temps, c'eſt d'être
» encore moins que je ne ſuis, & ſi j'a-
» vois trouvé trois hommes de piété &
» de bons ſens, qui fuſſent entrés ſur
» cela dans ma penſée, dans quatre heu-
» res je me démettrois de l'Abbaye de
» la Trappe, pour finir ma vie dans la
» paix & dans la liberté, où il eſt bien
» difficile que ſoit une perſonne char-
» gée de la conduite des autres. Vous
» pouvez en parler ainſi à M. l'Arche-
» vêque de Paris; car comme je ſuis
» perſuadé qu'il a beaucoup de bonté
» pour moi, je le ſuis auſſi qu'il ſera
» bien-aiſe de me ſavoir dans la ſituation
» dans laquelle un homme de ma ſorte
» doit être; dans le fond je n'ai d'in-
» térêt que de plaire à Dieu, & de me
» conformer à ſes deſſeins. »

Après des ſentiments ſi humbles, ſi nettement & ſi préciſément expliqués; il n'eſt pas aiſé de comprendre comme il s'eſt pu trouver des gens qui aient dit, écrit & publié que l'Abbé de la Trappe étoit un ambitieux, qui ſacrifioit tout à la gloire & à la réputation: de quel droit juge-t-on ainſi du cœur, des motifs, & des intentions quand les

discours & les actions disent tout le contraire de ce qu'on prétend? Quand l'Abbé de la Trappe ne se seroit pas effectivement démis de son Abbaye, pour vivre en simple Religieux, comme il fit quelques années après, la charité n'obligeoit-telle pas de l'en croire sur sa parole? Depuis quand le secret des cœurs, dont Dieu s'est réservé la connoissance, est-il devenu de la jurisdiction des hommes? Ceux qui ont fait des jugements si injustes & si téméraires, n'ont peut-être jamais connu par eux-mêmes l'Abbé de la Trappe; tous ceux qui l'ont vu de plus près en ont toujours eu toute l'estime possible; mais ç'a toujours été le sort de la vertu, son éclat blesse, il offense les yeux des foibles, on la regrete quand elle n'est plus.

CHAPITRE XIV.

L'estime qu'on faisoit de l'Abbé & des Religieux de la Trappe, augmente de jour en jour. Jacques II, Roi de la Grande Bretagne, y fait un voyage.

LES CALOMNIES qu'on s'efforçoit de répandre de tous côtés contre l'Abbé de la Trappe, n'empêchoient

pas que Dieu ne répandît tant de bénédictions ſur lui & ſur ſes Religieux, qu'on ne pouvoit les voir ſans les admirer. On venoit à la Trappe de tous côtés, comme autrefois à Clairvaux du temps de S. Bernard. Tout ce qu'il y avoit de plus grand & de plus élevé dans l'Egliſe & dans l'Etat, les Evêques, les Archevêques, les Cardinaux, les Princes & les Princeſſes, les Ambaſſadeurs mêmes des Princes étrangers y venoient comme à l'envi pour être les témoins de tout ce qu'ils en avoient oui raconter. La Trappe répondoit à leur attente, & même la ſurpaſſoit, & il n'y avoit perſonne qui n'admirât l'ordre, la piété, le ſilence, & toutes les vertus Chrétiennes & Religieuſes, qui éclatoient parmi ces ſaints Solitaires.

Un auſſi grand ſpectacle qui étoit un triomphe continuel de la grace de JESUS-CHRIST, touchoit & pénétroit les cœurs des plus inſenſibles, & inſpiroit la piété la plus tendre à ceux mêmes qui en avoient paru les plus éloignés. On ſait qu'un Cardinal, un Archevêque, & pluſieurs Prélats des plus illuſtres & des plus éclairés ont voulu renoncer à leurs dignités pour ſe retirer parmi ces ſaints Solitaires, & y finir leurs jours ſous la

conduite de ce grand homme qui avoit ſormé tant de Saints.

On ſait encore que s'ils n'ont pas exécuté ce deſſein, ou la mort les en a empêchés, ou les conſeils de l'Abbé, qui ne put jamais ſe réſoudre à priver l'Egliſe des ſecours & des grands exemples qu'ils étoient capables de lui donner.

Les choſes étoient en cet état, lorſqu'on vit arriver en Angleterre cette terrible révolution, qui obligea le Roi & la Reine de la Grande-Bretagne de ſe retirer en France avec le Prince de Galles leur fils, & l'héritier de leur Couronne. Ils y furent reçus du Roi avec cette générosité héroïque, qui accompagne toutes les actions de ce grand Prince, & de tous les François avec une vénération que rien ne peut égaler, & qu'on ne pouvoit refuſer à leurs grandes qualités & à leur zele pour la Religion Catholique, qui étoit l'unique cauſe de leur diſgrace. Cette révolution qui arriva ſur la fin de l'année mil ſix cent quatre-vingt-huit, eut des ſuites qui occuperent le Roi de la Grande-Bretagne le reſte de cette année & la ſuivante. En 1690. il paſſa en Irlande, où il fut occupé la plus grande partie de l'an-

née. Il avoit oui parler de la Trappe lorſqu'il étoit en Angleterre, & l'eſtime qu'il faiſoit de l'Abbé qui gouvernoit ce Monaſtere, étoit beaucoup augmentée depuis qu'il étoit en France ; ſa piété le ſollicitoit continuellement d'y faire un voyage, il en avoit formé le deſſein ; il l'exécuta cette année à ſon retour d'Irlande, & il arriva à la Trappe le vingtieme de Novembre ſur le ſoir.

1690. Dès que l'Abbé eût été averti de l'arrivée de Sa Majeſté Britannique, il fut le recevoir à la porte du Monaſtere. Auſſi-tôt que le Roi eut mis pied à terre, l'Abbé ſe proſterna devant lui. C'eſt la coutume de ces ſaints Solitaires d'en uſer ainſi à l'égard de tous ceux du dehors qui viennent les viſiter; mais l'Abbé fit cette action avec une humilité ſi profonde, & ſi bien marquée ſur ſon viſage, & dans toutes ſes manieres, qu'il étoit aiſé de juger, qu'en reſpectant la dignité ſacrée de la perſonne du Roi, on ne pouvoit rien ajouter à la vénération qu'il avoit pour ſa vertu.

Le Roi parut avoir de la peine de voir ainſi l'Abbé proſterné devant lui ; il le releva avec empreſſement, & lui

demanda sa bénédiction. Alors l'Abbé lui fit son compliment en ces termes : » SIRE, Dieu nous visite aujourd'hui » en la personne de Votre Majesté. C'est » une grace & un honneur dont nous » ne sommes pas dignes, mais c'est en » même-temps une consolation que je » ne puis lui exprimer. Quel bonheur » pour nous de voir dans ce désert ce » grand Prince pour lequel nous offrons » à Dieu depuis si long-temps des prieres » continuelles ! Oui, SIRE, nous ne » faisons rien ni plus fréquemment ni » avec plus d'ardeur, que de demander » à Dieu qu'il accorde à votre personne » sacrée toute la force & toute la pro- » tection qui lui est nécessaire, qu'il la » comble de ses graces, & qu'il lui don- » ne enfin cette couronne immortelle » qu'il a préparée à tous ceux qui ont » eu le bonheur, comme Votre Majesté, » de suivre JESUS-CHRIST, & de » le préférer à toutes choses. »

Le Roi répondit à ce compliment, en témoignant à l'Abbé la joie qu'il avoit de se voir enfin dans un lieu pour lequel il avoit toute l'estime qui étoit due à la piété dont on y faisoit profession. L'Abbé conduisit ensuite Sa Majesté à l'Eglise pour y faire ses prieres, &

la ramena dans une ſale où il eut l'honneur de l'entretenir ſeul pendant une demie-heure. Le temps de Complies étant arrivé, le Roi témoigna qu'il y vouloit aſſiſter. Il ſe mit à la place de l'Abbé qui étoit préparée pour le recevoir. Comme la Trappe eſt peut-être le lieu du monde où l'on prie Dieu avec le plus de dévotion & de modeſtie, & que les Complies qui durent une grande heure s'y chantent avec encore plus de piété que le reſte de l'Office, Sa Majeſté en parut tout-à-fait édifiée. Complies finies, on lui propoſa de ſe retirer, parce que l'Egliſe eſt fort froide & fort humide ; mais le Roi voulut encore aſſiſter à une méditation d'un quart-d'heure, qui termine tous les exercices de la journée.

Le ſouper du Roi fut enſuite ſervi par des Religieux & par d'autres perſonnes de la maiſon. Les mets étoient des racines, des œufs, & des légumes, que le Roi trouva de bon goût malgré la ſimplicité de l'apprêt. Une pauvreté propre régnoit par-tout, & tenoit la place de la magnificence avec laquelle les Rois ont coutume d'être ſervis. Le Roi voulut que dix perſonnes qui l'accompagnoient euſſent l'honneur de man-

ger

ger avec lui ; pour ce qui eſt de l'Abbé de la Trappe il ſe tint auprès du du Roi. Sa Majeſté pendant le repas ſe retournoit ſouvent de ſon côté avec de grandes marques de bonté & de bienveillance , & lui faiſoit de temps en temps des queſtions ſur ce qui ſe paſſoit dans la ſolitude.

Après le ſouper, le Roi qui avoit remarqué des maximes écrites dans un grand cadre qui étoit vis-à-vis de ſa place , s'approcha de plus près pour les lire. Il trouva que c'étoit des Sentences contre la médiſance, ſur l'amour des ennemis, & le pardon des injures. Après les avoir lues avec beaucoup d'attention. *Voilà*, dit-il, *de belles maximes. Il faudroit les emporter à Saint Germain*, *ce ſont des regles indiſpenſables pour des Chrétiens*, *tout le monde les devroit pratiquer*. Il voulut même les avoir à Saint Germain, ce qui obligea l'Abbé de lui en envoyer des copies. On conduiſit enſuite Sa Majeſté dans une autre ſalle , elle s'y entretint pendant une heure avec la compagnie de choſes indifférentes , & particuliérement des guerres de France où elle s'étoit trouvée , & où elle avoit ſignalé ſa valeur ; elle en parla avec cette modeſtie ſi rare,

mais qui fait si bien voir combien les grandes ames sont élevées au-dessus de tout ce qui peut flatter la vanité des hommes. Après cet entretien le Roi monta à sa chambre, où il s'entretint seul avec l'Abbé de la Trappe pendant une demie-heure, après laquelle chacun se retira.

Le lendemain sur les huit heures du matin le Roi se rendit à l'Eglise pour assister à Tierce & à la grand'Messe; il prit sa place à la premiere chaise du côté droit proche de l'Autel, afin de mieux voir tous les Religieux, il y demeura à genoux depuis le commencement de la Messe jusques au Canon; alors il alla se mettre sur un prie-Dieu qui étoit à l'entrée du Sanctuaire, son Confesseur étoit toujours à sa droite un peu derriere Sa Majesté. A la Communion le Roi quitta son prie-Dieu pour se mettre à genoux sur le second degré de l'Autel, son Confesseur lui présenta un carreau qu'il refusa. Pendant qu'il faisoit la Confession avec le Diacre & le Soudiacre qui tenoient une nappe devant lui. Pendant la Communion de Sa Majesté, le Chœur chanta ces paroles du Pseaume cent dix-huitieme: *Que les superbes soient confondus; parce qu'ils m'ont persécuté injuste-*

ment. Pour moi, Seigneur, mon occupation sera de méditer vos Commandements, & d'accomplir vos préceptes, afin qu'un jour je ne sois pas confondu comme eux. Tout le monde fut d'autant plus frappé de ces paroles qui convenoient si bien à ce grand Roi humilié devant la Majesté de Dieu, qu'on ne les avoit point affectées, & qu'on savoit qu'elles étoient de l'Office du jour où l'on faisoit la fête de Sainte Cécile.

Après la grand'Messe le Roi assista encore à une Messe basse pendant que le Chœur chantoit Sexte pour y faire son action de graces. Sa Majesté qui vouloit assister à tous les exercices de la Trappe, alla, après l'Office, voir travailler les Religieux pendant une heure & demie. Elle admira l'ordre, la modestie, le silence de ces saints Solitaires ; elle trouva même le travail très-rude pour des personnes qu'il sembloit que la providence n'y avoit pas destinées, & qui étoient d'ailleurs comme accablées des jeûnes & des autres austérités de la Trappe, le Roi en dit son sentiment à l'Abbé, qui lui répondit : *Quand on travaille, Sire, pour se divertir, on se ménage davantage ; mais quand on le fait en esprit de pénitence, on n'y regarde,*

pas de ſi près, & l'on ſe trouve toujours aſſez de forces. Après le travail, le Roi aſſiſta à l'Office de None, & voulut dîner au Réfectoire avec ceux de ſa ſuite, qui avoient eu la veille l'honneur de ſouper avec lui.

On avoit mis cinq couverts à la table de l'Abbé qui n'en peut pas tenir davantage, & cinq autres ſur une table qu'on avoit miſe à côté, celui de l'Abbé étoit le premier de la table des Religieux. Après les Prieres ordinaires, le Roi s'en étant apperçu, l'appella, & l'obligea, après quelques refus, de ſe mettre à ſa droite : le Maréchal de Belleſond eut la gauche, chacun ſe plaça enſuite comme la veille. Sa Majeſté fut ſervie à peu près comme le jour de ſon arrivée. Pour ce qui eſt des Religieux qui étoient au nombre de quatre-vingt, on n'ajouta rien à leur nourriture ordinaire, & le Roi fut ſervi comme eux en vaiſſelle d'étain & de fayance. On lut pendant tout le dîné qui dura environ une heure, & le ſilence fut gardé avec autant d'exactitude que s'il n'y eût eu que des Religieux. Le Roi en donnoit lui-même l'exemple, & étoit ſi attentif à la lecture, qu'il ſe nourriſſoit bien plus des vérités qu'il entendoit que de ce qu'on ſervoit devant lui.

Après l'action de graces le Roi ſuivit la Communauté à l'Egliſe, & y aſſiſta aux Prieres qui s'y font après le dîné, il diſpenſa enſuite l'Abbé de l'accompagner, parce que ſes incommodités ne le lui permettoient pas, & Sa Majeſté fut ſe promener ſur une aſſez belle chauſſée qui eſt entre deux étangs, & dont la vue, quoique bornée, ne laiſſe pas d'être aſſez agréable.

CHAPITRE XV.

Le Roi va viſiter un Solitaire qui s'étoit retiré dans les bois de la Trappe.

Le Roi étoit ſi ſatisfait de tout ce qu'il voyoit à la Trappe, qu'il ne pouvoit ſe laſſer d'écouter le Maréchal de Bellefond qui lui en racontoit toujours quelque nouvelle particularité. Ce fut dans cet entretien qu'il apprit qu'un Gentilhomme de mérite qui avoit ſervi le Roi dans ſes armées, touché de Dieu, s'étoit retiré à un quart de lieue de-là dans le fond du bois; qu'il y vivoit dans l'exercice d'une pénitence continuelle, ſans avoir aucun commerce qu'avec l'Abbé de la Trap-

pe qui étoit ſon Directeur. Le Roi qui connoiſſoit mieux que perſonne en quoi conſiſte la véritable vertu, & qui étoit perſuadé qu'il y a plus de grandeur d'ame à mépriſer le monde, qu'à y occuper les premiers rangs, voulut l'aller voir à l'heure même; on ſe mit en chemin, on arriva à l'hermitage.

Le Solitaire ne parût point embarraſſé de la viſite d'un ſi grand Roi, & il répondit à ce qu'il plut à Sa Majeſté de lui demander d'une maniere dont elle fut très-ſatisfaite : voici ce que l'on ſait de cet entretien par une lettre que ce Solitaire en écrivit lui-même à un de ſes amis, & par d'autres récits qu'on en a vus. Comme le Roi lui témoigna qu'il ſavoit qu'il avoit eu deſſein d'aller en Irlande pour y ſervir dans ſes troupes; il répondit qu'il étoit vrai, qu'il ſe fût eſtimé heureux de pouvoir répandre tout ſon ſang pour la querelle d'un Prince, qui, comme lui, n'avoit pas fait difficulté d'expoſer ſa Couronne & ſa vie plutôt que de manquer à ce qu'il devoit à ſon Dieu, à ſa conſcience, & à ſa Religion. Le Roi lui demanda enſuite depuis quel temps il avoit quitté le ſervice & s'étoit retiré dans cette ſolitude? Après avoir ſatiſ-

fait à ces demandes & à beaucoup d'autres ; le Roi voulut ſavoir à qu'elle heure il alloit tous les matins entendre la Meſſe, il répondit que c'étoit environ à trois heures & demi ; & comment pouvez-vous faire, (dit Milord Dunbarthon,) pendant l'hiver, dans ces temps obſcurs, dans ces temps de pluie & de neiges où l'on ne peut diſtinguer ni chemin ni ſentier? Le Solitaire repartit qu'il lui ſeroit bien honteux de ne pas paſſer par deſſus ces petites incommodités, après en avoir eſſuyé de plus grandes pendant qu'il étoit dans les troupes ; alors continua-t-il, il n'étoit pas queſtion d'un quart de lieue, c'étoit quelquefois des marches d'une nuit toute entiere. Je devrois bien rougir de compter pour quelque choſe des peines très-légeres qui ſe rencontrent dans le ſervice que je tâche à rendre à mon Dieu, après que j'ai mépriſé toutes celles qui ſe pouvoient rencontrer dans celui que je rendois à mon Roi. Vous avez raiſon, (dit le Roi,) on ne peut aſſez s'étonner qu'on faſſe tant pour un Roi de la terre, & preſque rien pour le Roi du Ciel, pour un Dieu qui a tant fait pour nous, & de qui dépend tout notre bonheur ou tout notre malheur.

Mais, dit Milord Dunbarthon, que faites-vous dans cette solitude, ne vous ennuie-t-il point? J'y pense, dit le Solitaire, continuellement à l'éternité, à cette durée infinie auprès de laquelle la plus longue vie ne peut passer que pour un moment, c'est notre grande affaire, & quand on en est bien occupé, on ne pense pas à s'ennuyer. Après quelques réflexions que fit le Roi sur cette réponse, il s'informa du Solitaire, en quel temps il avoit commencé de servir, dans quels corps, sous quels chefs, & quels emplois il avoit eus? Le Solitaire ayant satisfait à toutes ces demandes, Milord Dunbarthon lui dit: Enfin, vous avez méprisé tout cela pour vous retirer dans ce désert? Je vous avoue, répondit le Solitaire, que par la grace de Dieu je fais peu d'état de toutes les fortunes du monde; mais comment des Chrétiens n'auroient-ils pas ces sentiments, puisque les Payens mêmes ont reconnu que les grandeurs du siecle n'étoient que des illusions & des mensonges de la fortune? Cela est vrai, dit le Roi, elles sont en effet encore moins qu'on ne pense; elles ne sauroient rendre heureux; elles n'ont jamais rempli les desirs de personne.

Votre état eſt bien plus heureux que celui des grands, & la mort fera bien connoître un jour que vous ne vous êtes pas trompé en l'embraſſant. Sa Majeſté s'arrêta-là ; mais comme elle vit que perſonne ne prenoit la parole, elle continua en s'approchant du Solitaire : il y a même une différence entre vous & les grands, c'eſt que, ſelon toutes les apparences, vous mourrez de la mort des juſtes, & il s'en faut beaucoup qu'il ſoit ſûr qu'un pareil bonheur leur arrive. Après avoir parlé de la ſorte, le Roi regarda quelque temps attentivement le Solitaire, comme s'il eût envié ſon bonheur, puis en le ſaluant avec beaucoup de bonté : Adieu, Monſieur, (lui dit-il,) priez Dieu pour moi, pour la Reine, & pour mon fils. Le Solitaire lui fit une profonde révérence, & le Roi reprit le chemin de la Trappe.

Quoique cet hermitage ſoit à plus de cinq cents pas de l'Abbaye, que le chemin ſoit mauvais, & qu'il faille paſſer par des prés fort humides, le Roi n'y fit pas la moindre attention, ou du moins il ne parut pas qu'il eût de la peine à marcher par des endroits ſi incommodes. En arrivant on entendit ſonner Vêpres ; le Roi ſans ſe repoſer y voulut aſſiſter :

le ſoir il alla encore à Complies. Il aſſiſtoit ainſi à tous les exercices de ces ſaints Solitaires, avec une piété, avec un recueillement ſi profond ; il paroiſſoit ſi pénétré de Dieu, qu'on ne pouvoit pas douter qu'il ne reſſentît vivement comme le Roi Prophete, *combien le Dieu d'Iſraël eſt bon à ceux qui ont le cœur droit*. Le reſte du jour ſe paſſa comme la veille. L'Abbé de la Trappe eut encore l'honneur d'entretenir ſeul Sa Majeſté pendant une heure avant ſon coucher.

Le lendemain, le Roi qui vouloit partir de bonne heure, fit dire la Meſſe au grand Autel par ſon Confeſſeur à cinq heures & demi du matin. Sa Majeſté l'entendit avec un redoublement de piété que ſon départ ſembloit augmenter : après la Meſſe le Confeſſeur dit les Prieres ordinaires de l'Egliſe pour les voyageurs ; les Prieres finies, le Roi fut à la ſalle des hôtes. Pendant qu'on préparoit ſes équipages, il ſe mit à relire avec beaucoup d'attention les regles de conduite dont on a parlé touchant la médiſance, l'amour des ennemis & le pardon des injures. Il les relut pluſieurs fois comme s'il eût voulu les retenir.

Tout étant prêt pour le départ, le Roi vint à l'Abbé de la Trappe, & lui dit avec cet air de bonté qui ne le quittoit point: *Monsieur, il faut venir ici pour apprendre comme Dieu doit être prié & servi. Je tâcherai de faire ensorte que chacun dans sa situation vous imite en quelque chose, & j'espére si Dieu m'en donne le temps, que ce voyage ne sera pas le dernier.* L'Abbé répondit: SIRE, *je prie* JESUS-CHRIST *qui est la source de toutes les graces, qu'il comble votre personne sacrée de toutes les bénédictions & de toutes les prospérités qu'il sait lui être nécessaires, & qu'il soutienne sa fermeté & sa Religion.* Ayant dit ces paroles, il se prosterna aux pieds du Roi. Ce grand Prince qui respectoit Dieu même en la personne d'un homme qui le servoit avec tant de fidelité, se mit à genoux, lui demanda sa bénédiction, & lui dit: *Monsieur, je vous prie de prier Dieu pour moi, pour la Reine & pour mon fils. C'est ce que je regarde,* SIRE, répondit l'Abbé, *comme une de mes principales obligations; & je continuerai de le faire jusques au dernier moment de ma vie.* Le Roi en se relevant trouva sous sa main un Gentilhomme qui s'étoit retiré à la Trappe

depuis quelques années; il lui dit : *J'ai beaucoup de joie, Monſieur, de voir qu'après avoir ſervi le Roi auſſi-bien que vous avez fait toute votre vie, vous ſerviez à préſent Dieu de tout votre cœur.* Le Roi partit enſuite, & reprit le chemin de Saint Germain en Laye.

Depuis ce premier voyage il n'y eut point d'années que le Roi de la Grande-Bretagne ne vînt à la Trappe où il eut de longs & de fréquents entretiens avec l'Abbé. Il y fut reçu de la même maniere, & tout s'y paſſa à peu près comme on vient de le raconter. Ce qu'il y eut de particulier, eſt que dans deux différents voyages, Sa Majeſté voulut aſſiſter aux Conférences des Religieux; elle leur parla avec une bonté & une piété dont ils furent vivement touchés, & dont ils conſervent encore aujourd'hui chérement le ſouvenir. Elle s'y entretint même avec quelques Novices qu'elle avoit connus dans le monde, & qui avoient ſervi le Roi dans ſes armées, & ce grand Prince porta ſa conſidération pour la vertu de ces ſaints Solitaires, juſques à ne ſe point couvrir tant que durerent les Conférences. On remarque encore que l'eſtime & la confiance du Roi d'Angle-

terre pour l'Abbé de la Trappe augmentoient à tous les voyages qu'il y faisoit. Il en étoit de même du progrès que faisoit Sa Majesté dans toutes les vertus Chrétiennes, sur-tout dans la patience & la soumission aux ordres de Dieu. C'est un des plus grands éloges qu'on puisse donner à l'Abbé de la Trappe.

CHAPITRE XVI.

Voyage de la Reine de la Grande-Bretagne à la Trappe. Sentiments de vénération de l'Abbé pour leurs Majestés Britanniques. En quel estime il étoit auprès du Roi & de la Reine.

EN L'ANNÉE mil six cent quatre-vingt-seize, la Reine de la Grande-Bretagne accompagna le Roi à la Trappe ; elle y assista à tous les exercices, elle y donna des marques de sa piété accoutumée, & ne fut pas moins édifiée que le Roi de la vertu de ces saints Solitaires, & des entretiens de l'Abbé de la Trappe. Ce grand homme de son côté ne pouvoit assez admirer la soumission

de cette grande Reine aux ordres de Dieu, sa foi & cette fermeté héroïque avec laquelle elle supporte la perte de trois Royaumes, sans rien perdre de sa tranquillité & de cette paix toute divine que Dieu seul peut produire dans le cœur de ceux qui l'ont préféré à toutes choses. Sa Majesté fut à la Trappe trois jours & deux nuits, elle fut logée avec les Dames dans la maison Abbatiale que nous avons dit qu'on avoit bâtie proche les murs du Monastere. Pour ce qui est du Roi, il logea, selon sa coutume, dans l'Abbaye au logement des hôtes avec les Seigneurs de sa suite. On ne peut rien ajouter à l'estime que le Roi & la Reine avoient pour l'Abbé de la Trappe, mais l'on ne peut pas aussi porter plus loin la vénération qu'avoit l'Abbé pour leurs personnes sacrées. Voici ce qu'il en écrit à une personne qui avoit beaucoup de part à sa confiance.

» Je vous dirai touchant le Roi d'Angleterre, que je n'ai rien vu de plus » grand & de plus élevé que lui. Les » dispositions que Dieu lui a données » sont telles que quand je le considere, » & que je mets auprès de lui tout ce » qui l'a précédé, je veux dire ces hom-

» mes qui se sont rendus célebres par
» la sainteté de leur vie, & par la pa-
» tience avec laquelle ils ont souffert les
» disgraces qui leur sont arrivées, il les
» égale, ou même il les surpasse. Il a vu
» la perte de trois Royaumes avec une
» constance comparable à tout ce que
» nous lisons de plus grand dans les his-
» toires. Il parle de ses ennemis sans
» chaleur, sans user de ces invectives
» dont les personnes les plus parfaites
» ne font point quelquefois scrupule de
» se servir. Il loue Dieu avec le Pro-
» phete de la persécution & des humi-
» liations qu'il endure. Il garde une
» douceur dans toute sa conduite, qui
» feroit croire qu'il est dans le monde
» sans peine & sans affliction; & quand
» toutes choses lui riroient & lui se-
» roient favorables, on ne lui verroit
» pas une tranquillité & une égalité plus
» grande que celle qu'on lui remarque
» dans toutes les circonstances de sa vie.
» Toutes ses journées sont réglées d'une
» maniere si exacte qu'il ne s'y trouve
» point d'inutilité. Car enfin le Roi prie
» Dieu, ou il en parle, ou il lit des
» livres qui l'empêchent de perdre sa
» présence, & qui lui apprennent à le
» craindre, à l'aimer & à le servir. A-

» moins qu'il ne ſoit obligé de donner
» quelque temps à des affaires ou à des
» converſations dont il ne peut ſe diſ-
» penſer, il ſe peut dire que toutes ſes
» occupations le portent à Dieu, & l'en-
» tretiennent dans le deſir & dans la
» volonté qu'il a de lui plaire. »

Après que l'Abbé s'eſt expliqué des ſentiments qu'il avoit pour le Roi de la Grande-Bretagne de la maniere qu'on vient de les rapporter; il parle de la Reine avec une eſtime & une vénération qui ne céde en rien à celle qu'il avoit pour le Roi.

» La Reine, dit-il, n'a point de ſen-
» timents qui ne ſoient conformes à ceux
» du Roi ſon époux. Elle vit dans le
» même dégagement des choſes d'ici-
» bas. Elle ne voit, ce que l'on appelle
» des biens, que comme des lueurs qui
» ne font que paſſer, qui n'ont ni ſoli-
» dité ni vérité, & qui trompent tous
» ceux qui s'y arrêtent. Ces diſpoſitions
» qui ſont des mouvements de l'eſprit
» de Dieu, la mettent au deſſus de tou-
» tes les difficultés & de toutes les pei-
» nes qui arrivent aux perſonnes qu'il
» aime davantage, ſoit qu'il le permette
» ainſi pour éprouver ou pour augmen-
» ter leurs vertus, ou pour édifier ceux

» de qui elles ſont connues. En un mot,
» je ne vois rien aujourd'hui de plus
» grand dans le monde que cette union
» ſainte que Dieu a miſes entre ces deux
» grandes ames qu'il a deſtinées de toute
» éternité pour être un ſpectacle & un
» objet d'admiration aux Anges & aux
» hommes.... Pour moi je vous avoue
» que je me trouve de cœur & d'eſprit
» par-tout où je puis les ſuivre, & que
» je ne puis exprimer juſques où va l'at-
» tachement que Dieu m'a donné pour
» leurs perſonnes ſacrées. »

Mais ſi l'Abbé de la Trappe ne donnoit point de bornes à la vénération qu'il avoit pour leurs Majeſtés Britanniques, on peut dire que leurs Majeſtés avoient auſſi pour lui toute l'eſtime poſſible. Une perſonne très-diſtinguée par ſa naiſſance, par ſon mérite & par ſa vertu, m'écrivit à cette occaſion que le feu Roi de la Grande-Bretagne lui avoit dit ſouvent; » que rien ne l'avoit tant
» conſolé dans ſes malheurs que les en-
» tretiens de l'Abbé de la Trappe. Que
» lorſqu'il étoit venu en France il ne
» connoiſſoit pas encore toute l'étendue
» de la vertu Chrétienne, & qu'à pro-
» prement parler, il n'y avoit que ce
» grand Solitaire qui l'eût inſtruit à fond

» de ses devoirs. Qu'avant que de l'avoir
» connu, sa vertu n'alloit qu'à suppor-
» ter ses malheurs avec patience. Qu'a-
» lors il ne regardoit Dieu que comme
» un être souverain & indépendant qui
» n'agissoit que pour sa gloire, & à qui
» il n'étoit pas possible de resister. Que
» l'Abbé de la Trappe lui avoit appris
» à le regarder comme un Pere qui nous
» a adoptés en JESUS-CHRIST, &
» qui ne consultoit que sa bonté & son
» amour dans toutes les dispositions qu'il
» faisoit de nous. Qu'ainsi il falloit rece-
» voir de sa main les plus grandes ad-
» versités, les malheurs les plus acca-
» blants, non-seulement avec patience,
» mais avec joie & avec amour. Que la
» mort leveroit enfin tous ces voiles qui
» nous cachoient les secrets de sa provi-
» dence, que jusques-là il falloit vivre de
» la foi. Qu'on devoit même être bien
» persuadé que Dieu ayant livré pour
» nous son Fils unique à la mort la plus
» cruelle & la plus honteuse, tout ce
» qu'il ordonnoit de nous, tel qu'il pût
» être, ne pouvoit être que des dispo-
» sitions de son amour. »

Le Roi d'Angleterre ajoutoit que l'Abbé de la Trappe étoit un des hommes du monde à qui il avoit le plus d'o-

bligation, qu'il eſtimoit le plus, & qui avoit le plus de part à ſa confiance, qu'on lui feroit plaiſir de l'en aſſurer, & qu'on ne le pouvoit faire en des termes trop forts.

Je ne puis refuſer de rendre témoignage que leurs Majeſtés Britanniques m'ayant fait l'honneur de me choiſir pour écrire la vie de ce grand Solitaire, le Roi me fit auſſi celui de me dire à peu près les mêmes choſes. Ce grand Prince & la Reine ſon épouſe lui écrivoient ſouvent: l'Abbé de ſon côté a eu l'honneur d'écrire pluſieurs lettres à leurs Majeſtés. La Reine conſerve encore aujourd'hui ſes lettres avec reſpect; c'eſt ainſi que Sa Majeſté s'exprime elle-même. C'eſt ainſi auſſi que Dieu releve dès cette vie & aux yeux des hommes ceux qui ont tout quitté pour lui: au reſte ce que l'on vient de rapporter fait tant d'honneur à la mémoire de l'Abbé de la Trappe, que ce feroit l'affoiblir que de vouloir y ajouter quelque choſe.



CHAPITRE XVII.

L'Abbé de la Trappe après bien des difficultés, se charge enfin de la conduite spirituelle de l'Abbaye des Clairets. Il y fait deux visites régulieres.

L'ON A DÉJA remarqué au commencement du second livre de cette Histoire, que l'Abbaye des Clairets ayant été fondée en l'an mil deux cent treize, Guillaume V, Abbé de la Trappe en fut le premier Pere & Supérieur immediat : elle demeura toujours depuis sous la conduite des Abbés de la Trappe tant que ce Monastere eut des Abbés réguliers. Lorsque l'Abbaye de la Trappe fut tombée en Commende sous le regne de François I, celle des Clairets retourna sous la filiation de Clairvaux à laquelle elle appartient naturellement au défaut des Abbés de la Trappe. Armand Jean de Rancé dont j'écris la vie, d'Abbé Commendataire qu'il étoit, étant devenu Abbé régulier, devoit, à l'égard de l'Abbaye des Clairets, reprendre l'authorité qu'avoient

eu ses prédécesseurs. Personne ne la lui disputoit ; au contraire, le Chapitre général de Cisteaux tenu en l'an mil six cent quatre-vingt six le remettoit dans son droit, & l'engageoit à prendre la direction de cette maison. Les Abbés de Cisteaux & de Clairvaux l'en pressoient par leurs lettres, & n'oublioient rien de ce qui dépendoit d'eux pour l'y obliger. Cependant l'Abbé de la Trappe ne pouvoit s'y résoudre, & laissoit jouïr l'Abbé de Clairvaux de son droit sur cette Abbaye.

Angelique-Françoise Destampes de Vallençai, également illustre par sa piété & par sa naissance, ayant été nommée par le Roi à l'Abbaye des Clairets, fit de cette affaire l'objet de ses premiers soins. Dès qu'elle eut pris la conduite de cette maison, elle pressa l'Abbé de la Trappe de ne pas résister davantage aux Ordres des Chapitres généraux, de se rendre aux intentions des Abbés de Cisteaux & de Clairvaux, & de vouloir enfin user de son droit sur l'Abbaye des Clairets. Elle lui écrivit des lettres très-pressantes sur ce sujet. Toutes les Religieuses en firent de même : toutes ces instances ne furent pas capables d'ébranler la résolution qu'il avoit

prise de ne point sortir de son Monastere, & de ne se point charger d'autre conduite que de celle de ses Religieux. D'ailleurs il avoit un éloignement infini de ces sortes de directions, & il ne pouvoit se résoudre à y engager ses Religieux de son vivant, ni ses successeurs après sa mort. On ne peut mieux exprimer ses peines & sa répugnance à se charger de la conduite de l'Abbaye des Clairets, que par les termes dont il se servit dans sa premiere exhortation, lorsqu'il y fit depuis sa premiere visite : » Que de combats a-t-il fallu » que j'aie donné? Quelles oppositions » n'ai-je point vaincues? Quelles résistances n'ai-je point surmontées avant » que de me résoudre à accepter un emploi pour lequel j'avois un éloignement si prodigieux, » &c.

Cependant l'Abbé de la Trappe ne pouvoit se dissimuler à lui-même que l'Abbesse des Clairets ne lui demandoit rien que de juste ; & que comme elle ne pouvoit pas malgré lui se soustraire à sa jurisdiction, il ne pouvoit pas non plus lui refuser ses soins & sa conduite lorsqu'il en étoit requis avec tant d'instances ; car enfin les obligations des Supérieurs & des Inférieurs

ſont relatives. Si les uns doivent la ſoumiſſion & l'obéiſſance, les autres ne peuvent ſe diſpenſer de la ſollicitude paſtorale. D'ailleurs c'étoit un droit acquis à ſa maiſon qu'il ne lui étoit pas permis de laiſſer perdre ; les ordres du Chapitre général étoient exprès, & les Statuts de l'Ordre trop favorables à l'Abbeſſe des Clairets pour ne ſe pas rendre à ſes ſollicitations. Toutes ces conſidérations obligerent enfin l'Abbé de la Trappe, malgré toutes ſes répugnances, à ſe charger de la Direction de l'Abbaye des Clairets.

Il n'eut pas plutôt donné ce conſentement qu'on avoit ſollicité ſi long-temps & avec tant d'inſtances, que l'Abbeſſe qui connoiſſoit les avantages qu'elle pouvoit tirer d'une direction ſi ſainte & ſi éclairée, le pria de venir faire la viſite réguliere de ſon Monaſtere ; l'Abbé qui ne pouvoit conſentir à quitter ſa ſolitude, eut beaucoup de peine à s'y réſoudre ; mais comme c'étoit un devoir inſéparable de la conduite dont il s'étoit chargé, il crut enfin qu'il ne lui étoit pas permis de s'en diſpenſer. Il étoit ſur le point de partir lorſqu'un changement de temps, auquel on ne s'attendoit pas, augmenta

si fort ses douleurs d'un rhumatisme dont il étoit attaqué depuis plus d'un an, qu'il ne lui fut pas possible d'exécuter son dessein, l'hyver qui survint en empêcha encore l'exécution pour quelque temps : enfin comme il se sentit un peu soulagé de ses douleurs vers le mois de Février de l'année suivante, il partit le quatorzieme de ce mois accompagné d'un Religieux qui lui devoit servir de Secretaire, après avoir pris la précaution de n'avertir les Religieuses, qu'en général du jour de son arrivée sans le leur marquer précisément. Deux raisons l'obligerent d'en user ainsi, l'une fut d'empêcher par-là les Religieuses de faire pour sa réception des préparatifs dont son humilité ne pouvoit s'accommoder, l'autre de leur ôter le moyen d'avertir plusieurs personnes qui auroient pu profiter de cette occasion pour le venir voir aux Clairets.

1690.

L'Abbé de la Trappe étant arrivé le même jour sur le soir, il fut d'abord à l'Eglise : quelque peu de temps qu'eussent eu les Religieuses pour le recevoir, il ne laissa pas de trouver un tapis de pied, un carreau & un fauteuil qu'on lui avoit préparés. Il refusa toutes ces marques d'honneur, & se mit à genoux

ſur le pavé de l'Egliſe où il fut long-temps en prieres. On ne pouvoit rien ajouter à l'impatience qu'avoient toutes les Religieuſes, de voir un homme dont la réputation étoit ſi grande, & qu'elles avoient eu tant de peine d'obtenir pour Supérieur. Cependant comme il étoit déja tard, il remit l'ouverture de la viſite au lendemain. Il ſe contenta de donner à l'Abbeſſe tout le temps dont elle avoit beſoin pour convenir avec lui des moyens néceſſaires pour établir une parfaite régularité dans ſon Monaſtere. On ne peut pas douter ſur cela des intentions de l'Abbé de la Trappe. Il eſt aiſé de juger à quoi ſon amour pour la retraite & pour la pénitence étoit capable de le porter; mais on doit ajouter à la gloire de l'Abbeſſe & de ſes ſœurs, qu'il leur trouva tout le zele & toutes les diſpoſitions néceſſaires pour ſeconder ſes bons deſſeins.

Le lendemain l'Abbé commença la viſite par la Meſſe qu'il célébra, & il la continua par la viſite du Saint Sacrement, par celle du Monaſtere, & par tout ce qui eſt preſcrit dans le Cérémonial de Ciſteaux. Les Religieuſes avoient ſouhaité ſur toutes choſes qu'il leur fit une exhortation : elles ſavoient

qu'il y excelloit comme dans toutes les autres choſes qui appartiennent aux fonctions d'un Supérieur. Quelque incommodé qu'il fût, il leur donna deux fois cette ſatisfaction à l'ouverture & à la clôture de ſa viſite. Ces diſcours furent vifs & touchants, plein de cette piété tendre & élevée, qui faiſoit le principal caractere de l'Abbé. Il continua enſuite ſa viſite avec tant d'application, qu'il l'acheva en deux jours, & réſolut de partir auſſi-tôt pour s'en retourner dans ſa ſolitude. L'Abbeſſe & les Religieuſes qui lui avoient donné comme à l'envi toutes les marques poſſibles d'eſtime & de vénération, n'oublierent rien pour retarder ſon départ d'un jour ; elles ſe jetterent toutes à ſes pieds, elles lui répréſenterent tout ce qu'elles croyoient être le plus capable de le toucher. L'Abbé reçut toutes ces marques d'eſtime avec ſa douceur & ſon honnêteté ordinaire, mais rien ne fut capable de l'empêcher de partir & d'arriver à la Trappe le dix-ſeptieme du même mois, c'eſt-à-dire, le quatrieme jour d'après qu'il en fut parti. Quoique les perſonnes les plus robuſtes ne puiſſent ſe diſpenſer de s'arrêter dans les hôtelleries que l'on ren-

contre pour y dîner, l'Abbé tout âgé, tout foible, & tout incommodé qu'il étoit, ne put se résoudre à s'accorder ce soulagement, il se contenta en allant & en revenant de s'arrêter au coin d'un bois pour y manger un morceau de pain.

Au commencement de Juillet de la même année, l'Abbé de la Trappe ayant reçu une commission expresse de l'Abbé de Cisteaux, pour faire la cérémonie de la bénédiction de l'Abbesse des Clairets, il arriva le troisieme de ce mois dans ce Monastere, après avoir pris la précaution, dont on a parlé, de ne point mander précisément le jour de son départ pour éviter le concours du monde qui n'eût pas manqué de se rendre aux Clairets, si on eût eu le temps d'être averti. La nuit suivante il se trouva si mal, que tout autre que lui eût différé la cérémonie, & se fût donné au moins un jour de repos. Mais le desir ardent qu'il avoit de retourner au plutôt dans sa solitude, le porta à se faire une violence à laquelle il devoit naturellement succomber. Il commença la cérémonie de la Bénédiction dès six heures du matin; il y fit une exhortation avec son zele ordinaire, & il soutint le poids de la cérémonie qui est fort longue avec

1690.

un courage qui l'empêcha de paroître incommodé. Il donna le reste de la journée aux besoins spirituels de cette Communauté ; il y fit même l'après-midi une seconde exhortation aux Religieuses ; & quoiqu'il ne se fût donné aucun repos, il partit dès le lendemain pour retourner à la Trappe. On ne pouvoit assez s'étonner comme un homme de son âge, accablé de jeûnes, de pénitence, & d'infirmités, pouvoit suffire à tant de fatigues ; mais il avoit coutume de dire que le zele nous manque bien plus que les forces, & que quand on s'accoutume à ne point tant écouter la nature, on trouve des ressources auxquelles on ne se fût jamais attendu.

Cependant les douleurs que lui causoit le rhumatisme dont on a parlé, devenoient de temps en temps si vives, que les forces lui manquoient quelquefois tout d'un coup. Ce fut ce qui lui arriva sur la fin de Décembre de cette même année, comme il descendoit un jour de sa chambre sur le soir, les forces lui manquerent, & il tomba de sa hauteur. Cette chûte lui causa une extension de nerfs dans la cuisse qui étoit attaquée du rhumatisme, avec des douleurs si aiguës, qu'il demeura étendu par

1690.

terre ſans ſe pouvoir relever. Au bruit de ſa chûte un Frere Convers qui n'étoit pas loin de-là, vint voir ce que c'étoit; il alla chercher du ſecours, on releva l'Abbé, on le voulut porter à l'Infirmerie, mais il ſe contenta qu'on lui aidât à regagner ſa cellule. Quelque violente que fût la douleur, ſon amour pour les ſouffrances l'empêcha de faire la moindre plainte. Cependant le mal augmenta de telle ſorte, qu'on fut contraint de le porter à l'Infirmerie; mais comme les ſoulagements qu'on y donne aux malades ſont très-peu de choſe, & que la vie qu'on y mene paſſeroit par-tout ailleurs pour une pénitence très-auſtere, le mal y devint plus grand; le rhumatiſme joint à l'extenſion de nerfs lui cauſa une grande inflammation à la cuiſſe; il y ſurvint un éréſipelle, & les douleurs devinrent ſi vives & ſi aiguës, que ne pouvant trouver aucune ſituation qui ne les augmentât, il fut contraint de paſſer quarante-cinq jours & quarante-cinq nuits de ſuite ſur une chaiſe de paille ſans pouvoir dormir un ſeul moment. Dans cet état, cet homme de douleur, cet homme livré tout à la fois à tant de maux, penſoit continuellement aux ſouffrances du Sauveur, dont

il avoit toujours l'image devant les yeux, & s'animoit par ſon exemple à une patience invincible; il y reçut pluſieurs fois la Sainte Euchariſtie avec la piété la plus vive, la plus touchante, & la plus affective; il n'omit même aucun des exercices qu'il pouvoit pratiquer dans un état ſi violent, & l'on s'appercevoit même que la penſée de ſa mort prochaine qu'il appelloit l'heure de ſa délivrance, le combloit d'une joie & d'une conſolation qu'il ne pouvoit diſſimuler.

Mais ce que l'on ne peut aſſez eſtimer, eſt que la grandeur de ſa foi & ſon amour pour les ſouffrances l'avoient rendu ſi ſupérieur à ſes maux, qu'il donnoit dans cet état tous les ordres néceſſaires pour la conduite du Monaſtere; ils étoient enſuite exécutés par le Sous-Prieur; il recevoit ſes Freres, il les dirigeoit, les conſoloit, les animoit à la piété, & leur parloit toujours avec une douceur & un air de tranquillité ſur le viſage, qui euſſent fait croire qu'il ne ſouffroit point ſi l'on n'eût été convaincu d'ailleurs qu'il enduroit les douleurs les plus extrêmes. Enfin après environ ſix mois de ſouffrances, elles diminuerent inſenſiblement, ſa ſanté commen-

ça à ſe rétablir, & ſur la fin de Juin il ſe trouva en état d'agir.

Une des penſées qui l'avoit le plus occupé pendant ſa maladie, étoit l'état où il avoit laiſſé l'Abbaye des Clairets. Il y voyoit de grandes diſpoſitions à une entiere réforme, il les avoit cultivées avec cette attention & ces ménagements pleins de prudence, dont on a parlé dans l'établiſſement de celle de la Trappe; mais il étoit perſuadé que les bonnes intentions de l'Abbeſſe & de la plupart des Religieuſes avoient beſoin d'être ſecondées. Il ſouhaitoit ardemment de rétablir dans ce Monaſtere la pratique primitive de la regle; ç'avoit été un des principaux motifs qui l'avoient porté à ſe charger de ſa conduite; mais il conſultoit moins ſon zele que ſa prudence, & il ne vouloit rien établir qui ne fût de durée, & qui ne fût reçu d'un conſentement unanime.

Ces réflexions lui perſuaderent qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer de faire une ſeconde viſite aux Clairets; il s'y rendit le vingtieme jour de Juin. Il y trouva de grandes diſpoſitions à la réforme, cependant ayant approfondi les choſes, il s'apperçut que les Religieuſes étoient partagées entre trois ſenti-

1691.

ments différents. Les unes souhaitoient la réforme avec ardeur, & lui en firent toutes les instances possibles. Quelques autres lui témoignerent que, quoiqu'elles ne se sentissent pas assez de force & de santé pour l'embrasser, elle se feroient néantmoins un grand scrupule de s'opposer à son établissement, de priver leur maison d'un si grand avantage, & toute l'Eglise de l'édification qu'elle en pourroit recevoir. Elles ajouterent qu'elles n'épargneroient rien pour se conformer à leurs sœurs, & qu'elles espéroient que Dieu leur feroit enfin la grace de les suivre dans toutes les pratiques qu'il jugeroit à propos de rétablir.

Il y en eut même quelques-unes, mais en petit nombre, qui regarderent l'exécution de ce dessein comme une entreprise téméraire à laquelle l'amour propre, le desir de se distinguer, ou quelque autre vue humaine avoient peut-être plus de part que l'esprit de Dieu. Qu'ainsi comme toutes les autres Religieuses n'embrasseroient pas la réforme, (car elles déclaroient qu'elles ne pouvoient s'y résoudre,) la différence de conduite qu'on introduiroit dans leur maison détruiroit à la fin

l'union, la paix & la bonne intelligence dans laquelle elle avoient vécu jusques alors, & qu'on ne pouvoit conserver avec tant de soin.

Non-seulement l'Abbé de la Trappe ne désaprouva pas la liberté avec laquelle ces Religieuses disoient ce qu'elles pensoient ; mais il crut même qu'il ne falloit rien presser, & qu'on devoit attendre que Dieu les eût toutes réunies dans les mêmes sentiments ; il en parla en ce sens à l'Abbesse, il lui donna plusieurs avis, pour conduire les choses par la voie de la douceur à l'exécution de ses bonnes intentions, retourna à la Trappe après avoir achevé la visite. Comme on a donné au public la carte ou le procès-verbal de la premiere visite des Clairets, on ne s'étendra pas davantage sur ce sujet, & sur les réglements qu'il y a faits.



CHAPITRE XVIII.

L'Abbé de la Trappe fait la troiſieme viſite aux Clairets, la plus grande partie des Religieuſes embraſſe la réforme. Conduite de l'Abbé dans cette occaſion.

LA MODÉRATION avec laquelle l'Abbé de la Trappe s'étoit conduit dans l'affaire de la réformation des Clairets, bien loin de retarder l'exécution de ſes deſſeins, ne ſervit qu'à les avancer. Plus les Religieuſes ſe virent dans la liberté d'embraſſer la réforme, ou de vivre comme elles avoient fait juſques alors d'une maniere réglée, mais éloignée de l'auſtérité de la regle, plus elles ſe ſentirent preſſées de s'y ſoumettre. Dieu agiſſoit dans leurs cœurs, & les prieres continuelles de l'Abbé leur obtenoient des graces qui leur faiſoient ſentir combien le joug du Seigneur eſt doux, & de combien la paix du cœur l'emporte ſur toutes les ſatisfactions humaines ; à la réſerve d'un très-pétit nombre, qui même ne s'y op-

posa pas, toutes les autres Religieuses résolurent d'embrasser la réforme telle qu'elle est établie dans l'Etroite Observance. On en donna aussi-tôt avis à l'Abbé de la Trappe, & on le pria de venir faire une troisieme visite de ce Monastere, pour y prescrire les regles qu'il jugeroit à propos qu'on y suivît.

L'affaire étoit trop importante à la gloire de Dieu & l'édification de l'Eglise, pour permettre à l'Abbé de la Trappe d'user du moindre délai ; il partit le vingt-quatrieme de Mars, & arriva le même jour aux Clairets sur les trois heures après midi. Il commença aussi-tôt la visite en faisant assembler le Chapitre. Il y marqua la joie qu'il avoit ressentie à la nouvelle du changement que Dieu venoit de faire dans leurs cœurs, il leur dit » : Que Dieu ne » lui avoit pas paru moins admirable » dans celles qui n'avoient pu faire la » démarche dont on a parlé, que dans » celles qui avoient pris la résolution de » vivre & de mourir dans la pratique » exacte de la regle, & dans la péni- » tence qu'elle prescrit ; mais que ce qui » le touchoit le plus, étoit de voir que » la charité, l'union, la bonne intelli- » gence qui les lioit auparavant si étroi-

1692.

» tement ensemble, n'en avoit reçu ni
» affoiblissement ni atteinte ; qu'il re-
» marquoit au contraire qu'elles avoient
» acquis un nouveau degré de respect,
» de déférence & d'estime les unes pour
» les autres. Que cette concorde qu'on
» ne pouvoit assez estimer, ni cultiver
» avec trop de soin, étoit une preuve
» qui l'empêchoit de douter que cet ou-
» vrage ne fût beaucoup plus celui de
» l'esprit de Dieu, que de la pensée
» ou de l'imagination des hommes. Qu'el-
» les n'avoient pu faire une entreprise
» si Chrétienne & si Religieuse, que par
» son inspiration toute seule. Que la
» grace avoit tellement gagné le cœur
» de celles, qui dans le commencement
» n'y avoient pas été favorables, qu'el-
» les reconnoissoient que ce change-
» ment n'avoit pu être fait que par la
» main du Très-haut ; qu'elles étoient
» même presque toutes résolues de fai-
» re une tentative, un essai après Pâ-
» ques pour éprouver si leur santé leur
» permettroit d'imiter celles dont elles
» louoient le courage & la Religion.

» Qu'au reste ce qui devoit les con-
» firmer dans ce sentiment aussi-bien
» que lui, étoit qu'elles savoient, & qu'il
» les prenoit toutes à témoin, qu'il n'a-

» voit jamais sollicité personne, qu'au
» contraire il avoit toujours paru diffi-
» cile, & même opposé à ce dessein, lors-
» que quelqu'une lui en avoit parlé. Que
» Dieu cependant connoissoit avec quelle
» ardeur il l'avoit desiré dans le fond
» de son cœur, quels étoient sur cela
» ses sentiments, & qu'il se croyoit
» obligé de partager avec elles les ac-
» tions de graces qu'elles devoient en
» rendre incessamment à la Divine Ma-
» jesté. »

Ce discours où les caracteres diffé-
rents de toutes les Religieuses étoient
si bien ménagés, acheva de les gagner
si parfaitement, que l'Abbesse, dont on
ne peut assez louer la piété, le zele &
la prudence, crut qu'elle pouvoit pro-
poser à l'Abbé de la Trappe d'approu-
ver par son autorité, & de confirmer
par un acte authentique la résolution
qu'elles avoient prises; mais l'Abbé qui
ne précipitoit rien, & qui ne cherchoit
qu'à faire des établissements solides, fut
d'avis d'attendre & de donner une an-
née entiere à ses sœurs, pour s'éprou-
ver dans ce nouveau genre de vie. *Ce
sera*, lui dit-il, *comme une espece de no-
viciat après lequel elles auront d'autant
moins de sujet de quitter les pratiques*

qu'elles auront embraſſées, qu'elles auront lieu d'être convaincues, que leur réſolution n'eſt point l'effet d'une ferveur paſſagere, mais celui d'une vocation éprouvée, & que Dieu même les appelle à la perfection qu'elles auront embraſſée.

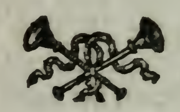
L'Abbeſſe ſuivit ce conſeil d'autant plus volontiers, qu'outre qu'il étoit plein de ſageſſe, il lui donnoit lieu d'eſpérer qu'il l'engageroit à faire une quatrieme viſite dans ſon Monaſtere. L'Abbé ayant ainſi achevé ſa viſite avec ſa diligence ordinaire, partit le vingt-ſeptieme du même mois pour retourner à la Trappe, où il ſe rendit le même jour.

Dès qu'il y fut arrivé, comme ſon humilité le portoit toujours à ſe défier de ſes lumieres, il écrivit à un Archevêque de ſes amis pour avoir ſon ſentiment ſur la maniere dont il ſe devoit conduire dans la réformation de l'Abbaye des Clairets; mais ſur toutes choſes il conſulta Dieu, & lui fit des prieres ferventes pour l'heureux ſuccès de cette entrepriſe. Le Pere des miſéricordes, le Dieu de toute conſolation entendit ſa priere & l'exauça, & voici ce qu'il raconte lui-même des bénédictions que Dieu répandit ſur ces ſaintes Filles,

dans une lettre qu'il écrivit à l'Abbé du Val-Richer; elle eſt datée du 22 Janvier 1692.

Il eſt vrai que Dieu a fait une choſe à laquelle on ne devoit pas s'attendre, en inſpirant à M. des Clairets & à toutes ſes Religieuſes, à l'exception de quatre ou cinq anciennes, d'embraſſer l'Etroite Obſervance. C'eſt une démarche qu'elles ſoutiennent avec beaucoup de zele & de fidélité. L'Abbeſſe par deſſus tout eſt incomparable par ſa charité, par la bonté de ſon cœur, & par l'attachement qu'elle a à faire le bien & à l'établir. J'eſpere que Dieu en tirera ſa gloire dans la ſuite.

Les choſes ſont à préſent ſur le même pied, & Dieu continue de répandre ſes graces ſur cette ſainte maiſon.



CHAPITRE XIX.

Un Religieux vient à la Trappe pour s'y retirer. Il entreprend inutilement de perdre l'Abbé de réputation, & de ruiner ſon Monaſtere. On fait de nouveaux efforts contre l'Abbé du côté de Rome.

PENDANT que l'Abbé de la Trappe étoit occupé à ſeconder les bonnes intentions de l'Abbeſſe & des Religieuſes des Clairets. Il arriva à la Trappe un fait aſſez ſingulier pour n'être pas omis.

Un Religieux d'un Ordre des plus auſteres de l'Egliſe, lui écrivit pour lui témoigner le deſir qu'il avoit de ſe retirer à la Trappe, & pour le prier de favoriſer ce bon deſſein, en y donnant ſon conſentement. Le motif de ce Religieux pour quitter l'etat qu'il avoit embraſſé, (ſi l'on s'en rapporte aux lettres qu'il en écrivit,) étoit que n'y pouvant faire ſon ſalut, il ſe croyoit obligé de l'abandonner. L'Abbé de la Trappe toujours ſenſible à de pareilles raiſons, &

toujours prêt à favoriser tous ceux à qui Dieu inspiroit le dessein de faire pénitence, lui répondit qu'il le recevroit volontiers, mais à condition qu'il auroit le consentement de ses Supérieurs, ou qu'il obtiendroit un Bref du Pape qui lui permettroi t de se retirer à la Trappe. Le Religieux lui écrivit qu'il ne lui étoit pas possible d'obtenir le consentement de ses Supérieurs, & que pour le Bref il n'avoit ni le crédit ni l'argent nécessaire pour l'obtenir, mais que s'il vouloit bien lui faire la grace de solliciter lui-même le Bref, & d'en faire la dépense, outre la réconnoissance éternelle qu'il lui en promettoit, il auroit devant Dieu le mérite d'avoir sauvé une ame dont la perte étoit infaillible sans ce secours.

L'Abbé de la Trappe qui n'avoit jamais pu refuser une grace lorsqu'elle dépendoit de lui, & qui craignoit d'ailleurs de répondre à Dieu du salut de cette ame s'il négligeoit de la secourir, se chargea du Bref, l'obtint, & le fit aussi-tôt savoir à ce Religieux. On le vit arriver à la Trappe quelques jours après, rien n'égaloit son zele & son ardeur pour la pénitence; mais par une inconstance qui a peu d'exemples, ou

par d'autres motifs dont on n'eſt pas aſſez informé, à peine eût-il été à la Trappe trois ou quatre jours qu'il diſparut, & s'en retourna dans ſon Monaſtere ſans prendre congé de l'Abbé, ſans en avoir rien dit à perſonne, & ſans même qu'on s'en fût apperçu.

Une retraite ſi ſubite, & dont on ignoroit la cauſe, ſurprit extrêmement l'Abbé, & fit faire bien des réflexions à pluſieurs perſonnes de conſidération qui avoient pris quelque part à la tranſlation de ce Religieux. Il n'étoit pas lui-même ſans embarras, ſa ſortie avoit fait du bruit, elle pouvoit tirer à conſéquence, & dans les Ordres Religieux on ne ſouffre point de pareilles démarches ſans les punir. On ſe diſpoſoit donc à faire un exemple de ce fugitif, lorſque pour conjurer la tempête par une faute pire que la premiere, il fit deſſein de s'excuſer aux dépens de la Trappe, & s'expoſa à la perdre plutôt que de ſubir la pénitence qu'on lui devoit impoſer. Il connoiſſoit l'eſprit de ſon Supérieur, ſes préventions contre la Trappe, & il n'ignoroit pas que, quoiqu'il fût fort âgé, & que ſon état ne lui permît pas de faire de grands projets, il ne laiſſoit pas d'avoir ſes vues.

Il lui dit donc qu'il avoit vu des choſes à la Trappe dont il ſeroit bien aiſe d'être informé, & que quand il les ſauroit, il ne lui feroit peut-être plus un ſi grand crime d'y avoir été, puiſque ſans cela on n'auroit peut-être jamais ſu ce qu'il avoit à lui révéler, & dont la découverte importoit également à l'Egliſe & à l'Etat.

Le Supérieur ſaiſit cette accuſation avec toute l'avidité d'un homme qui a deſſein d'en profiter ; il écouta tout ce que ce Religieux voulut lui dire, & il l'obligea de mettre ſa dépoſition par écrit. On repréſenta en vain à ce Supérieur qu'il ne devoit pas compter ſur le témoignage d'un homme qui venoit de donner des preuves ſi récentes du peu de ſolidité de ſon eſprit, & que la crainte faiſoit parler. Le Supérieur, bien loin de profiter de cet avis, obligea ce Religieux qui avoit quelque vivacité, de faire un écrit contre l'Abbé de la Trappe, où il répete les mêmes choſes qu'il avoit déja dites dans ſa dépoſition.

On ne peut pas porter la fauſſeté & la malignité plus loin qu'on la porte dans cet écrit; on y attaque l'Abbé de la Trappe dans ſa doctrine, dans ſes mœurs, dans ſa perſonne, & dans celle

de ses amis. Si l'on en croit ce Religieux, sa doctrine est erronée, sa conduite suspecte de singularité & de nouveauté; il met entre les mains de ses Religieux des livres hérétiques condamnés par l'Eglise, pleins d'erreurs & de mauvaises maximes. Il les accable d'austérités pendant qu'il sait bien s'en dispenser lui-même; il les traite avec une dureté accablante, qui en a déja fait mourir un grand nombre sans qu'il en soit touché, pendant qu'il n'est occupé que de visites, de lettres, & de nouvelles qu'il reçoit de tous côtés. Il accuse ses amis d'être hérétiques & mal affectionnés à l'Eglise & à l'Etat. Il se donne lui-même pour témoin, & il prétend ne rien avancer qu'il n'ait vu ou entendu.

Le Supérieur dont on a parlé ayant entre les mains ce furieux écrit, il le répandit dans le monde, & trouva même le moyen de le faire présenter au Roi. Quoique Sa Majesté fût informée d'ailleurs de la piété & de l'innocence de l'Abbé, & de la sainteté de la vie qu'on menoit à la Trappe sous sa conduite, & qu'il y eût autant de témoins du contraire à ce dont on l'accusoit dans cet écrit, qu'il y avoit de gens qui

avoient été à la Trappe, & qui connoiſſoient l'Abbé; le Roi qui fait toutes choſes avec cette ſageſſe & cette modération ſi néceſſaire pour le gouvernement des grands Etats, voulut être éclairci ſur cette affaire, & donna ordre qu'on marquât ſes intentions à l'Abbé de la Trappe. Ce fut ce qui l'obligea de répondre à l'écrit dont on vient de parler.

Dans cette réponſe, après avoir découvert les artifices de ce Religieux, *qui entreprenoit*, (ce ſont ces propres termes,) *de ſurprendre la religion du Roi, de tromper toutes les puiſſances pour renverſer une maiſon où Dieu eſt ſervi, & le Roi reſpecté & honoré plus qu'en aucun lieu du monde, & qui pour rendre la choſe plus complette, vouloit comprendre dans cette ruine ſans diſtinction toutes les perſonnes qu'il croyoit avoir quelque conſidération pour la Trappe.* Après, dis-je, qu'il a dépeint ce Religieux d'une maniere à lui faire perdre toute créance, il parle modeſtement de lui-même, de ſes mœurs, & de tout ce qu'on avoit objecté contre ſa conduite particuliere.

Mais s'il abandonne, (pour ainſi dire) ſa perſonne à la calomnie, il s'éleve

avec force pour ſe juſtifier de l'accuſation qui attaquoit la pureté de ſa foi & celle de ſes amis, & met les choſes dans une évidence & dans un jour qui ne laiſſe aucun lieu d'en douter.

Cet écrit ſoutenu du témoignage de tout ce qu'il y avoit dans le Royaume de perſonnes diſtinguées par la naiſſance, le rang, la piété, & la doctrine, juſtifia ſi bien l'Abbé des accuſations intentées contre lui par ce Religieux, que ſon Supérieur ſe vit obligé de l'abandonner & de l'envoyer à Straſbourg.

Le mauvais ſuccès de ſon entrepriſe lui ouvrit les yeux, & lui fit connoître la grandeur de ſon crime, il s'en repentit ; & pour en rendre un témoignage public, il écrivit à un de ſes amis, *qu'en toute cette affaire il n'avoit point agi par lui-même, mais par l'impreſſion d'autrui : je connois*, ajouta-t-il, *la vertu de l'Abbé de la Trappe, & celle de ſes amis, & je la publierai par-tout.* Il en écrivit en ce ſens à l'Abbé même, il l'aſſure *du regret mortel qu'il a de ſa faute, qu'il l'eſtime infiniment, & qu'il n'a eu la foibleſſe de le blâmer que pour complaire à des gens pleins de paſſion*, ce ſont les termes dont il ſe ſert. Ces let-

tres ſont datées de Strasboug du vingt-huitieme Décembre mil ſix cent quatre-vingt-treize. 1693.

Quoique ce Religieux ne nommât pas ſon Supérieur dans ces lettres, perſonne ne douta pas que ce ne fût de lui dont il vouloit parler, & le Supérieur en fut lui-même ſi convaincu, qu'il écrivit à l'Abbé de la Trappe pour s'en diſculper. Il lui fut aiſé de ſatisfaire un homme qui ne ſe ſouvenoit des injures que pour les pardonner; il ne lui fut pas auſſi facile de contenter le reſte du monde, il fit des efforts inutiles pour ſe juſtifier dans l'eſprit de la Ducheſſe de Guiſe. Cette Princeſſe, à cauſe du voiſinage d'Alençon qui étoit de ſon appanage, alloit ſouvent à la Trappe; elle avoit pour l'Abbé toute l'eſtime & toute la confiance qui lui étoit due, comme il paroît par le grand nombre de lettres qu'elle lui a écrites, & elle étoit perſuadée plus que perſonne de la fauſſeté des accuſations qu'on avoit faites contre lui; elles entra dans cette affaire avec tout le zele que ſa piété & l'injuſtice de cette perſécution étoient capables de lui inſpirer. Elle en parla à l'Archevêque de Paris avec tant de force, que ce Prélat ſe crut obligé d'en

parler au Roi, & ce grand Prince informé de la vérité des choſes, accorda à la Ducheſſe de Guiſe une lettre de cachet pour reléguer le calomniateur, premiérement à Saint Julien en Poitou, & de-là à Verdun.

Ce fut dans cette eſpece d'exil qu'il fit cette réparation authentique, datée de Verdun, le vingt-unieme Janvier mil ſix cent quatre-vingt-ſeize, où il rétracte tout ce qu'il a fait ou dit contre l'Abbé de la Trappe, & donne des marques publiques de l'eſtime & de la vénération qu'il avoit pour ſa vertu.

Cette entrepriſe contre l'Abbé de la Trappe n'ayant pu réuſſir en France, ſes ennemis porterent leurs accuſations juſques à Rome, & n'épargnerent rien pour le perdre dans l'eſprit du Pape ; mais Dieu qui ne permettoit tant de perſécutions que pour éprouver ſa vertu, en arrêta le cours, & lui ſuſcita des protecteurs qui l'emporterent ſur ſes perſécuteurs. C'eſt ce qu'on apprend d'une lettre d'un Cardinal des plus diſtingués par ſon mérite & par ſa vertu. *Tous les bruits qu'on a fait courir à Rome contre vous*, (lui écrit-il,) *ſont préſentement aſſoupis : on avoit porté les calomnies contre vous juſques aux oreilles de*

de sa Sainteté ; mais si vous avez eu des ennemis & des envieux qui ont parlé contre vous, vous avez eu des amis & des admirateurs qui ont fait connoître la fausseté de toutes ces calomnies. Toute cette tempête n'a fait qu'affermir l'estime qu'on y faisoit de votre rare mérite.

C'est ainsi que Dieu confondoit les desseins de ses ennemis, & que ce qui sembloit devoir détruire sa réputation, ne servoit qu'à l'augmenter & à lui donner un nouvel éclat. C'est ce qui parut en France lors de la persécution dont on vient de parler. Il n'y a point eu de temps où il soit venu à la Trappe un plus grand nombre de Princes & de Princesses, & plus de personnes du premier rang. Au plus fort de ces calomnies, le Duc d'Orléans, frere unique du Roi, y fit un voyage : toute la Communauté alla au devant de lui à la porte des hôtes, & le conduisit à l'Eglise avec la Croix & l'Eau-bénite. Il assista à Vêpres, & suivit la Communauté au Réfectoir ; il y demeura pendant le souper des Religieux. Il ne pouvoit se lasser d'admirer leur modestie & leur piété. Le soir ce Prince mangea à la salle des hôtes. Il partit le lendemain, & emporta un pain de la Com-

munauté qu'il fit voir au Roi & à toute la Cour. Elle fut extrêmement édifiée de ce que ce Prince raconta de la vie des Religieux de la Trappe.

A peine en étoit-il parti, que le Cardinal de Boüillon y arriva. Il suivit la Communauté dans tous ses exercices, & voulut même assister à la Conférence. La Duchesse de Guise, dont on a déja parlé, y vint au mois de Septembre de la même année, & le Roi d'Angleterre, comme on l'a déja dit, y fit son premier voyage au mois de Novembre. De si illustres témoins qui n'avoient que de l'admiration pour la Trappe & pour l'Abbé qui y avoit formé tant de Saints, pouvoient être crus au préjudice des calomniateurs qui s'efforçoient de noircir la réputation d'un si grand homme. Rien n'étoit plus capable de les confondre; mais l'envie fut toujours aveugle, & l'éclat de la vertu est bien plus propre à l'augmenter qu'à la détruire.

Fin du quatrieme Livre.





LIVRE CINQUIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Les ennemis de l'Abbé de la Trappe font courir le bruit que ses Religieux lassés de l'austérité de leur vie vouloient s'en relâcher. Les Religieux donnent une déclaration contraire, & s'engagent par le renouvellement de leurs vœux à continuer leur pénitence.

LE MAUVAIS succès des entreprises des ennemis de l'Abbé de la Trappe devoit les avoir convaincus, qu'il n'étoit pas possible de détruire une réputation si bien établie. Ils ne laisserent pas de publier cette année que les Religieux de la Trappe accablés du poids d'une austérité qui surpassoit les forces humaines ne la pouvoient plus supporter ; qu'ils étoient résolus de l'adoucir, & de se délivrer enfin de la

1694.

tyrannie de leur Abbé. On ajoutoit qu'il y en avoit vingt-cinq qui s'étoient ligués ensemble, & qu'ils avoient signé une Requête au Roi par laquelle ils lui demandoient des Commissaires pour informer des violences auxquelles ils étoient tous les jours exposés.

Pour colorer ces bruits & leur donner de l'autorité, on adressa des lettres à plusieurs personnes sous le nom des Religieux de la Trappe. Ils y faisoient les mêmes plaintes, & ils paroissoient vouloir secouer un joug qu'ils ne pouvoient plus supporter. L'Abbé de Cisteaux en reçut une, par laquelle on le conjuroit d'aller visiter la Trappe en personne, ou du moins d'y envoyer un Commissaire pour entendre les plaintes, & informer des mauvais traitements dont la dureté implacable de l'Abbé ne se lassoit point d'accabler ses Religieux. L'Abbé de Cisteaux étoit si éloigné d'avoir égard à ces lettres, & d'y ajouter la moindre foi, qu'il n'en écrivit pas alors à l'Abbé de la Trappe. Il se contenta, depuis que ces bruits furent dissipés, de lui en écrire ; il lui mande entr'autres choses, *qu'après s'être engagé par des vœux faits librement, & volontairement, après une année d'épreuve,*

on ne peut raiſonnablement ſe plaindre de l'auſtérité de la vie qu'on a embraſſée, ni tâcher de s'en délivrer ſans crime & ſans péril de ſon ſalut; & j'aurois du ſcrupule, (continue-t-il,) *de permettre à un Religieux de la Trappe de deſcendre à une vie plus mitigée, ſi je n'étois convaincu par l'évidence du fait de la néceſſité de le diſpenſer.*

Cependant, comme ces bruits ſe répandoient de plus en plus dans le monde, les Religieux de la Trappe en furent avertis; ils apprirent même ce que l'on vient de rapporter de la lettre écrite à l'Abbé de Ciſteaux. Ce fut ce qui les porta à lui rendre compte de leurs ſentiments & de leurs diſpoſitions.

Ils déclarent dans cet écrit, qu'ils ont appris que des gens mal informés ou mal intentionnés répandoient dans le monde que la vie qu'ils n'avoient embraſſée & ſoutenue juſques alors que par le mouvement de l'eſprit de Dieu, & par un pur égard de ſa miſéricorde, commençoit à leur être à charge, que le joug de la pénitence leur étoit devenu dur juſques au point de faire deſirer à pluſieurs d'entre eux de quitter leur propre maiſon, de ſe ſéparer de leurs Freres, & de chercher ailleurs une

maniere de vie plus douce, plus molle, & plus relâchée.

Que pour faire cesser ces bruits, pour leur propre consolation, mais particuliérement pour la gloire de JESUS-CHRIST, qui par une compassion dont ils n'étoient pas dignes, les avoit retirés du milieu du monde pour les engager dans une solitude de Saints, & les y cacher dans le secret de sa face ; ils ont cru qu'ils devoient faire la déclaration suivante. Ils déclarent qu'ils la font en la presence de Dieu, dans une liberté toute entiere, sans aucune autre vue ni considération que celle de faire connoître la vérité de leurs sentiments.

Une déclaration si précise est suivie du renouvellement de leurs vœux, ils le font en des termes si touchants, & si remplis de cette piété éclairée, tendre, & sincere, dont on fait profession à la Trappe, qu'on a cru les devoirs rapporter sans y rien changer.

RENOUVELLEMENT DES VOEUX.

JESUS-CHRIST, *vrai Dieu, vrai homme, Verbe du Pere, Fils de la Vierge, Sauveur du monde, par la grace & pour l'amour duquel nous avons renoncé au siecle, à ses biens, à ses fortunes, à*

ses occupations, à ses plaisirs, à ses vanités, & choisi pour nos demeures ces solitudes écartées ; nous vous conjurons, par le droit que vous nous avez donné de nous adresser à vous dans nos besoins, & avec cette confiance à laquelle vous ne refusez rien, de former dans nos cœurs par l'opération du Saint Esprit, ce que nos levres vont exprimer, & de présenter à votre Pere cette renovation des engagements que nous avons pris au pied de vos sacrés Autels, en présence de vos saints Anges, & dans ce jour de benédiction où nous célébrons l'Exaltation de votre sainte Croix, qui est la figure & le modele de la vie que nous devons mener sur la terre, puisque les Saints qui ont parlé, & agi par votre esprit, ont regardé notre état comme un crucifiment véritable.

Nous vous promettons, Seigneur, de garder inviolablement notre sainte regle dans toute l'étendue, & toute l'intégrité qui nous sera possible, & sans nous arrêter ni aux raisons ni aux coutumes, ni aux interprétations contraires, de maintenir par toute sorte de voies Religieuses & légitimes, les pratiques établies dans ce Monastere, conformes à ce que nous en avons appris par les instructions

& par les exemples des Saints nos Peres & nos Instituteurs, entre lesquelles les principales sont la qualité & l'austérité de la nourriture, l'exactitude des jeûnes, la patience dans les maladies, le silence, les veilles, le travail des mains, la solitude, la fuite des gens du siecle, l'amour de la pauvreté, l'usage des proclamations, les mortifications intérieures & extérieures, cette amitié pure & sincere, cette soumission cordiale des uns envers les autres, cette tendresse, cette obéissance prompte, cet abandonnement sans réserve dans la main de celui que la providence & la bonté de Dieu nous a donné, & nous donnera pour Pere & Conducteur tant qu'il aura votre esprit, & qu'il sera amateur de vos vérités & de votre sainte loi; enfin le mépris de tout ce qui passe, l'espérance de ce qui est éternel, le desir & la continuelle méditation de la mort.

Nous renouvellons, Seigneur, tous ces engagements que nous avons pris à votre service avec d'autant plus d'ardeur & de zele, que nous y sommes portés par la conjoncture & par la situation présente où se trouve le monde, par ces plaies si profondes dont il a plu à Dieu de l'affliger, & par l'obligation que nous avons

d'implorer ſa miſéricorde pour le ſoutien de ſon Egliſe qui eſt ſi cruellement perſécutée par la fureur de ſes ennemis, pour la proſpérité de l'Etat, & pour la conſervation de la perſonne du Roi, qui par une fermeté & une magnanimité dont on n'a point encore vu d'exemple, protege ſeul la Foi & la Religion Catholique, contre preſque toutes les puiſſances de l'Europe unies enſemble pour la détruire, par la conjuration la plus animée & la plus violente qui fut jamais. Heureux, ſi par la grandeur de nos pénitences & de nos auſtérités, nous pouvions abréger nos jours en défendant auprès de Dieu une cauſe ſi juſte & ſi ſainte, pendant que tant de milliers d'hommes périſſent par le fer & par le feu pour les mêmes intérêts & pour la même querelle.

Nous eſpérons, Dieu de miſericorde, ſous la protection de votre ſainte Mere, par les mérites de votre Croix adorable, que nous ſommes réſolus de porter juſques au dernier ſoupir en la maniere qu'il vous a plu de nous en charger, que votre bras tout-puiſſant ſoutiendra notre foibleſſe, qu'il nous donnera la force & la conſtance néceſſaire pour perſévérer dans une obſervation fidele de vos ſaintes volontés, & que malgré la corruption des

temps, le mauvais exemple de ceux qui ont abandonné la voie que votre miséricorde leur avoit tracée, malgré les mauvais desseins des hommes, la conspiration des démons, & notre propre malignité, nous finirons nos vies dans une paix profonde, & dans une vive attente de ce jour bienheureux auquel vous devez, selon vos promesses, vous remontrer au monde dans l'éclat de votre puissance & de votre gloire, pour être à jamais la consolation de vos serviteurs & la confusion de vos ennemis.

Nous Prieur, Sous-Prieur, & Religieux du Monastere de la Maison-Dieu Notre-Dame de la Trappe, confirmons tout ce qui est contenu dans le present renouvellement de vœux avec une résolution ferme & sincere d'y persévérer jusques à la mort. Fait ce jour de l'Exaltation de la Sainte Croix, le quatorzieme de Septembre mille six cent quatre-vingt quatorze, ce qui a été signé par tous les Religieux & tous les Freres Convers de l'Abbaye de la Trappe.

Une piece si touchante, où la piété & la sincérité chrétienne éclatent d'une maniere si vive ayant été répandue dans le monde, réprima la médisance & confondit pour quelque temps la calomnie:

elle devoit l'éteindre pour toujours ; mais l'envie prend ſouvent de nouvelles forces de ce qui ſembleroit la devoir détruire.

CHAPITRE II.

On fait paſſer l'Abbé de la Trappe auprès du Chancelier de France pour un homme de mauvaiſe foi. Il en eſt enfin détrompé, & lui rend ſon eſtime.

ON ÉTOIT à peine détrompé dans le monde de la calomnie dont on vient de parler, quand il ſurvint à l'Abbé de la Trappe une nouvelle affaire qui lui fut d'autant plus ſenſible, qu'elle penſa lui faire perdre ſans retour l'eſtime du Chancelier de France qui l'avoit honoré juſques alors d'une conſidération & d'une bienveillance particuliere, voici quelle en fut l'occaſion.

M.Boucherat.

Un Eccléſiaſtique qui avoit été Novice à la Trappe, qui y avoit depuis fait pluſieurs voyages, & qui paroiſſoit avoir pris part à la confiance de l'Abbé, avoit trouvé le moyen de ramaſſer un grand nombre de ſes lettres

dont il avoit fait un recueil. Des vues d'intérêt l'avoient engagé à ce travail. En effet, dès qu'il fut de retour à Paris, après avoir obtenu l'Approbation & le Privilege, il le donna à un Libraire pour le faire imprimer. Un des amis de l'Abbé de la Trappe le ſut, & auſſi-tôt il lui en donna avis. L'Abbé trouva fort mauvais qu'on diſposât ainſi de ſes ouvrages ſans ſa participation, & même contre ſa volonté; il s'en plaignit au Chancelier, & le pria de faire ceſſer l'impreſſion, & de donner ordre qu'on ſaiſit tout ce qui ſe trouvoit imprimé de cet ouvrage. Les ordres furent auſſi-tôt donnés, & l'on arrêta cette impreſſion.

Deux ou trois mois étoient à peine paſſés lorſque ce même ouvrage parut ſous un autre titre avec quelques additions de l'Eccléſiaſtique dont on a parlé. Il en fit même préſent au Chancelier qui le reçut ſans ſe défier que ce fût le même ouvrage, dont quelques mois auparavant il avoit ordonné la ſuppreſſion; cependant le livre fut reconnu, & on en avertit le Chancelier. Il envoya chercher auſſi-tôt l'Eccléſiaſtique qui le lui avoit préſenté, & par les ſoins duquel on ſavoit que le livre

avoit été imprimé. Comme on ne l'avoit fait supprimer la premiere fois, que parce qu'on avoit entrepris de le donner au public contre la volonté de l'Auteur, l'Ecclésiastique s'attacha à persuader le Chancelier qu'il n'avoit rien fait que du consentement de l'Abbé de la Trappe. Pour cet effet il lui dit qu'à la vérité l'Abbé ne vouloit pas passer pour Auteur de cet ouvrage, ni qu'il parût sous son nom, mais que comme il le croyoit utile au public, il souhaitoit qu'il fût imprimé. Que ce n'étoit pas seulement son intention, qu'il ne s'étoit pas contenté de la lui déclarer, mais qu'il avoit ses ordres exprès pour l'impression de ces lettres. Cet Ecclésiastique en dit autant au premier Président du Parlement de Paris, & à plusieurs autres personnes de qualité qui avoient le plus de part à l'estime & à la confiance du Chancelier. Comme on savoit qu'il étoit ami de l'Abbé de la Trappe, & qu'il faisoit paroître un grand zele pour tout ce qui avoit quelque rapport à lui, on ne fit point de réflexion aux vues d'intérêt qui l'avoient fait agir; on trouva beaucoup de vrai-semblance à tout ce qu'il disoit; sa sincérité apparente, la confiance avec laquelle il par-

loit lui aiderent à perſuader, on le crut.

Ce fut un coup terrible pour la réputation de l'Abbé de la Trappe; la lettre écrite au Chancelier pour la ſuppreſſion de ſes lettres, l'ordre contraire que l'Eccléſiaſtique aſſuroit qu'il avoit de lui de les faire imprimer, étoient ſi oppoſés l'un à l'autre, qu'on ne pouvoit les accorder avec la bonne foi. Pour qui en aura-t-il, (diſoit-on,) s'il en manque à l'égard du Chef de la juſtice, & du premier Magiſtrat du Royaume? Il n'en fallut pas davantage pour lui faire perdre toute l'eſtime & toute la bienveillance dont le Chancelier l'avoit honoré juſques alors.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient à Paris, l'Abbé de la Trappe ignoroit dans ſa ſolitude le mauvais office qu'on venoit de lui rendre, il l'eût même ignoré long-temps, ſi une perſonne de la premiere qualité que les liaiſons du ſang les plus étroites attachoient au Chancelier ne le lui eût appris par des lettres qui lui firent comprendre toute la mauvaiſe opinion qu'on avoit de ſa conduite.

Il ſeroit difficile d'exprimer la ſurpriſe & l'affliction que cet accident cauſa à l'Abbé de la Trappe. Sa conſcience

ne lui reprochoit rien, il n'avoit manqué ni à la ſincérité ni au reſpect qu'il devoit au Chef de la juſtice ; mais il s'agiſſoit de détromper les premieres perſonnes du Royaume prévenues contre lui, & dont les lettres qu'il avoit reçues lui faiſoient juger qu'il n'étoit pas aiſé de guérir la prévention. Il l'entreprit pourtant, il déſavoua l'Eccléſiaſtique, il fit voir combien il étoit éloigné de la mauvaiſe foi qu'on lui imputoit, combien elle étoit peu néceſſaire dans l'occaſion dont il s'agiſſoit, & combien il lui étoit aiſé de faire imprimer ſes ouvrages ſans y mettre ſon nom, & ſans avoir recours à un artifice indigne qui le deshonoroit, & qui en le privant de l'eſtime & de la bienveillance du premier Magiſtrat du Royaume, lui faiſoit perdre les deux choſes du monde qu'il eſtimoit le plus, & dont rien n'étoit capable de le dédommager. Ses premieres lettres furent inutiles ; il en écrivit d'autres, on n'y eut aucun égard ; il imploya tous ſes amis, ils ne purent rien obtenir. L'Eccléſiaſtique ſoutenoit toujours ce qu'il avoit avancé, & il le coloroit ſi bien, qu'on ne penſoit pas même à le ſoupçonner de mauvaiſe foi.

Sept ou huit mois s'étoient paſſés de

la ſorte, ſans qu'il fût poſſible à l'Abbé de la Trappe d'effacer les mauvaiſes impreſſions qu'on avoit données contre lui, lorſqu'un de ſes Religieux qui étoit fils d'un des premiers Magiſtrats du Royaume, le pria d'employer l'entremiſe de ſon pere. Il aſſuroit qu'il étoit une des perſonnes du monde pour qui le Chancelier avoit le plus d'eſtime & de confiance. L'Abbé y conſentit, le Religieux écrivit à ſon pere, il l'inſtruiſit de tout ce qui s'étoit paſſé dans cette affaire; il lui envoya les lettres que l'Abbé avoit écrites à cette occaſion; il lui indiqua pluſieurs perſonnes de conſidération qui avoient été prévenues comme les autres, mais qui étant venues à la Trappe s'y étoient entiérement détrompées. Enfin après l'avoir bien perſuadé de l'innocence de l'Abbé de la Trappe, il le mit en état d'en convaincre le Chancelier & toutes ces perſonnes de qualité qui étoient entrées dans les mêmes préventions.

Le Magiſtrat qui avoit en effet beaucoup de part à l'amitié du Chancelier, & qui prenoit d'ailleurs beaucoup de part aux intérêts de l'Abbé de la Trappe, ſe chargea volontiers de cette commiſſion; il prit toutes les précautions

que ſon fils lui avoit marquées: en un mot il réuſſit, & il convainquit ſi bien le Chancelier de l'innocence & de la bonne foi de l'Abbé de la Trappe, qu'il ſe fit un plaiſir de lui rendre toute l'eſtime & toute la bienveillance qu'il avoit eue pour lui. Il chargea le Magiſtrat qui l'avoit détrompé de l'en aſſurer, & depuis ce temps-là il renchérit ſur toutes les marques de conſidération & de protection qu'il lui avoit accordées juſques alors. Toutes les perſonnes prévenues revinrent de même de leurs préventions, & Dieu rendit enfin à l'Abbé cette réputation ſi néceſſaire à tous ceux dont la vie & les écrits peuvent contribuer à l'édification de l'Egliſe.

Il commençoit à jouir de la tranquillité que l'accident dont on vient de parler avoit interrompue, lorſqu'il apprit la mort de M. Arnaud, Docteur de Sorbonne. Il l'écrivit auſſi-tôt à l'Abbé Nicaiſe, Chanoine de la Sainte Chapelle de Dijon, avec lequel il étoit depuis long-temps en commerce de lettres.

Cet Abbé qui avoit près de quatre-vingts ans, & dont les derniers moments ne pouvoient pas être fort éloignés, s'étoit retiré depuis quelque temps

à la campagne, pour être plus en état de penser à la grande affaire de son salut. L'Abbé crût que comme l'Abbé Nicaise n'étoit pas fort éloigné de l'âge de M. Arnaud, la nouvelle de sa mort ne pouvoit que contribuer à lui remettre plus vivement devant les yeux la fragilité de la vie, & ces pensées salutaires de l'éternité, dont la plupart du monde n'est presque jamais aussi occupé qu'il le devroit être. Sur cela il lui écrivit la lettre qui suit.

» Enfin M. Arnaud est mort, après » avoir poussé sa carriere aussi loin qu'il » a pu, il a fallu qu'elle se soit terminée. Quoi qu'on en dise, voilà bien des questions finies, son érudition & son » autorité étoient d'un grand poids pour » le parti. Heureux qui n'en a point » d'autre que celui de JESUS-CHRIST, » & qui mettant à part tout ce qui pour» roit l'en séparer ou l'en distraire, mê» me pour un moment, s'y attache avec » tant de fermeté, que rien ne soit ca» pable de l'en déprendre. »

Les amis de M. Arnaud trouverent fort à redire à cette lettre. On en fit des plaintes à l'Abbé de la Trappe, on lui écrivit sur cela des lettres très-fortes, dont quelques-unes ont été imprimées. M. de

Tillemont fut un de ceux qui lui écrivit le plus fortement. Comme sa lettre est trop longue pour être insérée ici toute entiere, on se contentera de dire; » Qu'a-» près avoir reconnu que le renouvelle-» ment de l'esprit & de l'amour de la » pénitence que Dieu a mis dans la » Trappe par le ministere de l'Abbé, » est un des plus grands miracles que sa » grace ait fait en nos jours, que les con-» versions toutes miraculeuses qui s'y » sont faites, ne permettent pas de dou-» ter que Dieu ne fût chez lui & dans » lui. Après lui avoir avoué qu'il recon-» noît que le Saint Esprit est en lui; il » se plaint de la conduite qu'il a gardée » à l'égard de quelques personnes qui » étoient dans les sentiments de M. Ar-» naud & ses amis, de ce qu'il s'est » déclaré contre eux; & de ce qu'il a » ajouté de nouvelles douleurs à leurs » plaies. »

Il parle ensuite de quelques faits dont on n'est pas assez instruit pour en rendre compte au public, & l'exhorte de changer la conduite qu'il a gardée jusques alors à l'égard de certaines personnes qu'il ne nomme pas : après cela il se plaint de la lettre écrite à l'Abbé Nicaise à l'occasion de la mort de M.

Arnaud. C'eſt celle - là même qu'on vient de rapporter, & il le preſſe de ſe rétracter, & d'effacer par un écrit public les impreſſions déſavantageuſes à M. Arnaud, que cette lettre pourroit faire ſur l'eſprit de bien des gens. Voilà à peu près à quoi ſe réduit la lettre de M. de Tillemont. On n'a pu ſe diſpenſer d'en donner cet extrait, parce que ſans cela on n'eût rien compris à la réponſe de l'Abbé de la Trappe. La voici telle qu'elle m'a été remiſe après l'avoir vérifiée avec toute l'exactitude qu'on pouvoit exiger de moi.

» M. J'ai fait toute l'attention poſſi-
» ble ſur la lettre que vous m'avez fait
» l'honneur de m'écrire, & je vous dirai
» ſincérement qu'après en avoir exa-
» miné les raiſons, & les avoir peſées
» devant Dieu avec une attention toute
» particuliere, bien loin qu'elles m'ayent
» cauſé le moindre doute, & le moindre
» ſcrupule ſur ma conduite paſſée à l'é-
» gard des choſes dont vous me par-
» lez, au contraire je me ſuis trouvé plus
» affermi que jamais, & tout-à-fait per-
» ſuadé que j'ai ſuivi en cela la volonté
» de Dieu; & ma conſcience, après l'a-
» voir conſultée, ne me dit autre choſe
» par tous ſes mouvements, ſinon que

» j'y dois perſévérer juſques à la mort.
» C'eſt la réſolution dans laquelle je
» ſuis. J'ai bien du déplaiſir de ce qu'il
» ne m'a pas été poſſible d'entrer dans
» vos ſentiments, & de vous témoigner
» en cette occaſion comme je ferois en
» toute autre, que je ſuis avec beau-
» coup de vérité, & de reſpect, Vo-
» tre, &c. »

L'Abbé de la Trappe ne répondit point, ou ne répondit qu'avec beaucoup de modération aux autres lettres qui lui furent écrites; mais on doit encore ajouter à l'occaſion de la lettre de M. de Tillemont qu'elle paroît avoir été écrite depuis qu'il ſe fut démis de ſon Abbaye, ainſi on ne l'a placée en cet endroit que par rapport à la date de la mort de M. Arnaud, & de celle de la lettre à l'Abbé Nicaiſe qui a donné lieu de l'écrire, afin de mettre tout de ſuite les événements qui avoient une liaiſon néceſſaire.

CHAPITRE III.

L'Abbé de la Trappe conſulte ſes amis ſur le deſſein qu'il avoit de quitter le gouvernement de ſon Monaſtere , & de ſe démettre de ſon Abbaye entre les mains du Roi. Raiſons pour & contre. L'Abbé prend le parti de la démiſſion.

LES MAUVAIS offices qu'on s'efforçoit de rendre à l'Abbé de la Trappe, les calomnies qu'on publioit contre lui, l'envie & la haine de ſes ennemis, que rien n'étoit capable de ralentir, n'étoient pas les ſeules épreuves dont Dieu ſe ſervoit pour exercer ſa patience ; & pour ſervir, pour ainſi dire, de contre-poids à cette admiration que ſon éminente vertu lui avoit acquiſe, & aux louanges qu'on lui donnoit de tous côtés, ſes infirmités redoubloient tous les jours, il avoit entierement perdu l'uſage du bras & de la main droite. Il étoit livré aux douleurs les plus cuiſantes, & comme ac-

cablé du poids de l'âge, & d'une pénitence continuelle de plus de trente années, dont il ne s'étoit jamais relâché : il est vrai qu'il avoit toujours la même force d'esprit, le même zele, la même autorité, & que l'estime, l'amour & la confiance de ses Religieux augmentoit tous les jours au lieu de diminuer ; mais ses infirmités l'obligeoient de se relâcher de son exactitude ; il n'assistoit plus au travail, il se trouvoit rarement au Chapitre, ses exhortations si vives & si touchantes qui avoient formé & soutenu jusques alors la pénitence de la Trappe devenoient moins fréquentes ; & comme les choses se maintiennent par les mêmes moyens dont on s'est servi pour les établir, il craignoit que le relâchement ne se glissât insensiblement, ou que du moins la ferveur que son exemple avoit toujours soutenue ne s'affoiblît enfin, & ne fît place à la tiédeur & à cette paresse mortelle qui n'a jamais manqué de détruire la discipline la mieux établie.

Ces réflexions jointes à la pensée de la mort qu'il avoit toujours devant les yeux, & à cette humilité profonde qui l'avoit toujours sollicité de quitter sa charge pour pratiquer l'obéissance, &

ne s'occuper plus que de Dieu, lui firent enfin prendre la résolution de se démettre de son Abbaye entre les mains du Roi. Il connoissoit la Religion de ce grand Prince, & il avoit reçu tant de marques de sa Royale protection, qu'il ne pouvoit douter qu'il ne lui donnât un successeur qui maintiendroit dans son Monastere l'exacte pratique de la regle qu'il avoit tâché d'y établir.

Il consulta sur cela ses amis : comme la démarche étoit délicate, les sentiments furent fort différents. Les uns lui conseilloient de ne point quitter le gouvernement de son Monastere, & de le retenir jusques à la mort. Ils disoient sur cela, que s'il s'agissoit de commencer la réforme de son Abbaye, son âge, ses infirmités, & le peu de temps qu'il avoit à vivre y pouvoient être un obstacle ; mais qu'étant établie, & les choses allant, pour ainsi dire, d'elles-mêmes, le changement de gouvernement ne pouvoit qu'être plus dangereux qu'utile ; que personne ne pourroit suivre ses vues & ses maximes aussi-bien qu'il les suivroit lui-même ; qu'on étoit accoutumé à lui obéir ; que l'ombre de son autorité seroit toujours plus respectée que celle qu'un autre pourroit s'acquérir

quérir, que la force d'esprit que Dieu lui avoit conservée, servoit plus au gouvernement que tout le reste ; qu'à la vérité l'exemple d'un Supérieur étoit d'un grand poids ; mais qu'il l'avoit donné si long-temps, qu'on étoit si convaincu que la seule impossibilité de le soutenir l'obligeoit de s'en dispenser ; que jamais personne n'en prendroit avantage ; que tel Religieux étoit un excellent particulier qui n'étoit point capable de gouverner ; que le choix étant fort difficile, on n'y pouvoit venir trop tard, & qu'il y auroit toujours de l'avantage à le reculer ; que le cœur humain étoit un abyme que Dieu seul pouvoit sonder, & qu'avec toutes ses lumieres il pourroit faire un tel choix, qu'il auroit tout le temps de s'en repentir ; que les dignités étoient une étrange tentation, que les vertus les plus épurées avoient de la peine à y résister ; qu'il ne pouvoit mieux faire que de suivre l'exemple des Saints ; que pour un petit nombre dont la conduite pouvoit le favoriser, presque tous avoient persévéré jusques à la mort dans dans l'état où la providence les avoit établis, & s'étoient remis à ses soins de leur choisir des successeurs ; qu'enfin

il étoit à craindre que deux Abbés dans le même Monaſtere n'y fiſſent du partage, & ni cauſaſſent de la diviſion; que les uns lui demeureroient attachés, & ne pourroient s'accommoder de la conduite d'un autre; que les autres s'attacheroient à celui qui occuperoit ſa place; qu'en un mot on ne voyoit que des inconvénients dans leſquels il n'étoit point à propos de ſe jetter.

L'Abbé diſoit au contraire, & c'étoit le ſentiment de quelques-uns de ſes amis, qu'un Supérieur n'étoit que pour faire ſa charge; que dès qu'il n'étoit plus en état d'en remplir les devoirs, il étoit de ſa vertu d'y renoncer. Que ſi cette maxime avoit lieu, c'étoit particuliérement à la Trappe; que les Religieux y étoient accoutumés à voir toujours leur Abbé à leur tête; qu'une vie ſi pénitente, ſi auſtere, & contre laquelle la nature étoit toujours tentée de ſe révolter, ne ſe pouvoit ſoutenir que par l'exemple du Supérieur, par une aſſiduité & par une vigilance continuelles. Qu'un des points fondamentaux de la Trappe étoit de recourir continuellement à l'Abbé, de ne lui rien cacher, de prendre ſouvent ſes ordres & ſes avis; que les peines & les tenta-

tions auxquelles les Solitaires n'étoient pas moins exposés que les autres, ne leur permettoient pas de se passer de ses consolations; qu'il falloit sans cesse soutenir les foibles, animer les lâches, modérer les fervents. Qu'un état d'infirmité continuelle étoit peu propre à des fonctions si pénibles, que quand on y pourroit suffire quelque temps on en seroit enfin accablé. Que la crainte même d'incommoder un Supérieur & de lui être à charge, empêcheroit souvent les Religieux d'y avoir recours, que cependant les tentations prendroient le dessus, & renverseroient les vertus les mieux établies. Il ajoutoit qu'il y avoit un avantage dans sa démission qu'on ne pouvoit contester : c'est qu'il auroit eu le temps de former son successeur, ensorte que quand il plairoit à Dieu de disposer de lui, on s'appercevroit beaucoup moins du changement; qu'à proprement parler il n'y auroit de la différence que dans les personnes; que le même esprit, les mêmes maximes régleroient toujours le Monastere; qu'ainsi le partage & la désunion ne seroient point à craindre. Qu'à la vérité on devoit tout espérer de la Religion & de la bonté du Roi, mais qu'il falloit demeurer

d'accord qu'une démiſſion entre ſes mains faciliteroit bien les choſes, & qu'on pourroit avoir des égards qu'il n'étoit pas certain qu'on eût pour un autre. Que les exemples des Saints ſur leſquels on ſe pouvoit régler n'étoient pas ſi rares qu'on le prétendoit; mais que quand ils le ſeroient encore plus, il étoit d'autant plus beau de les imiter. D'autres ajoutoient qu'après les grands exemples de vertu que l'Abbé de la Trappe avoit donnés, il ne lui manquoit plus que de finir ſes jours dans la retraite, dans le ſilence, & dans la pratique de l'obéiſſance qu'il avoit portée ſi loin à l'égard des autres, & qu'une démarche ſi édifiante fermeroit pour jamais la bouche à ſes envieux & à ſes ennemis. Qu'on ne pouvoit pas ſe diſpenſer d'avouer que deux Abbés dans un même Monaſtere pourroient par-tout ailleurs cauſer de grands inconvénients, mais que la conſtitution de la Trappe ne permettoit pas de les appréhender. Qu'enfin on ne pouvoit pas douter qu'un ſi grand exemple n'attirât de nouvelles bénédictions ſur le Monaſtere, & que quand il s'agiſſoit d'édifier toute l'Egliſe, il falloit s'abandonner à la providence, & ne point tant comp-

ter sur la prudence humaine.

Comme ceux qui favorisoient les deux partis qu'on vient de proposer étoient des personnes éclairées, unies depuis long-temps avec l'Abbé de la Trappe par les liens d'une sainte amitié, & qu'ils n'avoient en vue que la gloire de Dieu, & ce qui étoit le plus avantageux à l'Abbé & au bien de son Monastere, il examina long-temps devant Dieu les raisons qu'on vient de rapporter. Enfin l'humilité qui le sollicitoit depuis long-temps de finir ses jours dans la retraite, dans le silence, pour ne s'occuper plus que de Dieu & de la pensée de l'éternité, le détermina à quitter le gouvernement de son Abbaye, & à en faire une démission pure & simple entre les mains du Roi.



CHAPITRE IV.

L'Abbé de la Trappe se démet de son Abbaye entre les mains du Roi. Ce qui s'est passé dans toute la suite de cette affaire. Le Roi lui donne pour successeur un de ses Religieux qu'il avoit voulu qu'il lui nommât.

Dés que l'Abbé de la Trappe eut pris la résolution dont on vient de parler, il écrivit au Roi pour le prier d'agréer sa démission.

Après avoir rendu compte à Sa Majesté des motifs qui l'ont porté à quitter le gouvernement de son Monastere qui sont les mêmes qu'on vient de rapporter, il ajoute : » Je ne ferois pas, » SIRE, tout ce que Dieu demande » de moi, si je manquois de représen- » ter à Votre Majesté, que quoique je » ne me sois pas acquitté comme je le » devois de mon emploi, Dieu n'a pas » laissé d'assembler dans cette maison un » nombre considérable de Religieux, qui » vivant dans un oubli sincere de tou-

» tes les choſes préſentes, & dans l'at-
» tente comme dans la foi de celles qui
» ſont à venir ſervent Dieu dans le ſi-
» lence, & dont l'occupation principale
» eſt d'élever jour & nuit leurs voix
» & leurs cœurs au Ciel pour la con-
» ſervation & la ſanctification de votre
» Perſonne Sacrée, le progrès de vos
» armes & le bonheur de l'Etat.

» Je ſuis perſuadé, SIRE, que ſi
» Votre Majeſté étoit informée au vrai
» de ce ce qui ſe paſſe dans cette mai-
» ſon, ſi les diſpoſitions des particuliers
» lui étoient connues, il n'y a rien qu'el-
» le jugeât plus digne de ſa piété que de
» protéger des ames ſimples, qui n'é-
» tant à charge à perſonne s'immolent
» inceſſamment à Dieu par la pénitence
» comme des victimes pour le repos &
» pour le ſalut du monde dont elles
» ne ſont plus, & qu'elles ont fait
» profeſſion de ne plus connoître.

» J'eſpere de cette bonté & de cette
» Religion dont Votre Majeſté donne
» en toute occaſion des marques ſi écla-
» tantes, qu'elle approuvera la réſo-
» lution que j'ai priſe, & qu'elle ne dé-
» tournera pas les yeux d'un ouvrage
» qu'elle a regardé juſques ici d'une ma-
» niere ſi favorable, & qui ſans doute

» tiendra sa place entre ce grand nom-
» bre d'actions qu'elle aura faites pour
» l'affermissement du Royaume de Je-
» sus-Christ, & pour l'édification
» de son Eglise. J'ose même assurer Votre
» Majesté, que dans ce jour où cette puis-
» sance si redoutable qui a porté la répu-
» tion de ses armes & la gloire de son nom
» jusques aux extrêmités de la terre se
» retirera d'elle, ce ne lui sera pas une
» petite consolation d'être soutenue au-
» près de Dieu par les prieres ardentes
» de ceux qui auront mérité d'en être
» écoutés par la sainteté de leur vie.

» Nous prierons Dieu, Sire, jus-
» ques au dernier soupir de la notre,
» qu'il comble Votre Majesté de toute
» sorte de graces & de bénédictions, &
» que lorsqu'après une longue suite d'an-
» nées & de prospérités, il voudra qu'el-
» le cesse de commander aux hommes
» sur la terre, il la fasse régner éternel-
» lement dans le Ciel avec ses An-
» ges. »

Après que l'Abbé de la Trappe a ainsi exprimé les sentiments qu'un sujet fidele doit avoir pour son Souverain, il ajoute par maniere d'apostille. *Votre Majesté me permettra de lui dire que ce me seroit une consolation bien sensible*

de voir avant que de mourir celui auquel elle voudra bien remettre l'Abbaye.

L'Abbé de la Trappe étant prêt d'envoyer cette lettre, il en écrivit une autre à l'Archevêque de Paris ſon ancien ami, pour le prier de la préſenter au Roi avec ſa démiſſion. Après lui avoir rendu compte des motifs qui l'ont porté à quitter ſa charge, il lui témoigne la confiance qu'il a aux bontés du Roi touchant ſon ſucceſſeur, & qu'il eſpere que Sa Majeſté voudra bien nommer un Abbé qui ait les qualités requiſes, pour maintenir le bien qu'il avoit plu à Dieu d'établir dans ſon Monaſtere.

François de Harlay.

L'Archevêque ayant reçu la lettre de l'Abbé de la Trappe, il fut la préſenter au Roi. Sa Majeſté la lut, & donna ordre à l'Archevêque de mander à l'Abbé de la Trappe, qu'après avoir bien examiné la choſe devant Dieu, il pourroit lui faire ſavoir ce qu'il pourroit faire pour ſa ſatisfaction. Une réponſe ſi favorable fut reçue de l'Abbé de la Trappe avec des ſentiments d'une reconnoiſſance infinie : on ne peut mieux la repréſenter que par les termes mêmes dont il ſe ſervit pour l'exprimer à Sa Majeſté.

SIRE,

»Je n'ai point de termes pour ex-
»primer à Votre Majeſté à quel point
»je ſuis pénétré de l'excès de ſes bon-
»tés, & de toutes les graces dont elle
»me comble. Il ſemble que Dieu veuil-
»le récompenſer dès ce monde cet at-
»tachement ſi reſpectueux & ſi invio-
»lable que j'ai toujours eu à Votre
»Perſonne ſacrée. Je puis dire qu'après
»JESUS-CHRIST & ſon Egliſe ſain-
»te, rien n'a été plus avant dans mon
»cœur, & qu'il n'y a rien à quoi je
»me ſois appliqué davantage qu'à inſ-
»pirer la même diſpoſition à ceux qui
»m'ont écouté, & dont la divine pro-
»vidence m'a confié le ſoin & la con-
»duite.

»La vérité eſt, SIRE, que le ſujet
»de notre application principale a été
»de recommander ſans ceſſe à Dieu
»tout ce qui regarde Votre Majeſté
»pour l'éternité comme pour le temps;
»nous continuerons de le faire juſques
»au dernier ſoupir de nos vies, & de
»lui demander qu'il abatte ſous vos
»pieds, ceux qui ont eu la témérité
»de s'élever contre elle, & de s'op-
»poſer à ſes deſſeins, que l'on peut

» dire être remplis d'une ſageſſe & d'u-
» ne juſtice infinie. Enfin qu'il prolon-
» ge ſes jours, & qu'il les rende heu-
» reux, non-ſeulement pour ſon pro-
» pre avantage, mais encore pour la
» gloire de l'Egliſe & le bonheur de
» l'Europe. »

La lettre dont on vient de donner l'extrait, étoit accompagnée d'un mémoire; il ſe réduiſoit à trois Chefs. Le premier faiſoit voir combien le gouvernement d'un Abbé régulier étoit avantageux, & même néceſſaire pour maintenir la diſcipline établie à la Trappe. Le ſecond faiſoit remarquer les inconvénients qu'il y auroit à confier l'Abbaye de la Trappe à un Abbé régulier étranger, & qui n'auroit pas été élevé dans l'eſprit de la Trappe, & dans les pratiques qui y ſont en uſage. Enfin le troiſieme ſe réduiſoit à inſinuer pour ſon ſucceſſeur Dom Zozime alors Prieur de la Trappe, dont il marque les qualités qui le pouvoient rendre digne du choix de Sa Majeſté.

Le Roi ayant lu la lettre & le mémoire dont on vient de parler, accorda avec beaucoup de bonté la grace que l'Abbé de la Trappe lui demandoit; il nomma * Dom Zozime, Prieur

* Il ſe

nommoit dans le monde Pierre Foisil.

de la Trappe pour ſon ſucceſſeur, & recommanda à ſon Ambaſſadeur de ſolliciter l'expédition des Bulles ; elles furent accordées *gratis*. On les reçut à la Trappe le dix-neuvieme de Décembre, & Dom Zozime fut mis en poſſeſſion le vingt-huitieme du même mois. Il fut béni par M. l'Evêque de Seez le vingt-deux de Janvier de l'année ſuivante.

1695.

CHAPITRE V.

L'Ancien Abbé de la Trappe témoigne à ſes amis la joie qu'il a de s'être démis de ſon Abbaye pour achever ſa vie dans la dépendance. Il fait vœu d'obéiſſance à ſon ſucceſſeur.

1696.

IL EST bien peu de gens dans les derniers ſiecles qui aient donné des exemples pareils à celui qu'on vient de rapporter de l'Abbé de la Trappe ; ou s'il s'en eſt trouvé qui l'aient donné, il n'y en a preſque point qui ne s'en ſoient repentis. La dépendance n'eſt point du goût de l'homme, & quand

on s'eſt vu une fois au-deſſus des autres, il eſt rare qu'on ſe réduiſe, ſans y être contraint, à devenir inférieur. On ſe réſout quelquefois à renoncer à ce que les grandes charges ont d'onéreux, mais il n'arrive preſque point qu'on ne s'en réſerve pas le rang, l'honneur & l'indépendance. L'ancien Abbé de la Trappe, (car c'eſt le nom que nous lui donnerons dans la ſuite de cette hiſtoire,) étoit bien éloigné de ces ſentiments & de cette conduite : en renonçant à la prélature, il abandonna tous ſes droits & tous ſes avantages, il ne ſe réſerva pas la moindre diſtinction, il devint inférieur comme le dernier de ſes Religieux ; il ſe ſoumit à l'obéiſſance dans toute l'étendue que la regle de ſaint Benoît l'a preſcrite. Quand de pareils ſacrifices coûteroient quelque choſe, on ne devroit pas s'en étonner ; ce qu'on ne peut aſſez louer dans l'ancien Abbé de la Trappe, eſt, qu'en ſe dépouillant de tout, il le fit avec joie & ſans retour. Voici comme il écrit lui-même de ſa démiſſion à un de ſes amis. » Je ne puis m'empêcher » de vous dire moi-même ce que vous » avez ſu ſans doute de beaucoup d'au» tres, je veux dire la grace que le

» Roi m'a faite, dont toutes les circonſ-
» tances ſont dignes de ſa pieté, & mé-
» ritent d'être remarquées ; il ne tien-
» dra qu'à nos Freres de ſervir Dieu.
» Ce grand Prince leur en donne les
» moyens ; il empêche qu'on ne les
» trouble dans l'attachement qu'ils ſont
» obligés d'avoir à s'acquitter de leurs
» obligations. La maniere dont vous
» me faites l'honneur de m'en écrire,
» marque avec évidence combien vous
» êtes touché de notre bonheur. Les
» pronoſtiques que l'on faiſoit ſur la
» deſtinée de la Trappe ſe ſont éva-
» nouis. Cette diſſipation que l'on
» croyoit ſi proche, & qui étoit la joie
» de ceux qui n'étoient pas ſi bien diſ-
» poſés pour nous qu'ils auroient dû
» l'être, eſt devenue pour eux le ſujet
» d'un véritable regret ; c'eſt ainſi que
» Dieu confond les penſées des hom-
» mes. Heureux ſont ceux qui mettent
» toute leur eſpérance en lui, & qui mar-
» chant au travers de ce que l'on peut
» dire, & penſer de leur conduite, adorent
» ſa volonté, la regardent & la ſui-
» vent comme l'unique regle de toute
» leur vie.

» Pour moi je vous avoue que je re-
» garde cet affranchiſſement de tous les

» embarras où je me ſuis trouvé depuis
» plus de trente ans, & cette heureuſe
» dépendance dont je jouirai au cas que
» Dieu prolonge encore mes jours, com-
» me l'état d'une bénédiction infinie.
» Mourrir dans la dépendance eſt la
» plus grande de toutes les graces que
» Dieu puiſſe faire à un homme qui n'a
» que les choſes éternelles devant les
» yeux. »

Il écrit à un autre de ſes amis, que ſi les Supérieurs avoient toujours devant les yeux, comme ils le devroient, ces paroles de l'Evangile : *Que celui qui eſt le premier entre vous ſoit le ſerviteur des autres, comme le Fils de l'homme eſt venu pour ſervir & non pas pour être ſervi ;* ils ne trouveroient rien dans la ſupériorité qui pût flatter l'amour propre & la cupidité ; qu'ils ne ſe diſtingueroient pas de leurs inférieurs par des marques d'honneur, par des commodités temporelles, & par la domination ſi défendue dans l'Evangile, mais par leur fidélité à leur donner l'exemple, à les inſtruire, à les corriger, & à les ſoulager dans tous leurs beſoins ſpirituels & temporels ; qu'alors la ſupériorité étant toute entiere pour le bien & pour l'utilité des inférieurs, &

Matth. 20. *v.* 27. & 28.

nullement pour celles des Supérieurs ; que n'y trouvant que de la peine & du travail, les charges ne feroient plus l'objet des brigues & de l'ambition, qu'on ne penferoit qu'à les fuir, & qu'on fe feroit un plaifir de les quitter. Il dit encore que tout Supérieur, en qualité de Supérieur, ne doit regarder que le bien de ceux qu'il conduit, & non pas le fien, qu'autrement felon l'Evangile, il n'eft plus qu'un mercénaire & un voleur. Il ajoute qu'il ne voit pas quel avantage il y a à gouverner les autres, qu'au contraire il n'y voit que de très-grands périls ; la vanité d'occuper le premier rang, le plaifir de commander & de faire fa volonté, les louanges & les applaudiffements ; ajoutez, (continue-t-il,) qu'on s'expofe toujours à la haine de ceux que l'on eft obligé de reprendre & de corriger, ou à qui l'on refufe ce qu'ils demandent injuftement, & qu'il n'eft pas poffible qu'on ne fouffre beaucoup quand on eft obligé de dire des chofes fâcheufes, de menacer & de punir.

Voilà les fentiments de l'ancien Abbé de la Trappe fur la fupériorité ; d'où il eft aifé de conclure que s'il eft refté dans cet état tant qu'il a cru que Dieu

le demandoit de lui, il n'a pu que le quitter avec joie lorſque ſes infirmités ne lui permettant plus de faire ſa charge, il eut lieu d'être perſuadé que Dieu le diſpenſoit d'y demeurer plus longtemps. Auſſi quand il ſe vit réduit à la condition d'inférieur, il ne penſa plus qu'à en remplir tous les devoirs; il ne prétendit point, comme tant d'autres, qu'on eût des égards pour lui, & que s'il n'étoit plus en droit de commander, il étoit au moins diſpenſé d'obéir; il fit même quelque choſe de plus, un jour qu'il étoit au Chapitre ne pouvant y aller ſeul, à cauſe des incommodités dont il étoit accablé, il s'y fit porter. Là ce grand homme, plus grand encore par ſon humilité que par tous ſes grands talents, qui le faiſoient admirer de tout le monde, cet homme qui étoit regardé comme le pere de tous les Religieux qui étoient aſſemblés dans le Chapitre, qui les avoit tous inſtruits & formés à la vertu, & l'Abbé même qui occupoit la place qu'il avoit ſi longtemps remplie avec tant de dignité & de réputation, cet homme à qui ſes infirmités permettoient à peine de ſe ſoutenir, ſe proſterna au pieds de l'Abbé, *Mon Pere*, lui dit-il, *je viens vous*

promettre l'obéissance que je vous dois en qualité de mon Supérieur, & vous prier de me traiter comme le dernier de vos Religieux. L'Abbé surpris d'une humilité si profonde, après avoir fait de vains efforts pour l'obliger de se relever, se mit aussi à genoux, & lui répondit en l'embrassant, *& moi, mon Pere, je vous renouvelle celle que je vous ai vouée dès mon entrée dans cette sainte Maison, & je vous promets de ne m'en jamais départir.*

Ces deux actions édifierent extrêmement toute la Communauté, mais surtout celle de l'ancien Abbé; on n'en avoit peut-être point d'exemple dans l'Ordre de Cisteaux, si fécond en grandes vertus, du moins ce n'étoit point l'usage qu'un Abbé qui s'étoit démis volontairement fit vœu d'obéissance à son successeur; mais quand il s'agissoit d'édifier ses Freres, & de contenter l'amour qu'il avoit pour les humiliations, il ne consultoit point l'usage, il trouvoit dans sa propre vertu de quoi autoriser ce qui n'avoit pas encore été pratiqué.

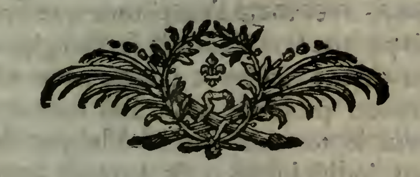
Au reste ce vœu d'obéissance ne fut pas une pure cérémonie, l'ancien Abbé ne fit plus rien sans permission, il

étoit ſur cela d'une exactitude qui alloit juſques au ſcrupule. L'Abbé ſon ſucceſſeur, pour le ſatisfaire, lui donna une permiſſion générale de faire tout ce qu'il jugeroit à propos, l'ancien Abbé n'en voulut point uſer ; & pour les moindres choſes il demandoit toujours de nouvelles permiſſions.

D'un autre côté le renouvellement d'obéiſſance que lui fit ſon ſucceſſeur ne fut pas un ſimple compliment ; il l'honora toujours comme ſon pere qui l'avoit engendré à JESUS-CHRIST, & comme ſon maître qui lui avoit enſeigné la ſcience des Saints ; il ne faiſoit rien ſans le conſulter, & il ſuivoit ſes avis avec toute l'exactitude que l'auroit pu faire le moindre de ſes Religieux ; une charité tendre & ſincere, une vénération profonde pour ſon éminente vertu le tenoient attaché à lui par des liens indiſſolubles, & avoient banni de ſon cœur toutes ces jalouſies d'autorité qui ont cauſé tant de déſordres dans les Monaſteres les mieux réglés.

L'ancien Abbé étoit très-éloigné de ſe prévaloir de la déférence de ſon

ſucceſſeur ; il lui renvoyoit toutes les affaires ; il ne vouloit point qu'il parût qu'il s'en mêlât ; il donnoit par-tout l'exemple du reſpect & de la ſoumiſſion qu'on lui devoit ; dès qu'il avoit un moment de ſanté il alloit au Chapitre, il s'y accuſoit de ſes fautes, il demandoit pénitence, il proclamoit ſes Freres, & il faiſoit généralement tout ce qu'un ſimple Religieux auroit pu faire. Ainſi on ne voyoit naître aucun des inconvénients qu'on avoit appréhendés de ſa démiſſion, la bonne intelligence de deux Abbés, entretenoit l'union & ſoutenoit la diſcipline.



CHAPITRE VI.

L'Abbé de Cifteaux écrit à l'ancien Abbé de la Trappe fur fa démiffion. Sentiments & conduite de l'ancien Abbé dans fa retraite. On répand contre lui de nouvelles calomnies.

LE BRUIT de l'action que venoit de faire l'ancien Abbé de la Trappe en renonçant à fa dignité, & en fe réduifant à la qualité de fimple Religieux, s'étant répandu dans le monde, y fut reçu avec une approbation fi générale, que fes ennemis mêmes n'oferent s'y oppofer. L'envie fut réprimée pour quelque temps, la calomnie fe tut, & tout le monde s'accorda à donner à cette grande action les juftes louanges qu'elle méritoit : c'eft ce que remarque l'Abbé de Cifteaux dans la lettre qu'il lui écrivit à cette occafion.

» Quoique le feul témoignage de vo-» tre confcience, (lui écrit-il,) doive » fuffire pour votre confolation, & que » vous n'ayez pas befoin de celui du

» public qui se trompe souvent, & ne
» sert qu'à contenter la vanité, la dé-
» mission que vous venez de faire con-
» fond la jalousie & la médisance qui
» a osé quelquefois s'attacher à votre
» vertu. Tout le monde est persuadé
» qu'elle est fondée solidement sur l'hu-
» milité qui vous oblige de descendre
» aujourd'hui de la Prélature dans l'é-
» tat de sujet, & de vous cacher dans
» la solitude pour ne penser qu'à ache-
» ver votre carriere & croître dans la
» perfection. Je ne sais si la charité qui
» impose une nécessité indispensable de
» servir le prochain, lorsque Dieu a
» donné des talents pour le faire, s'ac-
» cordera avec votre humilité, & si elle
» vous permettra de vous occuper tel-
» lement de votre consommation que
» vous oublyiez celle des autres à laquel-
» le vous avez travaillé si utilement.

» Je crois que la renonciation que
» vous avez faite à la dignité d'Abbé,
» ne vous dispense pas des obligations
» de la charité qui sont comme elle éter-
» nelles. Je ne doute nullement que
» vous n'y satisfassiez aussi exactement
» que vous avez fait par le passé, puis-
» que la charité qui regne dans votre
» cœur n'est pas diminuée, mais va tou-

» jours en croiſſant juſques à ce qu'elle
» arrive au jour de l'éternité. Ce n'eſt
» que dans cette créance qui j'approuve
» votre démiſſion , qui d'ailleurs fait
» paſſer votre Abbaye dans les mains
» de votre diſciple pour y conſerver la
» diſcipline monaſtique que vous y avez
» renouvellée en y rappellant le premier
» eſprit de nos ſaints Peres. Je prie
» notre Seigneur qu'il y demeure juſ-
» ques à la fin des ſiecles, & qu'il ſe
» communique de-là dans tous les Mo-
» naſteres de l'Ordre. Je lui demande
» auſſi qu'il vous conſerve longues an-
» nées pour ſa gloire , pour l'exem-
» ple , & pour l'édification de notre
» Ordre. »

L'on ne peut pas mieux entrer dans les ſentiments de l'ancien Abbé de la Trappe que fait l'Abbé de Ciſteaux dans cette lettre. Il eſt certain qu'en ſatisfaiſant ſon humilité dans ſa démiſſion , il étoit réſolu de remplir tous les devoirs que la charité pourroit exiger de lui ; mais il réduiſoit tous ces devoirs aux ſervices qu'il pourroit rendre à ſes Freres, & il excluoit même de ces ſervices tout ce qui pouvoit regarder la conduite du Monaſtere, & le faire entrer, (pour ainſi dire) en part de la

ſupériorité : il étoit réſolu de l'abandonner toute entiere à ſon ſucceſſeur, & de ſe ſoumettre lui-même à ſa conduite.

Pour ce qui eſt du dehors, ſon deſſein étoit de rompre tout commerce, même de lettres, à la réſerve de quelques amis particuliers & en très-petit nombre, & de ſe renfermer dans l'Infirmerie, dont ſes infirmités ne lui permettoient plus de ſortir, comme dans un tombeau, pour ne penſer plus qu'à la mort & à l'éternité.

Cependant quelque réſolution qu'il eût priſe de ne ſe plus mêler du gouvernement du Monaſtere, il n'étoit pas en ſon pouvoir de l'exécuter; dans les moindres difficultés on avoit toujours recours à lui, & l'Abbé même ne faiſoit rien ſans le conſulter. Pour ce qui eſt des Religieux particuliers, comme ſa démiſſion n'avoit ſervi qu'à augmenter la profonde vénération qu'ils avoient pour lui, ils ne purent ſe réſoudre à renoncer aux conſolations & aux avantages qu'ils avoient retirés juſques alors de ſes entretiens & de ſa conduite. Ils venoient avec une confiance ſans réſerve lui découvrir leurs peines, leurs tentations, l'état de leurs conſcience,

&

& prendre ſes avis ſur toutes choſes. Comme l'Abbé ſucceſſeur, non ſeulement ne le déſapprouvoit pas, mais qu'il exhortoit lui-même ſes Religieux à recourir à lui, l'ancien Abbé les recevoit toujours avec un cœur de Pere, & ils trouvoient toujours en lui ce fonds de tendreſſe & de lumieres qui leur avoit ſervi ſi ſouvent à ſe conſoler dans leurs peines, & à marcher conſtamment dans le chemin pénible de la vertu.

Pour ce qui eſt des perſonnes du dehors, plus ſa réputation augmentoit, moins ils pouvoient ſe réſoudre à n'avoir plus de commerce avec lui; les uns lui écrivoient pour lui demander des avis & des regles de conduite; les autres venoient quelquefois de fort loin pour le voir & pour le conſulter; il fit ce qu'il put pour ſe dégager des uns & des autres; d'abord il ne fit point de réponſe à pluſieurs lettres; il refuſa pluſieurs viſites, à la fin il fallut ſe rendre aux inſtances continuelles qu'on lui faiſoit, & au ſentiment de pluſieurs perſonnes éclairées qui ſoutenoient qu'il ne lui étoit pas permis de refuſer ſon ſecours, ni à ſes amis, ni généralement à tous ceux que Dieu voudroit lui adreſ-

ſer ; il répondit donc aux lettres qu'on lui écrivoit, il ſe réſolut enfin de recevoir les viſites de ceux qui venoient pour le conſulter, ou même pour lui rendre les devoirs ordinaires de charité & d'amitié.

Ses ennemis en prirent occaſion de renouveller leurs calomnies ; ils publierent qu'il n'avoit renoncé qu'à ce que la ſupériorité avoit d'onéreux, & qu'il s'en étoit réſervé toute la liberté & toutes les douceurs. *Cet homme*, diſoient-ils,) *ne ſe réſoudra-t-il jamais à garder le ſilence après l'avoir fait obſerver aux autres avec une ſévérité qui n'a point d'exemple : quand il étoit Supérieur il prétendoit que ſa charge l'en exemptoit, maintenant qu'il n'eſt plus qu'un ſimple Religieux ſoumis à la regle comme les autres, que peut-il dire pour s'en exempter ?*

Ses amis répondoient que la charité qui eſt au deſſus de toutes les regles l'en diſpenſoit ; qu'un homme de ſon mérite à qui Dieu avoit donné tant de lumieres, qui avoit été, & qui pouvoit être encore ſi utile à l'Egliſe, ne devoit point être regardé comme un ſimple Religieux, ni aſſujetti aux mêmes regles ; que l'utilité commune devoit

l'emporter ſur une pratique particuliere ; que les perſonnes les plus éclairées conſultées ſur le fait dont il s'agiſſoit, avoient obligé l'ancien Abbé de la Trappe à garder la conduite dont on ſe plaignoit ; qu'enfin il ne faiſoit rien en cela que par la permiſſion & par l'ordre même de ſes Supérieurs Eccléſiaſtiques & Réguliers. Tout cela ſe diſoit, & ſe diſoit en vain par les amis de l'ancien Abbé, les reproches continuoient toujours, rien n'étoit capable de les faire ceſſer.

Mais ce qui fait bien voir que rien ne peut ni contenter la haine ni appaiſer l'envie, eſt que lorſque l'ancien Abbé eut pris la réſolution de ne plus recevoir de viſites & de ne plus écrire, ces mêmes ennemis publierent que c'étoit une mauvaiſe fineſſe pour cacher l'affoibliſſement de ſon eſprit, & qu'il ne ſe déroboit à la vue des hommes que parce qu'il n'y pouvoit plus paroître avec honneur. Ainſi de quelque maniere que l'ancien Abbé de la Trappe en pût uſer, ſes ennemis trouvoient toujours de nouveaux ſujets de le calomnier. On apprend cette circonſtance d'une des lettres de l'ancien Abbé écrite à l'un de ſes amis.

»Il y a long-temps, dit-il, qu'on »prend plaisir à dire de moi des choses »qui n'ont aucun fondement que dans »l'imagination de quelques personnes »mal intentionnées. Je vous assure qu'el- »les ne me font nulle peine, & qu'elles ne me causent aucune mauvaise »humeur, ni à l'égard de ceux qui les »débitent, ni à l'égard de ceux qui les »inventent; au contraire je trouve en »cela des utilités considérables, cela »me donne matiere de pardonner à mes »ennemis, de prier pour eux, de me pré- »server des inconvénients qu'ils m'im- »putent, & de ne pas autoriser par »ma conduite le mal qu'ils disent de »moi. Dans la vérité il n'y a qu'un seul »mal qu'ils puissent me faire, qui est »de m'ôter la charité du cœur, mais »il n'en viendront pas à bout; parce »que Dieu qui l'y a mise, l'y conservera »malgré tous leurs efforts. Quand la »terre & l'enfer seroient de complot »avec eux, ils ne peuvent rien contre »ceux que JESUS-CHRIST protege. »Je ne puis douter que je ne sois de »ce nombre après toutes les marques »qu'il m'a données, & qu'il me donne »encore tous les jours de sa protection. »Saint Augustin dit sur cela une chose

» remarquable, c'eſt que tant que le
» Diable ne ſera pas Chrétien, ceux qui
» ne ſont point à JESUS-CHRIST feront
» toujours la guerre à ceux qui lui ap-
» partiennent. En un mot, je l'ai dit
» ſouvent, & je le dis encore, ſi cela
» ſe pouvoit, il faudroit acheter des en-
» nemis au poids de l'or : c'eſt la diſ-
» poſition où je ſuis depuis long-temps,
» elle m'eſt trop chere pour la perdre,
» & j'eſpere la conſerver juſques à la
» mort. Au reſte ceſſez de me plaindre,
» car, ſelon mes regles, qui ſont celles
» de l'Evangile, je ſuis en cela plus
» digne d'envie que de pitié. »

Après que l'ancien Abbé de la Trap-
pe a ainſi expliqué ſes ſentiments au ſu-
jet des calomnies qu'on ne ſe lâſſoit point
de publier contre lui, il vient au fait qui
m'a obligé de rapporter cette lettre.

» Pour ce qui eſt de ceux qui diſent
» que les maladies m'ont affoibli l'eſprit,
» je puis vous aſſurer qu'ils ne m'ont
» point vu, & qu'ils ne ſe ſont point
» informés de moi à ceux qui me voyent
» & qui me connoiſſent. Par la grace
» de Dieu toutes les maladies que j'ai
» eues n'ont attaqué ni mon cœur ni ma
» » tête. Je les ai reçues & je les reçois
» de la main de Dieu qui me les en-

» voie dans une paix profonde ; ce que
» j'étois il y a vingt ans, je le ſuis en-
» core aujourd'hui, & s'il étoit queſ-
» tion d'écrire pour la gloire de JESUS-
» CHRIST, je le ferois avec autant de
» vivacité & de liberté que je l'aie ja-
» mais fait. Enfin, continue l'ancien
» Abbé, je ſuis obligé de vous avouer
» que l'eſprit eſt encore prompt dans
» une chair très-infirme. Que ſi l'on
» croit que j'ai l'eſprit affoibli, parce
» que je ne me ſuis donné aucun mou-
» vement contre ceux qui m'ont atta-
» qué, on ſe trompe ; ſi je ſuis demeuré
» dans le ſilence, c'eſt que j'ai cru que
» Dieu le demandoit de moi, & auſſi
» parce que je ſuis Chrétien & non pas
» Juif, & par conſéquent que je ne dois
» pas rendre injure pour injure, mais
» au contraire laiſſer à Dieu la vengean-
» ce, & faire du bien, ſi je pouvois, à
» ceux qui tâchent de me faire du mal. »

Cette lettre de l'ancien Abbé ne permet pas de paſſer outre ſans faire quelques réflexions qui paroiſſent aſſez eſſentielles. La premiere eſt que, comme l'Abbé le remarque lui-même, ceux qui publioient que ſon eſprit s'étoit affoibli ne l'avoient point vu, & ne s'étoient point informés de lui de ceux

qui le voyoient & qui le connoissoient. On demeurera aisément d'accord que ces personnes, telles qu'elles puissent être, ne méritoient aucune créance, puisque d'un côté elles négligoient les seules voies qui pouvoient les assurer de la vérité, & que de l'autre elles ne consultoient que leur prévention & leur haine.

C'est ce qui est arrivé dans toutes les calomnies que l'on a publiées contre lui. Ceux qui voyoient, ceux qui connoissoient l'Abbé de la Trappe ne pouvoient assez estimer ses grands talents, ses lumieres, sa piété, sa patience, son humilité, sa douceur, sa simplicité, & toutes les vertus Chrétiennes & Religieuses qui éclatoient en lui: on ne pouvoit le connoître sans l'aimer, sans lui donner sa confiance, & sans avoir une profonde admiration pour sa vertu. On peut citer sur cela tout ce qu'il y a en France de personnes éclairées & distinguées par leur rang & par leur vertu; on en a en main des preuves si fortes & en si grand nombre, qu'il n'y a point d'esprit tant soit peu raisonnable qui puisse refuser de s'y rendre.

On peut assurer au contraire, que

ceux qui ſe ſont le plus déclarés contre lui ne l'avoient jamais ni vu ni connu par eux-mêmes, ou que s'ils l'ont connu depuis avoir parlé & écrit contre lui, ils ſont revenus de leurs préventions, & n'ont pu lui refuſer leur eſtime. Seroit-il juſte de préférer le ſentiment de ceux qui ont parlé de l'ancien Abbé de la Trappe ſans le connoître, au témoignage de tant de perſonnes ſi conſidérables en toutes manieres, qui l'ont vu, étudié, fréquenté, & qui nous ont laiſſés tant de marques de l'eſtime & de la vénération qu'ils avoient pour lui ?

Mais quand il ſeroit vrai que l'Abbé de la Trappe a été répréhenſible en quelque choſe, (car enfin quel eſt l'homme qui n'eſt point ſujet à manquer,) eſt-il pour cela déchu de tant de grandes qualités qu'on ne lui peut diſputer ? Cela a-t-il effacé cette pénitence ſi édifiante, & tous ces grands exemples de vertu qui ont fait tant d'honneur à l'Egliſe ? Ce n'a pas au moins été le ſentiment d'un grand nombre de perſonnes des plus célebres du dernier ſiecle. Après que l'Abbé de la Trappe eût écrit la lettre dont on a parlé au Maréchal de Bellefond, bien des gens qui n'en étoient pas contents, prirent

occaſion de ſolliciter M. Nicolle d'écrire contre lui ; il ne ſe contenta pas de le refuſer ; il ajouta, qu'il aimeroit mieux qu'on lui eût coupé la main droite que d'écrire contre un homme qui avoit mis tant de Saints dans le Ciel, dont la pénitence avoit été d'une ſi grande édification, & dont la réputation ne pouvoit être indifférente après les grands exemples qu'il avoit donnés à toute l'Egliſe. Sa réponſe ayant été rapportée à M. Arnaud, non ſeulement il l'approuva, il ajouta qu'il falloit bien ſe garder de donner la moindre atteinte à la réputation d'un homme dont la vie avoit été d'un ſi grand exemple à l'Egliſe en général, & à l'Etat Religieux en particulier. Il fit même quelque choſe de plus ; comme quelques années après il ſe vit obligé d'écrire pour la défenſe des Catholiques contre les Proteſtants ; il en prit occaſion de faire une deſcription ſi avantageuſe de la vie que l'on menoit à la Trappe ſous la conduite de l'ancien Abbé, qu'on pourroit le ſoupçonner d'avoir exagéré, s'il n'y avoit autant de témoins de ce qu'il avance, qu'il y a de gens qui ont viſité ce fameux Monaſtere. C'eſt ainſi que l'on penſe & que l'on agit quand on

aime l'Eglise, & qu'on sait ménager ses avantages.

Une seconde réflexion qu'on doit faire, est qu'une des plus grandes marques d'une ame véritablement Chrétienne, une des plus fortes preuves que l'amour propre est éteint dans un cœur, c'est l'amour des ennemis; on ne peut pas porter cette vertu plus loin que l'a fait l'ancien Abbé de la Trappe, on m'en a fourni tant de preuves que je serois trop long à les raconter; je me contenterai à l'occasion de ces paroles de la lettre qu'on vient de rapporter: *Si cela se pouvoit, il faudroit acheter des ennemis au poids de l'or*, de raconter deux faits qui marquent trop bien ses véritables sentiments pour les obmettre.

Un de ses amis lui demanda un jour une lettre de recommandation pour le fils d'une personne de qualité qui avoit fait profession ouverte d'être son ennemi, & qui n'avoit rien épargné pour le perdre; il l'accorda sur le champ, & la fit si forte & si pressante, que son ami ne put s'empêcher de lui dire qu'il avoit apparemment oublié qu'il écrivoit pour une personne dont le pere avoit été le plus cruel de ses ennemis. *Au contraire*, lui dit l'Abbé, *c'est*

parce que je m'en ſouviens que j'écris ſi fortement. Si c'étoit pour ſon pere je tâcherois de faire encore quelque choſe de plus, car enfin l'on ſe trompe ſi l'on croit être Chrétien ſans pratiquer l'Evangile. Celui qui ma raconté ce fait ajouta qu'il en avoit été frappé auſſi vivement que s'il lui avoit vu faire un miracle.

Un autre de ſes amis s'entretenant un jour avec l'ancien Abbé, lui avoua qu'il trouvoit la vengeance fort douce, & qu'il ne pouvoit ſe réſoudre à pardonner à ſes ennemis. L'Abbé lui dit là-deſſus tout ce que l'on pouvoit dire de plus fort, & entr'autre choſe, ce que l'on a déja rapporté, que ſi l'on ſavoit *combien les ennemis ſont utiles, on les acheteroit au poids de l'or.* Cet ami demeuroit d'accord qu'il avoit raiſon, mais il ajoutoit qu'il n'étoit pas le maître de ſon cœur, & qu'il ne pouvoit vaincre le penchant qu'il avoit à la vengeance. Alors l'Abbé plein de zele ſe levant avec une vivacité qu'on n'eût jamais attendue d'un homme qui pouvoit à peine ſe remuer : *Savez-vous bien*, lui dit-il, *que quiconque a des ennemis eſt le maître de la Sentence que* JESUS-CHRIST *doit prononcer pour*

ou contre lui au jour terrible de ſon jugement. Car enfin la vérité qui ne peut mentir, nous aſſure, que ſi nous pardonnons, elle nous pardonnera; qu'en un mot nous ſerons traités comme nous aurons traités les autres, & meſurés à la même meſure dont nous les aurons meſurés. Ce Seigneur m'a avoué que ces paroles avoient fait une forte impreſſion ſur ſon eſprit, & qu'il ne pouvoit les oublier.

On peut ſe ſouvenir à cette occaſion de la Meſſe qu'il a ordonné de dire tous les jours à perpétuité pour les ennemis & pour les perſécuteurs; mais je ne puis me diſpenſer d'ajouter que jamais homme n'a mieux ſoutenu par ſa conduite les ſentiments que l'on vient de rapporter. On l'a vu à la Trappe accabler de careſſes & de bons traitements des perſonnes qui avoient déchiré ſa réputation de la maniere du monde la plus cruelle. En un mot, l'Abbé de la Trappe portoit ſi loin l'amour des ennemis, que ſi l'on pouvoit excéder dans la pratique de l'Evangile, on auroit cru qu'il en auroit trop fait.

Mais ce qu'il y a de plus ſurprenant dans cette conduite, c'eſt que l'Abbé

de la Trappe n'agiſſoit en cela ni par humeur ni par tempéramment, il étoit naturellement très-ſenſible à l'amitié, mais il ne l'étoit pas moins à la haine & à la vengeance. S'il en eût cru ſa vivacité naturelle, on ne l'eût jamais attaqué impunément ; mais il avoit appris à l'école de JESUS-CHRIST à être doux & humble de cœur, & il avoit toujours ſon jugement devant les yeux. Dieu qui le vouloit ſauver par la patience, avoit mis dans ſon cœur un fonds de modération & de tranquillité à l'épreuve de toutes les contradictions. A la vérité il en eut grand beſoin, comme on le verra dans la ſuite de ſa vie.

CHAPITRE VII.

Suite des ſentiments & de la conduite de l'ancien Abbé de la Trappe après ſa démiſſion.

SI LES BRUITS que l'on faiſoit courir de l'affoibliſſement de l'eſprit de l'ancien Abbé de la Trappe étoient faux à ſon égard, on peut dire qu'ils ne l'euſſent pas été à celui de

tout autre. Car enfin on ne comprend pas aiſement comment ſon eſprit ne ſe reſſentoit pas de l'abattement d'un corps ruiné & livré depuis près de trente-cinq ans aux auſtérités de la pénitence, aux douleurs, à des maladies preſque continuelles, & accablé d'ailleurs du poids de l'âge. Cela étoit d'autant plus ſurprenant, que dans un âge auſſi avancé il ne vouloit rien relâcher de la rigueur de ſa pénitence, ſoit pour la nourriture, ſoit pour les autres pratiques de ſa regle. Quoique l'Infirmerie où il avoit été obligé de ſe réduire paroiſſe un lieu deſtiné au ſoulagement des infirmes, il refuſoit conſtamment tous ceux qu'on lui offroit, il falloit employer continuellement l'autorité de l'Abbé & le mérite de l'obéiſſance, pour l'obliger à modérer la rigueur de ſon abſtinence & de ſes jeûnes.

Cependant comme ſes infirmités augmentoient, & que ſon corps s'affoibliſſoit tous les jours : on crut que l'uſage de la viande que la regle permet aux malades lui étoit abſolument néceſſaire : on eut des peines infinies à l'y faire réſoudre, & il n'en uſoit jamais qu'il ne s'accablât de reproches, & qu'il ne ſe plaignît de ce qu'on vouloit le faire

mourir dans l'impénitence. Comme cette rigueur continuelle dont il usoit à l'égard de lui-même embarrassoit & affligeoit ses Freres ; il y en eut un qui lui dit un jour qu'il avoit trouvé dans l'Histoire Ecclésiastique un exemple qui sembloit fait exprès pour résoudre toutes ses difficultés.

Mémoires de Tillemont, tom. 7.

Sur cela il lui lut qu'un Solitaire, dont la vie avoit été également austere & édifiante, & qui étoit regardé de tous ses Freres comme un modele de vertu, étant tombé malade dans sa vieillesse, se vit obligé d'user de quelques soulagements qu'il avoit jusques alors toujours refusés. Comme il avoit de grands scrupules sur ce qu'on l'obligeoit de se relâcher de son ancienne austérité, les plus éclairés des Peres qui vivoient dans le désert s'assemblerent pour résoudre cette difficulté. Ils déciderent d'un consentement unanime, que si ce Solitaire usoit des soulagements qu'on l'obligeoit de prendre, parce qu'il le souhaitoit, & qu'il s'y portoit de lui-même, il perdroit assurément la récompense de ses anciennes austérités ; mais que s'il ne le faisoit que malgré lui avec répugnance, & par la seule nécessité où ses infirmités le réduisoient, il conserveroit tout

le mérite de ses premiers travaux, & n'en perdroit pas la récompense au jugement de Dieu.

Un exemple si remarquable, & qui paroissoit fait exprès pour l'ancien Abbé, calma pour un temps ses scrupules; mais il y revenoit enfin, & il se reprochoit toujours la moindre condescendance dont il étoit obligé d'user. On ne peut s'empêcher de rapporter à cette occasion, qu'étant un jour accablé de douleurs si violentes qu'on ne pouvoit le changer de situation sans les renouveller, comme il vit que ses Freres étoient en peine, comment ils lui feroient prendre un peu de nourriture. *Vous voilà bien empêchés*, leur dit-il, *il n'y a qu'à m'apporter un morceau de pain & un peu d'eau de cette fontaine qui coule proche d'ici, car enfin, ce n'est rien d'avoir vécu dans la pénitence, si l'on n'y persévere pas jusques à la mort.* Tels furent ses sentiments pendant tout le temps qu'il fut à l'Infirmerie, c'est-à-dire jusques à sa mort.

Si quelqu'un désiroit savoir de quelle sorte il y régloit ses journées, voici ce qu'il s'étoit prescrit : il se levoit tous les jours à deux heures & demie du matin, il alloit à la Messe entre trois

& quatre, & faiſoit oraiſon depuis quatre heures juſques à cinq heures & demie, enſuite il diſoit Prime, puis on panſoit ſa main; cela ne ſe faiſoit jamais ſans lui faire ſouffrir de très-grandes douleurs, la violence de la fluxion lui ayant conſumé juſques aux nerfs; à ſix heures il répondoit aux lettres qu'on lui écrivoit, ou s'occupoit de quelque autre maniere toujours utile juſques à la grand'Meſſe; alors il diſoit ſon office, liſoit le nouveau Teſtament, & faiſoit oraiſon juſques à ſon dîner. Après dîner il liſoit l'Ancien Teſtament, parloit à ſes Freres ou à ceux qui venoient de dehors pour le voir. A trois heures il ſe renfermoit juſques à la collation ou ſouper des Religieux, & s'occupoit ou à revoir ſes ouvrages ou à en compoſer de nouveaux. A ſix heures & un quart il ſe retiroit, & juſques à ſon coucher il ne s'occupoit plus que de la méditation &de la priere. Il paſſa les deux ou trois premieres années qu'il fut à l'Infirmerie à compoſer ſes réflexions ſur les Evangiles. Enfin ſes douleurs devinrent ſi vives & ſi continuelles, & ſes autres infirmités augmenterent de telle ſorte, qu'il ne lui fut plus poſſible de ſe donner à la compoſition. Il

passoit alors une bonne partie de son temps à réciter des Pseaumes. Tous les jours il disoit le Pseautier tout entier; mais ce qu'on ne pouvoit assez admirer étoit la présence d'esprit, le jugement, la douceur & la paix du cœur qu'il conserva jusques à la mort. C'est ainsi que l'ancien Abbé de la Trappe a passé les cinq ou six dernieres années de sa vie toujours dans les maladies, toujours dans les douleurs, & toujours occupé de Dieu, sans presque rien relâcher de sa pénitence.

Que si l'on fait réflexion à la vie qu'on vient de décrire, on ne fera pas difficulté d'avouer qu'elle eût été très-rude pour un homme bien sain & dans la force de l'âge. C'est ce qui fait qu'on a de la peine à comprendre comment un homme accablé du poids de l'âge, livré à des douleurs & à des maladies continuelles, a pu se soutenir si long-temps, c'est ce qui passe les forces de la nature; mais c'est le propre de la grace de nous soutenir dans nos infirmités, & de suppléer par la vigueur de l'esprit à ce qui manque du côté du corps.

Cependant malgré tant de maux dont l'ancien Abbé étoit comme accablé, il jouissoit d'une paix profonde, & de

cette heureuse tranquillité que le Saint Esprit seul peut produire dans les cœurs. Dieu continuoit à être servi dans la Trappe avec cette pureté & cette simplicité qui sont les fruits de l'innocence conservée ou réparée par la pénitence, la charité & le mépris du monde régnoit plus que jamais parmi les Freres. L'esprit de pénitence prenoit tous les jours de nouvelles forces, & une mort précieuse devant Dieu couronnoit enfin les travaux de ces saints Solitaires. Les deux Abbés vivoient dans une intelligence parfaite, une déférence mutuelle, une estime réciproque les unissoit, & ils ne pensoient qu'à leur propre sanctification & à celle de leurs Freres. Heureux état s'il eût duré long-temps ; mais il n'est rien de stable en ce monde, ou plutôt la pénitence continuelle de l'ancien Abbé de la Trappe devoit être consommée par la patience & par de nouvelles contradictions.

On ne peut à cette occasion s'empêcher d'admirer les voies de Dieu, rien ne lui coûte quand il s'agit de la sanctification & de la consommation de ses élus.

Une révolution subite renverse un grand état, ou en change la face : c'est

un particulier que Dieu veut ſanctifier. Une héréſie, un ſchiſme déchire l'Egliſe, il y fait des ravages qui ébranlent juſques aux colonnes qui en ſont l'ornement & l'appui ; c'eſt, dit l'Apôtre, afin que les élus étant éprouvés & purifiés, parviennent enfin à la gloire qui leur eſt préparée ; tout eſt pour les prédeſtinés, ajoute-t-il, tout eſt ſurbordonné à leur conſommation, & quand leur nombre ſera rempli, on verra de nouveaux Cieux & une nouvelle terre.

CHAPITRE VIII.

Mort de Dom Zozime ſucceſſeur de l'ancien Abbé. Il a recours à la bonté du Roi qui lui accorde l'Abbaye pour un de ſes Religieux.

LA MORT de Dom Zozime fut la premiere marque à laquelle l'ancien Abbé reconnut que Dieu lui préparoit de nouvelles épreuves ; il jouiſſoit d'une parfaite ſanté, & continuoit à s'exercer dans les travaux de la pénitence, lorſqu'il fût attaqué d'une fievre maligne ; elle devint en peu de

temps si contagieuse, qu'on fut obligé de le mettre dans un bâtiment éloigné du dortoir, & qu'il ne fut pas permis à ses Religieux de l'aller visiter. Quelques Convers furent destinés pour le servir, c'est-à-dire, qu'ils se dévouerent à la mort, tant il étoit dangereux de l'approcher. Ce saint Religieux reconnut bientôt que sa mort n'étoit pas éloignée ; il reçut les derniers Sacrements de l'Eglise, & mourut en peu de jours avec tous les sentiments de piété qu'on avoit lieu d'attendre d'une vie aussi édifiante que la sienne.

Ce fût une perte terrible pour le Monastere, l'ancien Abbé l'avoit formé à la plus haute vertu ; il étoit pénétré de son esprit & de ses sentiments ; sa conduite étoit la même, & bien loin de penser, comme il arriva depuis, à se faire une réputation aux dépens de la sienne, il mettoit toute sa gloire à passer pour son disciple, & à être son imitateur.

Par cette mort l'ancien Abbé se vit dans de nouveaux embarras, l'Abbaye retournoit naturellement en commande par la nomination des deux derniers Abbés, elle n'avoit été que suspendue, & il étoit d'autant plus délicat de de-

mander au Roi l'Abbaye en regle pour la troisieme fois, que cette demande paroissoit contraire aux droits de Sa Majesté.

Cette difficulté étoit suivie d'une autre, on espéroit tout de la bonté du Roi, & on ne doutoit pas que pour le choix d'un successeur, il ne s'en rapportât à celui de l'ancien Abbé. Ce choix n'étoit pas aisé à faire ; à la vérité il ne manquoit pas à la Trappe d'excellents Religieux remplis de piété & en état de soutenir par leur exemple la pénitence & la discipline qui y avoit été établie ; mais la plupart, ou étoient plus propres à être conduits, qu'à conduire, ou leur humilité leur donnoit un si grand éloignement des dignités, qu'il n'étoit pas aisé de le surmonter. De plus l'ancien Abbé étoit convaincu que le talent de la parole & de l'exhortation étoit essentielle à un Supérieur selon cet avis de l'Apôtre : *Qu'il soit capable d'exhorter selon la saine doctrine, & de convaincre ceux qui s'y opposent.* Mais il savoit aussi que le grand silence qu'on garde à la Trappe, & l'éloignement des fonctions Ecclésiastiques où l'on y vit, ne favorisoit pas ce talent, & réduisoit son choix à

Epître à Tite. ch. 1.

un petit nombre de ſujets à l'égard deſquels il n'eſt pas difficile de ſe tromper. Cependant il étoit queſtion de choiſir & d'avoir un ſujet tout prêt à préſenter au Roi, en cas que Sa Majeſté voulût bien s'en rapporter à lui pour le choix du ſucceſſeur de Dom Zozime.

Dans cet embarras il eut recours à la priere, & il diſoit ſouvent à Dieu avec une grande ferveur comme les Apôtres : *Faites-nous connoître, Seigneur, celui que vous avez vous-même choiſi.* Après cette précaution ſi néceſſaire pour le choix des Supérieurs Eccléſiaſtiques & Monaſtiques, il jetta les yeux ſur Dom François Armand ; il n'y avoit pas long-temps qu'il étoit à la Trappe ; mais il avoit paſſé une partie de ſa vie dans un Ordre des plus auſteres de l'Egliſe, & depuis qu'il s'étoit retiré à la Trappe, il y avoit vécu d'une maniere qui donnoit lieu de tout eſpérer de ſa vertu. De plus il avoit le talent de la parole, ſes exhortations étoient vives & touchantes. Dom Zozime l'avoit établi Prieur de la Trappe un peu avant ſa mort, & il s'aquittoit de cette charge d'une maniere qui le faiſoit juger digne d'une plus grande ;

mais l'ancien Abbé en se réglant sur l'avis de Saint-Paul dont on a parlé: *Qu'il soit capable d'exhorter selon la saine doctrine*, n'avoit pas peut-être fait assez d'attention à cette regle de l'Apôtre, qu'il ne faut point choisir pour les prélatures un homme nouvellement converti, ou plutôt, selon la remarque qu'on a faite, comme rien ne coûte à Dieu lorsqu'il s'agit de la sanctification de ses élus, il permit que l'ancien Abbé se trompa dans son choix, afin que l'humiliation qu'il en devoit recevoir achevât de le purifier des taches qu'il auroit pu contracter parmi les louanges qu'il recevoit de tous côtés. Quoi qu'il en soit, Dom François Armand fut celui que l'ancien Abbé choisit pour succeder à Dom Zozime.

Ce choix fait, l'ancien Abbé s'adressa à la Duchesse de Guise, & la pria de savoir du Roi s'il agréeroit qu'on lui présentât un Religieux de la Trappe pour succéder à Dom Zozime. Cette Princesse qui avoit pour l'ancien Abbé une extrême vénération, & qui entroit vivement dans tous les intérêts de la Trappe, fut aussi-tôt le proposer au Roi. Ce grand Prince sentit bien la conséquence à laquelle cette troisieme

nomination

nomination pouvoit tirer; mais sa piété l'emporta sur ses propres intérêts; il voulut savoir sur qui l'ancien Abbé avoit jetté les yeux, & comme il eut appris que c'étoit sur Dom François Armand, il lui donna l'Abbaye de la Trappe. Le Pape accorda les Bulles, & M. l'Evêque de Séez le bénit le vingt-unieme d'Octobre de l'an mil six cent quatre-vingt-seize.

CHAPITRE IX.

Dom François Armand, nouvel Abbé de la Trappe, s'éloigne de la conduite de l'ancien Abbé. Il arrive tant de choses qu'il se croit obligé de donner sa démission.

LE NOUVEL Abbé, après avoir pris possession de l'Abbaye, ne fut pas long-temps sans changer de conduite; il est peu de vertus à l'épreuve des dignités, tel se seroit sanctifié dans l'état d'inférieur, qui se perd dans la supériorité. Dom François Armand n'eut pas plutôt fait réflexion, qu'il occupoit la place d'un aussi grand homme que

l'ancien Abbé, qu'il crut qu'il en avoit les lumieres & le mérite, & peut-être même qu'il crut le surpasser. Bien loin de s'attacher à ses sentiments & à sa conduite, il n'eut plus que des idées magnifiques & des vues particulieres. Il reçut un grand nombre de Religieux contre le sentiment de l'ancien Abbé, qui ne croyoit pas qu'on dût surcharger la maison, & ne songea plus qu'à s'étendre, à faire de nouveaux établissements, & pour ainsi dire, de nouvelles colonies des Religieux de la Trappe; ce fut ce qui le fit résoudre d'en envoyer à Lettrée, & de les y établir sans Lettres Patentes, & sans en avoir eu l'agrément du Roi. Comme cette entreprise étoit contre l'usage constant du Royaume, qui ne permet pas de faire de nouveaux établissements sans la permission de Sa Majesté, il fut obligé de rappeller ses Religieux, & de remettre les choses dans l'état où il les avoit trouvées.

On a vu sur la fin du livre précédent la prudence & la douceur avec laquelle l'ancien Abbé s'étoit conduit dans la direction de l'Abbaye des Clairets, le nouvel Abbé n'en usa pas de même, & il porta les choses à de si

grandes extrêmités, qu'on fut obligé d'avoir recours au Viſiteur de la Province pour rendre le calme à ce Monaſtere, & pour y remettre les choſes ſur le même pied où l'ancien Abbé les avoit miſes.

Pour ce qui eſt du dedans de la Trappe il y maintenoit la diſcipline établie ; mais il étoit aiſé de s'appercevoir qu'elle ne ſeroit pas long-temps ſans altération. Il honoroit l'ancien Abbé en ſa préſence, & quand il y avoit des témoins particuliérement du dehors; il avoit en apparence de grandes déférences pour lui en ſa préſence ; en ſon abſence il en parloit avec mépris, comme ſi ſa réputation n'eût pu s'établir que ſur la ruine de celle de l'ancien Abbé. Cette conduite ſcandaliſa bien des gens, on lui en fit des reproches ; mais quand la préſomption s'eſt une fois emparée de l'eſprit, on s'oublie aiſément de ſes devoirs ; une faute jette dans une autre, où l'on ne ſe reconnoît point, où l'on ſe reconnoît trop tard.

L'ancien Abbé qui n'avoit rien perdu de ſes lumieres ni de ſon attention au bien de ſon Monaſtere, s'apperçut le premier qu'il s'étoit trompé dans ſon

choix ; il en verſoit continuellement des larmes devant Dieu, & la confuſion qu'il en reſſentoit, lui cauſoit une humiliation qui ne peut être bien exprimée que par ceux qui l'ont reſſentie. *Que les lumieres des hommes ſont courtes*, ſe diſoit-il, *que les apparences ſont trompeuſes, qu'il eſt difficile de bien diſtinguer le vrai de l'apparent ! Non, il n'y a que celui qui ſonde les cœurs qui ne puiſſe ſe tromper au choix qu'il fait des hommes.* L'humiliation que reſſentoit l'ancien Abbé n'étoit pas ſa plus grande peine, il comprenoit toutes les ſuites du mauvais choix qu'il avoit fait, le préſent l'affligeoit, l'avenir ne lui préſentoit que des objets accablants, & ſa ſituation étoit d'autant plus terrible qu'il n'oſoit s'en ouvrir à perſonne, & qu'il n'y avoit ſur la terre aucune conſolation pour lui. Ainſi il étoit tourmenté dans ſon corps par les douleurs les plus vives, & dans ſon eſprit par tout ce que la confuſion & la crainte ont de plus ſenſible & de plus affligeant. C'eſt ainſi que Dieu purifie ſes elus des moindres taches, parce que *rien de ſouillé ne peut entrer dans le Royaume des Cieux*. Dans cet état d'affliction & d'humiliation, l'an-

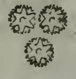
cien Abbé n'avoit recours qu'à Dieu ; il avoit toujours les yeux ſur l'image de JESUS crucifié ; il n'avoit point d'autres conſolations dans ſes ſouffrances que de penſer ſouvent à celles de ce premier des élus & de ce chef des prédeſtinés, & il avoit toujours dans l'eſprit & dans le cœur ces paroles du Sauveur : *Il falloit que le* CHRIST *ſouffrît, & qu'il entrât ainſi dans ſa gloire.*

Dans cet état de déſolation, il n'eſt rien dont on ſoit plus tenté que de ſe défier de la providence. L'ancien Abbé ne perdit rien de ſa confiance en Dieu, il eſpéra toujours qu'il n'abandonneroit pas ſon ouvrage, lors même qu'il ſembloit n'avoir plus rien à eſpérer. Dieu ne trompa point l'attente de ſon ſerviteur, il arriva enfin tant de choſes ſi humiliantes pour le nouvel Abbé, & ſi capables de le confondre, qu'il crut qu'il n'avoit point d'autre parti à prendre que de ſe démettre de l'Abbaye, & de procurer lui-même l'établiſſement d'un autre Abbé.

La ſurpriſe de l'ancien Abbé fut extrême lorſqu'il lui en vint faire la propoſition ; il reconnut dans cette occaſion le doigt de Dieu, & que s'il per-

met que ses élus soient tentés, il ne souffre jamais qu'ils le soient au-delà de leurs forces ; cependant, comme il savoit les fâcheux retours auxquels de pareilles résolutions sont sujettes, il approuva le dessein du nouvel Abbé ; mais il lui dit qu'il y devoit penser devant Dieu, & que de son côté il le prieroit de leur faire connoître sa volonté. Le terme qu'ils avoient pris étant expiré, le nouvel Abbé vint trouver l'ancien, & lui dit que tout consideré, il ne croyoit pas pouvoir rien faire de mieux que de donner sa démission ; en effet, il la lui donna à l'heure même, il le pria de l'envoyer à M. l'Archevêque de Paris pour la présenter au Roi, & de l'accompagner d'une de ses lettres. L'ancien Abbé qui savoit mieux que personne les raisons qu'il avoit d'en user comme il faisoit, reçut sa démission, & lui promit d'en user selon ses intentions ; en effet, la démission fut aussi-tôt envoyée à M. l'Archevêque de Paris.

M. le Cardinal de Noailles.



CHAPITRE X.

Le nouvel Abbé ſe repent d'avoir donné ſa démiſſion. Il fait inutilement tout ce qu'il peut pour la ravoir.

QUELQUE deſſein qu'on eût de tenir ſecrette la démiſſion dont on vient de parler juſques à ce qu'il eût plu au Roi de donner un ſucceſſeur au nouvel Abbé, le bruit s'en répandit auſſi-tôt dans le monde ; il y fut reçu diverſement : tous ceux qui ignoroient les raiſons que Dom François Armand eut de renoncer à ſa dignité, & qui faiſoient le plus grand nombre, ne pouvoient ſe laſſer de lui donner les plus grandes louanges. On diſoit qu'il étoit un digne diſciple de l'Abbé de Rancé, & qu'il falloit venir à la Trappe pour y voir des exemples de vertu qui ne ſe trouvoient point ailleurs. L'ancien Abbé reçut de tous côtés des lettres de félicitation, & Dom François Armand en reçut lui-même un fort grand nombre.

Ses amis particuliers en jugerent au-

trement, cette démarche leur déplut ; comme ils en ignoroient les véritables motifs, ils l'attribuerent à un zele indiscret, à une piété mal réglée ; en un mot ils lui en écrivirent en ce sens, & n'oublierent rien pour le porter à s'en repentir, & pour l'obliger à redemander sa démission. On l'assura même que pourvu qu'il ne s'y opposât pas, on se faisoit fort de la ravoir, & de remettre les choses au premier état. Ces lettres ne purent être si secrettes que l'ancien Abbé n'en fût averti ; comme il jugeoit d'autrui par lui-même, & qu'il savoit les véritables motifs qui avoient porté Dom François Armand à donner sa démission, il ne put croire d'abord qu'il fût capable de se repentir d'une bonne action, & il crut même que quand il en seroit capable, l'inutilité de ce repentir l'empêcheroit de s'y abandonner. Il apprit cependant quelque temps après que les lettres & les sollicitations de ses amis l'avoient ébranlé, & ensuite qu'il étoit résolu de redemander sa démission, & de la ravoir à quelque prix que ce fût. Comme une pareille résolution ne pouvoit s'exécuter sans de grands inconvénients, que Dom François Armand pouvoit prévoir plus

aiſément que tout autre, l'ancien Abbé ne put être perſuadé qu'il fût capable de ſe jetter dans de pareilles extrêmités ; mais il n'eut plus lieu d'en douter, lorſque Dom François Armand vint le prier de redemander ſa démiſſion.

Il lui dit ſur cela que tout ce qu'il avoit d'amis blâmoient la démarche qu'il avoit faite; qu'ils l'attribuoient à un zele peu diſcret, & à une piété mal réglée, & quelques-uns mêmes à légéreté & à foibleſſe d'eſprit ; que ces jugements déſavantageux retomboient en partie ſur lui-même, puiſqu'on ſavoit qu'il l'avoit choiſi pour ſuccéder à Dom Zozime, & qu'on ne faiſoit pas de façon de dire que s'il ne ſe fût pas repenti de ſon choix, il n'auroit pas approuvé ſa démiſſion ; qu'ils n'étoient pas obligés de perſiſter dans une conduite qui les deshonoroit tous deux ; qu'en un mot il demeuroit d'accord qu'il avoit été un peu trop vîte dans une affaire de cette importance, mais qu'il étoit encore temps de remédier à la faute qu'il avoit faite ; il ajouta qu'il avoit été averti de bonne part, que le voyage de la Cour à Compiegne avoit empêché M. l'Archevêque de Paris de parler au

Roi de sa démission, qu'elle étoit encore entre ses mains, & que s'il vouloit bien la lui redemander, il étoit assuré qu'il la lui renvoyeroit aussi-tôt.

Cette proposition surprit & affligea l'ancien Abbé au dernier point; il en comprit aussi-tôt toutes les suites, & il vit bien que quelque parti qu'il prît, il ne pouvoit éviter de se jetter dans de grands inconvénients. Cependant comme il prenoit toujours le parti de la justice, & que les motifs qui lui avoient fait approuver la démission de Dom François Armand ne pouvoient être plus pressants, il répondit au nouvel Abbé:

Que bien loin que sa démission lui eût fait aucun tort dans le monde, elle lui avoit fait un honneur infini; que comme on en ignoroit les motifs, on l'avoit regardée comme une action de la plus éminente vertu. Qu'il savoit lui-même combien on lui en avoit écrit de lettres de félicitation.

Que de se repentir d'une démarche si édifiante marqueroit véritablement une légéreté & une foiblesse d'esprit qui ne se pourroit excuser; qu'en son particulier les jugements des hommes le touchoient fort peu; que quand on

étoit bien pénétré du compte qu'on avoit à rendre au jugement de JESUS-CHRIST, on comptoit pour rien tout ce que le monde pouvoit penser. Qu'il étoit surpris de le voir si sensible à sa réputation, lui qui n'étoit venu à la Trappe que pour mourir au monde, en mépriser les jugements, & pour y embrasser toutes les humiliations dont on y fait profession; qu'en un mot il le prioit de regarder toutes les pensées qui lui pouvoient venir de rentrer dans la dignité qu'il avoit quittée comme une des plus violentes & des plus dangereuses tentations qu'il lui pût arriver.

Comme le nouvel Abbé avoit pris son parti, & qu'il vouloit, à quelque prix que ce fût, ravoir sa démission, tout ce que l'ancien Abbé lui put dire ne fit aucune impression sur son esprit, il persista à le presser de redemander sa démission.

Alors l'ancien Abbé lui remit devant les yeux les motifs qui l'avoient porté à renoncer à sa dignité; il le fit souvenir combien il s'en étoit jugé lui-même indigne; il le pria de faire réflexion que personne ne lui avoit suggéré la démarche qu'il avoit faite; qu'il s'y étoit porté de lui-même; que lors-

qu'il étoit venu lui en faire la propo-sition il l'avoit prié d'y bien penser ; qu'ils étoient pour cela convenus d'un terme auquel il devoit lui rendre la derniere réponse; qu'il étoit revenu de lui-même le presser d'accepter sa démission, de l'envoyer à M. l'Archevêque, & de l'appuyer d'une de ses lettres. Que quelque résolution qu'on eût prise de garder le secret, le bruit s'en étoit répandu ; que tout le monde en étoit informé ; qu'après cela il ne pouvoit pas comprendre comme il pouvoit s'abandonner à un repentir qui ne pouvoit que le couvrir de confusion.

Quelques pressantes que fussent les remontrances de l'ancien Abbé, Dom François Armand ne put se résoudre à s'y rendre ; il fit de nouvelles instances, & il lui fit voir les conséquences d'un refus aussi obstiné que le sien. L'ancien Abbé n'en rabattit rien de sa fermeté ; enfin, pour ôter à Dom François Armand l'espérance d'obtenir par ses importunités ce qu'il demandoit, il lui dit qu'il avoit été toute sa vie ennemi de l'injustice ; que lors même qu'il étoit dans le monde, tous les avantages qu'on eût pu lui offrir n'auroient pas été capables de le gagner sur un

point, qui naturellement lui faisoit horreur; qu'ayant vécu si long-temps au service de Dieu, prêt à comparoître au tribunal de JESUS-CHRIST, rien ne seroit capable de lui faire faire la moindre chose qui pût être contre sa conscience. Comme ces dernieres paroles firent comprendre au nouvel Abbé que rien n'étoit capable d'ébranler la fermeté de l'ancien, il le quitta, bien résolu de ne rien épargner pour venir à bout de sa prétention.

L'ancien Abbé se voyant seul eut recours à Dieu, son refuge ordinaire; il le pria de confondre les projets du nouvel Abbé, ou plutôt de lui changer le cœur, & de le rappeller par sa grace aux premiers sentiments qu'il avoit bien voulu lui inspirer.

Comme il étoit occupé de ces pensées, qu'il repassoit dans l'amertume de son cœur le mauvais choix qu'il avoit fait en la personne de Dom François Armand, & qu'il s'en confondoit devant Dieu, deux Religieux, qui étoient presque les seuls d'un si grand nombre, que le nouvel Abbé avoit pu gagner, le vinrent trouver. Ils lui représenterent les suites fâcheuses du refus qu'il faisoit au nouvel Abbé; ils lui

dirent qu'il étoit résolu de ravoir sa démission même malgré lui, qu'apparemment on ne la lui refuseroit pas; qu'en paroissant ainsi opposés, cela feroit à la réputation de la Trappe un tort irréparable; qu'on seroit tenté de savoir les raisons qui les avoient divisés; que leur mésintelligence mettroit enfin le trouble & la division dans la Communauté; qu'elle altéreroit cette paix qu'il avoit eu tant de soin d'y établir, & d'y conserver; que la division y entraîneroit infailliblement la ruine de la discipline, & qu'il auroit le déplaisir de voir détruire de son vivant un ouvrage qui lui avoit tant coûté, & qui avoit donné tant d'édification à l'Eglise. Qu'en agissant de concert on éviteroit tous ces inconvénients, qu'ainsi ils le conjuroient d'accorder au nouvel Abbé ce qu'il lui demandoit avec tant d'instance.

L'ancien Abbé répondit que Dom François Armand devoit assez être persuadé de son amitié pour n'avoir pas besoin d'intercesseurs auprès de lui, qu'il n'acorderoit à personne ce qu'il lui auroit refusé à lui-même. Qu'on ne l'avoit point sollicité de donner sa démission; qu'il s'y étoit porté de lui-même après

y avoir bien pensé; qu'il ſavoit mieux que perſonne les raiſons qui l'avoient porté à la donner; qu'il ne feroit jamais rien qui put troubler la paix & la bonne intelligence qui devoit être entre eux; que la Trappe étoit l'ouvrage de Dieu; qu'il ſauroit bien le conſerver malgré toutes les contradictions des hommes & la rage des démons; qu'en tout cas il ne lui ſouhaitoit de réputation & de durée, qu'autant qu'il étoit expédient pour la gloire de Dieu, & pour l'édification de l'Egliſe; qu'il voudroit bien pouvoir agir de concert avec le nouvel Abbé; qu'il ſe reconnoiſſoit ſon inférieur; mais qu'il en étoit empêché par une raiſon ſupérieure & indiſpenſable, c'eſt qu'il agiroit contre ſa conſcience en faiſant ce qu'il ſouhaitoit de lui, & qu'il n'étoit pas permis de faire ſoi-même du mal pour empêcher les autres d'en faire.

Cette réponſe ayant été portée au nouvel Abbé; il s'aviſa d'un expédient pour obtenir ce qu'il deſiroit de l'ancien, qui aſſurément ne lui étoit pas ſuggéré par l'eſprit de Dieu. Il ſavoit que l'ancien Abbé s'étoit fait une loi d'aimer ſes ennemis, & de faire à ſes perſécuteurs tout le bien qui dépen-

doit de lui, caractere si saint, si digne d'un Disciple de JESUS-CHRIST, qu'on ne comprend pas comme un Chrétien, à plus forte raison un Religieux a pu se résoudre à s'en prévaloir contre lui; mais l'ambition fut toujours la plus furieuse de toutes les passions, tout ce qu'il y a de plus saint & de plus inviolable n'est pas capable de l'arrêter. Quoi qu'il en soit, le nouvel Abbé s'appliqua à lui donner tant de chagrin, que suivant ses maximes il put le réduire à se faire une obligation de conscience de lui faire plaisir. Projet terrible que Dieu ne manqua pas de confondre, & qui n'eut pas tout le succès que son auteur s'en étoit promis.

Dès-lors l'ancien Abbé accablé de douleurs dans son corps, & de l'affliction la plus sensible dans son esprit, se vit réduit presque seul dans une Infirmerie à se nourrir, comme parle l'Ecriture, du pain de ses larmes. On trouvoit à redire aux soulagements qu'on étoit obligé de lui donner, & à la nourriture qu'on le forçoit de prendre en quelque façon malgré lui-même; il avoit toujours devant les yeux tout ce qu'il y a de plus affligeant, & il étoit persécuté en sa per-

ſonne & en celle de ſes amis ; il n'étoit preſque plus permis de l'aller voir; ceux qui témoignoient pour lui de l'attachement & de la conſidération devenoient ſuſpects, on prenoit des meſures pour les éloigner. Le nouvel Abbé parloit lui-même avec mépris de l'ancien, comme ſi ſon eſprit ſe fût affoibli, & qu'il n'eût été bon qu'à être renfermé.

Dieu le permettoit ainſi pour achever de le purifier, & pour effacer en lui juſques aux moindres traces du vieil homme.

Enfin les choſes furent ſi loin que le public en fut informé, ſes amis s'en allarmerent : on lui écrivit pluſieurs lettres, on le vint voir pour s'informer de lui-même de la vérité ; il ſuffiſoit que l'ancien Abbé en demeurât d'accord, pour rendre Dom François Armand un objet d'horreur ; mais il aimoit trop les ſouffrances & les humiliations pour dire la moindre choſe qui pût en arrêter le cours ; il répondit toujours qu'il étoit content du Pere Abbé, & qu'on le traitoit mieux qu'il ne méritoit : on apprit cependant la vérité de quelques perſonnes qui demeuroient à la Trappe ; on trouva même certains billets écrits

durement que le nouvel Abbé avoit envoyés à l'ancien par les deux Religieux qu'il avoit gagnés ; ces billets furent loin, ils nuisirent beaucoup à Dom François Armand, mais il ne le sçut que quelque temps après.

Il continuoit cependant à en user mal avec l'ancien Abbé ; quand il crut en avoir fait assez pour l'obliger, suivant ses maximes, à lui faire plaisir ; il lui fit encore proposer de se joindre à lui pour ravoir sa démission. L'ancien Abbé aimoit ses ennemis & ses persécuteurs, mais il aimoit encore plus la justice, il ne put donc se résoudre à l'accorder ; sur ce refus le nouvel Abbé imagina un expédient qui devoit apparemment produire le même effet ; il fut trouver l'ancien Abbé, & il lui dit que puisqu'il ne jugeoit pas à propos de redemander sa démission, il n'y vouloit plus penser ; mais que pour empêcher ses ennemis d'en prendre avantage pour continuer à déchirer sa réputation, il le prioit au moins de lui donner un certificat de sa conduite, qu'il pût opposer dans l'occasion aux mauvais jugements qu'on faisoit de lui.

L'ancien Abbé qui prévit les inconvenients de ce certificat fit d'abord

difficulté de le donner; mais Dom François Armand qui le vouloit obtenir à quelque prix que ce fût, le menaça de se porter à de si grandes extrêmités, s'il s'obstinoit à le lui refuser, que l'ancien Abbé sollicité d'ailleurs par le penchant qu'il avoit à faire du bien à ses ennemis, le lui accorda enfin, & même en des termes fort honorables. Le nouvel Abbé ne l'eut pas plutôt obtenu, qu'il crut qu'il lui tiendroit lieu du consentement de l'ancien pour ravoir sa démission. On ne peut pas dissimuler qu'il pouvoit très naturellement produire un si mauvais effet, c'est ce qui fait qu'on a de la peine à comprendre comme l'ancien Abbé se put résoudre à l'accorder. Quoi qu'il en soit, comme les amis de l'ancien Abbé appréhenderent les suites fâcheuses que pouvoit avoir le certificat, ils se crurent obligés de faire savoir à quelques personnes de distinction dont on connoissoit la prudence & le secret, les véritables motifs de la démission du nouvel Abbé; leur dessein étoit qu'ils s'en servissent pour détruire les avantages que Dom François Armand prétendoit tirer de son certificat.

CHAPITRE XI.

Suite du même ſujet ſur la démiſſion de Dom François Armand. Le Roi nomme à l'Abbaye de la Trappe un Religieux de la maiſon, choiſi par l'ancien Abbé. Le Pape accorde les Bulles: Concluſion de cette affaire.

QUAND les amis que l'ancien Abbé avoit à Paris & à la Cour eurent appris la démiſſion de Dom François Armand, ils eurent de la peine à comprendre qu'il eût pu ſe réſoudre à donner un certificat auſſi honorable que celui qu'il avoit accordé au nouvel Abbé : comme on en prévoyoit les inconvénients on lui en écrivit, & on lui en parla avec beaucoup de force. L'ancien Abbé répondit que les circonſtances l'avoient déterminé ; que tout autre qui ſe feroit trouvé dans la ſituation où il étoit, lorſqu'il avoit donné le certificat, en auroit fait autant que lui ; qu'il n'avoit pas voulu déſeſpérer le nouvel Abbé, ni l'expoſer aux ſuites ordinaires du déſeſpoir ; qu'il avoit peut-être

agi contre la prudence, mais que le ſalut d'une ame devoit être ſi cher, qu'il y avoit peu de choſes qu'on ne dût faire pour l'empêcher de ſe perdre. Qu'après tout il y avoit peu d'hommes qui n'euſſent leurs bons endroits, que c'eſt à quoi il avoit eu égard en donnant le certificat. Cette réponſe ne contenta pas les amis de l'ancien Abbé, ils trouverent que dans cette occaſion il avoit trop donné à la bonté de ſon cœur, & au penchant qu'il avoit à faire du bien à ſes ennemis.

Cependant le nouvel Abbé réſolu de tirer tous les avantages qu'il pourroit du certificat qu'il avoit obtenu, partit pour Fontainebleau où la Cour étoit alors. Il employa tous ſes amis pour ſe maintenir dans ſa dignité; il dit qu'il n'avoit donné ſa démiſſion que parce qu'on lui avoit perſuadé que le Roi étoit mécontent de lui, ſur ce qu'on a dit qui s'étoit paſſé à Lettrée: que tous les Religieux de la Trappe le ſouhaitoient pour Abbé; que l'ancien Abbé même l'en jugeoit très-digne; qu'on n'en pouvoit pas ſouhaiter une plus forte preuve que le certificat qu'il lui avoit donné; qu'au reſte depuis ce temps-là ſon eſprit étoit ſi fort baiſſé

1698.

qu'on ne pouvoit plus compter ſur ſes ſentiments ; qu'on lui faiſoit dire & écrire tout ce qu'on vouloit ; que même depuis long-temps il n'écrivoit plus, & qu'il ſe ſervoit d'un Secretaire qui écrivoit ſouvent en ſon nom tout le contraire de ce qu'il penſoit ; qu'au reſte il étoit livré aux Janſéniſtes dont il ſuivoit dans le cœur les ſentiments ; qu'ils étoient accoutumés à gouverner la Trappe ſous ſon nom ; qu'il les avoit pour ennemis, parce qu'il ne pouvoit ſe réſoudre à entrer dans leurs ſentiments, & à ſe laiſſer gouverner par eux comme l'ancien Abbé avoit fait ; que ſa fermeté ne les accommodoit pas, & que c'étoit l'unique raiſon qui les portoit à vouloir ſe défaire de lui, pour mettre un homme à ſa place dont ils puſſent diſpoſer.

Il ne ſe contenta pas de renouveller cette accuſation que l'ancien Abbé avoit tant de fois détruite ; il écrivit depuis au R. P. Lucas, Jéſuite, & s'efforça de la rendre vrai-ſemblable par tous les endroits qui la pouvoient colorer ; mais Dieu permit depuis qu'il déſavoua cette lettre par écrit, ce qui acheva de le perdre de réputation.

Les amis de l'ancien Abbé ne laiſ-

ſerent pas Dom François Armand ſans replique ; ils diſoient au contraire, qu'une preuve inconteſtable qu'il ne jugeoit pas le nouvel Abbé capable de ſa dignité dans laquelle il vouloit ſe maintenir à quelque prix que ce fût, étoit qu'il n'avoit jamais pu obtenir de lui une lettre pour ravoir ſa démiſſion, & qu'il la lui avoit toujours conſtamment refuſée comme une choſe qu'il ne pouvoit lui accorder en conſcience ; qu'on ſavoit d'ailleurs ſes ſentiments d'une maniere à n'en pouvoir douter, & qu'il n'ignoroit pas lui-même qu'ils ne lui étoient pas favorables ; qu'il ne pouvoit, ſans une inſigne calomnie, l'accuſer d'avoir l'eſprit affoibli, & de ſe laiſſer gouverner par les Janſéniſtes ; qu'il avoit donné tant de preuves du contraire, qu'une pareille accuſation n'avoit pas la moindre apparence ; que pour ce qui eſt du certificat, il ſavoit par quels moyens il l'avoit obtenu ; qu'ainſi il étoit plus capable de le couvrir de honte, que de lui procurer l'avantage qu'il en prétendoit tirer : qu'enfin les motifs de ſa démiſſion ſubſiſtoient toujours, & que quand il voudroit ſe rendre juſtice, & reprendre ſes premiers ſentiments, il ne s'obſti-

neroit plus à vouloir se maintenir dans une charge dont il s'étoit lui-même jugé indigne.

Comme des sentiments si opposés n'étoient pas aisés à concilier, & que quoiqu'on pût dire, Dom François Armand ne désistoit point de sa poursuite, le R. P. de la Chaise, Confesseur du Roi, pour être informé de la vérité d'une maniere qui ne pût être suspecte, & dont il pût rendre un compte exact à Sa Majesté, prit le parti d'envoyer une personne de confiance à la Trappe; il lui donna ordre de s'adresser directement à l'ancien Abbé, de vérifier par lui-même ce qu'on disoit de l'affoiblissement de son esprit, de savoir de lui ses sentiments sur l'affaire en question, & de les rapporter par écrit.

Cet homme étant arrivé à la Trappe, fut extrêmement surpris de trouver dans l'ancien Abbé le même esprit qu'on avoit toujours admiré en lui, & ces manieres honnêtes & insinuantes qui lui avoient gagné tant de cœurs. Il l'entretint assez long-temps du sujet pour lequel on l'avoit envoyé; l'ancien Abbé fit mettre ses sentiments par écrit, les fit relire & cacheter en sa présence, & les lui remettant entre

les

les mains ? *Vous pouvez assurer*, (lui dit-il ,) *que ce sont là mes véritables sentiments, & qu'ils ne m'ont point été suggérés*. Comme ces sentiments n'étoient pas favorables aux prétentions du nouvel Abbé, le Roi, dont une des principales attentions est de donner de bons Ministres à l'Eglise , sur la démission pure & simple de Dom François Armand, nomma pour lui succéder Dom Jacques de la Cour, Religieux de la Trappe, qui gouverne aujourd'hui cette Abbaye avec beaucoup d'édification. Le Brevet de Sa Majesté ayant été expédié, on le remit entre les mains d'un Frere Donné de la Trappe qui en faisoit les affaires ; il se rendit aussi-tôt à Rome en diligence pour solliciter les Bulles du nouvel Abbé.

Il parut dans cette occasion combien l'on estimoit à Rome l'ancien Abbé & l'Abbaye de la Trappe ; quoique le Frere Donné n'eût rien d'ailleurs qui le pût faire considerer , il fut reçu des Cardinaux & du Pape même , avec une distinction qui n'est pas ordinaire en cette Cour ; les Bulles furent expédiées *gratis* , & le Frere Donné revint en France avec la même diligence qu'il en étoit parti. L'Official de Séez s'é-

tant rendu à la Trappe pour mettre le nouvel Abbé en possession, on assembla le Chapitre.

On croyoit que tout s'y passeroit paisiblement ; mais on fut bien surpris lorsque deux Religieux qui s'intéressoient au rétablissement de Dom François Armand formerent opposition à la prise de possession. Cette difficulté obligea l'ancien Abbé, malgré les infirmités dont il étoit accablé, de se faire porter au Chapitre. Il parut dans cette occasion qu'il n'avoit rien perdu de cette force d'esprit, & même de cette vivacité qu'on avoit tant admirée en lui ; il y parla avec zele, avec fermeté, & avec cet air de dignité qu'il soutenoit mieux que personne ; mais il y parla en même temps avec tant de discrétion & de retenue, qu'il ne dit rien qui pût donner la moindre atteinte à la réputation de Dom François Armand. L'Official de Séez se joignit à lui, & représenta à la compagnie que des oppositions pareilles à celles dont il s'agissoit se devoient faire en Cour de Rome avant l'obtention des Bulles ; qu'ayant manqué à cette formalité, sans s'informer si l'opposition étoit fondée ou non, on étoit en droit de passer outre ; il continua donc

ce qu'il avoit commencé, & acheva de mettre le nouvel Abbé en possession.

Ce qu'on vient de raconter fit un grand éclat dans le monde, les ennemis de l'ancien Abbé s'en réjouirent; ils crurent que le moment fatal étoit arrivé, auquel la Trappe alloit être renversée. Cependant Dieu soutint son ouvrage, & elle subsiste encore aujourd'hui avec autant d'édification qu'elle ait jamais fait; on y voit la même retraite, le même silence, la même austérité, le même éloignement du monde, la même charité, une simplicité toute pareille, en un mot la même ardeur pour la pénitence. On ne peut sur cela donner trop de louanges à un grand nombre de personnes distinguées par leur piété & par le rang qu'elles tiennent dans le monde, dont Dieu s'est bien voulu servir pour l'exécution de ce grand dessein; mais ce qui est au-dessus de tous les éloges, c'est la piété du Roi, qui en continuant, contre ses propres intérêts, à nommer un Abbé régulier élevé sous la discipline de la Trappe, est après Dieu, celui qui a le plus contribué à la tranquillité dont elle jouit à présent.

La Trappe n'oubliera jamais qu'elle eſt redevable à ce grand Prince de ſon repos, & des moyens qu'elle a de ſe ſanctifier : on lui doit ce témoignage qu'elle n'en eſt pas ingrate, puiſqu'il n'y a peut-être pas de lieu dans le monde où les prieres qu'on fait pour Sa Majeſté ſoient, & plus continuelles & plus ferventes.

Mais ſi la Trappe n'a rien perdu de tous ſes avantages, bien des gens pourroient croire que l'ancien Abbé n'a pas aſſez répondu à la haute eſtime qu'on avoit pour lui en choiſiſſant Dom François Armand pour ſucceſſeur de Dom Zozime. Je n'ai pas aſſez peu de ſincérité pour ne pas avouer qu'il s'eſt trompé dans ce choix, & pour ne pas demeurer d'accord qu'en le faiſant, il a expoſé la Trappe aux plus grands inconvénients qui lui pouvoient arriver; mais on doit convenir auſſi qu'il n'a rien fait qui ne ſoit arrivé aux plus grands Saints, & aux plus éclairés. J'en pourrois donner bien des preuves, mais je me réduis à deux exemples qui ne peuvent être plus précis, & qu'à ſon égard on peut appeller domeſtiques; ils ſont tirés des Annales de Ciſteaux, & de la vie de Saint Etienne, troiſieme

Abbé de Cisteaux, qu'on a donnée depuis peu au public.

On voit au * livre second de cette vie, que Saint Etienne ayant à fonder Morimond qui a toujours tenu un des premiers rangs parmi les Abbayes de l'Ordre de Cisteaux, il choisit pour premier Abbé de ce Monastere un de ses Religieux nommé Arnaud ; il crut qu'il avoit tout le mérite & toute la piété requise pour un pareil emploi ; cependant il se trompa, puisqu'Arnaud abandonna enfin son Abbaye pour se retirer par une maniere d'apostasie auprès de l'Archevêque de Cologne son frere. Cependant on ne peut pas dire que Saint Etienne manquât de lumieres, puisque Dieu lui avoit accordé la connoissance de l'avenir & celle du secret des cœurs. On peut dire que Saint Bernard, qui étoit un Saint si éclairé, s'est trompé lui-même dans cette occasion, puisqu'après avoir approuvé ce choix, il avoue dans une de ses lettres, que son orgueil étoit allé jusques à ne pouvoir souffrir de supérieur, *potestatis impatiens superioris* ; il ajoute même que peu de temps après sa défection, Dieu le punit d'une mort terrible, mais qu'il avoit bien méritée. *Cujus presumptio digno*,

* Chap. 19.

ſed pavendo, fine in brevi vindicata eſt.

Chap. 10.

Un autre exemple encore plus précis eſt celui qui eſt rapporté au livre troiſieme de la vie du même Saint Etiennen. L'Hiſtorien rapporte que ce Saint s'étant démis de ſon Abbaye quelque temps avant ſa mort, les Abbés de ſa filiation de ſon conſentement & avec ſon approbation élurent pour ſon ſucceſſeur un nommé Guy qui étoit un homme éminent en ſcience, fort éloquent, d'un eſprit vif, propre à traiter les affaires, & dont la vertu (autant que les hommes en pouvoient juger) ne cédoit point à ces rares qualités. *Mais hélas* ! (ajoûte cette hiſtoire,) *ce n'étoit qu'un ſépulcre blanchi qui cachoit ſous une belle apparence la corruption de ſon cœur .... car lorſqu'après ſon élection il recevoit ſelon la coutume le vœu d'obéiſſance de ſes Religieux, Saint Etienne vit par la révélation de Dieu l'eſprit impur qui entroit dans ſa bouche.* L'Hiſtorien ajoute qu'à peine il y avoit un mois qu'il étoit en charge, que l'impureté de ſon cœur & l'indignité de ſa perſonne fut connue de tous ſes Freres. *On n'a point écrit* (continue-t-il,) *le détail de ſa mauvaiſe conduite, ni comme ſon indignité fut reconnue, on ſait ſeulement qu'il fut*

déposé ; mais on ne sait pas ce qu'il devint après sa déposition.

On voit dans cette Histoire, que Saint Etienne avec toutes ses lumieres, avec une sainteté éminente que Dieu a bien voulu autoriser par des miracles, s'est trompé dans un choix tout semblable à celui qu'on vient de rapporter ; mais il y a quelque chose de plus, on y voit que tous les Abbés de sa filiation, qui dans ces premiers temps étoient presque tous des Saints, se sont trompés comme lui. Il ne faut donc pas s'étonner si Dieu a permis que l'ancien Abbé de la Trappe se soit trompé dans un cas tout pareil : on doit ajouter que l'erreur de Saint Etienne dans un fait si important ne fit aucun tort à sa réputation ; il n'en est pas moins regardé aujourd'hui comme un Saint, & comme un homme des plus éclairés de son siecle. On ne peut pas exiger des hommes, quelques Saints qu'ils puissent être, qu'ils connoissent les secrets des cœurs, & qu'ils sondent cet abysme qui n'est connu que de Dieu seul. D'ailleurs ce ne sont pas, à proprement parler, les grandes lumieres qui font les Saints, c'est la droiture & la pureté du cœur, c'est une vie conforme à celle de JESUS-CHRIST.

On peut même ajouter que ceux dans le choix desquels les Saints se sont trompés ont pu se pervertir depuis.

Lorsqu'on les a choisis ils pouvoient être en effet tels qu'on les supposoit. Dieu seul peut donner la persévérance, & il est certain qu'il ne la donne pas à tous les justes : ces sortes d'erreurs sont donc des effets des jugements de Dieu, qui veut humilier & purifier ses Saints, leur faire connoître qu'ils tiennent tout de lui, & que sans un secours continuel ils sont, comme les autres hommes, sujets à l'erreur & au mensonge.

J'ajouterai à ce que je viens de raconter une circonstance touchant les Religieux de la Trappe qu'on doit d'autant plus estimer, que rien ne fait mieux connoître combien il sont morts au monde, jusques à quel point la curiosité si naturelle à l'homme est éteinte dans leurs cœurs, & jusques où ils portent l'indifférence pour tout ce qui n'a point de rapport à leur salut. De ce grand nombre de Religieux il n'y en eut que trois, comme on l'a remarqué, que Dom François Armand pût engager dans son parti, tous les autres demeurerent uniquement appliqués à la pratique de leur regle, & se remirent absolument

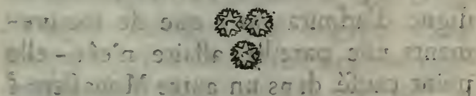
à la providence, du ſoin de leurs perſonnes & de celui de leur Monaſtere.

Il y a quelque choſe de plus, ils virent la démiſſion de leur Abbé, un autre inſtallé à ſa place, ſans qu'aucun ſe ſoit informé quel en pouvoit être le ſujet; ils furent témoins de l'oppoſition faite à la priſe de poſſeſſion de l'Abbé qui les gouverne aujourd'hui, & des mouvements qui en furent les ſuites, ſans que leur curioſité ait été tentée d'en apprendre les cauſes & les motifs; encore aujourd'hui, à l'exception de trois ou quatre Religieux, ou qui étoient en charge, ou qui ont agi dans cette occaſion, tous les autres ne ſont non plus informés de cette affaire que ſi elle s'étoit paſſée au bout du monde; ils croyent même que le ſujet de la démiſſion de Dom François Armand n'eſt autre qu'un motif d'humilité; ils s'en ſont tenus là, & ils ignorent abſolument tout le reſte, tant l'ancien Abbé les avoit bien formés à ne s'occuper que de Dieu & du ſoin de leur ſalut: cet exemple eſt peut-être unique, mais il n'en eſt pas moins digne d'admiration; que de mouvements une pareille affaire n'eût-elle point cauſé dans un autre Monaſtere? que d'agitations, que de partialités, que

d'intrigues, quel temps n'eût-il point fallu pour calmer les esprits & pour leur rendre leur premiere tranquillité ? Il n'est rien arrivé de semblable à la Trappe, tout y a été paisible, & personne n'est sorti de sa situation.

Au reste comme il étoit bien difficile que Dom François Armand & les trois Religieux qui avoient pris son parti, pussent continuer à s'accommoder de la Trappe, ils en sortirent tous & se retirerent dans des maisons de l'Ordre.

Dom Jacques prit possession le cinquieme d'Avril de l'an mil six cents quatre-vingt dix-neuf, & fut béni par M. l'Evêque de Séez le vingt-deuzieme de Juin de la même année. On auroit bien voulu pouvoir se dispenser de raconter l'histoire qu'on vient de rapporter ; mais la vérité dans un Historien est redevable au public, & des raisons très-importantes ne l'ont pas permis. Tout ce qu'on a pu faire a été de garder toutes les regles que la charité prescrit.



CHAPITRE XII.

Conduite & ſentiments de l'ancien Abbé de la Trappe juſques à ſa derniere maladie ; de ſon admirable patience , & des ſaintes diſpoſitions que Dieu avoit miſes dans ſon cœur.

L'ELOIGNEMENT des trois Religieux dont ont vient de parler rétablit toutes choſes à l'égard de l'ancien Abbé, dans la même ſituation où elles étoient du temps de l'Abbé Zozime. Celui qui avoit ſuccédé à Dom François Armand ſe faiſoit un devoir de l'honorer, & de ne rien faire ſans ſa participation ; ſon attention étoit extrême pour tous ſes beſoins , & il maintenoit la pratique de la regle avec un zele & une exactitude qu'on ne peut aſſez eſtimer. A la vérité l'ancien Abbé ne ſe mêloit plus du gouvernement du Monaſtere , mais on ne s'éloignoit jamais dans la moindre choſe, ni de ſon eſprit , ni de ſes maximes. Le nouvel Abbé n'avoit jamais plus de joie que lorſque ſes Religieux avoient recours à lui pour

le voir, le consulter, ou se consoler avec lui, & il en usoit lui-même comme un Fils en eût pu user avec un bon Pere, ils n'étoient tous deux qu'un cœur & qu'une ame; comme le temps approchoit où Dieu avoit résolu d'appeller à lui ce serviteur fidele pour lui donner la couronne de justice, il avoit disposé toutes choses à cette heureuse tranquillité, qui est comme un avant-goût de cette paix imperturbable, dont les Saints jouissent dans le Ciel.

Mais comme le véritable caractere des élus est d'être conforme à JESUS-CHRIST crucifié, & que Dieu ne manque jamais de châtier en ce monde ceux qu'il reconnoît pour ses enfants, afin qu'étant purifiés par les souffrances, ils puissent jouir de lui aussi-tôt après leur mort, aux peines qui ne venoient plus de la contradiction des hommes, Dieu en substitua d'autres qui firent éclater l'humilité & la patience de l'ancien Abbé jusques à sa mort.

On a déja remarqué que depuis plusieurs années il étoit fort incommodé d'un rhumatisme qui lui saisissoit souvent presque tout le corps: ce rhumatisme se déchargea sur le bras & sur la main gauche, & il aboutit à un abcès

dont il guérit par une incision qu'on lui fit à la main ; mais l'humeur se jetta sur le bras droit, & ensuite sur la main, elle en fut si pénétrée qu'elle lui caria dans la suite tous les os, pourrit tous les muscles, les nerfs & les jointures, avec des douleurs si vives que le gros os de la main se déboîta, & lui causa une tumeur qui rendit cette main trois ou quatre fois plus grosse que l'autre. Comme elle étoit pansée avec soin, le mal n'aboutit point à la gangrene, ni à aucun accident mortel ; mais il lui causoit nuit & jour des douleurs qui ne se peuvent exprimer. Ces douleurs étoient accompagnées d'une insomnie, d'un épuisement de toutes ses forces, & d'une aversion si extraordinaire pour tout ce qu'on pouvoit lui donner à manger, qu'il ne prenoit jamais de nourriture qu'avec des répugnances extrêmes, & de grands soulevements de cœur ; outre ces maux capables d'accabler l'homme le plus robuste, il étoit souvent tourmenté de coliques très-douloureuses, de maux de dents les plus violents, & d'une toux fâcheuse qui lui mettoit la poitrine en feu, & qui lui répondant à sa main malade lui causoit les douleurs les plus vives.

Dans cet accablement de tant de maux, il ne trouvoit point de ſituation qui lui convînt, & il étoit réduit depuis deux heures du matin juſques à ſept heures du ſoir à être aſſis ſur une chaiſe de paille, ſans oſer preſque ſe donner le moindre mouvement. Que ſi l'on fait réflexion que pendant les ſix dernieres années de ſa vie il fut comme forcé à garder une eſpece de priſon continuelle dans l'Infirmerie, où ſes maladies l'avoient obligé de ſe renfermer, on ſera contraint d'avouer qu'il étoit difficile de mettre ſa patience à de plus fortes épreuves.

Cependant cet homme livré à tant de maux conſerva toujours la liberté de ſon eſprit, la paix & la douceur de ſon cœur; jamais on ne le vit chagrin, aucun mouvement d'impatience, aucune inquiétude ne troubloit ſa tranquillité. Sa fermeté étoit telle, que malgré les douleurs les plus vives, il étoit toujours égal, toujours occupé de Dieu ou des beſoins de ſes Freres; il recevoit tous ceux qui le venoient voir avec un viſage ſerein, modeſte, honnête, toujours attentif aux bienſéances, & à ce qui pouvoit faire plaiſir à ſes amis.

Il ne leur parloit jamais de ſes ſouf-

frances qu'en les diminuant autant qu'il pouvoit. Il ne recherchoit point la triste consolation d'être plaint : mais si l'on s'appercevoit, malgré lui, de la violence qu'il se faisoit au changement qui paroissoit sur son visage, il prioit que l'on demandât à Dieu pour lui la patience qui lui étoit nécessaire ; il ajoutoit que Dieu le châtioit dans sa miséricorde, & qu'un siecle de souffrances en cette vie n'approchoit pas d'un moment des peines que souffroient ceux qui, après leur mort, se voyoient privés de Dieu.

Il ne faut pas oublier une circonstance très-édifiante ; de peur que la violence de la douleur ne lui fît perdre le souvenir de ses péchés, il fit écrire en gros caracteres ces paroles de David : *Oubliez, Seigneur, les fautes de ma jeunesse, & les péchés que j'ai commis par ignorance.* Il avoit toujours cet écrit devant les yeux, & s'animoit à souffrir avec une profonde reconnoissance de la miséricorde de Dieu, qui le punissoit en ce monde par des peines passageres pour lui épargner les supplices éternels qu'il avoit mérités. Cette pensée le soutenoit dans les plus vives douleurs, & lui inspiroit une patience qui n'a point eu d'exemple.

Comme on étoit contraint, à cause de son grand dégoût & de la foiblesse de son estomac, de lui donner quelque chose de plus délicat & de mieux apprêté qu'à l'ordinaire, il n'en usoit jamais sans s'accabler de reproches, & sans se plaindre qu'on le vouloit faire mourir dans l'impénitence. Quand on le laissoit à lui-même il se contentoit d'un peu de pain & de beurre.

Toutes les fois qu'il y avoit des Religieux malades à l'Infirmerie, il ne manquoit point, malgré ses douleurs, de s'y faire porter, & quoique souvent il fût plus malade qu'eux, il ne laissoit pas de les consoler, de les fortifier, de les animer à la patience, à souffrir avec joie, & à regarder la perte de leur vie comme un véritable gain; il ne les quittoit point qu'une mort prétieuse devant Dieu ne les eût mis dans un état où il n'avoit plus rien à craindre pour eux. Ces saints Solitaires de leur côté recevoient les visites de leur bon Pere, avec une joie qui leur faisoit oublier le sentiment de leurs maux: on en a vu qui ayant perdu la connoïssance & la parole, recouvroient l'une & l'autre au seul son de sa voix; aussi faut-il avouer que jamais Supérieur n'a été ni plus

estimé ni plus tendrement aimé de ses Religieux. Comme il joignoit l'exemple à la parole, & qu'il souffroit lui-même comme il apprenoit aux autres à souffrir, il n'y avoit point de sentiments, quelque élevés qu'ils fussent au-dessus de la nature, qu'il ne fût capable de leur inspirer ; il en usoit de même à l'égard des Freres Convers, & il le faisoit avec d'autant plus d'affection qu'il estimoit leur condition à un point qu'on lui a oui dire souvent, que si la chose eût dépendu de lui, il se fût fait Frere Convers. *Que cela ne vous surprenne point*, (ajoutoit-il,) *depuis que* JESUS-CHRIST *a dit qu'il n'étoit pas venu pour être servi, mais pour servir les autres, il n'y a point de condition plus sûre ni plus avantageuse pour le salut que celle de servir.*

Une autre occupation de l'ancien Abbé pendant sa maladie, étoit de recevoir les visites de ses Freres ; il se croyoit destiné jusques au dernier moment de sa vie à leur instruction & à leur consolation ; il n'en refusoit aucun, quelque accablé qu'il fût des plus vives douleurs, il ne pouvoit se résoudre à les remettre à un autre temps. Cependant ses maux devinrent si grands,

que ne pouvant ſavoir lui-même dans quel temps de la journée il ſe trouveroit en état de les recevoir, il ſe crut obligé de les en avertir pour leur épargner la peine de ſe voir refuſer. Ce fut ce qui le porta de prier le Pere Abbé de lire au Chapitre une lettre qu'il avoit dictée : comme elle eſt une preuve de pluſieurs circonſtances de ſa maladie & de ſes derniers ſentiments, on a cru la devoir rapporter.

» Dieu connoît ſeul, mes Freres, leur » dit-il, la joie que j'ai de vous voir » & de vous parler des choſes qui con- » cernent votre ſalut..... Car il n'y » a rien de quoi je ſois plus chargé que » de vous parler des vérités & des maxi- » mes des Saints, ſelon leſquelles vous » êtes obligés de vous conduire. J'ai la » conſolation de l'avoir fait juſques ici » en particulier & en public autant qu'il » m'a été poſſible ; cependant, quoi- » que ce ſentiment ſoit dans mon cœur » plus que jamais, je ſuis contraint de » vous dire qu'en l'état où je me trou- » ve il m'eſt impoſſible de ſatisfaire, au- » tant que je voudrois, à cette paſſion, » (je me ſers de ce terme pour vous » exprimer ſur cela la violence de mon » deſir :) car quoique mon incommo-

» dité ne paroiſſe pas auſſi grande qu'elle
» eſt, elle conſiſte dans des douleurs
» vives, qui me durant les nuits com-
» me les jours me privent du ſommeil.
» Ainſi je paſſe le temps du repos dans
» une inſomnie & dans une ſouffrance
» continuelle, & les journées ſe reſſen-
» tent ſi fort des maux de la nuit, que
» je me trouve dans un abattement qui
» ſouvent ne me permet pas de dire ni
» d'entendre vingt paroles de ſuite ſans
» en recevoir des incommodités qui vont
» juſques à l'accablement. Cela m'obli-
» ge de vous dire que pour éviter de
» tomber dans des inconvénients plus
» fâcheux & plus irremédiables, au lieu
» de me venir trouver confuſément &
» dans des heures où je ſerois comme
» dans l'impuiſſance de vous entendre,
» (ce qui arrive quelquefois, quoique
» la complaiſance que j'ai pour vous
» m'empêche de vous en rien témoi-
» gner,) quand donc quelqu'un de vous,
» mes Freres, voudra me voir, il me
» le fera ſavoir par le Frere Maur ; il
» lui donnera un billet, & je lui ferai
» ſavoir le jour & l'heure que je pour-
» rai l'entendre & l'entretenir. »

Après que l'ancien Abbé s'eſt ainſi expliqué ſur l'état où il avoit plu à

Dieu de le réduire ; il parle de ses dispositions intérieures à l'égard de la vie & de la mort.

» Priez Dieu pour moi, mes Freres, » continue-t-il, demandez-lui que si » je vous suis encore bon à quelque cho- » se, il me rende la santé & la force » de m'acquitter à votre égard des de- » voirs dont il lui plaira de me char- » ger, sinon qu'il me retire de ce mon- » de où je ne fais que scandaliser par » la molesse de la vie que je mene ; qu'il » abrege la tristesse que j'ai de me voir » hors de la voie de la pénitence dont » il m'a donné un amour si sincere de- » puis le moment que je me suis con- » sacré à son service ; qu'il finisse mes » jours dans la paix, dans la patience, » & dans un abandon sans réserve en- » tre ses mains ; enfin qu'il me joigne » à nos Freres, dont la fin heureuse » nous donne tout sujet de croire qu'il » a récompensé leur fidélité & l'atta- » chement qu'ils ont eu à soutenir jus- » ques à la mort les rigueurs de la pé- » nitence, qu'ils avoient volontairement » embrassées, en leur donnant pour ja- » mais la gloire & le repos de ses Saints » que je vous souhaite, mes Freres, avec » autant d'ardeur que je me le desire » à moi-même. »

CHAPITRE XIII.

L'ancien Abbé de la Trappe se prépare à la mort. Sa derniere maladie, ses sentiments sur le bonheur d'une mort chrétienne.

DEPUIS que l'ancien Abbé eut écrit cette lettre, il ne pensa plus qu'à se préparer à la mort ; il l'avoit toujours devant les yeux, c'étoit le sujet ordinaire de ses entretiens avec ses Freres & avec ses amis ; comme il étoit pénétré des sentiments de Saint Bernard, dont la pénitence lui avoit servi de modele. » Pourquoi, leur disoit-» il, appréhender la mort qui est éga-» lement inévitable pour les justes & » pour les pécheurs ? Que ces derniers-» là craignent, on ne doit pas s'en éton-» ner, c'est la fin de leurs plaisirs, c'est » le commencement d'un malheur infini » qui les accablera pendant toute une » éternité ; mais pour ceux qui n'ont » pensé qu'à satisfaire à la justice de Dieu, » & à se rendre dignes de ses bontés, » pourquoi craindre qu'il nous dépouil-» le de cette chair mortelle, de cette

Lettre à l'Abbé Suger.

» partie terreſtre & matérielle de nous-
» mêmes, de ce poids qui nous abaiſſe
» toujours vers la terre, & qui n'eſt ca-
» pable que de nous entraîner juſques
» aux enfers ? Pourquoi craindre que
» l'on nous ôte ce vêtement d'ignomi-
» nie que nos crimes ont ſouillé tant
» de fois, nous qui devons aller au Ciel
» pour y être revêtus des ornements de
» la gloire ? Elle eſt toute préparée pour
» nous, mais on ne nous l'accordera pas
» ſi nous ne ſommes dépouillés de cette
» chair ; la gloire eſt faite pour être
» vêtue toute ſeule, & non pas pour être
» miſe ſur d'autres habits. Souffrons
» donc volontiers que l'on nous dé-
» pouille pour être revêtus ſi avanta-
» geuſement. Dieu même n'a voulu être
» vêtu qu'après s'être dépouillé; l'hom-
» me de Dieu ne doit donc pas préten-
» dre de retourner à Dieu, à moins que
» cet homme terreſtre dont il eſt com-
» poſé ne retourne à la terre qui eſt ſon
» origine. Ces deux parties qui ſont
» comme deux hommes différents ſont
» continuellement en guerre l'un avec
» l'autre, il n'y a point de paix à eſpé-
» rer que par leur ſéparation, ou s'il y
» a quelque paix, ce ne ſera pas une
» paix de Dieu ni avec Dieu. On nous

» attend pour nous donner cette paix qui
» eſt au-deſſus de tout ce que nous de-
» vons penſer, les juſtes nous atten-
» dent pour recevoir avec eux la ré-
» compenſe qui nous a été promiſe :
» enfin la joie du Seigneur nous at-
» tend. »

Pendant que l'ancien Abbé ſe nourriſſoit de ces penſées, & qu'elles faiſoient le ſujet de ſes entretients, le temps de ſa diſſolution approchoit, la fluxion qui ſe déchargeoit ſur ſa main prit un autre cours, elle ſe jetta ſur la poitrine & lui cauſa une toux violente. On crut d'abord que ce n'étoit qu'un rhume & qu'il en guériroit comme de pluſieurs autres, mais lorſqu'on vit que ſa main rendoit moins d'humeurs que de coutume, & que même elle paroiſſoit guérie, on ne douta plus que la fluxion ne ſe jettât enfin ſur la poitrine & ne lui causât la mort. A cette toux il ſurvint divers maux, l'oppreſſion de poitrine, & enſuite la fievre, l'humeur même qui lui paſſoit par la gorge devint ſi acre, qu'elle la lui écorcha de telle ſorte qu'il ne pouvoit plus rien prendre ſans de très-grandes douleurs, la langue lui enfla, & l'inflammation fut ſi grande qu'elle ſe pela d'elle-même,

1700.

Quelque temps après l'ancien Abbé se sentant un peu soulagé, un Religieux le vint voir ; comme il s'entretenoit avec lui, ce Religieux ne put retenir ses larmes, l'ancien Abbé s'en étant apperçu, lui prit tendrement la main, & lui dit : *Ah ! mon Frere, essuyez ces larmes, il faut bien se quitter enfin, & que la volonté de Dieu s'exécute ; nous ne sommes en ce monde que pour l'accomplir, & même nous ne sommes nés que pour mourir, depuis que le péché s'est introduit dans le monde, la mort y est entrée après lui, c'est sa peine, c'est son supplice, nous y sommes condamnés avant que de naître. Après tout je ne vous quitte pas pour long-temps, je ne fais que vous précéder, nous nous réunirons enfin pour ne nous plus séparer.*

Ce discours, bien loin de consoler ce Religieux, ne servit qu'à augmenter sa douleur, & à lui faire répandre une plus grande abondance de larmes. *Hé quoi, mon Pere*, lui dit-il, d'une voix entrecoupée de sanglots, *il faut donc se résoudre à vous quitter ?* Quoique l'ancien Abbé fût lui-même touché, il le dissimula, & lui dit : *Mon Frere, il ne faut point s'affliger comme les*

les infideles, qui n'ont rien de meilleur à espérer après cette vie ; nous sommes les enfants des Saints, leur héritage nous attend ; si vous m'aimiez véritablement vous vous réjouiriez de ce que je vais être délivré des miseres de cette vie, pour jouir de la felicité toute pure que JESUS-CHRIST *nous a méritée par son sang, & que j'espere de sa seule misericorde ; car enfin que pouvons-nous faire qui puisse mériter un si grand bien?* Comme ce Religieux lui eut demandé quelques avis sur la conduite qu'il devoit garder après sa mort : *Soyez fidele à Dieu*, lui dit-il, *& à tout ce que vous lui avez promis, il ne vous abandonnera pas ; le Pere Abbé aime le bien qui est établi dans cette maison, adressez-vous à lui. Vous avez encore M. l'Evêque de Séez qui nous aime, vous pourrez avec confiance vous ouvrir à lui, assurément il vous soutiendra.* Après quelques autres avis il lui quitta la main, il fit le signe de la Croix sur son front, il l'embrassa, & lui dit : *Adieu mon Frere, priez Dieu qu'il me fasse misericorde.*

L'ancien Abbé étoit si pénétré de sa bassesse & du sentiment de ses péchés, qu'un de ses Freres lui ayant dit un jour qu'il alloit recevoir la couronne de jus-

tice, *il eſt vrai*, lui répondit-il, *que Saint Paul l'appelle ainſi ; mais un pécheur comme moi ne doit point parler de juſtice avec Dieu, jattends tout de ſa miſéricorde.* Un moment après on lui entendit dire avec de grands ſentiments de componction : *Seigneur, n'entrez point en jugement avec votre ſerviteur, car quel eſt l'homme qui pouroit être juſtifié devant vous ?*

1700. Le dix-huitieme d'Octobre étant arrivé, il dit clairement que ſes derniers moments s'approchoient ; qu'on y fût attentif, pour ne le laiſſer manquer d'aucun des ſecours qui ſont en uſage dans l'Egliſe pour aider les fideles à faire un heureux paſſage de cette vie à l'autre. Depuis ce jour il commença à baiſſer ſenſiblement, mais il conſerva toujours la même préſence d'eſprit. Le vingt-quatrieme d'Octobre qui étoit un Dimanche, il communia pour gagner le Jubilé. Le Mardi ſuivant vingt-ſixieme du même mois, il reçut le Saint Viatique, & l'après-dinée l'Extrême-Onction, & l'abſolution de l'Ordre en préſence de la Communauté qui fondoit en larmes.

Quand les prieres furent achevées, il parla à ſes Freres avec une tendreſſe

qui renouvella leur douleur, & leur fit répandre une grande abondance de larmes, il les embrassa tous, il les assura qu'il avoit toujours pour eux ce même cœur de Pere qu'ils avoient si souvent éprouvé; qu'il ne manqueroit pas de se souvenir d'eux, lorsque notre Seigneur lui auroit fait la miséricorde qu'il attendoit de sa bonté; il leur recommanda la charité, l'union, le silence, & les assura que tant qu'ils y seroient fideles, Dieu ne les abandonneroit point.

Le Pere Abbé lui présentant le Crucifix, lui dit: » Voilà mon R. P. celui qui » vous a tiré des voies si dangereuses » pour votre salut où vous étiez engagé » autrefois, pour vous cacher dans le » secret de sa face, en vous amenant » dans la solitude, après vous y avoir » comblé de ses graces; il veut mettre » présentement le comble à votre bon» heur en vous donnant son Royaume. » L'ancien Abbé pénétré de douleur, » répondit : hélas! mon Pere, je n'ai » pas fait de ces graces le bon usage » que je devois; mais nous servons un » bon maître, j'espere qu'il aura pitié » de moi, & qu'il suppléera par sa misé» ricorde infinie, & par la surabondan-

» ce de ses mérites, à ce qui manque
» dans mes œuvres. Le Pere Abbé ajou-
» ta quelque temps après : ce vous doit
» être un sujet de consolation, mon R.
» Pere, de ce que vous nous laissez tous
» en paix dans cette maison, Dieu merci
» il n'y a personne qui ne se porte au
» bien. L'ancien Abbé répondit, Dieu
» nous a délivré, mon Pere, de tout ce
» qui pouvoit la troubler ; il faut lui en
» rendre de continuelles actions de gra-
» ces. »

Cependant comme il avoit beaucoup de peine à parler, & que sa voix s'affoiblissoit, le Pere Abbé qui craignoit de l'incommoder lui demanda sa bénédiction pour la Communauté. L'ancien Abbé levant les mains au Ciel, pria Dieu de vouloir bien la bénir par son ministére, il lui donna ensuite sa bénédiction, & la Communauté se retira. Le Médecin entra après que les Religieux se furent retirés ; & comme il eut examiné son mal, il lui dit : *Dieu vous traite mon Pere comme il a coutume d'en user avec les prédestinés ; car l'on ne voit guere de gens dans le monde souffrir avec autant de patience & de constance que vous en avez.* L'ancien Abbé répondit : *Il est vrai, il n'y a que Dieu*

ſeul qui puiſſe me ſoutenir dans l'état d'accablement où je me trouve : cependant quelque grands que ſoient mes maux, Dieu me traite encore dans ſa miſéricorde, quand on a mérité l'enfer, tout eſt ſupportable, tout eſt léger.

Comme ſes Religieux ne s'éloignoient jamais de lui qu'avec peine, de temps en temps ils venoient les uns après les autres, ou pluſieurs enſemble, lui dedemander ſa bénédiction, quelque beſoin qu'il eût de repos, il n'en paroiſſoit point importuné : *Je ſuis à eux*, (diſoit-il) *Dieu me les a donnés, laiſſez-les uſer de ce qui leur appartient.* Pour ce qui eſt des Religieux, il leur diſoit ſans ceſſe : *Mes Freres, vivez dans la crainte & dans l'amour de Dieu, mes chers Freres, vivez dans la charité & dans l'union ; Soyez tout à* JESUS-CHRIST, *&* JESUS-CHRIST *ſera tout à vous ; Soyez ſi fideles à Dieu, que rien ne ſoit capable de vous ſéparer du moindre de vos devoirs.*

Par tels & ſemblables diſcours il gravoit profondément dans leurs cœurs cette charité ſi eſſentielle au Chriſtianiſme & à l'état Religieux, cette union de l'eſprit & des cœurs que JESUS CHRIST

prêt à mourir pour nous, recommanda si instamment à ses Apôtres, & en leur personne à tous ceux qui devoient croire en lui. Les Religieux de la Trappe n'ont pas oublié ces dernieres paroles, qu'ils regardent comme le Testament de leur Pere; la charité est leur loi dominante, c'est de toutes leurs regles la plus inviolable. A ces paroles pleines de feu, l'ancien Abbé ajoutoit sa bénédiction. *Je prie* JESUS-CHRIST *qui est la source de toutes les graces*, (leur disoit-il,) *de vous bénir*, *& de confirmer la bénédiction que je vous donne en son nom.*



CHAPITRE XIV.

L'Evêque de Séez arrive à la Trappe pour rendre les derniers devoirs à l'ancien Abbé. Dernieres circonſtances de ſa vie. Mort précieuſe devant Dieu de l'ancien Abbé de la Trappe.

QUOIQUE l'ancien Abbé n'eût plus de penſées pour le monde, il avoit toujours ſouhaité d'être aſſiſté à la mort par ſon Evêque Diocéſain ; il le deſiroit encore dans ces derniers moments, c'étoit peut-être le ſeul deſir qui lui reſtoit ; outre le profond reſpect qu'il avoit en général pour l'Epiſcopat, il étoit plein d'eſtime pour M. l'Evêque de Séez, une ſainte amitié les uniſſoit depuis long-temps ; mais ſon humilité faiſoit qu'il ſe croyoit indigne qu'il prît la peine de le venir aſſiſter dans ces derniers moments. Comme M. l'Evêque de Séez avoit le même deſir, & qu'il l'avoit ſouvent témoigné, l'Abbé ne l'eût pas plutôt averti de l'extrêmité où ſe trouvoit l'ancien Abbé, qu'il partit

en diligence pour se rendre à la Trappe.

1700. Il y arriva le vingt-sixieme d'Octobre sur les cinq heures du soir ; il raconte lui-même dans la relation qu'il a faite de cette heureuse mort, qu'aux maux dont l'ancien Abbé étoit comme accablé, il survint une fievre continue accompagnée de redoublements très-fréquents ; qu'elle se déclara mortelle au douzieme jour, & que Dieu voulut en même temps que plus le Pere Abbé approchoit de sa fin, plus les vertus qu'il avoit mises en lui parussent tendres, pures, vives & lumineuses.

Il ajoute qu'en arrivant il apprit avec beaucoup d'édification que l'ancien Abbé avoit reçu ce jour-là le Saint Viatique & l'Extrême-Onction assisté de ses Religieux. Que dans cet état Dieu lui avoit fait la grace de distinguer tous ses Freres par des avis propres à leurs états & à leurs offices différents, & de les exhorter tous à l'union & à la charité, en leur donnant en même temps les témoignages les plus tendres de son amour pour eux.

Après que M. de Séez se fut ainsi informé de ce qui regardoit l'état présent de l'ancien Abbé, il monta à l'Infirmerie, il le trouva au milieu des ar-

deurs de la fievre dans une paix profonde ; il ne se plaignoit point, & ne donnoit aucun signe de la plus légere inquiétude. En approchant de sa couche sur laquelle il étoit revêtu de son habit Religieux comme s'il eût été en pleine santé, M. de Séez lui témoigna combien il étoit touché de l'état où il le voyoit ; qu'aussi-tôt qu'on l'en avoit averti, il avoit laissé toute autre affaire pour se rendre auprès de lui, & pour ne le plus quitter. Il ajouta qu'il devoit cela à tant de graces que Dieu avoit répandues sur lui, à l'édification qu'il avoit donnée à toute l'Eglise & en particulier au Diocese de Séez, enfin à l'amitié qu'il lui avoit toujours marquée depuis son avénement à cet Evêché, de laquelle il étoit très-honoré & très-reconnoissant.

L'ancien Abbé lui répondit avec toutes les marques de la plus vive reconnoissance, *qu'il avoit ardemment souhaité d'avoir son assistance dans le moment terrible où il se trouvoit, & qu'il l'auroit sollicité avec encore plus de force, s'il n'avoit pas craint qu'il fût contraire à la modestie, qu'un simple Religieux lui donnât la peine de le venir chercher dans sa solitude ; mais aussi*

qu'il lui avouoit franchement que ç'eût été avec beaucoup de douleur qu'il se seroit vu mourir sans avoir reçu la bénédiction de son Evêque, & d'un Evêque qu'il honoroit & qu'il chérissoit particuliérement. En finissant ces paroles il lui prit la main, la porta à son front pour y former le signe de la Croix, & il se leva même autant qu'il pût pour la baiser ; mais M. de Séez retira sa main, & lui présenta la joue pour lui donner le baiser de paix.

M. de Séez s'étant assis auprès de lui, l'entretint des graces que Dieu lui avoit faites dans ce jour par la participation des Sacrements, par les prieres de ses Religieux, par leur zele, leur assiduité, & leur empressement à le soulager dans sa maladie, & à lui donner des preuves de leur reconnoissance & de leur respect. *Voilà*, répondit l'ancien Abbé, *comme Dieu a pris plaisir de me favoriser dans tous les temps de ma vie ; il a répandu ses graces sur moi avec une libéralité infinie ; je n'ai pas su les ménager ; je n'ai été qu'un ingrat & un infidele, & malgré tout cela il daigne encore me les continuer jusques à la fin avec l'abondance que vous voyez.* Sa voix étoit si foible qu'on avoit peine

à l'entendre ; mais en approchant l'oreille il étoit facile de distinguer toutes ses paroles, & de connoître que son cœur étoit tout pénétré de Dieu ; il s'enflammoit lorsqu'il parloit de lui, & il en parloit toujours noblement & avec tendresse.

Dans une autre occasion, comme plusieurs de ses Religieux étoient auprès de lui, M. de Séez lui demanda si Dieu ne soutenoit pas toujours dans le même degré de force & de vivacité, cette charité qu'il lui avoit donnée pour tous ses enfants ? L'ancien Abbé répondit : *M. par la grace de Dieu depuis quelques années je ne suis plus qu'un simple Religieux comme les autres ; ils sont mes Freres, & non pas mes enfants. Je me tiens assuré de leurs cœurs & de leurs prieres ; & s'il m'etoit permis d'avoir du regret à la perte que j'ai faite du libre usage de ma voix, ma douleur seroit de ne pouvoir leur faire entendre combien ils me sont chers, & avec quelle tendresse je les conserve tous dans le fonds de mon cœur ; j'espere les y porter devant Dieu, s'il daigne me recevoir dans le sein de sa miséricorde.* Il accompagnoit ses paroles des mouvements les plus touchants des yeux & de la main dont

il faiſoit à chaque Religieux la démonſtration des ſentiments de ſon cœur.

Sur les huit heures du ſoir M. de Séez vint ſe renfermer avec lui comme il l'avoit ſouhaité ; dès que l'ancien Abbé l'apperçut il ſe découvrit, & pria un Frere de l'aider à ſe mettre à genoux pour recevoir ſa bénédiction. M. de Séez s'y oppoſa, le remit ſur ſa chaiſe, il s'aſſit auprès de lui, on ſe retira, ils reſterent ſeuls. M. de Séez a dit depuis qu'après s'être mis tous deux en prieres, l'ancien Abbé lui avoit dit dans les termes les plus humbles, *qu'il ſouhaitoit lui montrer le fonds de ſon ame avant que de mourir, & recevoir l'abſolution de ſon Evêque ;* qu'il lui avoit fait enſuite une confeſſion générale de toute ſa vie avec autant d'ordre & de préſence d'eſprit qu'il auroit pû faire une confeſſion d'un mois. Ce Prélat ajoute que dans cette occaſion, il a connu par les preuves les plus convainquantes, que Dieu avoit joint dans la perſonne de cet Abbé avec un eſprit élevé, vif & pénétrant, une ame ſimple & d'une candeur admirable, & qu'il lui avoit rempli le cœur des plus grands ſentiments

d'humilité, d'obéissance, de patience, de la pauvreté Evangélique, de pénitence, *& de la charité qui naît d'une bonne conscience & d'une foi sincere.*

A ce témoignage qui comprend tout ce qu'on pouvoit dire de plus avantageux pour l'ancien Abbé de la Trappe, M. de Séez ajoute, que lui ayant proposé s'il n'avoit rien à demander au Roi pour sa Communauté, il le pria *d'assurer le Roi de sa fidelité; que s'il plaisoit à Dieu de le recevoir dans le Ciel, il ne cesseroit de lui demander la sanctification de sa personne sacrée & la prospérité de l'Etat. Qu'au reste il osoit supplier Sa Majesté de continuer au Monastere de la Trappe sa protection Royale dans les choses seulement qui tendront à maintenir en vigueur la discipline Monastique; mais que dans toutes les autres choses il souhaitoit que la Trappe fût oubliée, & que c'étoit la derniere & très-humble priere qu'il prenoit la liberté de faire au Roi.* On lui parla aussi du saint Roi d'Angleterre dont il respectoit l'éminente vertu au-delà de tout ce qu'on en pourroit dire; il avoit même commencé une lettre pour Sa Majesté quelques jours auparavant, mais son mal ne lui avoit pas permis de l'achever.

Il pria qu'on lui en fît des excuſes ; il ſe ſouvint encore de pluſieurs de ſes amis, & chargea le P. Abbé de leur mander qu'il s'étoit ſouvenu d'eux ſur la cendre & dans les derniers moments de ſon Sacrifice.

Comme M. de Séez fût ſur le point de ſe retirer, l'ancien Abbé lui dit, *qu'il ſe propoſoit, ſi Dieu lui laiſſoit la vie pendant la nuit, de la paſſer en prieres, & de faire tout ce qu'il pourroit pour n'être point à charge par ſes infirmités aux Religieux qui vouloient bien prendre ſoin de lui.*

La même nuit qui précéda ſa bienheureuſe mort, étant aſſis ſur ſa chaiſe, il demanda le Pere Abbé qui avoit couché dans ſa chambre ; comme il ſe fût approché, il l'embraſſa tendrement, & lui dit : *Mon Pere je vous aime, je vous honore, ne m'oubliez pas dans vos prieres, & je ne vous oublierai jamais devant Dieu : car quoique je ne ſois qu'un malheureux pécheur j'eſpere en ſa bonté qu'il me fera miſéricorde.* Le Pere Abbé lui répondit qu'il s'étoit ſacrifié pour lui obéir, en conſentant qu'on lui impoſât une charge auſſi peſante & auſſi dangereuſe pour lui que celle d'Abbé ; mais qu'il le conjuroit de prier Dieu

que ce fût pour sa gloire, pour son salut, & pour celui de ses Freres. *Lorsque je vous ai ainsi obéi*, continua-t-il, *j'y ai toujours trouvé de la consolation, quelque pénibles & difficiles que fussent les emplois où vous m'avez mis en divers rencontres, & quelque contraires qu'ils fussent à mon inclination, & au desir que j'avois de demeurer dans la solitude & de garder le silence. Dieu*, dit l'ancien Abbé, *ne manque jamais de protéger ceux qui ne s'engagent dans les charges que par sa vocation, & qui ne s'y proposent que sa gloire & l'utilité du prochain. Soyez sûr, mon Pere, que Dieu vous bénira, je l'en prie & l'en prierai toujours de tout mon cœur.*

Comme il s'entretenoient ainsi, M. de Séez entra, il lui demanda comme il avoit passé la nuit; il répondit *que Dieu lui avoit fait la grace de la passer comme il se l'étoit proposé la veille, & que l'espérance de le revoir lui avoit été une consolation bien sensible.*

Cependant ses douleurs de moment en moment devenoient plus vives, & la nature accablée faisoit juger que ce jour seroit le dernier de sa vie. M. de Séez en prit occasion de louer la bonté de Dieu qui lui donnoit une protection

ſi viſible, & qui le ſoutenoit toujours au milieu des attaques les plus violentes des douleurs les plus ſenſibles. M. (dit l'ancien Abbé,) *j'avoue ſincérement que s'il m'abandonnoit à moi-même je tomberois dans la lâcheté & dans l'accablement ; mais je dois publier à la gloire de mon Dieu, qu'il me fait la grace de me porter entre ſes bras ; il touche vivement mon cœur, il le ranime, & le fait triompher de ma foibleſſe.*

Tous ceux qui étoient préſents ſouffroient eux-mêmes de la violence des maux dont Dieu achevoit d'éprouver la patience de ce grand Solitaire. M. de Séez en fut ſi touché qu'il ne put s'empêcher de s'écrier : *Mon Dieu quelle conſolation & quel exemple vous me donnez ! Jamais ſacrifice ne parut plus tranquille ni plus volontaire que celui que M. l'Abbé de la Trappe vous fait de ſa vie. Auſſi eſpérons-nous qu'il ſera d'une agréable odeur devant vous.* Alors l'ancien Abbé pénétré des ſentiments les plus vifs de l'humilité la plus profonde, *qu'eſt-ce que ma vie*, dit-il, M. *& qui ſuis-je moi-même tout entier pour oſer faire à Dieu une offrande ſi peu proportionnée à ſon infinie Majeſté ?* Cette réflexion ſur la grandeur de

Dieu l'occupa pendant quelque temps. Puis il ajouta, *que par la grace de Dieu il étoit également prêt à continuer de souffrir en vivant plus long-temps, ou à mourir dès à présent, suivant ce qu'il plairoît à Dieu d'en ordonner, & qu'il le supplioit de lui faire toujours cette faveur de n'avoir en toutes choses qu'une conformité entiere à sa divine volonté, & une pleine soumission pour lui obéir quand il commanderoit.*

M. de Séez ajoute, que l'ancien Abbé, quelque accablé qu'il fût des douleurs les plus vives, ne pouvoit se lasser de recommander à ses Religieux avec une modestie charmante la paix, l'union, la charité, la fidélité à observer leur regle & à remplir leurs vœux dans toute leur étendue. M. de Séez en prit occasion de remarquer que Dieu donnoit à l'ancien Abbé la consolation de mourir comme Saint Jean, l'Apôtre bien-aimé de JESUS-CHRIST, au milieu de ses Disciples, dans une grande vieillesse, leur laissant comme lui par son Testament le précepte de la charité en héritage. L'ancien Abbé qui entendit cette réflexion, ajouta ces paroles rapportées dans la vie de Saint Jean; *Je les exhorte, M. de s'entr'aimer,*

parce que c'eſt le commandement de JESUS-CHRIST, *& que remplir le précepte de la charité, c'eſt remplir tous les autres.*

Il conſerva toujours dans ſes habits, dans ſes manieres, & en toutes choſes la pauvreté, la modeſtie, & en même temps la propreté & les bienſéances. Il fut pendant toute ſa maladie vétu de ſes habits de Religion ; & quand on le mettoit ſur ſa paillaſſe, (car il n'eut jamais d'autre lit,) on lui laiſſoit juſques à ſes ſouliers ; il les portoit depuis dix ans ; ils avoient ſervi à un Religieux dont il eſtimoit la pénitence ; après ſa mort il les prit pour lui ; il demanda d'être enterré avec ces mêmes ſouliers, & d'être mis dans la terre la plus abandonnée & la plus déſerte.

L'exactitude de M. de Séez à rapporter ſes dernieres paroles ne lui permet pas d'oublier que, comme pour ne point trop fatiguer l'ancien Abbé, il entretenoit les Religieux qui étoient préſents dans ſon Infirmerie ; il leur diſoit que la pénitence étoit plus grande pour un Abbé que pour un autre Religieux ; que non-ſeulement un Abbé étoit obligé de donner l'exemple des

auſtérités ordonnées par la regle, mais qu'il étoit expoſé à beaucoup de peines & d'afflictions d'eſprit par la conduite de perſonnes de caracteres ſi différents, & par les relations que ſa charge lui donne au dehors avec le monde. Que l'affliction d'eſprit lui paroiſſoit un genre de pénitence plus dur au cœur de l'homme que toutes les autres auſtérités d'une regle que l'on a prévue, & que l'on a volontairement embraſſée.

Sur cela l'ancien Abbé qui avoit éprouvé ces ſortes de peines plus que nul autre, ne put s'empêcher de répondre avec vivacité : *Oui, M. rien n'eſt plus véritable, le monde eſt à un point de corruption qu'il n'y a plus moyen d'y vivre, ni d'avoir de relation avec lui ſans une peine extrême; quelque éloignées que ſoient nos relations, ce ſont-là nos croix les plus peſantes, & s'il y en avoit d'inſupportables, ce ſeroit celles qui nous viennent du côté du monde.*

Comme le Pere Abbé ſavoit que l'ancien Abbé s'étoit fait une loi, depuis ſa démiſſion, de ne diſpoſer de rien, il crut qu'il devoit l'inviter à prier M. l'Evêque de recevoir comme un gage de ſon amitié ſon Bréviaire & ſon nouveau Teſtament. Ces deux livres avec

la regle avoient fait sa consolation pendant sa vie, & c'étoit ceux dont il avoit coutume de se servir pour ses lectures, pour ses méditations, & même pour la composition des ouvrages qu'il fit sur la fin de sa vie. L'ancien Abbé fit ce petit présent de la maniere du monde la plus honnête & la plus modeste; il ajouta qu'il prioit M. de Séez d'agréer qu'il se servît de son Bréviaire pour dire son Office jusques à sa mort : il mourut une heure après.

Cependant plus ses derniers moments approchoient, plus sa paix & sa tranquillité sembloient augmenter. Loin de le voir environné des horreurs de la mort (comme le remarque M. de Séez) il paroissoit dans une situation semblable à celle de ces anciens Patriarches dont l'Ecriture rapporte, qu'étant pleins de jours, & comblés des prospérités dont Dieu avoit recompensé leur vertu, ils faisoient toute leur occupation & toute leur joie de bénir & de louer Dieu, & de répandre sur leur famille les témoignages de leur tendresse, les bénédictions du Ciel, & les plus excellents préceptes d'une vie sainte & heureuse; tel étoit l'ancien Abbé au milieu de ses Religieux at-

tentifs à ses derniers moments & à profiter de ses exemples.

A peu près vers le milieu du jour pendant que l'ancien Abbé disoit None, il tomba dans une si grande foiblesse entre les mains de ses Religieux, qu'on le crut mort. Dans cette défaillance générale de la nature, comme si sa piété eût pris de nouvelles forces, on l'entendit qu'il disoit d'une voix foible ! *ô Eternité, quel bonheur, ô mon Dieu, d'être une éternité avec vous !* comme il fût revenu de cette foiblesse on lui présenta un Crucifix, il l'embrassa avec tous les sentiments de la piété la plus tendre ; il baisa l'Image du Crucifix & la tête de mort qui étoit au pied de la Croix, comme pour témoigner à Dieu qu'il se soumettoit volontiers à la sentence de mort qu'il a prononcée contre tous les hommes, & qu'il alloit exécuter à son égard. En remettant la Croix entre les mains d'un Religieux, il remarqua qu'il baisa l'Image du Christ sans baiser la tête de mort, alors il lui dit avec cette vivacité qui lui étoit naturelle, *pourquoi ne baisez-vous pas la tête de mort? Baisez, mon Pere, baisez sans peine l'Image de la mort dont vous ne devez pas crain-*

dre la réalité. C'eſt elle qui finit notre exil & toutes nos miſeres, c'eſt par elle qu'on va à JESUS-CHRIST. Ce Religieux baiſa la tête de mort ; mais il regarda ce que l'ancien Abbé venoit de lui dire comme un avertiſſement de ſa mort prochaine ; il ne ſe trompa pas, il mourut quelque temps après lui.

Cependant comme la diminution de ſes forces faiſoit juger que ſa fin n'étoit pas éloignée, & qu'en effet il ne ſe ſoutenoit plus que par ce zele qui l'a accompagné juſques à la mort, on prépara la cendre & la paille ſur laquelle il devoit mourir, & l'on fut avertir M. de Séez & le P. Abbé : ils ſe rendirent en diligence à l'Infirmerie : ils trouverent l'ancien Abbé qui regardoit tranquillement ce nouvel Autel qu'on lui préparoit pour achever ſon ſacrifice. Quand tout fut prêt il s'aida lui-même à ſe mettre ſur la cendre autant que ſes forces purent le lui permettre : en cet état M. de Séez lui donna de l'eau-bénite, & ſe mit à genoux auprès de lui. Comme on commençoit les prieres des agoniſants, M. de Séez le pria de mettre ſa main dans la ſienne, il le fit avec toutes les marques poſſibles du plus profond reſpect : en cet état M.

de Séez lui préſenta le Crucifix, & lui dit : M. ne demandez-vous pas pardon à Dieu, & me connoiſſez-vous. *M.* répondit l'ancien Abbé, *je ſupplie Dieu très-humblement du fonds de mon cœur de me remettre mes péchés quelque grands qu'ils ſoient par leur qualité & par leur nombre. Je tremble devant ſa juſtice, mais il m'a donné pour ſa miſericorde toute la confiance qu'un fils doit avoir en la bonté de ſon pere.* Son extrême foibleſſe ne lui permit pas d'en dire davantage, mais un moment après il ajouta : *Je conjure le Dieu tout-puiſſant, le Pere des miſéricordes, le Dieu de toute conſolation, par tous les mérites du ſang de* JESUS-CHRIST, *de daigner me recevoir au nombre de ceux qu'il a deſtinés à chanter éternellement ſes louanges, & à l'aimer éternellement. Pour vous, M. je ne vous oublierai pas ſi Dieu m'accorde cette grace, & je vous connois parfaitement.*

L'extrême foibleſſe où ſe trouvoit alors l'ancien Abbé, donna occaſion à M. de Séez de demander ſi on avoit eu ſoin de lui faire prendre quelque choſe pour le fortifier. L'ancien Abbé répondit lui-même, *rien n'a échappé à l'attention de leur charité pour moi ; ils*

ont pourvu à mon besoin, c'est ce qui m'a conservé ce reste de vie qui me procure la consolation de remettre mon ame entre vos mains pour la présenter à Dieu.

Depuis ces paroles, celles qu'il proféra n'étoient plus assez articulées pour être aisément entendues, sa voix étoit mourante, & les mots trop fréquemment entrecoupés; mais on ne laissoit pas de s'appercevoir que son esprit & son cœur étoient toujours occupés de Dieu. M. de Séez qui connoissoit l'importance de ces derniers moments qui décident de l'éternité, lui suggéroit de temps en temps des passages les plus touchans des Pseaumes & des autres livres de l'Ecriture sainte. L'Abbé qui s'étoit accoutumé à ne vivre que de la foi, & qui n'étoit occupé dans ces derniers moments que du desir d'être uni à Dieu d'une maniere qui ne lui permît plus de s'en séparer, écoutoit & suivoit ce qu'on lui disoit avec un goût qu'on n'avoit pas lieu d'attendre d'un esprit tout prêt à se séparer de son corps. Ainsi M. de Séez lui ayant dit. *Le Seigneur est ma lumiere & mon salut.* L'ancien Abbé poursuivit, *qui est-ce que je craindrai?* M. de Séez continua,

Psal. 26. v. 1.

Psal. 16. v. 6.

tinua, *quand on me livreroit un combat.* L'Ancien Abbé ajouta, *je mettrai en lui toute ma confiance.* Enfin M. de Séez continuant : *Venez, Seigneur, JESUS, c'est vous qui êtes mon protecteur & mon libérateur*; l'ancien Abbé faisant un effort, répondit : *Seigneur, ne tardez pas davantage, mon Dieu, hâtéz-vous de venir.* Ce fut les dernieres paroles qu'il prononça, ou du moins qui purent être entendues, & il demeura ainsi dans l'attente du Seigneur qui faisoit depuis si long-temps l'unique objet de ses desirs ; mais quoiqu'il ne parlât plus, il ne perdit rien de cette présence d'esprit qu'il avoit conservée jusques alors. Car M. de Séez s'étant apperçu qu'on avoit fermé la porte de sa chambre déja presque remplie, dans la crainte que le malade ne fût incommodé de la quantité du monde qui y seroit entré, M. de Séez pria qu'on ouvrît toutes les portes pour laisser à ses enfants la consolation de recueillir les derniers soupirs de leur pere, & d'être les témoins des graces dont il plaisoit à Dieu d'accompagner sa mort. On remarqua que l'ancien Abbé témoigna par ses regards qu'il sentoit ce que M. de Séez venoit de dire.

Apoc. c. 22. v. 20.

Psal. 39. v. 18.

Cette préſence d'eſprit étoit d'autant plus rare qu'il touchoit à ſon dernier moment ; en effet, dès que M. de Séez lui eût formé le ſigne de la Croix ſur le front, l'ancien Abbé le regarda tendrement, lui ſerra la main, leva les yeux au Ciel, & expira ſans faire aucun mouvement, avec une tranquillité dont on n'a peut-être point vu d'exemple.

L'an 1700. Ainſi, (continue M. de Séez dont on a ſuivi le récit preſque mot à mot,) il poſſéda juſques au dernier ſoupir ſon ame, ſon jugement, ſa foi, ſon amour pour Dieu, ſa confiance dans ſa miſéricorde infinie, ſa piété, l'humilité, l'eſprit de pénitence, le don de la perſévérance finale, ſa charité, ſon cœur, celui de ſes Religieux, la paix de JESUS-CHRIST. Ainſi les caracteres d'une ame grande & ſainte ſe firent voir dans la ſienne, & la miſéricorde de Dieu qui l'avoit conduit à la perfection de la vie Monaſtique, lui accorda une mort auſſi ſainte & auſſi douce que les maux dont Dieu avoit permis qu'il fût affligé les dernieres années de ſa vie avoient été violents, & que ſa pénitence avoit été exacte & laborieuſe ; il mourut le vingt-ſeptieme

du mois d'Octobre de l'an mil ſept cent, environ deux heures après-midi, à l'âge de ſoixante & quinze ans, après en avoir paſſé près de trente-ſept dans la ſolitude, & dans l'exercice d'une pénitence ſi rigoureuſe & ſi continuelle qu'elle a eu peu d'exemples dans les derniers ſiecles. M. l'Evêque de Séez ne ſe contenta pas de l'avoir aſſiſté juſques au dernier ſoupir, il voulut lui rendre les honneurs funebres. Quoique le lieu deſtiné à la ſépulture des Abbés ſoit le Chapitre, cependant, pour ſuivre ſes intentions, on l'enterra dans le Cimetiere; ce bon Pere ayant voulu, même après ſa mort, ſe trouver au milieu de ſes enfants.

Telles ont été la vie & la mort d'Armand-Jean le Bouthillier de Rancé, Abbé Réformateur de la Trappe de l'Etroite Obſervance de Ciſteaux. Dieu l'avoit ſuſcité dans ces derniers ſiecles pour lui préparer un peuple parfait, comme parle l'Ecriture ſainte; pour faire revivre, autant que le malheur des temps l'a pu permettre, l'ancienne pénitence, l'eſprit, les ſentiments, & les pratiques de cet heureux âge de l'Egliſe, auquel la diſcipline Monaſtique paroiſſoit dans ſa perfection & dans toute ſa vigueur.

Dieu lui donna toutes les qualités néceſſaires pour l'exécution d'un ſi grand deſſein, un eſprit élevé, vif, pénétrant, beaucoup de capacité, de grandes lumieres, un courage à l'épreuve de toutes les contradictions des hommes, toute la fermeté & toute la conſtance dont il avoit beſoin pour ſe ſoutenir contre ſes propres foibleſſes, contre ces dégoûts, ces inégalités, ces inconſtances qui ſemblent inſéparables de la condition humaine ; ſes lumieres lui faiſoient connoître ce que Dieu demandoit de lui pour ſa propre ſanctification, & pour celle de ceux qui ſe ſentiroient touchés de ſes exemples, & ſa fermeté le rendoit, pour ainſi dire, inébranlable dans ce qu'il avoit une fois entrepris pour la gloire de Dieu & pour l'avantage de l'Egliſe.

On auroit de la peine à raconter combien il lui a été utile par ſes exemples, par ſes écrits, par ſes avis, par ſes lettres, par ſa pénitence, par ſes prieres. L'éclat de la vie qu'il menoit dans ſa retraite s'étant répandu, non-ſeulement dans la France, mais encore dans tous les pays qui l'environnent, y a converti un nombre infini de pécheurs, on accouroit de tous côtés pour pro-

fiter de ſes exemples ; rien ne réſiſtoit à l'attrait de la grace que Dieu avoit attaché à ſa conduite, les liens les plus forts, les difficultés les plus inſurmontables, les répugnances les plus invincibles, tout cédoit à la force de ſes diſcours, ou à l'impreſſion de ſes exemples. On ſait, à n'en pouvoir douter, qu'il y a eu des temps où trois ou quatre cents perſonnes demandoient tout à la fois à entrer dans la Trappe, & faiſoient les plus fortes inſtances pour y être reçus. Rien n'étoit capable de les en détourner, ni la ſituation mal ſaine du Monaſtere, ni les maladies continuelles, ni les morts fréquentes des Religieux, ni l'auſtérité de la vie, ni la pénitence rigoureuſe qu'on y pratiquoit juſques à la mort.

Mais ſi l'Abbé de la Trappe a été ſi utile à l'Egliſe & au monde par le grand nombre de converſions qu'il y a faites, on peut dire qu'il l'a encore été davantage à l'état Monaſtique qui en fait une partie ſi conſidérable. Lorſqu'il quitta le monde pour embraſſer la profeſſion Religieuſe, la plupart de ceux qui s'y étoient engagés ignoroient leurs obligations les plus eſſentielles, & ne penſoient pas même à s'en acquit-

ter, à l'exception de quelques Maiſons particulieres, de quelques Ordres nouvellement établis, & de quelques Congrégations réformées ; le relâchement avoit prévalu par-tout. Le moindre des ſoins de la plupart des Religieux, étoit de ſe retirer d'un état dont ils ne connoiſſoient ni le déréglement ni le danger, chacun ne ſe propoſoit que de vivre comme il voyoit vivre les autres, ſans croire qu'il y eût rien de meilleur à faire. La ſainteté des Fondateurs étoit effacée de la mémoire auſſi-bien que du cœur de leurs ſucceſſeurs, leurs pratiques n'étoient ni connues ni ſuivies. Les enfants ignoroient l'obligation qu'ils avoient d'imiter leurs Peres, & la plupart vivoient dans une ſi grande indifférence pour les choſes de leur état qu'ils négligeoient de s'inſtruire de la maniere dont ils avoient vécu.

Dieu ſe ſervit des exemples & des écrits de l'Abbé de la Trappe pour diſſiper des ténebres ſi épaiſſes ; il n'y eut pas ſeulement des Religieux particuliers & en grand nombre, qui touchés de ſes inſtructions quitterent leurs déréglements, ou s'affermirent dans le bien, malgré les oppoſitions & les mauvais exemples ; il y eut encore plu-

ſieurs Maiſons Religieuſes qui ſe réformerent & changerent de vie ; divers Monaſteres lui demanderent des regles de conduite, & pluſieurs Abbés de ſon Ordre touchés de ſon exemple, établirent dans leurs maiſons, autant qu'ils le purent, le même genre de vie qu'il avoit établi dans la ſienne ; il y eut même des Abbeſſes qui pénétrées de leur indignité à la vue de leurs obligations, ſe porterent d'elles-mêmes à ſe dépoſer : en un mot, l'on peut dire qu'il y a peu d'ouvrages qui aient produit d'auſſi grands fruits que ceux de l'Abbé de la Trappe.

Dieu donnoit la même bénédiction à ſes avis & à ſes lettres, on le conſultoit de tous côtés, ou de vive voix ou par écrit ; il avoit reçu une grace ſi ſinguliere pour perſuader & gagner les cœurs, & ceux qui avoient quelque relation avec lui y prenoient une confiance ſi entiere, qu'ils croyoient avoir reçu de Dieu même les conſeils & les avis qu'il leur donnoit ; auſſi faut-il avouer que ce qu'on voyoit de l'Abbé de la Trappe, quelque extraordinaire qu'il fût, n'étoit pas ce qu'il y avoit de plus grand en lui. On a vu peu de gens de ſa profeſſion qui euſſent autant

de talents extérieurs ; ils étoient cependant fort inférieurs aux dispositions intérieures de ce grand Solitaire. Toutes les vertus Chrétiennes & Religieuses sembloient avoir concouru pour les former, c'est ce qu'on va voir dans le sixieme & dernier livre de sa vie. Je m'attacherai avec la derniere exactitude à ses sentiments & à ses maximes ; je parlerai beaucoup moins que lui, & je joindrai à ses paroles plusieurs traits de sa vie qui n'ont pu trouver place dans son Histoire.

Fin du cinquieme Livre.



LIVRE SIXIEME.

CHAPITRE PREMIER.

De sa piété & de son amour pour Dieu. Combien il étoit pénétré de la crainte de ses jugements. Excellente maxime sur l'amour du prochain.

LE PREMIER des devoirs de l'homme comme le plus indispensable regarde ses dispositions envers Dieu; il n'est au monde que pour l'honorer, l'aimer, & le servir : Dieu ne s'est point proposé d'autre fin en le tirant du néant, & il ne peut en avoir d'autre en le soutenant & en l'empêchant d'y retomber. Les créatures mêmes qui l'environnent l'avertissent incessamment de ce qu'il doit à Dieu, car enfin dit l'Abbé de la Trappe: *Si les cieux & tout ce que l'univers enferme nous parlent incessamment de sa*

De la sainteté & des de-

voirs de la vie Monastique. Chap. I.

magnificence & de sa gloire, ils nous disent en même temps l'obligation que nous avons de l'aimer : car seroit-il possible, continue-t-il, *que l'on sût qu'il est l'auteur de tous ces ouvrages, que toutes ces merveilles sont les effets de sa bonté & de sa puissance, qu'elles ont pris dans cette source infinie de toute sortes de richesses, ce qui éclate en elles de bon & de beau, & que l'on ne crut pas qu'on est obligé de l'aimer ?*

Ibid.

Il reconnoît ensuite que si sa bonté infinie nous porte à l'aimer, sa Majesté, sa puissance, sa justice & tous ces autres attributs que nous concevons en Dieu, & qui sont inséparables de son essence, nous mettent dans la necessité de le craindre de l'adorer, & de le servir.

Ces sentiments d'amour & de crainte, en quoi toute la piété consiste, occupoient incessamment le cœur de l'Abbé de la Trappe. » Quand je pense, » dit-il, aux extrêmités de ma vie, au » compte que je dois rendre à Dieu, » à ce jugement si rigoureux, à cette » justice inflexible qui punira tout ce » qui aura mérité de l'être, à cette mul» titude infinie de péchés, d'actions, de » paroles, de pensées, qui sont effacées

» de ma mémoire, & qui ſubſiſtent dans
» celle de Dieu, à cette Sentence ef-
» froyable qui chaſſera pour jamais ſes
» ennemis de ſa préſence & de la ſo-
» cieté des Saints; quand je penſe que
» Dieu a trouvé de l'iniquité dans ſes
» Anges, & que les cieux avec toute
» leur beauté & leur éclat ne ſont pas
» exempts de taches à ſes yeux, enfin
» quand je penſe qu'il aura un oubli
» éternel pour ceux qui l'auront oublié;
» que cette nuit affreuſe qui doit être
» leur partage & leur ſupplice, n'aura
» ni bornes ni adouciſſement, je me
» trouve rempli de triſteſſe & d'effroi,
» & accablé ſous le poids de ma crain-
» te & de ma douleur. Je ne puis me
» ſouffrir moi-même de ce que je pro-
» fite ſi peu de toutes ces connoiſſan-
» ces, que je m'occupe d'autre choſe
» que des moyens que Dieu me don-
» ne pour éviter de ſi grands maux, &
» de ce que je vis comme ſi je n'avois
» rien à craindre. »

Voilà les impreſſions que la vue de la ſainteté de Dieu, de ſa puiſſance, de ſa juſtice faiſoient ſur le cœur de l'Abbé de la Trappe; mais il ne s'arrêtoit pas à de vaines ſpéculations, à des penſées ſtériles qui ne ſont ſuivies

d'aucun effet; cette crainte de Dieu dont il étoit pénétré le faisoit agir, c'est elle qui lui fit quitter le monde, qui le dépouilla de tous les biens qu'il y possédoit, & de tous les avantages qu'il avoit droit d'y prétendre; c'est elle qui l'obligea d'entrer dans la solitude, qui l'y soutint, & qui lui fit embrasser cette pénitence rigoureuse qu'il a pratiquée jusques à la mort.

Mais comme il savoit que la crainte n'est que le commencement de la sagesse, que, quelque impression qu'elle puisse faire sur le cœur, elle ne doit servir qu'à introduire la charité; qu'à proprement parler on n'honore Dieu qu'en l'aimant, & que la piété consiste principalement dans l'amour qu'on a pour lui; après que l'Abbé de la Trappe a fait connoître combien son cœur étoit pénétré de la crainte des jugements de Dieu, il s'explique sur les sentiments d'amour dont il étoit rempli à la vue de ses bontés & de ses miséricordes infinies.

» Si je me tourne, dit-il, (en s'a-
» dressant à Dieu,) d'un autre côté,
» & si je mets la fin de ma course dans
» un autre jour, hélas! que mes sen-
» timents sont contraires, & que je

» trouve de sujets de joie dans la vue
» de vos jugements ; j'y apperçois tou-
» tes ces dispositions de miséricorde que
» vous avez gardées envers les ames
» qui ont eu le bonheur de vous servir,
» & cette application que vous avez
» eue pour les garantir de tout ce qui
» étoit capable de leur nuire, les soins
» que vous avez pris de les soutenir dans
» les endroits glissants où elles se sont
» rencontrées, de les porter comme en-
» tre vos bras, lorsqu'elles ne pou-
» voient, sans une perte évidente, ap-
» puyer le pied sur la terre, & comme
» quoi par une bonté qui ne se peut
» comprendre, vous avez fait en sorte
» que les maux mêmes dans lesquels
» vous avez permis qu'elles soient tom-
» bées, ont contribué à les rendre heu-
» reuses. Je vois en même temps ces
» couronnes que vous leur avez pré-
» parées pour récompenser leurs com-
» bats, ce Royaume de gloire qui les
» attend ; je les vois revêtues de robes
» plus éclatantes que la neige qui sui-
» vent l'agneau sans tache à ces fon-
» taines délicieuses, à ces pâturages di-
» vins, qui jouissent avec lui des dou-
» ceurs d'une béatitude immortelle ; je
» les vois dans cette lumiere innacces-

» ſible que l'œil n'a jamais vu, qu'au-
» cun eſprit n'a compris, & que tou-
» tes les bouches du monde ne ſau-
» roient exprimer. Alors je m'écrie avec
» votre Apôtre : Quelle comparaiſon y
» a-t-il, Seigneur, entre les travaux &
» les récompenſes ? Et que les hom-
» mes ſont aveugles d'aimer mieux de-
» meurer pour quelques moments dans
» des cabanes de terre & de boue, que
» d'habiter pour jamais dans ces taber-
» nacles d'une beauté, d'un éclat &
» d'une magnificence infinie. »

Après que l'Abbé de la Trappe, à l'exemple de David & de Saint Paul, s'eſt excité à l'amour de Dieu par la vue des récompenſes & du bonheur qu'il a préparé à ceux qui l'aiment, il regarde Dieu en lui-même, & reconnoît qu'indépendamment de ce qu'il a fait & de ce qu'il a réſolu de faire pour nous, il mérite tout notre amour.

» Quand vous ne m'auriez pas com-
» mandé, continue-t-il, de vous aimer,
» Seigneur, je ne laiſſerois pas de m'y
» croire indiſpenſablement obligé ; com-
» me votre Majeſté & votre toute-puiſ-
» ſance ſont par elle-même un objet
» néceſſaire de mon adoration, votre
» miſéricorde & votre bonté le ſont

»aussi de mon amour. Ainsi le com-
»mandement que vous en faites n'est
»qu'afin de nous en rendre l'obliga-
»tion plus pressante, & que nous soyons
»plus incapables d'y manquer. Cepen-
»dant quoique rien ne me dût être ni
»plus agréable ni plus doux que d'ai-
»mer ce qui est infiniment aimable, que
»tout ce que je sais, & tout ce que je
»connois de vous me presse & m'attire,
»j'ai de la peine à vous donner tou-
»tes les affections de mon cœur, &
»les créatures qui me sollicitent sans
»cesse gagnent toujours quelque chose
»sur moi au préjudice de ce que je
»vous dois. »

Il fait ensuite une réflexion très-solide que l'on ne sauroit assez faire, & que l'on ne fait presque jamais, quoique notre bonheur ou notre malheur éternel en dépendent absolument, & que ce soit l'unique cause pour laquelle les justes mêmes ont souvent besoin d'être purifiés après leur mort.

» Si j'avois, ajoute-t-il, devant les
»yeux, Seigneur, cette grande vérité
»que vous nous avez apprise, si je
»pensois aussi souvent que je le de-
»vrois, que l'amour qui aura dominé
»dans notre cœur durant le cours de

» notre vie, recevra son dernier ac-
» complissement à l'heure de notre
» mort, & nous dominera pour ja-
» mais, avec quel soin, & qu'elle ap-
» plication ne veillerois-je point sur
» moi-même, pour empêcher qu'il ne
» s'y formât point d'autre amour que
» le vôtre, de crainte de vous perdre
» & de me trouver accablé sous les
» ruines des créatures auxquelles je me
» serois attaché.

A cette réflexion l'Abbé de la Trappe en ajoute une autre qui n'est pas moins excellente, c'est que l'amour de Dieu est le plus efficace de tous les moyens pour obtenir quelque chose de lui, avec cet amour on peut tout, sans lui, on ne peut rien.

» Le moyen, dit-il, de ne pas ai-
» mer Dieu quand on connoît ce que
» l'amour peut auprès de lui : c'est par
» l'amour qu'il adoucit nos peines, &
» que son joug qui paroît si pénible à
» la nature devient doux & léger ; c'est
» par l'amour que nous le cherchons,
» c'est par l'amour que nous le trou-
» vons ; c'est par l'amour que nous frap-
» pons à la porte de son cœur, c'est
» par lui qu'elle nous est ouverte ; c'est
» par l'amour que nous obtenons les

» dons & les graces, c'eſt par lui que
» nous les conſervons. Enfin c'eſt l'a-
» mour qui guérit les maladies de nos
» ames, & qui referme les plaies que le
» péché y avoit faites. »

Quand on examine le commandement que Dieu nous fait de l'aimer, il ſemble qu'on ne le puiſſe accorder avec celui par lequel il nous ordonne d'aimer notre prochain, & même de nous aimer nous-mêmes, puiſque l'amour que nous nous devons doit être la la meſure & la regle de celui qu'il nous commande d'avoir pour tous les hommes ſans exception, car le mot de prochain n'a pas moins d'étendue. Dieu nous ordonne de l'aimer ſans bornes, de l'aimer de tout notre cœur, de toute notre ame, de toutes nos forces, que nous reſte-t-il pour nous mêmes, que pouvons-nous donnner au prochain ?

L'Abbé de la Trappe fait ſur cela une excellente réflexion. » *Vous voulez,*
» *Seigneur*, dit-il, en s'adreſſant à Dieu,
» vous voulez que je joigne à l'amour
» que je vous dois l'amour de mon pro-
» chain, & pourvu que je me tienne
» dans les regles que vous m'avez preſ-
» crites, bien loin qu'il diminue celui
» que je vous porte, il ne fait que l'aug-

»menter & l'étendre, puiſque c'eſt
»vous, mon Dieu, que j'aime en lui,
»& que tout ce que j'y trouve je ne
»le dois aimer que par rapport à vous
»& pour l'amour de vous.

»Je ſais, ajoute-t il, qu'on peche en
»deux manieres à ſon égard, l'une en
»lui faiſant injure, l'autre en lui refu-
»ſant les ſecours qui lui ſont néceſ-
»ſaires, lorſqu'on peut les lui donner.
»Celui-là mérite le nom de méchant
»qui tombe dans l'une ou l'autre de
»ces fautes, & ceux qui vous aiment
»véritablement, Seigneur, ne les com-
»mettent jamais.» C'eſt cette maxime
qui a rendu l'Abbé de la Trappe ſi
charitable, ſi tendre pour le prochain,
ſi appliqué à tous ſes beſoins, qu'il
aimoit mieux manquer lui-même des
choſes les plus néceſſaires que de ne
le pas ſecourir dans toutes ſes néceſ-
ſités; mais c'eſt encore cette même
maxime qui l'a rendu ſi patient, qui
a étouffé dans ſon cœur tout le reſſen-
timent des injures, & qui l'a porté à
faire toujours du bien à ſes ennemis,
tant il eſt vrai que le précepte de l'a-
mour bien entendu, régle tous les de-
voirs de la vie.

CHAPITRE II.

Que la piété Chrétienne ne permet pas de ſeparer les ſentiments de l'amour & de la crainte de Dieu ; qu'ils doivent occuper le cœur tour à tour. Exemple remarquable ſur ce ſujet rapporté par l'Abbé de la Trappe.

L'ABBÉ de la Trappe étoit ſi perſuadé qu'on ne peut aimer Dieu ſans craindre de l'offenſer & de s'en voir ſéparer, ni le craindre d'un amour filial ſans l'aimer, qu'il ne ſéparoit jamais ces deux ſentiments : ils occupoient ſon cœur tour à tour. C'eſt ce qui fait qu'après avoir regardé Dieu comme l'objet de notre crainte & de notre amour, dans les ſentiments qu'on vient de rapporter de lui, il finit par cette priere : *Faites, Seigneur, que cette double face de votre éternité me ſoit toujours préſente, que je vous craigne ; que je vous aime ; que je joigne à la crainte des maux l'eſpérancc des biens futurs : & que je ménage avec tant de fidélité ces diſpoſitions ſi oppoſées, ces*

graces si précieuses, que j'obtienne de votre miséricorde la délivrance des uns, & la jouissance des autres.

Mais s'il conservoit précieusement ces deux sentiments, il ne manquoit jamais de les inspirer à ceux qui étoient sous sa conduite. Il en usoit de même à l'égard de ses Religieux, quoiqu'il semblât que des hommes qui font profession d'une si grande perfection, devoient plutôt se conduire par l'amour que par la crainte. C'est ce qui le porta un jour qu'il assistoit à la Conférence, à leur raconter l'histoire qu'on va rapporter, elle est assez remarquable pour n'être pas omise.

Les sentiments des Quiétistes avoient causé à Rome & dans une partie de l'Italie, tous les mouvements que l'on sait. Lorsque ces opinions furent répandues en France, elles furent suivies par des personnes de tous états & de toutes conditions. La nouveauté a toujours eu des charmes. Il est certains esprits qui ne s'en peuvent défendre, sur-tout quand elle favorise les passions. Dans un Monastere fort éloigné de la Trappe, une Religieuse se laissa séduire à ces nouvelles opinions; elle avoit de la naissance & beaucoup

d'eſprit ; la vanité qu'elle en conçut ne contribua pas peu à la jetter dans les égarements qui furent enfin les ſuites des ſentiments qu'elle avoit embraſſés : ſes Supérieures qui prévirent où ils pourroient aller, l'avertirent de bonne heure, ſouvent & fortement, & lui remirent vivement devant les yeux les jugements de Dieu. La Religieuſe répondit qu'elle ſe conduiſoit par les ſentiments du pur amour ; que les motifs de crainte ne convenoient point à des épouſes de JESUS-CHRIST ; que c'étoit les dégrader, que de vouloir les y aſſujettir. Ses Supérieures lui repréſenterent que la crainte & l'amour s'accordoient fort bien enſemble ; que l'une n'excluoient point l'autre ; & qu'il n'y avoit même rien de plus utile que la crainte pour réſiſter aux tentations, & pour affermir l'ame dans la pratique conſtante de la vertu. La Religieuſe retranchée dans les ſentiments du pur amour, ne faiſant aucun état de ces remontrances, ſes Supérieures furent obligées de l'abandonner à elle-même. Elle ſe ſoutint pendant quelque temps, ou du moins elle parut ſe ſoutenir ; mais elle tomba enfin dans de ſi grands déſordres, qu'elle en eut honte elle-mê-

me ; Dieu la toucha, elle ouvrit les yeux, & elle reconnut les illusions où le pur amour mal entendu l'avoit jettée, & résolut enfin de travailler sérieusement à sa conversion. La difficulté fut de savoir à qui elle pourroit s'adresser ; elle n'osoit se découvrir à ses Supérieures ; elle ne pouvoit se résoudre à leur déclarer ses désordres, & elle ne connoissoit personne à qui elle pût confier sa conscience, & qui fût capable de l'aider à sortir du malheureux état où elle se trouvoit. Cependant la vue des jugements de Dieu agissoit fortement sur son cœur ; & le trouble de sa conscience ne lui permettoit pas de goûter aucun repos : triste situation d'une ame qui revient de ses égarements, & qui ne sait à qui s'adresser pour en sortir.

Comme elle étoit dans ce pitoyable état, Dieu permit qu'elle entendît parler du Monastere de la Trappe, & de l'Abbé qui en avoit la conduite ; elle fut frappée de ce qu'on lui dit de son zele, de ses lumieres, de sa charité & de sa compassion pour les pécheurs ; elle crut encore qu'ayant passé lui-même une partie de sa vie dans les égarements dont elle vouloit sortir, il en

étoit d'autant plus propre à la conduire dans les voies qu'il avoit ſuivies ſi conſtamment depuis ſa converſion ; mais ſi la réputation de l'Abbé de la Trappe la ſollicitoit de s'adreſſer à lui, l'auſtérité de ſa vie l'effrayoit, & elle appréhendoit de trouver en lui un médecin qui n'épargneroit ni le fer ni le feu pour la guérir, & pour l'empêcher de tomber.

La grace qui agiſſoit ſur ſon cœur l'emporta enfin ; elle réſolut de s'adreſſer à l'Abbé de la Trappe ; elle lui écrivit une longue lettre de plus quatre-vingt pages. Elle lui mandoit dans cette lettre tout ce qu'on vient de raconter. Elle lui faiſoit une confeſſion générale de toute ſa vie, depuis l'âge de quatorze ans, & elle lui demandoit ſes avis pour ſe conduire dans le commencement & dans le progrès de ſa converſion. L'embarras fut grand pour envoyer cette lettre. Elle ſe réſolut enfin de l'abandonner à tous les dangers où elle pourroit être expoſée dans un ſi long voyage.

L'Abbé de la Trappe ayant reçu cette lettre, y fit une réponſe conforme aux diſpoſitions & aux beſoins de la perſonne qui l'avoit écrite ; mais il

ſe trouva dans une grande perpléxité quand il fallut l'envoyer ; il craignoit d'un côté les dangers d'un long voyage, & il appréhendoit de l'autre, que cette lettre ne tombât entre les mains des Supérieurs de la Religieuſe, & ne leur apprît ce qu'elle lui avoit confié en confeſſion, & ce qu'elle ne ſe pouvoit réſoudre à leur déclarer.

Pour éviter ces inconvénients, l'Abbé de la Trappe prit un parti digne de ſa piété & de ſa généroſité. Il choiſit un Eccléſiaſtique de ſes amis dont il connoiſſoit la fidélité, la piété & les lumieres. Il lui confia ſa lettre, & fournit aux frais du voyage & du retour. La lettre fut rendue en main propre. La Religieuſe ſuivit exactement les avis de l'Abbé de la Trappe ; & depuis ce temps-là elle édifia autant ſes Sœurs par ſa piété, ſon humilité, & par la ſainteté de ſa vie, qu'elle les avoit ſcandaliſées par ſa vanité & ſes déréglements.

Voilà ce que l'Abbé de la Trappe jugea à propos de raconter à ſes Religieux dans une de ſes Conférences. Il en conclut que la cauſe de la chûte de cette Religieuſe, fut de ce qu'elle prétendit ſéparer la crainte de Dieu

de

de ſon amour. Qu'elle perdit par-là la vue de ſes jugements, cette vue ſalutaire qui eſt notre plus ferme appui contre les tentations & contre toutes les attaques des ennemis de notre ſalut; la charité ſans crainte (ajoute-t-il) eſt réſervée pour le Ciel, parce qu'alors nous ſeront jugés, nous n'aurons plus de tentations à vaincre, ni d'ennemis à combattre. En cette vie les plus innocents doivent craindre de tomber, & les plus juſtes de ne pas perſévérer: c'eſt pour cela que l'Apôtre nous avertit de travailler à notre ſalut avec crainte & tremblement. Ce n'eſt pas (continue-t-il,) qu'on ne puiſſe s'abandonner quelquefois aux ſentiments d'amour; mais il ne faut pas s'imaginer qu'on puiſſe en cette vie parvenir à un état où la crainte ne ſoit plus néceſſaire. La vue des jugements de Dieu eſt le plus ferme appui de l'innocence; c'eſt ce qui ſoutient dans la pénitence; c'eſt ce qui nous préſerve de la préſomption qui eſt preſque toujours ſuivie des chûtes les plus affreuſes.

CHAPITRE III.

Du mépris du monde. Combien ce sentiment étoit profondément gravé dans le cœur de l'Abbé de la Trappe.

COMME rien ne dispose plus à estimer le monde que l'amour qu'on a pour lui, il n'y a rien aussi qui nous en inspire plus infailliblement le mépris que l'amour qu'on a pour Dieu. Car enfin c'est l'amour qui donne le prix à tout ce qu'on a aimé. D'ailleurs Dieu & le monde sont si opposés, qu'on ne peut aimer & estimer l'un, sans haïr & mépriser l'autre. Il ne faut donc pas s'étonner si l'Abbé de la Trappe, qui étoit si pénétré de l'amour de Dieu, parle si fortement du mépris du monde.

»Quel aveuglement, dit-il, de »vouloir trouver dans le monde quel»que chose qui mérite qu'on s'y atta»che ? Y a-t-il un méconte pareil »à celui de considérer comme une ha»bitation aimable, un lieu de bannis»sement & de supplices ? Nos jours

» passent comme des éclairs, ils sont
» pleins de douleurs & d'amertume;
» nos ames sont défigurées par le nom-
» bre infini de nos péchés; nos passions
» nous dominent; nos affaires nous in-
» quiétent; nos craintes nous troublent;
» nos vanités nous dissipent; les tra-
» vaux nous accablent; les tentations
» nous pressent; nos maladies nous cha-
» grinent; nous sommes à charge à nous-
» mêmes; nos ennemis nous persécu-
» tent; nos amis nous manquent de
» foi : & souvent les choses dont nous
» avions fait dépendre notre repos, sont
» celles qui nous en privent, & qui
» causent nos ennuis. Enfin on ne dé-
» couvre dans ce monde qu'un amas de
» miseres. Cependant si Dieu ne régle
» les sentiments de notre cœur, s'il ne
» prend sur lui un empire absolu, tous
» ces sentiments nous seront inutiles;
» nous demeurerons les mains vuides
» dans notre servitude; nous serrerons
» nos chaînes; nous consentirons à tous
» nos maux; & par une illusion qui ne
» se peut comprendre, ce qui devroit
» être l'objet de notre haine, deviendra
» l'objet de nos occupations, de nos
» soins, & peut-être de notre amour.
» Si ce malheur arrivoit (continue-t-il,)

» si l'on étoit aussi aveugle pour mettre
» ce monde tout haïssable qu'il est dans
» un autre jour; & pour lui donner une
» face contraire, en fermant les yeux
» sur ses laideurs & sur ses difformités,
» on n'en seroit que plus malheureux.
» Car si on étoit une fois touché de ses
» plaisirs; si on s'engageoit dans ses vo-
» luptés; si ses amusements venoient à
» plaire; si ses occupations, toutes vai-
» nes qu'elles sont, paroissoient des cho-
» ses solides, & qu'on se laissât aller,
» comme ceux qui ne vivent que pour
» lui, à cette passion de lui plaire si
» honteuse & si fausse, l'égarement se-
» roit sans retour, la perte assurée; &
» l'on n'auroit rien à attendre de Dieu,
» que la peine dont il punira si juste-
» ment ceux qui, après avoir connu la
» voie de la vérité, l'auront quittée
» pour suivre celle de l'erreur & du
» mensonge. »

L'estime & l'amour du monde sont donc toujours, selon l'Abbé de la Trappe, infiniment dangereux pour tous ceux qui s'en laissent occuper; mais ils le sont encore plus pour ceux que Dieu en a détrompés; & à qui il a fait connoître sa vérité. La premiere disposition n'est, pour ainsi dire, qu'une maladie; la se-

conde eſt une rechûte qui eſt le plus ſouvent ſuivie de la mort. Cependant comme le monde ſe préſente toujours à nos yeux, qu'il nous environne, & que nous l'avons, pour ainſi dire, au dedans de nous-mêmes, rien n'eſt plus difficile que de ſe défendre de l'impreſſion qu'il fait ſur les ſens, & par les ſens ſur le cœur; ou pour mieux dire, il n'y a que le ſecours continuel de Dieu qui nous en puiſſe garantir. C'eſt ce qui fait que l'Abbé de la Trappe s'adreſſe à lui; & que plein de défiance de lui-même, il met toute ſa confiance en lui; & qu'il reconnoît que ce n'eſt pas aſſez qu'il nous ait fait connoître que le monde ne mérite que du mépris, mais que ſa grace nous eſt abſolument néceſſaire pour le mépriſer en effet. »Faites, Seigneur, lui »dit-il, que je me conduiſe toujours »par les lumieres que vous m'avez »données, que je mépriſe ce qui mé»rite de l'être; que je me refuſe tout »entier à ce qui n'eſt pas digne d'un »cœur que vous n'avez fait que pour »vous. Que ſelon le précepte de vo»tre Apôtre, je n'aime ni le monde, »ni rien de ce qui eſt à lui; que je »n'en conſidere les biens que pour

» vous en faire un ſacrifice, & pour les
» maux que je les accepte en patience,
» comme le châtiment de mes péchés.

» Jesus-Christ, dit l'Abbé de
» la Trappe en un autre endroit, nous
» apprend dans ſon Evangile, que la
» voie qui conduit à la vie eſt étroi-
» te, & que dans le grand nombre de
» ceux qui la cherchent, il y en a peu
» qui la trouvent. Cependant, comme
» s'il n'étoit pas véritable dans ſes pa-
» roles, ou qu'on ne fit aucun cas de
» cette vie qu'il promet, chacun fait
» ce qu'il peut pour ſe mettre dans la
» latitude, & dans l'abondance; les
» uns ne ſauroient ſe raſſaſier de richeſ-
» ſes ni de plaiſirs; les autres ont une
» ambition ſans bornes, & ne trouvent
» rien même dans leur fortune, quel-
» que grande qu'elle ſoit, qui les con-
» tente. D'autres s'abandonnent à un
» luxe & à une ſomptuoſité démeſurée.
» D'autres font toutes choſes pour ac-
» quérir de la réputation & de la gloire.
» D'autres ramaſſent & raſſemblent tous
» les excès différents, pour en faire com-
» me un corps & un état de conduite.
» Enfin il y en a qui s'étant délivrés
» de ces inconvénients ſi groſſiers, &
» ſi contraires à toutes les maximes de

»l'Evangile, ne laiſſent pas d'y être
»par les commerces & les entretiens,
»par les habitudes, par la complaiſan-
»ce & par le plaiſir qu'ils prennent à
»écouter ceux qui en parlent, & en
»pratiquant autant qu'ils le peuvent,
»dans une vie plus retirée, ce que les
»autres font avec plus de faſte, plus
»d'oſtentation, & ſur de plus grands
»théatres; ſemblables à ceux qui imi-
»tent & qui expriment ſur de petits
»tableaux, les ouvrages les plus beaux
»& les plus magnifiques des grands
»Peintres.

»Préſervez-moi, Seigneur, continue-
»t-il, de cet égarement ſi dangereux.
»Mettez-moi dans une modération tou-
»te chrétienne, donnez-moi un éloigne-
»ment ſincere de tout ce qui attache
»les gens qui aiment le monde, moi qui
»ne le veux plus aimer. Faites que je
»haïſſe leur vanité, & que je ne voie
»rien dans leur ſuperfluité que je ne
»condamne. Prenez ſoin de moi, Sei-
»gneur, & faites que je vive ſelon ma
»foi & ſelon ma perſuaſion, puiſque
»je crois, comme vous nous l'avez
»enſeigné, que vous conſolez, les affli-
»gés; que vous enrichiſſez les pau-
»vres; que vous élevez les humbles;

» que vous remplissez par l'effusion de
» votre grace, & par l'onction de votre
» Esprit saint, ceux qui se resserrent
» pour l'amour de vous par des retran-
» chements volontaires, & que vous
» comblerez enfin d'une joie infinie,
» ceux qui auront marché par la voie
» toute royale des privations & des
» souffrances. »

L'Abbé de la Trappe reconnoît ensuite l'instabilité du cœur de l'homme, son inconstance, son peu de fermeté dans le bien, & cette vicissitude continuelle qui le fait passer sans cesse de la vérité à l'erreur, & de l'amour du véritable bien à la recherche des faux plaisirs. C'est ce qui l'oblige de s'adresser à Dieu pour le prier de le fixer dans la connoissance & dans la pratique des vérités qu'on vient de rapporter : *Seigneur*, continue-t-il, *de qui je tiens toutes ces maximes, ces sentiments & ces vérités si saintes, gravez-les en moi avec des traits & des caracteres si profonds, que rien ne puisse jamais les effacer ; faites qu'ils s'y conservent, & que ni le commerce du monde, ni l'envie de plaire aux hommes, ni l'amour de moi-même, ni le soin des choses temporelles, ni la paresse, ni la*

vanité, ni l'inconſtance, ni cette malignité qui m'eſt ſi naturelle, n'empêchent point que ces vérités ne ſe répandent de mon cœur ſur toute la conduite de ma vie. Faites, Seigneur, que toutes mes œuvres ſoient dignes d'une perſonne qui ne ſait ce que c'eſt de préférer quelque choſe à l'amour & au ſervice qu'elle vous doit.

CHAPITRE IV.

Du déſintéreſſement de l'Abbé de la Trappe. De ſa parfaite confiance en Dieu. De quelle ſorte Dieu a béni l'un & l'autre.

DE CE MÉPRIS du monde dont on vient de parler, ſortoit comme de ſa ſource, ce parfait déſintéreſſement que l'Abbé de la Trappe a fait paroître dans toutes les actions de ſa vie, particuliérement depuis ſa converſion. Comme il mit alors le monde hors de ſon cœur, il n'eut pas de peine à le mettre ſous ſes pieds ; il ne fut plus touché de tout ce que le monde admire ; de tout ce qu'il peut donner ou ôter, & ſe maintint, par cette heureuſe

ſituation de l'ame, dans le parfait déſintéreſſement qui la tient élevée, & comme ſuſpendue entre le Ciel & la terre.

L'Abbé de la Trappe ne mettoit point de bornes à ſon deſintéreſſement. On lui a oui dire ſouvent, *qu'il eût ſouhaité que ſon Monaſtere n'eût point eu de revenu; que les richeſſes avoient détruit la diſcipline Monaſtique; qu'elles avoient corrompu les Moines; & que la ſainteté avoit régné parmi eux, autant de temps que les richeſſes en avoient été bannies.* Il ajoutoit, *qu'il eût même deſiré que ſes freres & lui n'euſſent point de logement. Nous ferions*, diſoit-il, *dans ces bois & autour de ces étangs, de petites cabannes, comme les anciens Solitaires de la Thébaïde, nous trouverions aſſez de quoi nous nourrir (car peu de choſes ſuffiſent à la nature) & comme nous ne ſerions point occupés des biens de la terre, toute notre attention ſeroit à aquerir ceux du Ciel.*

Les exemples de ſon déſintéreſſement ſont en ſi grand nombre, que comme on ne peut pas les rapporter tous, on eſt obligé de ſe réduire à quelques-uns.

Une année entr'autres, ſon Monaſ-

tere ſe trouva dans un grand beſoin d'argent, les réparations néceſſaires de la maiſon l'avoient obligé de faire des dépenſes extraordinaires, & la ſtérilité de l'année ne lui permettoit pas de ſe diſpenſer de nourrir plus de douze cents pauvres qui ſe préſentoient deux fois la ſemaine à la porte du Monaſtere, le nombre des hôtes augmentoit tous les jours, & les aumônes extraordinaires achevoient d'épuiſer le peu qui reſtoit pour la ſubſiſtance des Religieux. L'unique reſſource de la maiſon étoit une ſomme de douze cents livres qui lui étoit due. On penſoit à s'en faire payer, lorſqu'un Abbé de l'Ordre s'adreſſa à l'Abbé de la Trappe pour en être ſoulagé dans une grande néceſſité où il ſe trouvoit: la diſette où l'Abbé de la Trappe étoit lui-même, lui pouvoit ſervir d'une excuſe très-légitime, il n'y eut point recours, il s'eſtima trop heureux de pouvoir aſſiſter ſon frere; & plein de confiance en Dieu il lui céda la ſomme de douze cents livres, qui étoit le ſeul argent ſur lequel il pouvoit compter.

Dans ce même temps il ſe préſenta un poſtulant qui avoit de grands biens dont il pouvoit diſpoſer: il offroit deux

mille écus ſi on vouloit le recevoir. L'Abbé de la Trappe ne l'en examina qu'avec plus d'attention : il lui trouva quelques défauts qui ne s'accordoient pas avec l'état qu'il vouloit embraſſer, & il le renvoya, ſans que l'offre des deux mille écus eût fait la moindre impreſſion ſur ſon eſprit.

Quelque temps après une perſonne de qualité qui venoit de perdre ſa femme, arriva à la Trappe pour chercher quelque conſolation dans les avis de l'Abbé, & dans les bons exemples des Religieux. Comme il fût ſur ſon départ il pria l'Abbé de recevoir cent cinquante louis d'or qu'il offroit en aumône au Monaſtere pour faire prier Dieu pour ſa femme & pour lui. L'Abbé en fit de grandes difficultés : cependant ſur les inſtances réitérées qu'on lui en fit, après avoir conſulté des perſonnes éclairées, il les reçut du conſentement de ſes freres. Dans une aſſemblée des Abbés de l'Ordre qui ſe tint cette année, on forma quelques difficultés ſur cette aumône. L'Abbé de la Trappe le ſut ; mais au lieu de s'appliquer à réſoudre ces difficultés (ce qui lui eût été très-aiſé,) il fut ravi de trouver cette occaſion de renvoyer cet argent ;

& il le fit avec d'autant plus de joie, qu'il avoit eu beaucoup de peine à le recevoir.

A ces exemples nous en ajouterons encore un autre, qui prouve en même temps & son désintéressement, & son zele pour le salut du prochain. Un Curé du Dauphiné lui écrivit un jour qu'il y avoit long-temps que Dieu lui avoit inspiré de se retirer à la Trappe, & d'y finir ses jours dans la pénitence qui s'y pratique; que jusqu'alors il n'avoit pu exécuter ce bon dessein, parce qu'il n'avoit pas cru pouvoir abandonner son pere qui étoit pauvre, & qui avoit besoin de son assistance. L'Abbé de la Trappe lui répondit que puisqu'il étoit libre, il ne pouvoit se dispenser d'assister son pere; & que le dessein de se retirer à la Trappe devoit céder à cette obligation; mais qu'il devoit dans son particulier suivre l'attrait que Dieu lui donnoit pour la pénitence, jusqu'a ce qu'il lui plût de le mettre dans une entiere liberté. Cette réponse affligea cet Ecclésiastique; l'Abbé le sut, & il lui récrivit pour savoir à quoi pouvoit aller ce qui étoit nécessaire pour la subsistance de son pere. Le Curé répondit que si son pere pouvoit avoir tous les

ans environ cinquante livres avec ce qu'il pouvoit lui donner d'ailleurs, il pourroit se résoudre à le laisser aller. Quoique le Curé n'eût rien de recommandable que les marques d'une grande vocation, l'Abbé lui offrit d'assurer cette somme à son pere. L'offre fut acceptée, l'Abbé tint parole, & le Curé eut la consolation de se retirer à la Trappe. C'est ainsi que l'Abbé, au lieu de recevoir de l'argent pour la réception des Religieux, fournissoit du sien tout ce qui pouvoit contribuer à rompre les liens qui les attachoient au monde. Cette réflexion est d'autant mieux fondée, que l'occasion qu'on vient de rapporter n'est pas la seule où il en a usé avec le même désintéressement & la même générosité.

Si l'on fait réflexion d'ailleurs que l'Abbé de la Trappe estimé & consideré comme il étoit, avec ce grand nombre d'amis riches & puissants, n'a pas augmenté d'un sol le revenu de son Monastere, quoique le grand nombre de Religieux qu'il recevoit, celui des pauvres qu'il nourrissoit, & la dépense qu'il faisoit pour les hôtes, eût pu l'autoriser à recevoir ce qu'on lui offroit souvent avec les plus fortes ins-

tances, on demeurera d'accord qu'il étoit difficile de porter plus loin le désintéressement.

On ne peut s'empêcher d'ajouter à tout ce qu'on vient de rapporter, la maniere dont il en usa avec un de ses parents qui étoit Religieux de son Monastere; il n'eût jamais plus d'égard, plus de considération, & plus de ménagement pour lui que pour un autre; on ne s'appercevoit pas qu'il lui appartînt; il ne l'a jamais élevé à aucune charge, quoiqu'il fût des plus anciens; l'Abbaye de la Trappe, de son vivant, a été donnée trois fois à sa recommandation; il n'a pas même pensé à le proposer au Roi. Rare exemple de modération, d'autant plus estimable, qu'on sait combien il est difficile de se dépouiller des préventions ordinaires en faveur des parents, & qu'on n'ignore pas les maux & les scandales qu'elles ont causés dans l'Eglise.

Cet esprit de désintéressement étoit fondé sur la parfaite confiance qu'il avoit en Dieu. *Si un honnête homme*, disoit-il, *nous avoit promis de ne nous point abandonner; & qu'en cela il ne se fût engagé qu'à ce qu'il pouvoit faire sans dépense, & sans que cela lui*

coûtât la moindre peine, nous ferions ſcrupule d'en douter. Dieu qui eſt la vérité même, qui n'a qu'à vouloir pour faire tout ce qui lui plaît, nous a aſſurés que ſi nous faiſions de ſon Royaume le premier & l'unique objet de nos ſoins, tout le reſte nous ſeroit donné comme par ſurcroît; & nous ſommes continuellement tentés de nous en défier. Nous faiſons pis, comme s'il n'y avoit point de providence; comme ſi elle étoit capable de fermer les yeux ſur nos beſoins, nous nous rempliſſons l'eſprit de mille prévoyances inutiles; nous nous occupons le cœur d'une infinité de ſoins qui le déchirent en cent manieres différentes, & continuellement appuyés ſur un bras de chair, nous agiſſons comme s'il n'y avoit point de Dieu dans Iſraël.

En conſéquence de ces maximes qu'il ne perdoit jamais de vue, un de ſes amis qui avoit examiné la grande dépenſe qu'on faiſoit à la Trappe, lui demanda un jour, ſi en examinant les comptes de ſa maiſon, il ne s'étoit point apperçu que la dépenſe excédât la recette? *Je les ai examiné deux fois*, répondit-il, & *toutes les deux fois j'ai reconnu que cela étoit comme vous le dites; depuis ce temps-là j'ai fermé les*

yeux, & me ſuis réſolu à m'abandonner à la Providence, je m'en ſuis toujours bien trouvé; & croyez-moi, ajouta-t-il, *fions-nous à Dieu, on ne s'appauvrit point en faiſant l'aumône.*

C'eſt ce qu'on a reconnu à la Trappe par une expérience ſi ſenſible, que les plus incrédules ne pouroient pas refuſer d'y ajouter foi. Car enfin ſi l'Abbé de la Trappe n'a point enrichi ſon Monaſtere, on demeure d'accord qu'il ne l'a point endetté. Cependant il y a fait pour plus de cent mille livres de réparations; les dernieres années de ſa vie on entretenoit plus de cent Religieux; on recevoit tous les ans plus de ſix mille hôtes; on donnoit l'aumône deux fois la ſemaine à plus de douze cent pauvres. Les autres aumônes alloient à des ſommes extraordinaires. Comment fournir à tant de beſoins avec neuf ou dix mille livres de rentes aſſez ſouvent mal payées, parce que l'Abbé ne vouloit pas qu'on en uſât durement avec les Fermiers; c'eſt ce qui ne ſe conçoit pas. Ou plutôt on conçoit clairement qu'on n'a pu ſurvenir à tant de dépenſes ſans un ſecours extraordinaire de la divine Providence. Ce ſecours étoit quelquefois imperceptible;

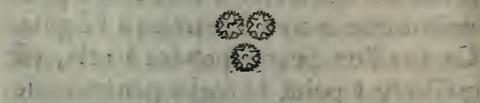
quelquefois Dieu donnoit une bénédiction si abondante aux terres du Monastere pendant que la stérilité régnoit ailleurs, qu'elles rendoient au-delà de ce qu'on en eut osé espérer. Et d'autres fois, sans qu'on s'en mît en peine, sans qu'on eut soin de les solliciter, Dieu inspiroit des personnes riches d'aider de leur abondance ces pauvres Solitaires, d'autant plus dignes de son attention, que rien n'étoit capable d'ébranler la confiance qu'ils avoient en ses promesses.

L'Abbé de la Trappe ne bornoit pas son désintéressement aux richesses, aux commodités & aux besoins de la vie, il lui donnoit toute l'étendue qu'il pouvoit avoir. C'est dans cette vue qu'il a refusé de recevoir dans son Monastere plusieurs personnes considérables par leur vertu, leur savoir, leurs talents; par les qualités les plus éminentes; par le rang qu'elles tenoient dans l'Eglise & dans l'Etat, parce qu'il croyoit qu'elles étoient plus utiles en demeurant dans la condition où Dieu les avoit appellés. De ce nombre sont le feu Cardinal de Retz, Henri de Gondrin, Archevêque de Sens, leur mort nous permet de les nommer. Combien

de Prélats qui vivent encore lui ont fait la même demande ! L'Abbé de la Trappe n'ignoroit pas l'éclat que sa Maison pouvoit recevoir de la réception d'un si grand nombre de personnes illustres par leur caractere, & par les qualités éminentes qui les relevoient aux yeux des hommes, & l'on peut dire à ceux de Dieu. Mais lorsqu'il s'agissoit du bien de l'Eglise, ou de l'avantage de l'Etat, il n'avoit point d'égard pour ses intérêts particuliers. *Ce sont de grands Prélats*, disoit-il, *savants, humbles, zelés, pleins d'amour pour la pénitence, & de mépris pour le monde ; s'ils n'étoient pas Evêques ils mériteroient de l'être. Ce sont des Ecclésiastiques utiles à l'Eglise par leurs lumieres, par leurs talents, par l'exemple d'une vie irréprochable ; Dieu me garde de m'enrichir de ses dépouilles & de l'appauvrir, moi qui voudroit l'enrichir aux dépens de mon sang.*

On ne peut pas nier pourtant qu'il n'ait reçu dans son Monastere plusieurs personnes qui avoient été, & qui pouvoient être encore fort utiles à l'Eglise. Ce que l'on peut répondre à cela, est qu'il n'y a point de regles générales de conduite dont on ne soit quelquefois

obligé de se dispenser. S. Paul étoit aussi déclaré qu'on le pouvoit être contre la nécessité de la circoncision, & des autres observations légales ; cependant il circoncit Timothée, & se soumit à plusieurs pratiques de la loi Judaïque dont il ne faisoit aucune difficulté de dispenser les autres. C'est ainsi que l'Abbé de la Trappe en a usé dans l'occasion dont il s'agit. En général il étoit persuadé qu'on ne devoit point recevoir dans les Monasteres les personnes qui étoient utiles à l'Eglise ; en particulier il a pu avoir des raisons qui l'ont obligé de se dispenser de cette maxime. Mais ce que l'on peut assurer, est que les vues d'intérêt n'ont point eu de part à sa conduite, & qu'il a toujours suivi les regles du désintéressement le plus parfait. Cette maniere d'agir désintéressée lui coûtoit moins qu'à un autre : la nature lui en avoit donné les premiers sentiments ; la grace n'a fait que les perfectionner.



CHAPITRE V.

De l'éloignement que l'Abbé de la Trappe a eu des procès. Ses sentiments & sa conduite lorsqu'il n'a pu se dispenser de défendre en Justice les biens de son Monastere.

IL N'Y A peut-être point d'abus dans le Christianisme contre lequel l'Abbé de la Trappe se soit élevé avec plus de force que contre celui qui regarde les procès. On peut voir ses sentiments sur ce sujet dans l'ouvrage qu'il a fait *de la sainteté & des devoirs de la vie Monastique.* Mais comme il s'agit ici de sa conduite à cet égard, on se contentera de rapporter ses sentiments par rapport aux Religieux.

Ch. 16. qu. 8.

Après qu'il a reconnu dans l'endroit qu'on vient de citer, que cette maxime de JESUS-CHRIST, *ne redemandez point ce qu'on vous enleve injustement*, est un conseil pour les uns, & un commandement pour les autres ; qu'elle est un conseil pour le commun

Luc Ch. 16. v. 30.

des Chrétiens, quoiqu'en quelques occasions ils ſoient obligés de le prendre à la lettre, & de l'exécuter comme un précepte : *Pour ceux*, dit-il, *que Dieu deſtine à une vie plus parfaite, qu'il éleve à une vertu ſupérieure, & qu'il place dans des Etats qui demandent d'eux une piété éminente (tels que ſont ſans contredit ſes Religieux) elle leur tient lieu d'une obligation : la volonté de Dieu eſt qu'ils l'accompliſſent par leurs œuvres, & il y a très-peu de cas dans leſquels il leur ſoit permis de la regarder ſimplement comme un conſeil.*

Un jour qu'il s'entretenoit avec un de ſes amis, & qu'il lui diſoit qu'il ne pouvoit penſer à cette maxime de JESUS-CHRIST : *Ne redemandez point ce qu'on vous enleve injuſtement*, ſans croire que les Moines ne pouvoient avoir aucune raiſon de conteſter ce qu'on leur vouloit ôter ; cet ami lui répondit que cette queſtion dépendoit d'une autre ; ſavoir ſi les Moines ſont propriétaires de leurs biens, & maîtres de leurs fonds. Que l'Evangile dit : *Quæ tua ſunt* ; c'eſt-à-dire, *les biens dont vous êtes les maîtres.* L'Abbé de la Trappe repliqua ſur cela, *que ſuivant cette maxime, il n'y auroit que*

les Moines à qui il fût permis de plaider, ſous pretexte de défendre des biens dont ils ne peuvent pas diſpoſer. Si cela eſt, continue-t-il, *j'aimerois mieux être ſéculier que Moine, & cela ſéroit plus avantageux. Hé quoi! il n'y aura que les Moines qui ſoient diſpenſés de pratiquer l'Evangile; les ſéculiers auront l'avantage non-ſeulement de ne pouvoir pas refuſer ce qu'on leur demande, mais encore de donner ce qu'on ne leur demande pas: & les moines ſeuls qui doivent ſuivre* JESUS-CHRIST *pauvre, ne pourront pas uſer de leurs biens comme le reſte des Chrétiens? c'eſt ce que la Religion & la ſimple équité ne permettent pas de croire.* Voilà ce qu'il dit avec beaucoup de zele, & voyez ce qu'il fit.

On pourſuivoit en Juſtice un Meûnier qui demeuroit dans la cour de l'Abbaye, ſur ce que ſe prévalant des maximes de l'Abbé de la Trappe, il n'y avoit aucun moyen de le faire payer: l'Abbé l'ayant ſu lui donna une décharge de ſa main, par laquelle il le quittoit de tout ce qu'il pouvoit devoir à ſon Monaſtere.

Cependant comme on abuſoit ſouvent de ſon indulgence: un jour on

obtint de lui, à force d'importunités ; ſon conſentement pour mettre un débiteur en priſon. Il ne l'eut pas plutôt accordé, qu'il s'en repentit. *Vous m'avez ſurpris*, diſoit-il à ceux qui avoient obtenu ce conſentement : *Non je ne me pardonnerai jamais d'avoir laiſſé mettre un homme en priſon, le pouvant empêcher. Ah ! ce n'eſt pas ainſi qu'en uſoit S. Bernard, lui qui remettoit ſi facilement tout ce qu'on lui devoit, ce n'eſt pas-là l'eſprit de* JESUS-CHRIST, *ni la conduite des ſaints Peres.* En un mot il n'eut point de repos qu'on n'eût rendu la liberté à ce débiteur ; & il aima mieux s'expoſer à perdre ſa dette, que de ſouffrir qu'on lui fît la moindre violence.

A cet exemple j'en ajouterai deux autres. Un Curé conteſtoit une dixme au Monaſtere, l'Abbé aima mieux la lui abandonner que de plaider. Sur cela le Célérier lui remontra qu'il feroit bon de faire une oppoſition qui pourroit ſervir en temps & lieu. L'Abbé lui répartit avec chaleur : *Gardez-vous-en bien, mon Frere. Eh quoi ! croyez-vous donc qu'en évitant un procès, je conſerve la volonté de plaider ? ne ſavez-vous pas combien je hais ces ſortes de différends ?*

différends ? pourquoi donner ainsi occasion au scandale ? allez, mon Frere, je vois bien que vous ne serez jamais que des chicaneurs : je n'aurai pas un demi pied de terre sur le visage, que l'on oubliera sur cela tout ce que je vous ai dit si souvent : vous plaiderez pour trente sols, mais Dieu vous punira, vous donnera sa malédiction, & retirera son Esprit de dessus vous. Je rapporte exprès ses paroles, parce que rien ne peut mieux exprimer ses sentiments.

L'exemple qui suit ne prouve pas moins l'éloignement qu'il avoit des procès. Un autre Curé du voisinage de la Trappe disputoit une dixme à son Monastere, l'Abbé qui ne vouloit point plaider, lui fit faire des propositions fort avantageuses : tout le monde conseilloit au Curé de les accepter ; & on l'assuroit que la Justice la plus rigoureuse ne lui accorderoit jamais ce que l'Abbé de la Trappe lui offroit. Le Curé ne fut pas de cet avis, il voulut plaider ; on nomma des Procureurs de part & d'autre ; & l'on alloit instruire l'affaire, lorsque l'Abbé fit en sorte, par le moyen de ses amis, que le Curé consentit à un arbitrage. On convient d'arbitres ; le Curé est condamné.

tout d'une voix par ceux mêmes qu'il avoit choisis. Le Curé menaça d'appeller de ce Jugement, & le procès alloit recommencer, lorsque le Seigneur de la Paroisse du Curé écrivit à l'Abbé de la Trappe, que s'il vouloit accorder à sa Partie les conditions avantageuses qu'il lui avoit d'abord offertes, il se faisoit fort de l'obliger de renoncer à l'appel. Le Célérier n'étoit point de cet avis. Il assuroit l'Abbé qu'on gagneroit le procès avec dépens, & qu'on continueroit toujours à les inquiéter, jusqu'à ce qu'on vît un peu plus de vigueur à défendre les biens du Monastere. L'Abbé ne laissa pas d'accorder au Curé les mêmes avantages qu'il lui avoit offerts avant le Jugement; puis il demanda au Célérier s'il étoit plus sage que JESUS-CHRIST, qui avoit si expressément défendu les procès; & s'il comptoit pour rien d'éviter le scandale que le différend, dont il s'agissoit, n'auroit pas manqué de causer : il ajouta que si le Curé par caprice ou autrement, refusoit les conditions qu'on lui avoit offertes, il demanderoit à Dieu avec tant d'instance qu'on perdît ce procès, qu'il ne doutoit point qu'il ne le lui accordât : *Car*

enfin, continua-t-il, *puiſque toutes les inſtructions que je vous ai données, n'ont pu éteindre en vous l'envie de plaider, il n'y a plus que les mauvais ſuccès qui puiſſent vous en guérir.*

Mais comme on abuſoit quelquefois de l'éloignement qu'il avoit des procès, voici comme il en uſoit quand il étoit forcé de plaider. Premiérement, il tentoit toutes les voies de l'accommodement, juſqu'à relâcher beaucoup de ſes intérêts. Enſuite il vouloit qu'on évitât toutes les chicanes ; qu'on s'abſtînt de ces ſatyres ſcandaleuſes qui ne ſont que trop en uſage dans le Barreau ; qu'on ne dît rien qui pût intéreſſer tant ſoit peu l'honneur du prochain ; qu'on ſe réduiſît à la ſimple expoſition des faits, & des preuves abſolument néceſſaires. Si dans la ſuite du procès on faiſoit des propoſitions d'accommodement, il vouloit qu'on fût toujours dans la diſpoſition de les accepter. Enfin il ne pouvoit ſouffrir qu'on conſervât la moindre aigreur contre ſes Parties, ni devant ni après, ni qu'il en reſtât le moindre reſſentiment ; il donnoit là-deſſus de ſi grands exemples que, comme on l'a déja dit, ceux qui avoient le plus d'eſtime pour lui,

ont cru qu'en bien des rencontres il en avoit trop fait.

Cependant, comme on ne peut pas disconvenir que quelques procès qui ont été poursuivis au nom de l'Abbé & des Religieux de la Trappe, n'ayent été poussés avec beaucoup de vivacité, on croit qu'il est de l'équité de ne le point imputer à l'Abbé dont j'écris la vie. Ceux qui avoient soin de ses affaires temporelles, (dont on sait qu'il étoit fort peu occupé,) ont pu le mal informer, ou agir contre ses sentiments & ses maximes. C'est sur eux que doivent tomber toutes les plaintes & tous les reproches qu'on pourroit faire. Mais pour l'Abbé de la Trappe, il est certain qu'il a conservé jusqu'à la mort l'éloignement du procès, qui nous est si recommandé dans l'Evangile. On ne peut mieux finir ce Chapitre, qu'en rapportant ce qu'il écrivit sur ce sujet à une Princesse du Sang, c'est la Duchesse de Guise.

Il ne se peut, M. qu'on ne loue Dieu de voir V. A. R. dans des sentiments qu'il lui a inspirés. Elle a grande raison de ne point vouloir de procès. Les événements en sont toujours douteux, & pour les embarras ils sont toujours cer-

tains ; enfin il ſe trouve que pour des intérêts de peu de conſéquence on s'engage dans des peines & des ſoins infinis, dont le ſuccès ne dédommage jamais de la tranquillité qu'ils nous font perdre. V. A. R. ne manquera pas de gens qui lui diront qu'il faut toujours entreprendre ; mais outre qu'en ne le faiſant pas, elle s'épargnera bien des inquiétudes, elle donnera au monde un exemple de déſintéreſſement qui ne lui eſt point connu. Je ſuis perſuadé, M. que V. A. R. fera mieux de conſulter le fonds de ſon cœur, que les gens du Palais, leurs avis ſont toujours captieux ; & ils ne demandent qu'à embarquer ceux qui leur témoignent de la confiance.

Si l'on veut joindre à ce qu'on vient de rapporter, tout ce qu'il dit ſur ce ſujet dans ſon Traité *de la ſainteté & des devoirs de la vie Monaſtique*, à l'endroit cité au commencement de ce Chapitre, il n'y a perſonne qui ne juge que des ſentiments ſi vivement exprimés marquent bien mieux ſa conduite, que quelques faits où apparemment il n'a point eu d'autre part, que d'avoir eu trop de confiance en ceux qui conduiſoient ſes affaires, & de s'être laiſſé perſuader qu'on avoit tenté inu-

tilement tous les moyens d'accommodement, & qu'on n'avoit point d'autre voie pour empêcher l'entiere dissipation des biens de sa maison, qu'il étoit obligé de conserver à ses successeurs, n'en étant qu'un simple dépositaire sans propriété à l'égard des fonds.

CHAPITRE VI.

De l'humilité chrétienne & religieuse. Combien cette vertu étoit profondément gravée dans le cœur de l'Abbé de la Trappe.

Conduite Chrét. 2. p. Ref. 29.

COMME de toutes les vertus l'humilité est la plus nécessaire selon l'Abbé de la Trappe, qu'elle est le fondement de toutes les autres, & qu'il n'y en a point de véritable où elle n'est pas, tous les soins de l'Abbé de la Trappe alloient à l'aquérir, & à l'inspirer aux autres. Personne ne sentoit plus vivement que lui, l'horrible plaie que l'orgueil a faite dans le cœur de l'homme. Il en jugeoit par la grandeur des maux qui en ont été les suites, & par celle du remede que Dieu a employé pour les guérir.

»Vous nous déclarez, Seigneur, dit ce grand Solitaire, que les pauvres »d'esprit sont heureux, parce que le »Royaume de Dieu leur appartient. »Vous nous dites, en parlant des petits »enfants, que le Royaume des cieux »est composé de ceux qui leur ressem- »blent. Qu'à moins d'être fait comme »eux, on n'aura point de part à votre »gloire. Vous dites que ceux qui s'a- »baisseront seront exaltés, & qu'au »contraire ceux qui s'éléveront seront »abaissés. Vous dites que vous êtes ve- »nu vous-même, non pas pour domi- »ner sur les autres, mais pour les ser- »vir. Vous appuyez toutes ces décla- »rations par vos actions & par toute »la suite de votre vie, & vous la fi- »nissez par la plus grande & la plus in- »compréhensible de toutes les humilia- »tions, comme on le voit par toutes les »circonstances de votre passion, par les »hontes, les ignominies, & les opprobres »qui l'ont accompagnée; notre orgueil »ne demandoit pas un moindre reme- »de. Cependant les hommes, comme »si toutes ces vérités étoient des fables, »ou qu'elles fussent effacées de leur mé- »moire & de leur cœur, marchent par »des voies toutes contraires. Ils sont

Ibid.

» une profeſſion publique de fouler aux
» pieds ces loix toutes ſaintes, toutes
» inviolables, toutes conſacrées qu'el-
» les ſont par vos inſtructions & par vos
» exemples. C'eſt, à proprement parler,
» renoncer à ſon ſalut, à la face de tout
» l'Univers; c'eſt vous inſulter, Sei-
» gneur, par une témérité toute pu-
» blique, & ſe fermer à deſſein les
» portes de votre Royaume. C'eſt un
» aveuglement, diſons une fureur ſi
» générale, qu'il n'y a preſque perſon-
» ne qui ne ſe trouve dans ce malheur;
» la vanité, le luxe, le faſte, l'abon-
» dance, les dépenſes extraordinaires,
» le deſir de l'eſtime, l'amour des hon-
» neurs, & ſur-tout l'oppoſition que
» l'on a pour ſouffrir les injures, & les
» peines qu'on reſſent à l'égard de ceux
» de la part de qui elles nous viennent,
» ſont des preuves qui ne marquent que
» trop qu'il n'y a preſque plus de re-
» ligion parmi les hommes. Le fonde-
» ment étant détruit, l'édifice eſt par
» terre, la ruine en eſt entiere; & ſi
» elle n'eſt pas ſenſible, c'eſt parce que
» les longues habitudes qu'on a priſes
» d'accommoder le Chriſtianiſme avec
» des diſpoſitions qui lui ſont ſi oppo-
» ſées, empêche qu'on ne l'apperçoive. »

C'eſt ainſi que l'Abbé de la Trappe parle de l'humilité, non pas à ſes Religieux, ou à des particuliers retirés du monde, mais à une Princeſſe du Sang Royal obligée ſouvent de vivre dans le grand monde & à la Cour. Bien loin d'affoiblir les vérités chrétiennes lorſqu'il parloit au grand monde, il ne s'exprimoit jamais avec plus de force. *Il n'y a qu'un Evangile*, diſoit-il, *pour tout le monde, c'eſt une regle commune à tous les Chrétiens de quelque état qu'ils ſoient; & quand on voudroit en diſpenſer les Grands, Dieu ne les en diſpenſeroit pas.* Il diſoit en particulier de l'humilité, *qu'il en falloit parler aux Grands avec d'autant plus de force, que ce que Jeſus-Chriſt en avoit dit, les regardoit comme le moindre des Chrétiens, & que d'ailleurs tout ſembloit les en détourner.*

Me. de Guiſe.

Il prenoit pour lui-même ce qu'il enſeignoit aux autres; & il avoit coutume de dire, *qu'il ne voyoit rien de plus monſtreux qu'un Religieux ſans humilité.* On rapportera à cette occaſion ce qu'il écrivit une fois à un grand Prélat. Après lui avoir repréſenté la réſolution où étoient ſes Religieux de perſévérer juſqu'à la mort avec la mê-

me ferveur dans la pénitence qu'ils avoient embrassée. Il ajoute : *Je vous parle des dispositions de nos Freres, car pour les miennes, elles sont pitoyables; & quand je me regarde, je me trouve si contraire à ce que je devrois être, qu'il me faudroit des siecles entiers pour me mettre dans l'état où je les vois. Je suis confus quand je pense à la place que j'occupe parmi eux ; & je connois parfaitement, par ma propre expérience, qu'il faut une vertu que je n'ai point, pour s'appliquer à sanctifier les autres.*

En conséquence de ces sentiments, lorsqu'il ne pouvoit pas nier que son ministere ne fût de quelque utilité pour ses Freres, il en renvoyoit la gloire à Dieu, & n'en retenoit rien pour lui-même. Dans ces occasions il disoit avec l'Apôtre : *Celui qui plante & qui arrose n'est rien, c'est Dieu qui donne l'accroissement ; c'est lui qui fait tout ; l'application & la vigilance des hommes servent de peu.*

Il s'explique encore plus clairement dans une de ses lettres, sur le peu d'estime qu'il faisoit de lui-même : » Si vous » me demandez, dit-il, ce que je fais, » outre mes occupations ordinaires & » régulieres, j'aurois bien de la peine à

» vous marquer dans ma vie quelque
» chose qui méritât qu'on y fît atten-
» tion. N'inférez pas de-là que je la paſ-
» ſe d'une maniere fort religieuſe, car
» je vous aſſure que je ne ſuis point con-
» tent de moi-même. De quelque cô-
» té que je me tourne, je ne vois en
» moi que des infidélités. Dieu me don-
» ne tant de moyens de travailler à
» mon ſalut mieux que je ne fais; &
» j'ai ſi abondamment dans l'état où je
» ſuis tout ce que peut deſirer un grand
» pécheur comme moi pour faire pé-
» nitence, que je tremble dans la vue
» du compte que je dois rendre à JE-
» SUS-CHRIST au jour du Juge-
» ment des miſéricordes qu'il m'a faites;
» l'une des principales eſt la connoiſ-
» ſance qu'il me donne de l'obligation
» dans laquelle eſt une ame qui a été
» aſſez malheureuſe de perdre ſa grace,
» de n'interrompre que le moins qu'il
» lui eſt poſſible le cours de ſes gémiſ-
» ſements & de ſes larmes; cependant
» à peine ai-je commencé à m'affliger.
» Quelque ſentiment que j'aie de mes
» devoirs en ce point, demandez bien
» à Dieu qu'il me convertiſſe entiére-
» ment, & que je ne ſois pas du nom-
» bre de ceux auxquels (comme dit

» l'Ecriture) il ſeroit avantageux qu'il » n'eût jamais parlé. »

Un des premiers degrés de l'humilité chrétienne & religieuſe, eſt d'avoir de bas ſentiments de ſoi-même ; c'eſt quelque choſe de plus, de ne pas trouver mauvais qu'on publie nos défauts ; il eſt encore plus parfait de ne pas faire difficulté de les avouer ſoi-même. Mais il faut avoir fait de grands progrès dans l'humilité, pour avouer certains défauts qui ne peuvent venir à la connoiſſance des hommes, & qui, pour être cachés dans le fonds du cœur comme dans le dernier retranchement de l'amour propre, n'en ſont que plus capables de nous confondre. C'eſt ce que l'Abbé de la Trappe fait dans la lettre qu'on va rapporter.

Il me revient de tous côtés, dit-il, *que la plupart des Religieux blâment notre obſervance, cela ne me ſurprend point, & ne me fait aucune peine ; je ſai qu'il eſt bien plus ſûr d'être improuvé des hommes, que d'en être loué : je ſuis donc très-éloigné de leur en vouloir du mal, d'autant plus que je me ſens fort en ſûreté devant Dieu de ce côté-là. Mais ce que je crains bien davantage, ce ſont les viſites qu'on vient*

me rendre quelquefois de fort loin, par une certaine opinion qu'on a conçu des choses éloignées, pour peu qu'elles paroissent extraordinaires. C'est en cela qu'il me faut plaindre : car enfin ces visites troublent notre solitude, l'amour propre en est flatté ; & je suis assez foible pour ne me pas défendre des applaudissements des hommes.

De pareils aveux faits sans nécessité, coûtent infiniment à l'amour propre ; il n'y a qu'une humilité profonde qui puisse obliger à les faire ; mais on doit croire aussi que cette même vertu qui empêche les Saints d'appercevoir tout le bien que Dieu fait en eux par sa grace, les porte souvent à exagérer leurs défauts.

On ne pourra pas douter que l'humilité de l'Abbé de la Trappe n'ait été jusques-là, quand on aura fait réflexion à la lettre qu'on va rapporter : *Je n'ai jamais pu me résoudre*, dit-il, *à entendre en confession un Supérieur quel qu'il ait été ; car quand je regarde leurs devoirs, & que je les mets auprès de leurs œuvres, je trouve tant de distance entre ce qu'ils font, & ce qu'ils devroient faire, que je ne puis comprendre qu'ils soient contents de leur état,*

& qu'ils n'apperçoivent pas ce qui me saute aux yeux. Pour moi, si mes Religieux par tendresse de conscience, faisoient difficulté de me confesser, (ce qui arriveroit sans doute, si Dieu ne leur fermoit pas les yeux sur ma conduite, & sur l'indignité avec laquelle je les gouverne,) je n'en serois point étonné; & je le suis bien davantage qu'il y en ait qui veuillent m'écouter. Quoique par la grace de Dieu je ne fasse autre chose que de m'appliquer à leur salut, le refus qu'ils me feroient serviroit à m'humilier, & à me faire rentrer en moi-même, c'est de quoi ceux qui conduisent les autres ont toujours un très-grand besoin; & dans la vérité j'appréhende toujours de charger la conscience de ceux qui me confessent.

Ces sentiments sont si humbles, qu'il semble que l'humilité les ait elle-même dictés, mais ils font connoître en même temps qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre ce que les Saints disent d'eux-mêmes; comme ils diminuent toujours ce qui pourroit leur attirer l'approbation des hommes, ils exagerent d'ordinaire leurs défauts. C'est par cette disposition, que l'humilité ne manque jamais de mettre dans le cœur,

ce que l'Abbé de la Trappe dit dans un autre endroit : *A le bien prendre, ce qu'on peut faire de mieux d'un homme comme moi, c'est de l'oublier, & de l'effacer de sa mémoire. Je ne saurois assez m'étonner qu'on pense à moi, & qu'on s'apperçoive de ce que je dis, ou de ce que je fais : tant de raisons devroient m'avoir effacé de la mémoire des hommes ; mais après tout, si le monde ne nous oublie pas, il faut tâcher de l'oublier.*

Il écrit à un autre de ses amis, qui l'avoit loué sur l'excellence & sur la beauté de ses lettres. *Je ne sais ce que c'est que d'écrire de belles lettres. Je n'en ai ni l'esprit ni le temps. Il est mal aisé que je dise rien à personne qui puisse servir. Mais si Dieu ne m'a pas donné les talents nécessaires pour être utile aux autres, je puis vous assurer que je n'ai pas la moindre pensée que je le sois.* l'Abbé de la Trappe ne se croyoit pas seulement indigne de tous les sentiments d'estime qu'on pouvoit avoir pour lui ; il refusoit jusqu'aux moindres titres qui marquoient quelque distinction, c'est ce qui l'oblige d'écrire à un Religieux qui lui avoit donné la qualité de Monsieur : *Permettez-moi de vous di-*

re, Mon R. Pere, qu'étant Moine comme je le ſuis, j'ai renoncé par la grace de Dieu, à tous les titres & à toutes les qualités mondaines ; & que celle que vous me donnez de Monſieur, me convient moins qu'à perſonne du monde. Si l'on étoit tenté de douter qu'en parlant aux hommes, il eût dans le cœur les ſentiments qu'on vient de rapporter, on ne peut pas douter au moins qu'ils n'y fuſſent profondément gravés lorſqu'il parloit à Dieu.

» Seigneur, (lui dit-il dans les ſen» timents de l'humilité la plus profon» de) le nombre infini de fautes que je » commets tous les jours, & le peu de » fidélité que j'ai à garder les réſolu» tions que je prends d'exécuter vos or» dres, & d'obſerver toutes mes voies, » me met, pour ainſi dire, aux portes » du déſeſpoir. Si je me conſidere, je » n'apperçois que des pieges qui me » ſont tendus de toutes parts ; ſi j'évi» te les uns, les autres me ſurprennent. » Si je me contiens dans le ſilence, je » m'éleve au-deſſus des perſonnes qui » n'ont pas la même retenue ; il n'y a » que vanité dans mes paroles ; que » pareſſe dans mes exercices ; que diſ» ſipation dans ma conduite ; que lan-

» gueur dans mes prieres ; qu'avidité
» dans mes lectures ; qu'empressement
» dans mes actions ; enfin que foibles-
» se pour résister aux tentations qui m'at-
» taquent : vous connoissez, Seigneur,
» quel est mon regret & ma confusion
» quand je découvre ce qui se passe
» dans mon cœur. Lorsque j'ai le mal-
» heur de vous offenser & de vous dé-
» plaire, je vois qu'un rien m'entraîne
» comme un captif ; une bagatelle prend
» la place que vous devez avoir ; je
» l'écoute à votre préjudice ; je lui don-
» ne une préférence secrette, & je vous
» quitte, quoique malgré moi, pour la
» suivre. S'il ne vous plaît pas, Sei-
» neur, de faire cesser en moi toutes
» ces miseres, ni de m'affranchir d'u-
» ne servitude si dure & si honteuse,
» au moins donnez-moi de la haine pour
» le mal que j'ai de la peine à éviter,
» & faites que j'aime le bien que je ne
» puis faire que difficilement ; enfin,
» Seigneur, jettez les yeux de votre
» miséricorde sur mon humiliation &
» sur ma douleur, & effacez pour jamais
» de votre mémoire tous mes égare-
» ments & tous mes excès. »

Voilà les sentiments que l'humilité de l'Abbé de la Trappe lui inspire devant

Dieu; c'eſt ainſi qu'il ſe confond en ſa préſence, ou plutôt en celle de tous les hommes, puiſqu'il a bien bien voulu que l'ouvrage qui contient cet humble aveu de ſes miſeres fût rendu public. *Qu'on connoiſſe*, diſoit-il, *la grandeur de mes maux, & la profondeur de mes plaies; pourvu que l'on connoiſſe en même temps la grandeur & la toute-puiſſance du Médecin qui ſeul les peut guérir.*

CHAPITRE VII.

Suite du même ſujet. On fait voir par pluſieurs exemples, combien l'Abbé de la Trappe a pratiqué l'humilité.

SI LES ſentiments d'humilité coûtent beaucoup au cœur de l'homme; ſi ſon orgueil a tant de peine à faire un humble aveu de ſes miſeres; ſi tout accablé qu'il eſt de leur poids, il tâche encore à s'élever, on peut dire que rien ne lui coûte davantage, que de s'abaiſſer en effet par des actions qui le rendent mépriſable. Il n'eſt pas rare qu'on parle humblement de ſoi-même : l'amour propre y trouve ſou-

vent des reſſources. Pour tenir le langage de l'humilité on n'en eſt pas toujours plus humble. La marque la plus ſûre que l'humilité eſt dans le cœur, c'eſt quand on fait des actions que cette vertu ſeule peut inſpirer : on connoît l'arbre par ſes fruits, dit le Sauveur. Un cœur humble ſe connoît de même ; c'eſt par les ſeules actions qu'on en peut juger.

On ne fait pas difficulté d'avouer que ces beaux ſentiments de l'Abbé de la Trappe, qu'on vient de rapporter, ne ſeroient peut-être pas déciſifs, s'il ne les avoit pas ſoutenus par ſes actions.

La premiere qu'on croit devoir rapporter, eſt celle qu'il fit en prenant l'habit Religieux. On a vu dans le premier Livre de cette Hiſtoire, l'extrême averſion qu'il avoit pour cet habit ; elle étoit fondée ſur ce qu'il étoit perſuadé qu'il rendoit mépriſable aux yeux des hommes ceux qui le portoient : qu'il ſe trompât ou non, c'étoit ſa penſée ; & l'on ne peut pas nier que de la maniere dont il avoit vécu juſqu'alors, il n'y a qu'une humilité profonde qui ait pu le porter à ſe charger d'un froc, comme il s'exprimoit alors : il cherchoit

donc à vaincre ſon orgueil, & à ſe rendre mépriſable par cet habit, qui n'eſt pas en effet autant honoré qu'il le devroit être. Il y réuſſit. La plupart de ceux qui avoient eu pour lui le plus d'eſtime & de conſidération, n'eurent plus que du mépris pour ſa perſonne depuis qu'il eut fait cette démarche.

On peut ajouter qu'il eſt d'autant plus vrai que l'humilité fut le ſeul motif de cet engagement, qu'on ne jugeoit pas qu'il fût néceſſaire, pour perſévérer dans la voie étroite dans laquelle il étoit entré. A l'exception de l'Evêque de Comminges, aucun de ceux qu'il avoit conſultés ne le lui avoit conſeillé. Pluſieurs perſonnes d'une piété très-éclairée s'y oppoſerent. Son humilité ſeule l'emporta ſur leurs ſentiments. On a d'autant moins lieu d'en douter, que ſon premier deſſein étoit de n'être qu'un ſimple Religieux, ſans dignité & ſans diſtinction : il ne retint ſon Abbaye que parce qu'on crut que l'autorité d'Abbé Régulier lui étoit abſolument néceſſaire pour s'oppoſer aux déſordres, alors ſi communs parmi les Moines, & pour établir cette pénitence ſi édifiante, qui a depuis fait tant d'honneur à l'Egliſe.

Une action si humble a si vivement frappé ses ennemis, qu'ils n'ont rien épargné pour la détruire, ou du moins pour en dénaturer les motifs. Les uns ont dit que le dépit de n'avoir pu obtenir l'Archevêché de Tours, & d'avoir lui-même ruiné sa fortune par sa mauvaise conduite l'y avoit porté, & qu'elle n'étoit qu'un coup de désespoir ; quelques-uns ont prétendu que l'esprit de domination en étoit l'unique motif ; & que n'ayant pu dominer sur le Clergé, il avoit voulu se dédommager en dominant sur les Moines, dont il avoit fait les malheureuses victimes de son ambition. Et d'autres enfin ont assuré qu'il n'avoit eu en vue que de se faire Abbé Général de Cisteaux, & qu'il ne s'étoit point proposé d'autre fin dans son voyage de Rome. On a fait voir si évidemment dans toute cette Histoire la fausseté de ces calomnies ; & tout le monde en est aujourd'hui si bien revenu, que ce seroit abuser de la patience du Lecteur, que de s'arrêter à les réfuter. Il est donc constant que l'humilité seule l'a porté à s'engager dans l'état Religieux ; & cet engagement est d'autant plus remarquable, qu'il étoit une profession publique d'hu-

milité qui a duré autant que ſa vie.

Mais ſi l'humilité l'a engagé dans l'état Religieux, on peut dire qu'elle l'y a ſoutenu, & qu'il l'a toujours honorée par une pratique conſtante de tout ce qu'elle a de plus oppoſé aux ſentiments de la nature. Il renonça d'abord à toutes les diſtinctions attachées à ſa dignité, excepté à celle du rang & de la préſéance que le bon ordre ne lui permettoit pas d'abandonner. Il ſe rendoit à lui-même & à ſes Freres, les ſervices les plus bas. Et il ne voulut jamais ſouffrir qu'un Religieux ou même un valet fût deſtiné à lui rendre le moindre ſervice ; il permit ſeulement qu'on lui aidât à écrire ſes ouvrages & ſes lettres quand il s'en vit trop accablé. Il n'étoit pas ſeulement vêtu comme les autres Religieux, mais il ne vouloit point qu'on lui donnât des habits neufs ; les plus uſés étoient ceux dont il s'accommodoit le plus volontiers. On a pu voir que quand il mourut, il avoit des ſouliers qu'il portoit depuis dix ans, & qu'ils avoient ſervi long-temps à un Religieux dont il eſtimoit la vertu & la pénitence. Lorſqu'il diſoit la Meſſe ou qu'il officioit, il n'avoit point d'ornements particuliers ; &

il ne voulut jamais se servir que d'une crosse de bois. Il ne souffrit jamais qu'on lui donnât dans son Monastere la qualité de Monsieur. Le Pere Abbé étoit le seul titre dont on usoit à son égard. Il ne donna jamais à ses Religieux d'autre nom que celui de ses Freres ; & son humilité ne pouvoit souffrir qu'on les appellât ou ses Religieux ou ses Enfants. On le voyoit au travail, des sabots aux pieds, partager avec eux les travaux les plus pénibles & les plus humiliants. Il s'occupoit comme eux à labourer la terre, à nettoyer des étables, à porter du fumier ou de la boue, à nettoyer des étangs, à laver la vaisselle, à éplucher des herbes & des légumes ; il ne trouvoit rien de bas, rien qui fût au dessous de lui, lorsqu'il s'agissoit de pratiquer l'humilité, ou d'en donner l'exemple à ses Freres.

Quand il sortoit de son Monastere (ce qui arrivoit rarement) l'humilité l'accompagnoit par-tout ; des gens qui ne le connoissoient point d'ailleurs, l'ont reconnu à ses manieres humbles & modestes : on l'a vu arriver à Paris dans une charrette conduite par un Paysan. Il disoit sur cela que si la bienséance l'eût permis, il eût été bien mieux

que le Payſan eût été dans la charrette, & que lui l'eût conduite à pied. La raiſon qu'il en rendoit, eſt que le Payſan étoit pauvre, mais homme de bien; que pour lui il étoit pauvre, & de plus un malheureux pécheur; que cette qualité qui l'abaiſſoit ſi fort aux yeux de Dieu, le mettoit au-deſſous de tous les autres hommes, de quelque condition qu'ils fuſſent. Il diſoit comme un Saint des derniers ſiecles l'avoit dit avant lui, que le moyen de faire eſtimer l'humilité & la pauvreté, n'étoit pas d'en faire des diſcours magnifiques, mais de faire gloire de les pratiquer au vu & au ſu de tout le monde; que c'eſt ainſi que JESUS-CHRIST notre modele en avoit uſé: *Jeſus*, dit l'Evangile, *commença par faire avant que d'enſeigner.*

Saint Franç. de Sales.

C'eſt cette même humilité, auſſi-bien que l'amour de la retraite, qui le porta à refuſer la Charge de Viſiteur, dont on a vu que l'Abbé de Ciſteaux lui avoit envoyé les Proviſions, qui furent confirmées par un Arrêt du Conſeil. Il eſt vrai qu'il ne refuſa pas le Chapeau de Cardinal, parce que la mort du Pape l'empêcha de le lui offrir; mais tous ſes ſentiments alloient à le refuſer

fuser ; & l'on ne peut pas douter qu'il ne l'eût refusé en effet, après ce qu'il en avoit dit & écrit à tous ceux de ses amis, à qui il n'avoit pu s'empêcher de dire ses sentiments.

Rien n'est plus ordinaire à ceux qui ont de grandes lumieres, & un esprit supérieur comme étoit celui de l'Abbé de la Trappe, que d'être attachés à leur propre sens. L'Abbé étoit très-éloigné de ce défaut; il aimoit à prendre conseil & à le suivre. Il renonçoit sans peine à ses sentiments pour embrasser ceux d'autrui. On connoît la délicatesse des Auteurs, & leur entêtement sur leurs ouvrages: ce que l'on y blâme est presque toujours selon eux, ce qu'il y a de meilleur. Par une disposition contraire, l'Abbé de la Trappe soumettoit ses ouvrages à l'examen de ses amis, & même de ses Religieux: il corrigeoit sans peine ce qu'on y trouvoit à redire. Il est vrai que lorsqu'il s'agissoit de la vérité, de la justice, ou de ce qu'il croyoit être de son devoir, on lui trouvoit une fermeté inflexible; en toute autre occasion rien n'égaloit sa docilité & sa déférence pour les sentiments d'autrui. Tous ceux qui l'ont connu, savent qu'un de ses principaux

caracteres étoit une ſimplicité éclairée ; qui ne peut être fondée que ſur l'humilité la plus profonde.

Enfin ce que l'on ne peut attribuer qu'à une humilité auſſi grande qu'elle eſt rare, c'eſt la démiſſion qu'il fit de ſon Abbaye. On ſait quelles en ont été les ſuites ; je ne parlerai point de la difficulté qu'il y a à ſe ſoumettre à ceux dont on eſt accoutumé de ſe regarder comme le Pere, le Maître, & le Supérieur en toutes choſes, ni de la répugnance qu'a l'amour propre, à ſe dépouiller de cette indépendance & de cette autorité ſi douce, qui le flatte ſi agréablement par-tout ailleurs ; le ſacrifice eût été grand, à la Trappe c'eſt encore tout autre choſe ; la dépendance y eſt infinie ; elle ſe répand ſur toutes les actions & ſur toutes les circonſtances de la vie ; la nature n'a rien à quoi ſe prendre : tout la combat, tout contribue à la détruire. Je ne dirai rien non plus des égards & des ménagements auxquels il renonçoit dans un âge avancé, dans l'état d'une infirmité continuelle, & des plus vives douleurs dont il étoit ſans ceſſe accablé.

Mais je ne puis paſſer ſous ſilence cette action ſi humble qu'il fit (contre

l'uſage même de l'Ordre de Cîteaux) en ſe jettant en plein Chapitre aux pieds de l'Abbé qui lui avoit ſuccédé, en lui faiſant vœu d'obéiſſance, & en le priant de le traiter comme le moindre de ſes Religieux. Que ſi l'on fait réflexion, que quoique ſes infirmités le diſpenſaſſent d'aller au Chapitre, il s'y rendoit autant qu'il le pouvoit, pour s'y accuſer de ſes fautes, & y demander pénitence; on ſera contraint d'avouer que l'humilité éclate ſi fort dans toutes ces actions, qu'il n'eſt pas poſſible de la méconnoître.

A ces deux actions j'en ajouterai encore une autre, qui marque ſi bien les diſpoſitions de ſon cœur, qu'on ne peut ſe diſpenſer de la raconter. Elle arriva depuis ſa démiſſion. Rien ne fait mieux comprendre à quoi il s'étoit réduit en le faiſant. Un Religieux preſſé d'une incommodité conſidérable, s'adreſſa à lui en l'abſence de l'Abbé pour en être ſoulagé. L'ancien Abbé qui ne vouloit diſpoſer de rien, envoya chercher Dom Prieur, pour le prier de faire donner à ce Religieux le ſoulagement dont il avoit beſoin : comme on ne trouva pas Dom Prieur, l'ancien Abbé crut qu'il étoit de la charité de ne pas différer

de faire donner à ce Religieux ce qui lui étoit néceſſaire. Deux autres Religieux qui étoient dans les intérêts de l'Abbé Dom François Armand l'ayant ſu, ils le vinrent trouver le lendemain; & durant plus d'une heure ils lui firent les reproches les plus ſanglants, de ce que n'étant plus qu'un particulier comme eux, il en uſoit encore comme s'il eût été Abbé.

Il eſt aiſé de s'imaginer comme un autre, que l'ancien Abbé, en eût uſé dans cette occaſion. Pour lui, après avoir écouté ſans s'émouvoir, tout ce qu'ils voulurent lui dire, il leur répondit, & répéta plusieurs fois, *qu'ils avoient raiſon, qu'il avoit excédé ſon pouvoir, en ordonnant qu'on pourvût au ſoulagement du Religieux dont on a parlé, que cela ne lui arriveroit plus, & qu'il les prioit de l'excuſer.* S'il y a des rencontres dans la vie où l'on ne ſoit point en garde contre les ſurpriſes, c'eſt celle dont on vient de parler. Dans ces occaſions on paroît tout ce que l'on eſt. La diſſimulation n'a point de lieu : après cela on ne peut pas douter que l'humilité ne fût une des principales vertus de l'Abbé de la Trappe.

On peut ajouter qu'il eſt mort com-

me il avoit vécu, c'eſt-à-dire dans le ſein de la pénitence & de l'humilité ; tout ce qu'il fît, & tout ce qu'il dit dans ſa derniere maladie, portoit le caractére de ces deux vertus ; rien de plus humble, rien de plus pénitent. En un mot il expira ſur la cendre dans tous les ſentiments que la pénitence & l'humilité étoient capables de lui inſpirer.

CHAPITRE VIII.

De la mortification de l'Abbé de la Trappe, & de ſon amour pour la pénitence.

TOUT CE qu'on a rapporté de la Vie de l'Abbé de la Trappe depuis ſa converſion, n'a été qu'une preuve continuelle de ſon amour pour la mortification & pour la pénitence. On ne pourroit donc que répéter ce qu'on en a déja dit, ſi nous n'avions quelques-uns de ſes ſentiments à rapporter, auſſi-bien que quelques faits qui n'ont pu trouver place dans ſon Hiſtoire.

Pour ce qui eſt de ſes ſentiments,

on les voit répandus dans tous ses Ouvrages, & presque dans toutes ses lettres ; il ne perd point de vue le sentiment de ses péchés ; il a toujours devant les yeux la justice & la miséricorde de Dieu ; si l'une l'effraye, l'autre le rassure : mais son espérance n'est jamais sans crainte, ni sa crainte sans espérance. C'est ce qu'il exprime par ces beaux sentiments.

» Dieu nous assure en une infinité » d'endroits de ses divines Ecritures, » qu'il recevra tous ceux qui reviendront à lui du fonds de leurs déréglements & de leurs excès par une » conversion sincere. Mais cette déclaration d'une bonté infinie, au lieu de » faire de véritables pénitents, n'a fait » pour l'ordinaire que des pécheurs endurcis, lorsqu'en se flattant dans leurs » cupidités, ils ne veulent pas croire » qu'ils doivent s'appliquer l'effet des » promesses divines, par les travaux de » la pénitence, par leurs gémissements » & par leurs larmes. Ainsi en ne rendant pas à la justice de Dieu ce qu'ils » lui doivent, ils se privent des effets » de sa bonté, meurent dans l'impénitence ; & par un aveuglement qu'on » ne peut assez déplorer, ils s'abandon-

» nent à des peines éternelles qu'ils euſ-
» ſent pu racheter par des ſouffrances
» d'un moment. » Après cette réfle-
xion, l'Abbé de la Trappe s'adreſſe
à Dieu & lui dit :

» Faites, Seigneur, que comme je
» connois & déplore l'égarement de ces
» ames ingrates, je profite auſſi de leur
» malheur, & que j'évite l'écueil où
» elles vont ſe briſer par leur préſomp-
» tion. Mettez en moi des diſpoſitions
» dignes de la grace que vous nous fai-
» tes eſpérer. Employez le fer & le feu
» pour la guériſon de mes maux, & ſur-
» tout empêchez que je ne vous donne
» aucun ſujet de retirer la main que
» vous m'avez tendue. »

Divers ſentiments de piété.

Il s'exprime encore plus fortement
dans un autre endroit : » Quand je con-
» ſidere, Seigneur, (dit ce grand péni-
» tent, pénétré de la vue des jugements
» de Dieu,) quand je conſidere la gran-
» deur de mes péchés, & la ſévérité de
» vos juſtices, je ſuis rempli de crainte
» & de frayeur ; mais la vue de votre
» clémence me raſſure : car je ſai que
» ſi vous avez déclaré tant de fois que
» vous extermineriez les pécheurs, &
» que vous les rejetteriez de devant vo-
» tre face, vous nous avez auſſi promis

» que vous ne fermeriez pas le ſein de
» votre compaſſion à aucun de ceux qui
» reviendroient à vous dans un regret
» amer de vous avoir offenſé, & dans
» une volonté ſincere de réparer leurs
» égarements paſſés par une conduite
» plus fidelle ; je voudrois, Seigneur,
» vous venger des injures que je vous
» ai faites par des pénitences rigoureu-
» ſes, & ſatisfaire à votre juſtice par
» la deſtruction de tout l'homme exté-
» rieur ; mais je ne puis que ſouhaiter
» ma délivrance, & c'eſt de vous ſeul
» que je la dois attendre : ainſi toute
» ma conſolation eſt de ſavoir que j'ai
» affaire à un Dieu qui pénetre les cœurs,
» & qui en juge par les diſpoſitions
» ſecrettes qu'il y découvre. J'eſpere
» que vous conſerverez dans le mien le
» deſir & la volonté que vous y avez
» miſe, de n'aimer déſormais que ce
» que vous voulez que j'aime, & de
» fuir plus que mille morts ce que je
» ne puis ni penſer ni vouloir ſans vous
» déplaire. »

Ces ſentiments étoient gravés ſi profondément dans le cœur de l'Abbé de la Trappe, qu'il ne comprenoit pas qu'un Religieux, & même un Chrétien en pût avoir d'autres ; car enfin,

disoit-il, »on n'est Chrétien qu'autant
»qu'on imite JESUS-CHRIST, & qu'on
»s'attache à le suivre. C'est ce qu'il
»nous a marqué lui-même dans ces
»paroles: Si quelqu'un veut venir après
»moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il
»porte sa croix tous les jours, & qu'il
»me suive. Ces paroles, dit l'Abbé de
»la Trappe, s'adressent à tous les Chré-
»tiens, parce qu'ils sont tous obligés
»de suivre & d'imiter JESUS-CHRIST,
»c'est ce qui fait que l'Apôtre dit, sans
»excepter personne, que ceux qui sont
»à JESUS-CHRIST, ont crucifié leur
»chair avec tous ses mauvais desirs.
»On renonce à soi-même, continue
»l'Abbé de la Trappe, en ne faisant
»rien de ce que Dieu défend, quelque
»plaisir & quelque avantage qu'on y
»trouve, & en n'omettant rien de ce
»qu'il ordonne, quelque répugnance
»qu'on y sente, & quelque désavan-
»tage qui en puisse arriver. Porter sa
»croix, & crucifier sa chair, dit quel-
»que chose de plus, puisqu'on ne peut
»faire ni l'un ni l'autre sans combattre
»ses désirs, c'est-à-dire, sans lui refuser
»ce qu'elle demande, & sans lui don-
»ner ce qu'elle ne veut pas, sans la
»mortifier & sans la domter. Voilà ce

Luc Chap. v. 23.

Gal. Chap. 5. v. 24.

» que ceux qui ſont à JESUS-CHRIST ;
» c'eſt-à-dire, tous les Chrétiens ſont
» obligés de faire.

» Car enfin, continue-t-il, ou ils ont
» conſervé leur innocence, ou ils l'ont
» perdue ; ou ils ſont juſtes, ou ils ſont
» pécheurs. Le juſte doit faire péniten-
» ce, & crucifier ſa chair, afin qu'elle
» ſoit ſoumiſe à l'eſprit, de peur qu'en
» ſe révoltant, elle ne le faſſe déchoir
» de ſa juſtice. Le pécheur la doit faire
» à plus forte raiſon pour recouvrer l'in-
» nocence qu'il a perdue, pour aſſujettir
» la chair à laquelle il s'eſt ſoumis. Les
» juſtes ſoumettent leur chair, les pé-
» cheurs la doivent châtier ; ceux qui
» ont conſervé l'innocence, la doivent
» ſoumettre pour prévenir ſes révoltes ;
» & ceux qui l'ont perdue la doivent
» châtier, pour prévenir la punition éter-
» nelle que tout pécheur a méritée. Saint
» Paul étoit juſte, ajoute-t-il, il n'avoit
» pas donné la moindre atteinte à l'in-
» nocence qu'il avoit reçue par le Bap-
» tême : les travaux qu'il ſouffroit pour
» l'Evangile ; les perſécutions auxquel-
» les il étoit continuellement expoſé,
» pouvoient paſſer pour une grande pé-
» nitence : cependant il ne laiſſe pas de
» dire, je châtie mon corps, & je le

» réduis en ſervitude, parce que je ne
» veux pas courir au hazard, de peur
» qu'ayant prêché l'Evangile aux au-
» tres, je ne ſois moi-même un réprou-
» vé. Qui peut ſe diſpenſer de ſuivre
» l'exemple de ce grand Apôtre ? qui
» ſera aſſez téméraire pour s'écarter du
» chemin que JESUS-CHRIST a
» marqué ? On fuit la mortification,
» continue-t-il, on cherche des prétex-
» tes pour s'en diſpenſer. Cependant le
» Concile de Trente ne fait point d'ex-
» ception. La vie du Chrétien, dit-il,
» doit être une pénitence continuel-
» le. »

C'eſt ſur ces fondements que l'Abbé de la Trappe avoit établi ſa pénitence; de-là venoit cette fermeté qu'il a toujours eue à n'en rien relâcher : ſa mortification étoit générale, ſans exception & ſans réſerve ; elle paroiſſoit dans ſa nourriture, dans ſes jeûnes, dans ſes veilles, dans ſes travaux, dans ſon aſſiduité à la priere, dans ſa vigilance, dans ſa ſollicitude paſtorale, dans les contradictions, dans les calomnies; toujours occupé à ſe combattre lui-même ; à détruire ſes paſſions ; à ſatisfaire à la juſtice de Dieu. C'eſt ce qu'on a vu dans ſa vie, c'eſt ce qu'on va voir

dans quelques exemples particuliers que l'on va rapporter.

Un Gentilhomme de ſon voiſinage ayant appris qu'il ne bûvoit que de la ptyſanne, parce que le cidre ordinaire lui échauffoit la poitrine, lui envoya du petit cidre, il en but d'abord; mais comme il le trouva trop agréable au goût, il n'en voulut plus boire, & ſe remit à la ptiſanne. Cette boiſſon étoit fort dégoûtante; car comme il vouloit qu'on lui en fît pour pluſieurs jours, elle s'aigriſſoit ſouvent, & devenoit d'un fort mauvais goût, jamais il ne s'en plaignit; quand on s'en appercevoit, & qu'on le prioit d'avertir qu'on lui en fît plus ſouvent, il répondit qu'elle ſeroit bien mauvaiſe ſi elle n'étoit pas encore trop bonne pour lui.

Dans les temps qu'on ſoupe à la Trappe, on lui faiſoit quelquefois des bouillons clairs avec des herbes toutes ſimples pour rafraîchir ſa poitrine. Comme il ne vouloit pas qu'on lui en fît tous les jours, ces bouillons s'aigriſſoient, il ne s'en plaignoit point, & les prenoit d'autant plus volontiers, que le goût en étoit plus choqué.

Il lui eſt arrivé quelquefois qu'on oublioit de lui mettre du pain au ré-

fectoire, ou quelque autre portion. Il n'en avertissoit point, il dînoit sans pain, & se passoit de ce qu'on ne lui avoit pas servi. Il n'en usoit pas ainsi à l'égard de ses Religieux, il avoit une attention particuliere à leur faire donner tous leurs besoins.

On lui a oui dire souvent que s'il n'eût appréhendé la singularité, & de s'attirer une réputation qu'il ne méritoit pas, il se fût réduit au pain & à l'eau ; & dans la vérité il mangeoit si peu, & des choses si peu nourrissantes, qu'on ne comprenoit pas qu'il pût se soutenir.

Comme la violence de ses douleurs pendant plusieurs de ses maladies ne permettoit pas qu'on lui changeât ses chemises de serge, il étoit souvent mangé de vermine ; quoiqu'il fût naturellement très-propre, il supportoit une si fâcheuse incommodité sans s'en plaindre, & il se contentoit de dire ces petits animaux me mangent pendant ma vie, les vers feront bien d'autres ravages après ma mort.

Sa sensibilité pour le froid étoit si grande, que lorsqu'il se retira à la Trappe, la rigueur des hyvers lui faisoit horreur ; cependant il alloit tra-

vailler à l'air avec ſes Freres pendant les plus fortes gelées, & demeuroit exposé au vent de bize le plus violent, tant que duroit le travail. Il lui eût été aiſé de s'en diſpenſer; ſon amour pour la mortification ne lui permettoit pas d'avoir cette indulgence pour lui-même; il a paſſé plus de vingt ans preſque ſans ſe chauffer : & ce ne fut que lorſqu'il ſe vit accablé de l'âge & de ſes infirmités, qu'il accorda aux ſollicitations continuelles de ſes amis, qu'on mît un poële dans ſa chambre.

La mortification intérieure ſurpaſſoit encore l'extérieure : on ne parlera point ici des médiſances, des calomnies, des libelles diffamatoires auxquels il s'eſt vu continuellement expoſé; il ne s'eſt jamais donné la ſatisfaction de ſe plaindre de ſes ennemis, quelque injuſte que fût le traitement qu'il en recevoit; & il a même porté la violence qu'il ſe faiſoit à lui-même, juſqu'à en dire du bien, & à leur rendre tous les ſervices dont ils avoient beſoin. On ne parlera pas non plus de mille circonſtances affligeantes qui lui ſont arrivées ſur la fin de ſa vie, & qu'il a ſupportées ſans s'en plaindre avec une conſtance invincible; mais on ne peut pas paſſer

ſous ſilence, la mortification intérieure que lui devoit cauſer cette attention continuelle qu'il avoit à la conduite de ſes Religieux; on peut ſe repréſenter ſur cela leurs peines, leurs tentations, leurs ſcrupules, leurs imperfections, leurs foibleſſes, (car ils n'étoient pas tous parfaits; & cela ne doit pas ſurprendre, puiſque parmi les douze Apôtres Dieu a permis qu'il y eut un traître.) Il eſt aiſé de s'imaginer le peu de goût qu'un eſprit auſſi élevé que celui de l'Abbé de la Trappe, devoit trouver naturellement dans tous ces petits détails de conduite. De quoi pouvoient l'entretenir de pauvres Religieux ſans érudition, des Freres convers groſſiers pour la plupart? cependant comme il étoit le ſeul qui les confeſſât & qui les dirigeât, comme ils ne pouvoient parler qu'à lui, à toute heure, à tout moment ils le venoient trouver; & quelques ſérieuſes que ſes occupations puſſent être, il étoit obligé de les quitter continuellement pour leur donner toute ſon attention. C'eſt ce qu'il faiſoit avec patience, avec charité, avec douceur, ſans leur témoigner jamais qu'il s'en trouvât importuné. Cette mortification étoit continuelle; elle reve-

noit tous les jours, & à tous moments.

Enfin l'on peut ajoûter à ce que l'on a dit de l'auſtérité de ſa pénitence, qu'il portoit la haire en certains temps, & qu'il prenoit ſouvent de ſanglantes diſciplines. On trouva après ſa mort qu'un bandage d'acier & une chaîne de fer qu'il portoit, lui étoient entrés dans la chair ; ſi l'on ajoute à cela ſes maladies fréquentes, ces douleurs continuelles dont il étoit tourmenté pendant les dernieres années de ſa vie, on ne pourra ſe diſpenſer de demeurer d'accord que peu de perſonnes dans ces derniers ſiecles ont porté auſſi loin que lui la mortification & la pénitence.

CHAPITRE IX.

Du pardon des injures. De l'amour que l'Abbé de la Trappe a eu pour ſes ennemis. Ses ſentiments & ſa conduite à leur égard.

CE N'EST PAS d'aujourd'hui que l'on dit que la vertu & le mérite accompagnés d'une grande réputation

ſont, à l'égard de bien des gens, une eſpece d'injure qui ne ſe pardonne jamais. C'eſt ce que l'Abbé de la Trappe a éprouvé plus que perſonne. Peu de gens n'ont eu plus d'eſtime, plus d'amis, & plus de réputation que lui; il y en a peu auſſi qui ayent plus d'ennemis, & contre qui l'envie ſe ſoit déchaînée avec plus de violence: on a parlé, on a écrit contre lui; on l'a déchiré en cent manieres différentes; on n'a rien épargné pour lui ravir cette haute réputation que ſa vertu & ſon mérite ſeul lui avoient acquiſe.

On inventoit, pour en venir à bout, des hiſtoires qui n'étoient jamais arrivées; on s'en prenoit à ſa perſonne, à ſa doctrine, à ſa conduite, à ſes Religieux, à ſes amis. C'eſt ainſi que S. Bernard fut traité à l'occaſion de la Croiſade qu'il avoit prêchée, & qui eut un ſuccès ſi malheureux. C'eſt ainſi que les Diſciples de Pierre Abaylard, & de Gilbert de la Porrée, en uſerent avec ce grand homme dont Dieu avoit autoriſé la ſainteté par tant de miracles; & pour dire quelque choſe de plus, c'eſt ainſi que JESUS-CHRIST qui étoit la ſainteté même, a été traité par les Scribes & les Phariſiens. Mais ſi

l'Abbé de la Trappe a eu le bonheur d'être traité comme le Sauveur, il a aussi celui de suivre, à l'égard de ses ennemis, & ses exemples & sa doctrine.

Au milieu des calomnies qu'on publioit contre lui de tous côtés, il abandonnoit sa personne & la justice de sa cause entre les mains de Dieu, & n'étoit occupé qu'à prier pour ses ennemis, & à rendre le bien pour le mal. Il disoit souvent ces paroles si dignes de l'humilité profonde dont il faisoit profession : *Si ma réputation est de quelque utilité, Dieu saura me rendre celle qu'on me ravit injustement, sinon je n'en veux qu'autant qu'il lui plaira de m'en donner. Il est permis à un Evêque d'avoir soin de sa réputation, parce qu'elle lui est nécessaire pour le bien du peuple qui est sous sa conduite; mais pour un Religieux, il n'est fait que pour être méprisé, & pour retracer dans sa vie les hontes & les abjections de* JESUS-CHRIST, *en souffrant en paix & en silence les injures les plus atroces & les calomnies les plus noires, c'est-là sa destination, & c'est même toute sa gloire.*

Il agissoit d'une maniere conforme aux sentiments qu'on vient de rappor-

ter. C'eſt ce qu'on va prouver par des exemples ſi édifiants, qu'ils ſeroient capables de déſarmer ſes ennemis. Un Abbé de l'Ordre qui avoit été de ſes plus chers amis, & à qui il avoit rendu de grands ſervices, ne ſe contenta pas de rompre avec lui ſans qu'il lui en eût donné aucun ſujet, il le décria de la maniere du monde la plus étrange, dedans & dehors le Royaume. Les mauvais diſcours de cet Abbé faiſoient d'autant plus de tort à l'Abbé de la Trappe que comme on ſavoit qu'ils avoient été amis intimes, on ne s'aviſoit pas même de ſoupçonner de fauſſeté ce qu'il publioit contre lui ; enfin Dieu toucha cet Abbé, il lui fit connoître ſa faute, & il vint à la Trappe pour lui faire ſes excuſes, & pour ſe reconcilier avec lui : l'Abbé de la Trappe le reçut avec autant d'amitié, qu'il avoit coutume de faire avant qu'il en eût auſſi mal uſé à ſon égard. Il lui épargna la honte des excuſes ; il le fit officier à ſa place le Jeudi-Saint, & les trois jours qui ſuivent ; il voulut communier de ſa main avec tous ſes Freres : enfin il lui fit toutes les careſſes, & lui rendit tous les honneurs dont il put s'aviſer. Quand cet Abbé fut parti,

un Religieux qui ſavoit tout ce qui s'étoit paſſé, ne put s'empêcher de lui dire qu'un homme qui en avoit auſſi mal uſé avec lui, ne méritoit pas d'être ſi bien reçu ; & *nous*, dit l'Abbé de la Trappe, *comment en avons-nous uſé avec Dieu : cependant il ne laiſſe pas de nous recevoir tous les jours avec tant de bonté ; ſachez, mon Frere, que nous ſerons meſurés à la même meſure dont nous aurons meſuré les autres.*

Il en uſa de même dans deux autres occaſions. Il apprit que des Religieux, à qui il faiſoit des aumônes conſidérables, ne ceſſoient point de le déchirer par leurs calomnies, on lui dit ſur cela qu'il falloit leur retrancher ces aumônes dont ils s'étoient rendus indignes. *Je m'en garderai bien*, dit l'Abbé de la Trappe, *au contraire il faut les augmenter, car l'Evangile nous ordonne de faire du bien à nos ennemis ;* c'eſt ce qu'il fit, & les aumônes furent augmentées. Il n'avoit en cela aucun égard au rang, au crédit & au mérite des perſonnes, c'eſt ce que prouve l'exemple qu'on va rapporter.

Un Payſan du voiſinage de la Trappe, prétendoit que de certaines terres qui appartenoient effectivement à l'Abbaye,

étoient à lui : ſur cette prétention mal fondée, ſans autre précaution il enleve tous les grains qui étoient ſur ces terres. L'Abbé ne voulut point qu'on l'en empêchât, il aima mieux que ce Payſan lui enlevât ce qui appartenoit à ſon Abbaye, que de ſouffrir qu'on fît des pourſuites contre lui. Quelque temps après le Curé de la Paroiſſe où demeuroit le Payſan, vint voir l'Abbé de la Trappe, l'Abbé lui demanda, ſelon ſa coutume, ſi quelqu'un de ſes Paroiſſiens n'avoit point beſoin d'aſſiſtance. Après que le Curé eut ſatisfait à cette demande, l'Abbé lui dit & un tel (il lui nomma le Payſan dont on vient de parler) comment vont ſes affaires : le Curé lui avoua qu'il étoit dans une grande néceſſité ; mais ajouta-t-il, l'inſolence & l'injuſtice dont il a uſé en votre endroit, m'a empêché de vous en parler. *Au contraire*, dit l'Abbé, *ce ſont ces ſortes de perſonnes qu'il faut aſſiſter. L'Evangile nous les recommande, je ne connois point de meilleure recommandation.* Sur le champ il fit appeller le Célérier, & lui ordonna d'envoyer abondamment à ce Payſan & ſans délai tout ce dont il avoit beſoin. Le Célérier voulut lui repliquer ; mais l'Abbé le

prévint & lui dit : *Allez mon Frere, nous sommes trop heureux de trouver de pareilles occasions, & de pouvoir racheter nos péchés à si bon marché.*

Plus le nombre de ses ennemis augmentoit, plus ces sentiments se fortifioient dans son cœur. Voici ce qu'il écrivit à un de ses amis à l'occasion d'une personne qui s'efforçoit de le décrier dans le monde : » Il n'y a rien » que je ne voulusse faire pour servir » la personne dont vous me parlez; ce » qu'il a fait contre moi ne sert qu'à » me donner plus d'envie de lui être » utile. Je vous avoue que depuis quel- » ques années tant de gens ont pris à » tâche de m'attaquer, que cela m'a » obligé à prendre devant Dieu de nou- » velles résolutions de pratiquer ce pré- » cepte de JESUS-CHRIST; *& moi » je vous dis, aimez vos ennemis.* C'est » la premiere pensée qui me vient lors- » que j'apprends que l'on dit de moi » ce que je serois bien aise qu'on n'en » dît pas, si j'écoutois les sentiments » de l'amour propre. »

C'est en ce sens qu'il écrit à la Duchesse de Guise : » Je m'apperçois Ma- » dame que de mes amis mêmes (au » moins de ceux qui disent qu'ils en

» sont) ont peine de ce que les choses » que l'on répand contre moi ne m'en » font point. Quand les calomnies ne » font point d'impression sur ceux con» tre qui on les forme, elles retournent » contre ceux qui en sont les auteurs. » Je puis dire par la grace de Dieu, » (car c'est purement son œuvre) que » je me sens de bronze à l'égard de » ceux qui m'attaquent. Je dis par rap» port au ressentiment de ce qu'on ap» pelle injure, car d'ailleurs mon cœur » est tendre pour eux; je les plains du » mal qu'ils se font en prétendant m'en » faire. Je prie Dieu pour eux : & ce » me seroit une joie véritable de les » pouvoir servir : voilà, M. ma situa» tion, & je consens qu'elle soit con» nue de tout le monde. » Il dit encore dans une autre occasion : » plus on me » déchire, plus on me traite avec in» justice, plus je sens mon cœur atten» dri pour ceux qui tiennent cette con» duite à mon égard, plus je me sens » porté à leur pardonner & à prier pour » eux, & plus j'ai de confiance que Dieu » me fera miséricorde. »

Il ne perdoit aucune occasion de mettre en pratique ces sentiments. Un Abbé de qualité allant à la Trappe,

passa par une maison Religieuse ; il y fut reçu selon sa condition. Sur la fin du repas il dit au Supérieur qu'il alloit à la Trappe pour consulter l'Abbé sur une affaire importante. Le Supérieur fit tout ce qu'il put pour l'en détourner ; & il lui dit sur cela tout ce que l'envie & la malignité la plus noire pouvoit suggérer contre les Religieux & contre l'Abbé , jusqu'à l'assurer que l'Abbé de la Trappe étoit un hérétique & un visionnaire. L'Abbé que la vérité & sa propre expérience avoient souvent convaincu du contraire, releva ce discours comme il le méritoit, & partit fort mal édifié du peu de charité, & de l'injustice de ce Supérieur.

L'Abbé étant arrivé à la Trappe ; mit insensiblement l'Abbé de la Trappe sur le chapitre de ce Supérieur & de ses Religieux ; l'Abbé de la Trappe lui dit qu'il les avoit toujours considerés & aimés , & qu'il ne perdoit aucune occasion de leur faire plaisir. Puisque cela est, répondit l'Abbé, je me crois obligé en conscience de vous détromper. Vous n'avez pas au monde de plus grands ennemis , je le sais à n'en pouvoir douter ; & sur cela il lui

raconta

raconta tous les mauvais diſcours qu'on lui avoit tenus. L'Abbé de la Trappe qui avoit été averti d'ailleurs de la mauvaiſe volonté de ces Religieux, répondit ſans s'émouvoir, *qu'il ſeroit viſionaire tant qu'il leur plairoit, mais que pour la foi, Dieu qui la lui avoit donnée, étoit témoin de ſa pureté; qu'il prieroit Dieu de délivrer ces Religieux de ces préjugés ſi dangereux, & ſi peu charitables; qu'il continueroit à les aimer & à leur faire du bien.* L'Abbé répondit qu'ils ne le méritoient pas; que le bien qu'il leur vouloit faire ſeroit mieux employé ailleurs; & qu'après tout, l'Ecriture nous avertiſſoit de répondre au fou ſelon ſa folie. *Il eſt vrai*, répondit l'Abbé de la Trappe, *mais Jeſus-Chriſt nous ordonne de pardonner les injures, & d'aimer nos ennemis, je veux donc continuer à aimer ces Religieux & & à leur faire du bien.* En effet dès le lendemain il leur envoya un louis d'or avec une douzaine des plus belles carpes, qu'on avoit pêchées dans les étangs de la Trappe, & ſe recommanda à leurs prieres. L'Abbé a dit depuis qu'il avoit été plus frappé de cette action, que s'il lui avoit vu faire un miracle. Mais il ne pardonna pas à ces Re-

ligieux auſſi aiſément que l'Abbé de la Trappe, l'injure qu'ils lui avoient faite, en le traitant d'hérétique, ils perdirent ſon eſtime, & il n'eut plus de commerce avec eux,

L'Abbé de la Trappe qui étoit perſuadé que les vertus religieuſes n'avoient point de fondement plus ſolide que les vertus chrétiennes, ne perdoit aucune occaſion d'y former ſes Religieux, Il leur inſpiroit ſur-tout l'amour des ennemis ſi recommandé dans l'Evangile; il leur en parloit ſans ceſſe, & il les inſtruiſoit par ſes exemples. Un jour qu'il avoit appris la mort d'un Religieux qui n'avoit ceſſé pendant ſa vie de le décrier, & de lui faire & à ſon Monaſtere, tout le mal qui avoit dépendu de lui, il fit mettre un billet à la Sacriſtie écrit de ſa main, dont voici les termes: *On priera notre Seigneur Jeſus-Chriſt pour une perſonne morte depuis peu, elle étoit ennemie de cette Maiſon. Je vous mets cette circonſtance, parce que ſi vous êtes véritablement Chrétiens, ce vous eſt un preſſant motif pour la recommander à Dieu avec plus d'inſtance & d'application.*

Une autre fois il apprit qu'un Curé du voiſinage qui l'avoit toujours

inquiété par ſes chicanes, étoit à l'extrêmité, il écrivit lui-même cet autre billet, & le mit à la Sacriſtie. *On priera notre Seigneur Jeſus-Chriſt pour un bon Curé qui a reçu les derniers Sacrements; il nous eſt d'autant plus recommandable, qu'il vient d'entreprendre une affaire contre notre Maiſon.* Ces exemples ſont ſi édifiants, ils marquent un ſi grand fonds de grace, & une ſoumiſſion ſi parfaite aux loix de l'Evangile les plus répugnantes à la nature, qu'on n'a pas cru ſe pouvoir diſpenſer de les rapporter. Après cela la vérité nous auroit elle-même trompés, ſi l'on pouvoit douter que Dieu n'eût traité l'Abbé de la Trappe dans toute l'étendue de ſes miſéricordes.

Cependant comme la patience chrétienne a des bornes, & que JESUS-CHRIST lui-même nous a appris juſqu'où elle devoit aller, quand on attaquoit la pureté de ſa foi, ou celle de ſes amis, il la défendoit avec tout le zele qu'on doit avoir dans ces occaſions. Il en uſoit de même quand on s'efforçoit de décrier ſa conduite ſur des points importants, & qui euſſent cauſé du ſcandale s'il l'eût diſſimulé; c'eſt ainſi qu'il confondit ſes ennemis,

lorſqu'ils eurent la témérité de publier qu'on avoit banni de la Trappe la dévotion à la Sainte Vierge ; que les Prêtres n'y diſoient point la Meſſe ; que les communions y étoient très-rares ; qu'on y liſoit des livres hérétiques ; & qu'une ſingularité ſuſpecte régnoit dans toute la conduite du Monaſtere ; & qu'on y tenoit des Aſſemblées contre la Religion & contre l'Etat ; il ſe défendit fortement ſur tous ces points ; il en fit voir la fauſſeté ; il parla, il écrivit ; en un mot il fut aſſez heureux pour détromper tous ceux que l'envie & la haine n'avoient pas prévenus juſqu'au point de ne vouloir rien écouter.

Mais en répondant avec force à de pareilles accuſations qu'il n'eſt jamais permis de diſſimuler, il ne ſe croyoit pas diſpenſé de conſerver dans ſon cœur une charité ſans bornes pour ſes accuſateurs. Il n'en demeuroit pas là ; mais il ſe croyoit obligé de faire paroître combien cette charité étoit ſincere, par des ſervices effectifs, toutes les fois que l'occaſion s'en préſentoit. C'eſt ainſi, ſuivant l'expreſſion de l'Evangile, qu'il joignoit la ſimplicité de la colombe à la prudence des ſerpents.

CHAPITRE X.

Combien l'Abbé de la Trappe a aimé la solitude & le silence. Ses sentiments & sa conduite sur ce sujet.

On peut dire qu'une des premieres & des plus fortes impressions qu'ait fait la grace sur le cœur de l'Abbé de la Trappe a été l'amour de la solitude & du silence. Il avoit appris de saint Bernard, qu'il regardoit comme son modele : *Que l'on amasse beaucoup de la poussiere du siecle dans le commerce du siecle ; que le monde est rempli de périls & de précipices ; que cette vaste mer est pleine de personnes qui se noyent, & qui entraînent souvent avec elles ceux qui les veulent sauver. Qu'il n'y a point d'instrument qui vuide tant le cœur que la langue, & qu'il est difficile, qu'après de longs entretiens, l'ame ne soit plus seche, la méditation moins fervente, l'esprit moins arrosé de la grace, & la victime de l'oraison moins grasse & moins pure.*

Epist. 315. Serm. de advent. Dom. Serm. 16. diversis.

L'Abbé de la Trappe étoit si pénétré de ces maximes, que quelque déférence qu'il eût pour les sentiments de plusieurs grands Evêques, & de plusieurs autres personnes très-éclairées qu'il avoit consultées sur le genre de vie qu'il devoit embrasser, il ne put se rendre aux avis qu'ils lui donnoient de ne point s'engager dans une si grande solitude. Lorsqu'ils lui conseillerent de donner tout son bien aux pauvres, de quitter tous ses Bénéfices, de se réduire au simple nécessaire, d'entrer dans la voie étroite de l'Evangile, il leur obéit sans peine; mais lorsqu'ils furent d'avis qu'il s'attachât au service de l'Eglise, & qu'il renonçât à l'attrait qu'il se sentoit pour la solitude, il ne put se résoudre à leur obéir. C'est cet amour pour la solitude & pour le silence, qui le porta à préférer l'Etroite Observance de Cisteaux, à tous les autres Ordres Religieux, parce qu'on y fait profession d'une plus grande retraite que par-tout ailleurs. Ce fut ce qui lui fit établir dans son Monastere ce grand silence qu'on n'avoit point pratiqué jusqu'alors avec une aussi grande exactitude. Ce fut encore dans cette vue qu'il fit tout ce qu'il put pour se dispenser

du voyage de Rome ; qu'il refusa la Charge de Visiteur ; qu'il eut tant de peine à se charger de la conduite des Clairets ; en un mot ce fut par ce même motif qu'il se dispensa de rendre des visites, & qu'il ne sortit jamais de son Monastere que pour des raisons indispensables de devoir & de charité.

Ses sentiments s'accordoient parfaitement avec sa conduite, il n'y avoit rien dont il parlât avec plus de zele que de la solitude & du silence. Un jour qu'il en avoit fait le sujet de la Conférence, faisant un retour sur lui-même, il dit à ses Religieux de la maniere du monde la plus touchante : » Je voudrois, mes Freres, avoir perdu mes deux bras, & avoir aussi peu » d'obligation que vous, de penser à » autre chose qu'a attendre l'éternité de » JESUS-CHRIST. Qu'il est doux » d'être entiérement séparé de tout commerce avec les créatures, pour n'entendre parler que de Dieu ; ne lire » que les vérités de Dieu ; ne s'occuper que de ce qui regarde Dieu & » son service, sans avoir d'autre emploi. N'avoir rien qui puisse nous distraire de Dieu, & n'être pas pénétré de Dieu ; faire autre chose que

» de le goûter, & de l'attendre en paix ;
» c'eſt ce que je ne puis comprendre.
» Vous devriez vivre ſi parfaitement,
» ayant tant de facilités de le faire, que
» vous puſſiez reſſuſciter les morts. Ah!
» mes Freres, la plus grande folie dans
» laquelle vous puiſſiez tomber, eſt de
» laiſſer occuper votre cœur de quel-
» que autre choſe que Dieu, & de ſon
» éternité ; qu'y a-t-il qui puiſſe vous
» occuper ? que pouvez-vous réſerver
» ſi vous ne donnez pas tout à Dieu ?
» que pouvez-vous lui refuſer ? que
» pouvez-vous lui préférer ? Cepen-
» dant faute de tout donner à Dieu en
» ſe réſervant quelque choſe qu'on ne
» lui donne point, cela ſeul ſuffit pour
» vous ſéparer de Dieu. Penſez-y, mes
» Freres, vous ſeriez couverts de con-
» fuſion, ſi vous étiez obligé de décla-
» rer ce que vous réſervez & ce que
» vous préférez à Dieu, & d'une telle
» confuſion, que vous chercheriez à
» vous cacher à vous-mêmes : non non,
» mes Freres, nous ſommes entrés dans
» la ſolitude ; nous ne nous ſommes
» condamnés au ſilence ; nous n'avons
» rompu avec le monde & avec nous-
» mêmes, que pour donner tout à Dieu :
» car enfin à quoi nous ſerviroit notre

» solitude extérieure sans la solitude,
» sans le silence intérieur du cœur.

» Je suis accablé de visites, dit-il, » dans une de ses lettres, comme si la » Trappe étoit aux portesde Paris ; j'en » suis tellement accablé, que si je n'a» vois que quarante ans, je me retire» rois en quelque solitude où je ne ver» rois personne ; j'avois pris la résolu» tion de ne plus voir qui que ce soit, & » cependant je ne puis m'en dispenser ; » & l'on prétend que je violerois les » loix les plus saintes de la charité, si » j'exécutois cette résolution.

Il écrit à un autre de ses amis : » Si » j'avois su, en quittant le monde, que » je dusse avoir encore quelque com» munication avec lui, ou que le mon» de dût encore penser à moi, je ne me » serois jamais fait Religieux ; mais je » me serois retiré en quelque solitude » si éloignée du commerce des hommes, » que j'aurois entiérement rompu avec » eux, en sorte que le monde m'eût ou» blié comme je n'aurois plus pensé à » lui : car enfin qu'est-ce qu'un Reli» gieux sans solitude & sans silence ? »

Cette maxime étoit si profondément gravée dans son cœur, qu'ayant lu la vie de M. de Chasteüil, fameux soli-

taire François qui eſt mort ſur le Mont Liban en odeur de ſainteté, il dit qu'il avoit pris le bon parti; & que s'il n'eût point été engagé, il n'en eût point pris d'autre. Enſuite rentrant en lui-même, *qui me donnera*, diſoit-il, *les aîles d'une colombe pour fuir la ſociété des hommes, & me cacher dans le fonds des déſerts avec les bêtes ſauvages qui ont plus de fidélité & moins de férocité que n'en ont les hommes, & achever ainſi ma courſe, connu de Dieu ſeul, & ne penſant qu'à lui; dans une tranquillité exempte de ſoins, d'inquiétudes & d'ennuis. Ah! mon Dieu, ai-je donc tout quitté pour me partager ainſi entre le monde & vous?* Cependant quelque empreſſement qu'eut l'Abbé de la Trappe pour la ſolitude & pour le ſilence, Dieu ne permettoit pas qu'il en jouît, il formoit tous ces deſirs dans ſon cœur, & il en éloignoit l'effet. On venoit à la Trappe de tous côtés pour le voir & pour le conſulter, ou pour être témoin de la vie ſainte qu'il y avoit établie, & qu'il ſoutenoit toujours par ſes exhortations & par ſes exemples. Le Frere qui avoit ſoin des hôtes s'étant une fois appliqué à compter le nombre de ceux à qui il donneroit à man-

ger pendant une année, il en compta jusqu'à six mille. En une autre rencontre on compta en douze jours cent vingt-cinq personnes, & en un autre il s'en trouva près de mille en un mois, entre lesquelles il y avoit deux Princesses, quatre Evêques, & un grand nombre de personnes de la premiere qualité. Quelquefois on donnoit à manger en un seul jour jusqu'à quatre-vingt personnes. Ce qu'il y avoit d'admirable dans un abord de gens si grand & si continuel, est que la solitude & le silence des Religieux n'en étoit point troublé. C'étoit l'effet du bon ordre qu'on y avoit mis, & du respect qu'on avoit pour ces saints Solitaires & pour leur Abbé ; il s'en falloit même beaucoup qu'il parlât à tous ceux qui venoient pour le voir ; il s'en dispensoit autant qu'il le pouvoit. Mais il se présentoit toujours assez d'occasions indispensables de recevoir des visites pour l'obliger d'en gémir, & de s'en humilier devant Dieu.

Les lettres qu'on lui écrivoit alloient encore plus loin que les visites ; il en sentoit le poids, il en étoit accablé ; mais la charité qui est la plus indispensable de toutes ses regles, ne lui permettoit pas de refuser de les recevoir, & de n'y

pas répondre. Ceux mêmes qu'il consultoit sur ces occupations qui lui paroissoient si éloignées de l'esprit de sa vocation, contribuoient à l'y engager; & on lui citoit sur cela l'exemple de saint Bernard, & d'un grand nombre d'autres Saints appellés comme lui à la solitude, qui soupiroient continuellement après elle, & à qui la charité du prochain n'avoit pas permis d'en jouir.

Parmi tant d'occasions de distraction & de dissipation, l'Abbé de la Trappe conservoit toujours un violent amour pour la solitude & pour le silence. C'est ainsi qu'il l'exprime lui-même par ces belles paroles qu'il a laissées par écrit, qui sont comme un renouvellement de ses vœux.

» Qui me donnera des aîles de colombe, & je m'envolerai en quelque » lieu si éloigné du monde, & si séparé de toutes les créatures, que je » n'aurai plus de rapport avec lui, ni » de commerce avec elles. Je cherche » quelque chose qui n'est pas de ce monde, & qui ne se trouve pas parmi les » choses créées. L'idée que j'en ai conçue m'en donne de l'amour, l'amour » m'en donne du desir, mais ce desir

» ne produit que des soupirs ; & il me
» semble que plus mon cœur s'éleve
» vers cet objet, plus cet objet se hauf-
» se & s'éloigne de mon cœur. Il n'en
» est pas de même des créatures, elles
» me suivent par-tout ; elles m'importu-
» nent ; elles se présentent incessamment
» à mes yeux ; par mes yeux elles entrent
» dans mon esprit, & y portent avec elles
» l'inquiétude & la dissipation. Fermons
» les yeux, mon ame, à toutes ces cho-
» ses, tenons-nous si éloigné d'elles, que
» nous ne puissions ni les voir, ni en
» être vus. »

L'Abbé de la Trappe remarque en-
suite combien les conversations des
hommes sont dangereuses ; il ne fait
pas de difficulté d'avouer qu'il l'ap-
prend tous les jours par sa propre ex-
périence ; & il en prend occasion de
s'affermir dans l'amour de la solitude
& du silence.

» La parole & la conversation, con-
» tinue-t-il, quelque innocentes & re-
» glées qu'elles puissent être, ne laissent
» pas de faire en nous des impressions
» fâcheuses, & d'y causer des désor-
» dres qui ne se peuvent réparer qu'a-
» vec peine ; elles nous tirent au-dehors ;
» elles nous ouvrent les yeux comme

» pour ſortir hors de nous-mêmes ; elles
» nous rempliſſent de fantômes, &
» d'imaginations vaines qui ſont les ſe-
» mences malheureuſes de ce nombre
» preſqu'infini de diſtractions & d'affoi-
» bliſſements que nous reſſentons dans
» la priere & dans les autres exerci-
» ces. Je n'en ſuis que trop perſuadé
» par ma propre expérience ; & c'eſt ce
» qui me fait voir & me contraint d'a-
» vouer que les choſes extérieures ſont
» autant d'obſtacles qui retardent le
» progrès que nous devons faire dans
» les voies de Dieu. Elles rendent no-
» tre éternité douteuſe & notre ſalut in-
» certain ; & rien ne peut l'aſſurer davan-
» tage que la ſolitude & le ſilence. Auſ-
» ſi je ne deſire rien avec tant d'ar-
» deur : & dans le deſir que j'en ſens,
» je me donne préſentement à JESUS-
» CHRIST par un engagement invio-
» lable, je renouvelle la conſécration
» que je lui ai faite de tout ce que je
» ſuis, pour vivre déſormais en ſilence
» & en ſolitude, conformément à ce que
» l'ordre de Dieu, l'exemple des Saints,
» & ma profeſſion exigent de moi ; je
» laiſſe là le monde comme il eſt, & je
» ne veux plus en entendre parler ; je
» romps avec lui pour jamais, & je com-

» prends dans cette rupture non-ſeu-
» lement ceux qui l'aiment & qui le ſer-
» vent, mais généralement toutes les
» perſonnes qui ſont dans le monde,
» quoiqu'elles ne ſoient pas du monde,
» ſans m'excepter moi-même autant que
» cela ſe peut faire, & dans toute l'é-
» tendue que Dieu me fera connoître.
» Plus d'entretiens, plus de commerce,
» plus de communications avec qui que
» ce ſoit, à moins que je n'y ſois con-
» traint par des néceſſités indiſpenſa-
» bles. »

Voilà quelles étoient les diſpoſitions de l'Abbé de la Trappe, au milieu des diſtractions continuelles où la Providence permettoit qu'il fût engagé; mais parce que les occaſions de rompre ces réſolutions ſi ſaintes ſe préſentoient ſouvent, il s'adreſſe à Dieu pour le prier de les éloigner: » Seigneur, continue-
» t-il, ſans vous toutes nos penſées ſont
» vaines, tous nos deſirs ſans effet, tou-
» tes nos réſolutions ſont foibles & inu-
» tiles. Confirmez donc en moi ce que
» vous y opérez aujourd'hui; & com-
» me je ne doute point que ce ne ſoit
» vous qui m'avez inſpiré ce deſir, bé-
» niſſez-le par la même miſéricorde que
» vous me l'avez inſpiré, augmentez-

»le toujours de plus en plus, & ne
»permettez pas qu'il s'affoibliſſe pour
»jamais; éloignez de moi toutes les créa-
»tures; faites que je m'en puiſſe paſ-
»ſer, & qu'elles ſe paſſent toutes de
»moi. Que je trouve en vous ſeul tout
»ce que je pourrois recevoir d'elles,
»& elles tout ce qu'elles pourroient
»recevoir & attendre de moi. Menez-
»moi, Seigneur, dans cette ſolitude
»ſacrée, dans laquelle vous parlez au
»cœur de ceux que vous aimez. Ap-
»prenez au mien la ſcience de vous
»plaire, & dites-lui tout ce qu'il faut
»qu'il ſache pour l'accompliſſement de
»vos volontés ſaintes. Faites qu'il trou-
»ve dans ces demeures écartées, où je
»me ſuis caché comme les oiſeaux ſau-
»vages dans les fentes des rochers inac-
»ceſſibles, ce profond repos que vous
»ne refuſez point à ceux qui vous ont
»ſuivi dans le déſert; puiſque je veux
»vivre déſormais comme dans un tom-
»beau, dans le deſir & dans l'attente
»de votre retour en ce monde, com-
»me les Saints Peres ſoupiroient dans
»les limbes après votre premier avé-
»nement. Enfin ſoyez mon occupation,
»ma conſolation & ma joie dans le
»temps, comme j'eſpere que vous

» le ferez dans l'éternité ; & afin que
» je ne fois pas trompé dans mes efpé-
» rances, rendez-vous dès-à-préfent tel-
» lement le Maître & le Roi de mon
» cœur qu'il n'ait d'inclination, de pen-
» te, de mouvement que vous n'ayez
» formés par l'infpiration de votre Ef-
» prit, afin que je me puiffe vanter avec
» votre faint Apôtre, que je ne vis plus,
» quoique je vive ; mais que vous êtes
» ma vie, & que vous vivez en moi
» beaucoup plus que moi-même. »

Ces fentiments de l'Abbé de la Trappe font fi vivement exprimés ; il y paroît tant de cette onction & de ce feu tout divin que le Saint Efprit feul peut répandre dans les cœurs, qu'il n'eft pas poffible qu'il ne les reffentît, & que Dieu ne les lui eût infpirés. C'eft ainfi que parmi tout ce qui pouvoit troubler fa retraite, il confervoit un ardent amour pour la folitude & pour le filence.



CHAPITRE XI.

De la Priere. Combien l'Abbé de la Trappe y étoit appliqué. Son averſion pour les nouveautés qu'on a tâché d'y introduire. De ſon attention continuelle à prier pour l'Egliſe, pour le Roi, & pour l'Etat ; & de ſa piété à l'égard du ſaint Sacrifice de la Meſſe.

SI LA priere eſt néceſſaire à tous les Chrétiens, & l'on peut dire à tous les hommes, puiſque leur dépendance & leurs beſoins continuels les avertiſſent ſans ceſſe de recourir à Dieu, l'Abbé de la Trappe reconnoît qu'elle eſt toute la force des Solitaires, & que ſans elle ils ne peuvent rien. *C'eſt*, dit-il, *par elle qu'ils ſe ſoutiennent auprès de Dieu, qu'ils ſollicitent ſa miſéricorde, & qu'ils obtiennent de lui ces ſecours & ces graces, ſans leſquelles ils ne pourroient s'élever ſans ceſſe (comme ils y ſont obligés) à cette perfection à laquelle il les deſtine. Ainſi*, continue-t-il, *le Solitaire qui néglige de prier, néglige le ſoin de ſon ſa-*

Des devoirs de la vie Monaſtique chap. 2.

lut, il abandonne ce que Dieu lui a donné de plus fort pour sa conservation & pour sa défense. C'est un athlete qui jette ses armes dans le milieu du combat, & duquel on ne peut dire autre chose, sinon que la perte est toute assurée.

L'Abbé de la Trappe étoit trop persuadé de ces maximes, pour ne se pas donner tout entier à un exercice si saint. Il savoit qu'il est encore plus nécessaire à un Supérieur, qu'aux Religieux particuliers ; & que c'est-là qu'il doit puiser toutes ses lumieres, toute sa force, & cette onction toute divine qui doit être répandue dans ses discours & dans toutes ses actions. On a pu voir dans sa vie le soin qu'il avoit de s'y appliquer lui-même, & d'y former ses Religieux : que la Trappe étoit le lieu d'une priere presque continuelle ; & qu'un grand Prélat ayant vu combien on y étoit assidu, avoit jugé deslors, qu'il n'étoit pas possible que Dieu ne bénît des commencements si saints, & qu'il refusât la grace de la persévérance à des ames pures qui la lui demandoient sans cesse avec une ferveur qui se renouvelloit tous les jours. On peut encore se souvenir que dans son voyage d'Italie, pendant que ceux qui l'accom-

pagnoient alloient voir les raretés des Villes par où il passoit, il demeuroit prosterné au pied des Autels, & qu'il y restoit si long-temps, qu'à leur retour ils l'y trouvoient encore. Qu'à Rome, lorsque les affaires lui laissoient quelque temps de libre, il le passoit auprès des tombeaux des Martyrs, à implorer leur protection auprès de Dieu, & que les distractions qu'il est si difficile d'éviter pendant les voyages, ne l'empêchoient pas d'être assidu à la priere.

Quand il se fut renfermé dans son Monastere, il en faisoit sa principale occupation; outre le temps destiné à l'Office & à la priere commune, il y employoit tout le temps d'entre Matines & Primes; & souvent pendant que ses Freres reposoient, il répandoit son cœur devant Dieu, & leur obtenoit les graces dont ils avoient besoin pour se soutenir dans la vie laborieuse & pénitente qu'ils avoient embrassée. Il interrompoit souvent ses lectures pour prier; & quelque soin qu'il eût de se cacher dans ces occasions, on l'a surpris quelquefois les yeux tout baignés de larmes, élevés vers le Ciel, & le visage tout enflammé.

Depuis qu'en se démettant de son

Abbaye, il eût quitté le gouvernement de ſon Monaſtere, ſa vie ne fut preſque plus qu'une priere continuelle. Outre l'Office divin & ſes prieres ordinaires, il diſoit tous les jours le Chapelet & le Pſeautier ; & il étoit d'autant plus occupé de Dieu, que ſa fin approchoit, & que tous ces faux biens, dont les cœurs des hommes ſont ſi fort occupés, alloient diſparoître pour lui.

A cette exactitude à la priere, l'Abbé de la Trappe joignoit une attention continuelle pour ſe préſerver des illuſions qui ne s'y gliſſent que trop ſouvent ; fidele obſervateur des ſentiments & des pratiques de ſes peres, il étoit toujours en garde contre la nouveauté. C'eſt ce qui parut à l'occaſion du Livre de *l'Explication des Maximes des Saints ſur la vie interieure.* Non-ſeulement il le déſaprouva, mais il ne put ſe réſoudre à diſſimuler ſes ſentiments. Ainſi M. l'Evêque de Meaux que ſon éminente doctrine a rendu ſi fameux dans toute l'Egliſe, l'ayant prié de lui écrire ce qu'il penſoit de cet Ouvrage, voici ce qu'il lui répondit.

» Je vous avoue, Monſeigneur, que » je ne puis me taire. Le Livre de M. » de Cambray m'eſt tombé entre les

1697.

» mains. Je n'ai pu comprendre qu'un
» homme de sa sorte pût être capable
» de se laisser aller à des imaginations
» si contraires à ce que l'Evangile nous
» enseigne, aussi-bien que la Tradition
» sainte de l'Eglise. Je pensois que tou-
» tes les impressions qu'avoit pu faire sur
» lui cette opinion fantastique étoient
» entiérement effacées, & qu'il ne lui
» restoit que la douleur de les avoir
» écoutées ; mais je me suis bien trom-
» pé. On sait que vous avez écrit con-
» tre ce sistême monstreux, c'est-à-dire,
» que vous l'avez détruit. Car tout ce
» que vous écrivez, Monseigneur, sont
» autant de décisions. Je prie Dieu qu'il
» bénisse votre plume comme il a fait
» en quantité d'autres occasions, & qu'il
» lui donne la force, en sorte qu'il n'y
» ait pas un trait qui ne porte coup.
» Pendant que je ne puis penser à ce
» bel Ouvrage sans indignation, je de-
» mande à notre Seigneur qu'il lui fas-
» se la grace de reconnoître ses égare-
» ments. Dieu, Monseigneur, vous a
» choisi dans nos temps entre les au-
» tres hommes pour soutenir la vérité;
» & vous l'avez fait jusques-ici en tou-
» te rencontre, & avec tant de succès,
» que je ne doute point que vous ne

» le fassiez encore dans celle-ci avec le
» même bonheur. »

Voilà ce qu'il écrivit alors à M. de Meaux, & voici ce qu'il lui écrivit depuis qu'il eut reçu ses Ouvrages, & qu'il eut commencé de les lire.

Du 14. Avril 1697.

» Je n'ai reçu que depuis deux jours
» le Livre que vous m'avez fait l'hon-
» neur de m'envoyer. Je ne vous dirai
» point, Monseigneur, qu'il a surpas-
» sé mon attente ; mais bien que j'y aye
» trouvé dans le peu que j'en ai déja
» lu, tout ce qu'on pouvoit desirer pour
» l'établissement de la vérité, & pour
» la destruction de l'erreur ; & que rien
» ne peut être plus capable de désabu-
» ser ceux qui se sont laissé aller à leurs
» folles imaginations, & de prévenir
» les esprits qui pourroient écouter les
» mêmes extravagances ; vous traitez
» les choses avec une profondeur & une
» étendue digne de vous, Monseigneur :
» & quoique Dieu ait donné à tout ce
» ce qui sort de votre plume une béné-
» diction particuliere, il me semble que
» ce dernier Ouvrage a été encore plus
» favorisé que les autres. Il est vrai,
» Monseigneur, que rien n'a jamais été
» plus important pour l'honneur de l'E-
» glise, pour le salut des Fideles, &

» pour la gloire de JESUS-CHRIST,
» que la cause que vous soutenez. Car
» en vérité si les chimeres de ces fana-
» tiques avoient lieu, il faudroit fer-
» mer le Livre des divines Ecritures,
» laisser l'Evangile, quelque saintes, &
» quelque nécessaires qu'en soient les
» pratiques, comme si elles ne nous
» étoient d'aucune utilité. Il faudroit,
» dis-je, compter pour rien, la vie &
» la conduite de JESUS-CHRIST,
» tout adorable qu'elle est, si les opi-
» nions de ces insensés trouvoient quel-
» que créance dans les esprits, & si l'au-
» torité n'en étoit entiérement extermi-
» née. Enfin c'est une impiété consom-
» mée, cachée sous des termes extraor-
» dinaires; des expressions affectées sous
» des phrases toutes nouvelles, qui n'ont
» été imaginées que pour imposer aux
» ames, & pour les séduire. Nous ne
» manquerons point de prier Dieu,
» Monseigneur, qu'il touche les cœurs,
» qu'il éclaire les esprits, & qu'il s'en
» rende tellement le Maître, qu'ils pro-
» fitent des instructions que vous leur
» donnez; les uns en abjurant avec sin-
» cérité l'erreur qu'ils ont embrassée,
» & les autres en la regardant comme
» le renversement de toute la piété chré-
» tienne. »

Une

Une déclaration ſi préciſe & ſi oppoſée aux erreurs que Rome avoit déja condamnées, & qu'elle condamna encore depuis, fut cauſe qu'on pria l'Abbé de la Trappe d'écrire ſur un ſujet ſur lequel on ne pouvoit pas douter qu'il n'eût de très-grandes lumieres. Mais ce ſage Solitaire, après avoir rendu ce témoignage de ſa foi, crut qu'il devoit ſe contenter de ſervir l'Egliſe par ſa pénitence & par ſes prieres.

En effet, pour être retiré du monde, il ne laiſſoit pas de s'occuper devant Dieu de ſes beſoins, c'eſt ce qui l'obligeoit de dire à ſes Freres : »Quoique nous ne ſoyons plus du monde, »nous ne devons pas être inſenſibles à »ſes biens & à ſes maux. Nous ſommes obligés de prier ſans ceſſe pour »la proſpérité de l'Etat ; nous devons »prendre part aux périls & aux calamités qui l'affligent, ou dont il eſt »menacé, lors principalement que la »Religion s'y trouve intéreſſée. C'eſt »dans ces occaſions que nous devons »être ſenſibles à ſes intérêts : que nous »devons gémir de ſes maux, comme »nous ferions des nôtres, & nous ré»jouir de ſes avantages, & de la pro»tection qu'il peut recevoir, ſoit de

„ Dieu, ſoit des hommes, & en rendre
» du fonds de notre cœur de continuel-
» les actions de graces à celui qui eſt
» l'Auteur de tout bien, & le puiſſant
» Protecteur de ceux qui mettent en lui
» toute leur confiance.

» Je vous avertis, mes Freres, dit-
» il, dans une autre occaſion, comme
» je ne ceſſe point de le faire, & de
» vous le réitérer toutes les fois que
» l'occaſion s'en préſente, de recom-
» mander à Dieu la perſonne du Roi,
» afin qu'il lui plaiſe répandre ſes gra-
» ces & ſes bénédictions ſur ſa Per-
» ſonne ſacrée, & ſur tous ſes deſſeins;
» qu'il continue de donner ſa protec-
» tection à l'heureux ſuccès de ſes ar-
» mes, & qu'il le faſſe régner long-
» temps & heureuſement; je recom-
» mande encore à vos prieres, la con-
» ſervation de M. le Dauphin, la mai-
» ſon Royale, & généralement tout ce
» qui concerne les néceſſités particu-
» lieres de l'Etat, ce ſont-là vos prin-
» cipales obligations; vous n'êtes reti-
» rés du monde que pour cela, & vous
» ne ſauriez négliger de le faire, & de
» vous en acquitter, ſans manquer à
» votre devoir, & ſans agir contre mes
» intentions. »

C'eſt dans ce même ſens qu'à l'occaſion d'une maladie qu'eut le Roi en mil ſix cents quatre-vingt-cinq, il écrit à la Ducheſſe de Guiſe. » Quoiqu'il n'y » ait rien, Madame, qu'on faſſe dans » ce Monaſtere avec plus de ſoin & de » Religion, que de prier pour le Roi, » nous redoublerons pour ſa guériſon » nos inſtances auprès de Dieu. Votre » A. R. ſait avec combien de zele & » d'application nous lui demandons la » conſervation de ſa Perſonne ſacrée; » & ce n'eſt pas ſeulement en nous l'ef- » fet d'une diſpoſition générale qui doit » être dans tous ſes ſujets, mais celui » d'un attachement profond & cordial. » Et je puis aſſurer V. A. R. que l'on » ne peut pas être plus pénétré que je » le ſuis, des moindres maux qui lui » arrivent. Je ſouhaite d'ignorer toutes » les autres nouvelles; mais je ſerai in- » finiment obligé à V. A. R. ſi elle a » la bonté de nous mander celles qui » regarderont une ſanté qui nous eſt ſi » chere & ſi précieuſe, & de laquelle » dépend plus que d'aucune autre cho- » ſe, le repos & le bonheur du Royau- » me. Nous en attendons le rétabliſſe- » ment avec une extrême impatience. »

Mais ſi l'Abbé de la Trappe avoit

un respect profond pour tout ce qui avoit quelque rapport à Dieu, il avoit une vénération infinie pour le saint Sacrifice de la Messe. Il n'en approchoit jamais qu'avec la plus grande pureté de cœur qui lui étoit possible, qu'après avoir expié par ses larmes les moindres fautes dans lesquelles il pouvoit tomber. Il étoit toujours très-long-temps en priere avant que de célébrer; & on le voyoit à l'Autel avec un recueillement, une attention, & une modestie qui inspiroit la dévotion à tous ceux qui assistoient à la Messe. Il ne se distinguoit pas dans cette action par des ornements particuliers, il ne se servoit jamais que de ceux qui lui étoient communs avec tous ses Religieux; mais il étoit remarquable par la révérence singuliere, & par l'extrême dévotion qu'il avoit pour ce grand Mystere. Dans le commencement de sa conversion il disoit la Messe rarement, parce qu'il ne se croyoit pas digne de la dire plus souvent. Depuis sa profession il la disoit même en voyage quand il se sentoit bien disposé. Lorsque ses maladies l'eurent mis dans un état où il ne pouvoit plus la dire, il en fût sensiblement affligé; il considéroit cet état comme une espece d'excom-

munication, & comme une pénitence due à ſes anciens péchés, & à ceux qu'il pouvoit commettre tous les jours. Réduit à communier comme les Laïques, il ſe regardoit comme indigne de la Prêtriſe, & comme dégradé en quelque maniere du Sacerdoce de JESUS-CHRIST.

Ce fut par ces mêmes ſentiments d'humilité & de reſpect pour le ſacrifice de la Meſſe, que pendant toutes ſes maladies, il ne voulut point qu'on dît la Meſſe à l'Infirmerie; quelque accablé qu'il pût être, il alloit l'entendre à l'Egliſe, & tous ſes Religieux en uſoient de même. On lui propoſa ſouvent de faire une Chapelle à l'Infirmerie, il n'y voulut jamais conſentir; il diſoit que cela ne convenoit point à de pauvres pénitents comme ils étoient; & qu'il étoit plus reſpectueux d'aller à l'Egliſe chercher notre Seigneur, que de l'obliger à nous venir trouver. *Quoi qu'il en coûte*, ajoutoit-il, *on eſt trop bien payé de ſes peines pour penſer à les épargner.*

CHAPITRE XII.

Du zele de l'Abbé de la Trappe pour le rétabliſſement de la diſcipline Monaſtique. De ſa vigilance & de ſa condeſcendance à l'égard des foibles. Combien il aimoit ſes Religieux, & combien il en étoit aimé.

UN DES principaux caracteres de l'Abbé de la Trappe, étoit d'aimer l'ordre en toutes choſes. Il ſouffroit avec peine qu'on ſortît de ſon état, & qu'on en oubliât les obligations; ce fut un des principaux motifs de ſa converſion. Lorſqu'il vivoit dans les égarements que l'on a décrits dans le premier livre de cette Hiſtoire, il arrivoit ſouvent qu'il ne pouvoit ſe ſouffrir lui-même; quand l'occaſion s'en préſentoit, il condamnoit ſa propre conduite; & il aimoit mieux avouer qu'il avoit tort que de ne ſe pas rendre à la vérité, ou de méconnoître ſes obligations.

Après ſa converſion, pendant tout le temps qu'il paſſa dans l'état Eccléſiaſ-

tique, il n'y eut personne qui portât plus loin que lui la piété, la modestie, la pureté & la régularité des mœurs. Il ne faut donc pas s'étonner si, s'étant engagé dans l'état Monastique, il a eu tant de zele pour le rétablissement de l'ancienne discipline. Plus il avoit de grandes idées de la perfection & de la sainteté dans laquelle les Moines devoient vivre, plus il souffroit quand leur vie ne répondoit pas à la pureté que demande une profession si sainte. C'est son zele qui l'a fait agir : c'est lui qui l'a porté à écrire; le chagrin, l'envie de se distinguer, l'esprit de critique n'y ont point eu de part. C'est ce qu'il témoigne lui-même. »Je n'ai »point eu d'autre dessein, dit-il, dans »ce que j'ai écrit des désordres des »Cloîtres, que la gloire du nom de »Dieu, & la sanctification de mes Fre»res.... Car je puis dire comme l'A»pôtre, quoiqu'avec une charité infi»niment inférieure à la sienne, que je »voudrois être chargé de toutes les »malédictions du monde, pour attirer »les graces & les bénédictions du Ciel »sur ceux avec lesquels je suis uni par »une même consécration, & par une »même naissance. Peut-on trouver

Voyez les éclaircissements pag. 35. & suiv.

» étrange que la maison étant en feu ;
» on s'écrie, on eleve sa voix afin de
» se faire entendre, soit pour appeller
» ceux qui sont capables de l'éteindre,
» soit pour éveiller ceux qui dorment,
» & qui n'y pensent pas ; de crainte
» que demeurant dans le sommeil, l'in-
» cendie ne les surprenne, & qu'ils ne
» périssent dans le milieu des flammes ?

Ibid. » Peut-on avoir du zele pour JESUS-
» CHRIST, continue-t-il, & souffrir
» que les hérétiques & les libertins se
» servent des mauvais exemples, & de
» la mauvaise vie des Moines, pour blas-
» phémer son saint nom, en lui impu-
» tant le déréglement de leur conduite
» comme s'il en étoit l'auteur, comme
» s'il les avoit établis dans son Eglise
» pour y faire seulement ce qu'on les y
» voit faire, & qu'il ne les eût chargés
» d'aucune autre obligation que de celle
» d'y vivre comme ils y vivent ? En-
» durera-t-on patiemment & dans le
» silence, qu'on dise que les Moines sont
» des faineants, & des créatures inutiles
» qui sont à charge au public ; que les
» Cloîtres sont des lieux de bonne che-
» re & de licence, des sources de con-
» fusion ; qu'il s'y trouve moins d'or-
» dre & moins de regle que parmi les

» personnes du ſiecle ; que tout y eſt
» dans le mouvement & dans la diſſi-
» pation. Que la Religion ne conſiſte
» que dans la figure extérieure ; qu'on
» la rabaiſſe ; qu'on l'aviliſſe , & qu'en
» la réduiſant au nom & à l'habit, on
» prive JESUS-CHRIST de l'hon-
» neur qu'il a prétendu retirer d'un état
» ſi relevé & d'une profeſſion ſi ſainte?
» Une preuve que le zele ne part point
» d'un eſprit ou envieux ou critique,
» c'eſt quand nous corrigeons dans
» nous-mêmes ce que nous reprenons
» dans les autres. C'eſt ainſi qu'en uſoit
l'Abbé de la Trappe. » L'effet que le
» peu de régularité des Moines, écrit-
» il à un de ſes amis, & la mauvaiſe
» maniere dont ils prennent ce qu'on
» ne dit que pour leur bien, fait ſur
» moi, c'eſt d'augmenter le dégoût que
» j'avois pour les hommes, & l'amour
» que Dieu m'a donné pour la retraite :
» car comme j'ai grande raiſon de crain-
» dre que nous ne tombions dans le
» malheur des autres, ce qui arriveroit
» ſans doute pour peu que nous négli-
» gligeaſſions de veiller ſur nous-mê-
» mes, nous avons auſſi grand ſujet de
» nous rendre exacts à ſuivre toutes les
» volontés de Dieu, & d'être plus fide-

» les que jamais à nous acquitter de tout
» ce que notre profession demande de
» nous. »

Cependant, quoiqu'il pût dire pour justifier la maniere dont il avoit parlé des désordres des Cloîtres, on ne laissa pas de lui en faire de grands reproches. On le traita d'esprit satyrique qui outroit tout, & qui ne rabaissoit les autres que pour s'élever lui-même. On peut voir dans son livre des Eclaircissements, comme il se justifie de ces reproches, par l'exemple de S. Bernard, & par un grand nombre de raisons très-fortes qui ne laissent aucun lieu de douter de ses bonnes intentions.

En conséquence des sentiments qu'on vient de rapporter, on ne pouvoit rien ajouter à son zele pour la sanctication de ses Freres; il prioit continuellement pour eux; il parloit, il exhortoit, il corrigeoit, il n'exigeoit rien de ses Religieux dont il ne leur donnât l'exemple; la vigilance & la sollicitude pastorale ne lui donnoit aucun repos.

Un jour que dans une Conférence il entretenoit ses Freres sur le sujet de l'humilité si recommandée par S. Benoît, il ajouta: » Toute mon appli-

» cation, mes Freres, eſt de conſidé-
» rer ſi vous pratiquez, autant que vous
» le devez, les douze degrés d'humilité
» ſi bien marquées dans notre régle,
» car je ſai certainement que ſans cela
» vous ne pouvez vous ſauver ; & lorſ-
» que je vois en quelqu'un de vous
» quelque choſe qui n'y a pas de rap-
» port, je tremble pour lui, & je n'ai
» point de repos. Je connois par les
» paroles, les geſtes & les actions d'un
» Religieux, quelles ſont ſes diſpoſi-
» tions intérieures; & ſi j'y en apperçois
» qui ne ſoient pas conformes à ces mar-
» ques de l'humilité, je ne ceſſe point
» en particulier & en public, de l'a-
» vertir de ſon devoir, étant perſuadé
» qu'il faut qu'il change, s'il prétend
» pouvoir jouir de JESUS-CHRIST,
» qui ne recevra dans ſon Royaume
» que les ames humbles. »

Il dit dans une autre Conférence, que ſa plus grande & plus continuelle occupation étoit de conſidérer ſi ſes Freres marchoient d'une maniere digne de Dieu. *Car enfin*, ajoutoit-il, *l'avantage des particuliers eſt de ne penſer qu'à eux-mêmes ; comme ils ne rendront compte que de leur propre conduite, celle des autres ne les regarde*

point. Le Supérieur au contraire n'en eſt pas quitte quand ſa conduite eſt réglée, quand ſa conſcience ne lui reproche rien ; il n'a fait qu'une partie de ſon devoir quand il s'eſt rendu irrépréhenſible ; quand même la vie eſt telle qu'elle peut ſervir de modele à ceux qui ſont ſous ſa charge. Comme Dieu lui demandera compte du moindre de ſes Freres, il doit veiller ſans ceſſe, & avoir toujours les yeux ouverts, afin que rien n'échappe à ſes ſoins. Je vous aſſure, mes Freres, que cette penſée m'occupe nuit & jour, elle ne me donne point de repos.

C'étoit par le motif de cette vigilance, & de cette ſollicitude paſtorale, que tantôt il prévenoit par ſes avis les tentations dont ſes Freres pouvoient être attaqués : tantôt il les envoyoit quérir pour s'informer de leurs diſpoſitions ; il fortifioit les foibles ; il animoit les fervents ; il conſoloit les affligés ; toujours attentif, toujours occupé du ſalut de ſes Freres. C'eſt par cette vigilance continuelle qu'il a porté la Trappe à ce haut point de perfection où on l'a vu, & où elle eſt encore aujourd'hui.

Cette attention continuelle pour tous les beſoins de ſes Freres, lui donnoit de

l'éloignement pour une Communauté nombreuſe ; ſon humilité même lui faiſoit croire qu'il n'étoit pas capable de la gouverner. Ainſi s'il a reçu tant de Religieux, il faut l'attribuer à ſon zele. Il ne pouvoit lui permettre de fermer la porte de la pénitence à ceux qui avoient un deſir ſincere de la pratiquer.

Mais quelque ardent que fut le zele de l'Abbé de la Trappe, il étoit toujours accompagné de douceur, & de cette ſage condeſcendance que la charité ne manque jamais d'inſpirer à l'égard des foibles. Il ſavoit qu'il avoit affaire à des hommes dans leſquels l'amour propre peut être réprimé, mais jamais entiérement éteint ; que Dieu n'appelle pas tout le monde à une égale perfection ; & que même on ne répond pas toujours à la grace avec une égale fidélité. L'Abbé de la Trappe, comme ſes ennemis l'ont prétendu, n'étoit donc pas de ces Supérieurs auſtéres & inflexibles, qui n'ont que les menaces dans la bouche, & la ſévérité dans le cœur. La rigueur de la Regle dont on fait profeſſion à la Trappe, demandoit de lui qu'en public il parût exact, & même ſévere ; mais ſa ſévérité n'alloit pas

plus loin. En particulier il étoit la douceur même ; en public même il n'étoit pas également févere à l'égard de tous fes Freres ; il s'accommodoit aux forces & à la foibleffe d'un chacun : quand au Chapitre il reprenoit avec plus de force, ou qu'il impofoit des pénitences plus rudes qu'à l'ordinaire, il connoiffoit la vertu de ceux auxquels il s'adreffoit : & il avoit coutume de dire, un tel ne peut aller jufques-là, cet autre peut aller plus loin. Pour celui-ci fon amour pour la pénitence & pour les humiliations n'eft pas aifé à contenter, il n'y a prefque point de mefures à garder avec lui.

La condefcendance étoit donc proportionnée aux befoins des particuliers, il ufoit d'un tempéramment fi jufte, qu'elle n'intéreffoit jamais la régularité ; il confervoit la régularité de telle forte, qu'il ne manquoit jamais de condefcendance à l'égard des foibles ; il évitoit également ou d'altérer la difcipline pour condefcendre aux foibleffes & aux befoins de fes Freres, ou de manquer à une compaffion jufte & charitable, pour conferver une régularité exacte.

C'eft par une conduite fi fage & fi mefurée, qu'il s'eft acquis l'eftime &

l'amour de ſes Religieux ; on le reſpectoit juſqu'à la vénération ; on le craignoit même, mais on l'aimoit encore davantage : on ne pouvoit rien ajouter à la tendreſſe & à la confiance que tous ſes Religieux avoient en lui.

On raconte à cette occaſion qu'il fut un jour viſité par un Supérieur qui paſſoit pour avoir beaucoup d'expérience, & de grandes lumieres pour la conduite d'un Monaſtere. L'Abbé de la Trappe ne manqua pas de le mettre ſur ce chapitre qu'il croyoit être ſon fort. Le Supérieur ne s'en défendit point ; & la premiere maxime qu'il avança, fut que tout Supérieur devoit tenir pour une regle conſtante dans la conduite, qu'il n'étoit point aimé de ſes inférieurs, & qu'ils n'avoient aucune confiance en lui. Il alloit tirer les conſéquences de ce principe, lorſque l'Abbé de la Trappe l'arrêta pour lui demander s'il croyoit cette maxime ſi générale, qu'elle n'eût point d'exception. Le Supérieur répondit qu'elle étoit ſi conſtante, qu'il ne croyoit pas qu'il y eût un Supérieur au monde que ſa propre expérience n'en eût convaincu. L'Abbé de la Trappe répondit qu'en ſon particulier il éprouvoit tout le con-

traire ; qu'il aimoit tendrement ſes Religieux ; mais qu'il étoit perſuadé qu'il en étoit très-ſincérement aimé ; que pour ce qui eſt de leur confiance, il ne pouvoit douter qu'il ne l'eût toute entiere. Le Supérieur ſurpris ne ſe pouvoit réſoudre à le croire ; mais enfin il fut obligé de ſe rendre aux preuves que l'Abbé de la Trappe lui en donna ; alors l'Abbé lui témoigna à ſon tour, qu'il ne pouvoit comprendre pourquoi il avoit eu tant de peine à le croire. C'eſt, lui dit le Supérieur, que ſi les choſes ſont comme vous les dites, vous êtes le ſeul en ce monde à qui une pareille choſe ſoit arrivée. L'Abbé de la Trappe répondit qu'il ne ſavoit pas ſi la choſe étoit ſi rare ; mais qu'il pouvoit l'aſſurer que s'il n'étoit convaincu, à n'en pouvoir douter, de l'amour & de la confiance de ſes Religieux, il ne pourroit pas ſe réſoudre à être un ſeul jour leur Supérieur. *Car enfin*, ajouta-t-il, *je ne connois rien de plus affreux qu'une obéiſſance forcée, qui n'eſt par conſéquent d'aucun mérite devant Dieu, & je ne comprends rien qui puiſſe en ce monde dédommager un Supérieur des peines attachées à la Supériorité, que l'amour & la confiance de ceux qu'il a ſous*

ſa conduite. Quand un Supérieur a ces ſentiments, & qu'ils ſont la regle de ſa conduite, il ne ſe peut pas qu'il ne ſoit également eſtimé & aimé de ſes inférieurs.

CHAPITRE XIII.

De la patience dans les maux & dans les contrariétés de la vie. Combien l'Abbé de la Trappe a excellé dans cette vertu.

ON PEUT dire que la patience eſt la perfection de la charité; & cela ſeul ſuffit pour en faire l'éloge. En effet il n'eſt pas fort extraordinaire d'aimer Dieu quand il nous fait du bien. Ce n'eſt pas porter la vertu fort loin de l'aimer quand il ſemble qu'il ne nous fait ni bien, ni mal. Mais de l'aimer quand il nous afflige, quand il appeſantit ſa main ſur nous; quand il ne paroît appliqué qu'à nous perſécuter, ce ne peut être que l'effet d'une charité conſommée.

C'eſt particuliérement dans cette vertu que l'Abbé de la Trappe a excellé; & l'on peut dire que ſa patience n'a

point eu de bornes. La conduite que Dieu a tenue ſur lui, a été la même qu'il tenoit à l'égard de tous ſes Elus. Il l'a conduit par la voie des afflictions, des croix & des perſécutions. Cette voie eſt ſi générale pour tous les Prédeſtinés, que S. Paul en conclut que ceux que Dieu n'afflige & ne châtie point, ne ſont pas du nombre de ſes enfants. C'eſt ce qu'il obſerve ſi indiſpenſablement, qu'il eſt plus aiſé, ſelon S. Auguſtin, de trouver un Juſte exempt de la moindre faute vénielle, que d'en trouver un qui ſoit exempt de châtiment. En effet, comme Dieu prépare à ſes Elus des conſolations éternelles, il ne veut point qu'ils en aient en ce monde; il ne leur en promet point pour cette vie. Ainſi s'il arrive qu'il leur en donne, & qu'il en mêle quelqu'une parmi leurs afflictions, ce n'eſt que pour les diſpoſer à ſouffrir de plus grands maux, & pour les empêcher par ces petites conſolations de ſuccomber ſous la peſanteur de leurs peines.

C'eſt ainſi que l'Abbé de la Trappe a conſidéré les maux & les contrariétés de cette vie; on ne voit rien de plus élevé que les ſentiments qu'il a

eu ſur le ſujet des ſouffrances, mais on peut dire que la pratique a parfaitement répondu à la ſublimité de ſes ſentiments.

»Que ceux qui manquent de foi, »dit-il, regardent les ſouffrances com»me des malheurs, & comme des coups »d'une mauvaiſe fortune; qu'ils s'en »fâchent & qu'ils s'en affligent; mais »pour vous, mes Freres, qui vivez de »la foi que Dieu nourrit de ſa parole, »qu'il a inſtruits des vérités ſaintes qu'il »a appriſes de ſon Pere; qui par un »privilege ſpécial attaché à votre pro»feſſion, êtes conſacrés à la croix; qui »pouvez dire avec le ſaint Apôtre, je »porte dans mon corps les caracteres »de la Paſſion de JESUS CHRIST; »pourriez-vous ne pas conſiderer ces »accidents comme des occaſions pré»cieuſes, comme des effets de cette »vigilance & de cette application pa»ternelle que Dieu a ſur ſes Elus? »Pourriez-vous, dis-je, ne les pas »ſouffrir non-ſeulement avec réſigna»tion & ſans murmure, mais même »dans le ſentiment d'une joie vive, & »d'une reconnoiſſance ſincere?

Devoirs de la vie Monaſtiq. Ch. 22. qu. 3.

»La gloire de tous les Chrétiens, »continue-t-il, eſt celle de JESUS-

» CHRIST ; & comme il n'en a point
» connu dans ce monde que celle de
» s'offrir inceſſamment comme une vic-
» time à Dieu ſon Pere, pour l'exalta-
» tion de ſon ſaint nom, il n'y en a point
» auſſi d'autre pour nous, que de nous
» offrir comme lui dans la même fin &
» dans le même eſprit. Il a fait dépen-
» dre le bonheur qu'il prépare à ceux
» qui vivront & mourront dans ſon
» amour & dans ſon ſervice de la fidé-
» lité de leur pénitence ; il a voulu qu'ils
» partageaſſent ſes peines & ſes travaux
» avant que de partager ſon repos &
» ſa beatitude, & qu'ils commençaſſent
» dans le temps, cette conformité bien-
» heureuſe qu'ils devoient avoir avec
» lui dans toute l'éternité. Ainſi nos
» infirmités, nos maladies, nos dou-
» leurs, ſont tout enſemble les reme-
» des de nos péchés, des effets des ju-
» gements de Dieu, des marques de
» notre reconciliation avec lui, & des
» aſſurances de nos couronnes.

» Jugez de tout cela, ajoute-t-il,
» quelle doit être la diſpoſition d'un
» vrai Solitaire, quand Dieu le viſite
» par les maladies, les douleurs & les
» afflictions. Il ſe tient à ſon égard d'u-
» ne maniere toute paſſive ; il veut être

»malade & affligé, parce que ſa vo-
»lonté eſt qu'il le ſoit; il reçoit de ſa
»main avec bénédiction, cette con-
»duite de bonté & de juſtice; il crain-
»droit de ſe tirer de ſon ordre, s'il
»faiſoit un pas de lui-même pour ſa
»guériſon; il reçoit ce qui lui vient
»de la part de ſon Supérieur comme
»de Dieu même; & ainſi l'on ne voit
»dans les ſoulagements dont il uſe,
»que des actes de ſon obéiſſance, &
»jamais de ſes inclinations.»

L'Abbé de la Trappe veut que l'amour des ſouffrances aille ſi loin, qu'on n'en ſoit pas détourné par la crainte même de la mort; c'eſt ce qu'il dit à l'occaſion de la pénitence de la Trappe, des maux & des douleurs qui en pouvoient être les ſuites.

»Il n'y a perſonne, dit-il, qui ne
»demeure d'accord qu'une vie ſi péni-
»ble & ſi laborieuſe ne peut guere être
»de longue durée; & que la nature
»accablée par cet enchaînement de
»mortifications intérieures & extérieu-
»res, ne ſoit contrainte en peu de
»temps de ſuccomber. On réſiſte aux
»grandes fatigues, & on ſe remet des
»grands travaux du corps & de l'eſ-
»prit, quand ils ne ſont pas continuels,

» & qu'on se donne ensuite le repos
» & les soulagements nécessaires. Mais
» c'est ici un état qui n'en connoît point.
» C'est ici un engagement qui ne souf-
» fre aucun relâchement. Il faut qu'un
» homme qui veut s'acquitter avec une
» religion exacte, des obligations que
» notre regle lui impose, vive dans une
» perpétuelle contention ; qu'il n'inter-
» rompe jamais sa vigilance ; qu'il passe
» de la priere à la lecture ; de la lec-
» ture au travail ; du travail au chant
» des Pseaumes ; qu'il s'observe inces-
» samment avec soin ; qu'il ne sorte ja-
» mais hors de lui-même : enfin si on
» joint à cela les jeûnes & les morti-
» cations, la vie n'est qu'un véritable
» crucifiement, qui lui montre la mort,
» qui l'y conduit, & qui la lui fait de-
» sirer, non point par aucun ennui que
» lui causent ses peines, parce que l'a-
» mour qu'il porte à Jesus-Christ,
» fait qu'il les souffre avec plaisir ; mais
» dans cet esprit dont le Prophete étoit
» rempli, lorsqu'il disoit : Nous vivons
» dans de perpétuelles souffrances, &
» on ne peut plus nous considérer que
» comme des victimes destinées à la
» mort. En effet il n'a de rafraîchisse-
» ment & de consolation, que celle

» qu'il reçoit de la part de Dieu, qui
» se plaît toujours d'adoucir par l'onc-
» tion de sa grace, les croix de ceux
» qui le servent. »

Voilà une partie des sentiments de l'Abbé de la Trappe, car on seroit trop long, si l'on vouloit rapporter tout ce qu'il a dit sur ce sujet. Il n'est rien de plus raisonnable que d'en conclure qu'il pratiquoit ce qu'il disoit : car, de quel front eût-il pu parler de la sorte à ses Religieux, s'il ne leur eût donné l'exemple, & s'il n'eût fait lui-même ce qu'il enseignoit aux autres ? De plus personne ne conteste qu'il n'ait pratiqué jusqu'à la mort cette vie si pénible dont il vient de faire la description. Tout le monde sait que c'est lui qui l'a établie ; & que dans l'Etroite Observance où il avoit fait profession, on ne pratiquoit pas de si grandes austérités.

A cette vie si humble, si pénitente, il survint tant de choses qui exercerent sa patience, qu'une moindre vertu que la sienne en eût été accablée ; les unes venoient de la contradiction des hommes, toujours prêts à s'opposer à ce qui choque leurs sentiments ou leurs usages ; les autres venoient de Dieu

même, qui se plaisoit à exercer la vertu qu'il a lui-même formée dans son cœur.

On peut se souvenir des persécutions de sa famille, lorsque pour satisfaire aux obligations de sa conscience, il vendit tout son bien pour le donner aux pauvres, & se défit de tous ses bénéfices pour se réduire à un seul; que de plaintes, que de reproches n'essuya-t-il point? Son engagement dans l'état Religieux acheva de lui faire perdre presque tous ses amis; il devint l'objet du mépris de ceux qui avoient eu le plus d'estime pour lui. Son voyage de Rome, les peines & les fatigues auxquelles il s'exposa; l'inutilité des soins qu'il prit; les mauvais succès des affaires de la réforme furent pour lui de nouveaux sujets de la plus sensible affliction.

A ces contrariétés qui venoient de la part des hommes, Dieu en ajouta d'autres qui servirent d'une terrible épreuve à sa patience. Il avoit reformé sa maison de la maniere qu'on l'a raconté; Dieu y répandoit ses bénédictions les plus abondantes; il donnoit à ses paroles & à ses soins, une efficace qui passoit ses espérances; tous ses

ſes Religieux ne reſpiroient que la pénitence, les humiliations, & les travaux les plus rudes; l'union & la tranquillité régnoit parmi eux; ils jouiſſoient même, & lui avec eux, d'une ſanté parfaite; leur nombre augmentoit tous les jours; & tout ce que la pénitence a de plus accablant pour la nature, n'empêchoit pas qu'on ne vînt en foule ſe mettre ſous ſa conduite. Lorſqu'il y penſoit le moins, & preſque dans le même temps, Dieu frappa le plus grand nombre de ſes Religieux de fievres ardentes, de rhumatiſmes, de fluxions ſur la poitrine, qui après les avoir fait languir long-temps, les conduiſoient au tombeau. Mais ce qui fut pour lui le comble de l'affliction, c'eſt que Dieu lui enlevoit les plus fervents, les plus ſaints, ceux qui étoient l'exemple des autres, & qui étoient les plus capables de l'aſſiſter dans ſa charge, & de ſoutenir le bien qu'il avoit établi: enfin Dieu le frappa lui-même, & le mit dans l'impuiſſance de pourvoir aux beſoins de ſes Freres, & de ſoutenir la régularité par ſes exhortations & par ſes exemples.

Cependant ces maladies & ces morts fréquentes effrayoient tout le monde,

il ne ſe préſentoit plus perſonne pour être reçu à la Trappe; & à peine avoit-il commencé ce grand ouvrage, qu'il le vit prêt à ſe ruiner. Dieu le ſoutint enfin par un grand nombre de Religieux fervents qu'il envoya de tous côtés; les pertes qu'on avoit faites furent réparées avec avantage.

L'Abbé de la Trappe commençoit à jouir d'une nouvelle tranquillité, lorſque quelques ouvrages qu'il ſe crut obligé de donner au public, ſouleverent contre lui une infinité de gens: on parla; on écrivit; on prêcha même contre lui; on le déchira en mille manieres différentes; on attaqua ſa doctrine & ſa conduite; on s'efforça de le faire paſſer pour un Hérétique, ou pour un Fanatique: & la calomnie fut pouſſée juſqu'à publier qu'il tenoit dans ſon Monaſtere des aſſemblées contre la Religion & contre l'Etat: enfin les choſes furent pouſſées ſi loin, que l'Abbé de la Trappe vit ſon Monaſtere à la veille d'être détruit.

Ces maux n'étoient pas les ſeuls qui exerçoient la patience de l'Abbé de la Trappe. Il ſe vit livré à des maladies longues & douloureuſes; à des inſomnies qui ne lui permettoient pas de pren-

dre le moindre repos ; il se vit persécuté en sa personne, & en celle de ses amis, exposé au mépris, maltraité par ceux mêmes à qui il avoit fait le plus de bien, & à qui il avoit donné les plus grandes marques de son estime & de sa confiance. Enfin il sembloit qu'il n'y eût aucun genre d'épreuve par lequel Dieu ne voulût qu'il passât, afin de le rendre (selon le langage de l'Ecriture) comme un or purifié par le feu des afflictions.

Au milieu de tant de croix & de contradictions, l'Abbé de la Trappe (comme parle la même Ecriture,) étoit sous la main de Dieu, comme une brebis sous celle de celui qui la tond. Le silence & une soumission parfaite aux ordres de Dieu, étoient toute sa ressource : il ne souffroit pas seulement sans se plaindre, mais encore avec joie ; & il disoit souvent avec S. Bernard : *Que Dieu me châtie comme un méchant serviteur, je serai trop heureux si les coups de sa justice me rendent l'objet de ses miséricordes.*

CHAPITRE XIV.

De la mort. Sentiments de l'Abbé de la Trappe. Combien il a été éloigné de la craindre.

L'AMOUR de la vie & la crainte de la mort, font de si fortes impressions sur tous les hommes, qu'il faut être fort élevé au-dessus des sentiments de la nature, pour ne point aimer l'une, & ne pas craindre l'autre. C'est la disposition où étoit l'Abbé de la Trappe : il portoit si loin l'indifférence pour la vie; qu'il ne vouloit pas que ses Religieux pendant leurs maladies eussent de l'empressement pour avoir des Médecins, ni même qu'ils eussent recours à des remedes qui ne fussent pas tout-à-fait communs, & dont on ne pût pas user sans sortir du Monastere. Ce sentiment de l'Abbé de la Trappe donna lieu à un petit différent qu'il eut avec l'Evêque de Comminges son ancien ami, qui avoit été transféré à l'Evêché de Tournay; ce Prélat le raconte lui-même dans une de ses lettres en ces termes: » Je reçus

Du 16. Mai 1679.

» hier votre ſeconde lettre ſans date ;
» mais qui étoit accompagnée de celle
» de M. l'Abbé de la Trappe, du neu-
» vieme de ce mois. Cet excellent &
» ſaint Abbé trouve fort mauvais que
» j'aie conſenti que l'Abbeſſe de N.....
» (qui eſt ma niece & non pas ma ſœur,)
» aille faire des remedes hors de ſon
» Monaſtere, où, ſelon le ſentiment
» des Médecins, elle ne ſauroit gue-
» rir, à cauſe de l'application conti-
» nuelle qu'elle a au gouvernement de
» ſa Communauté. Elle n'en eſt pas
» encore dehors ; & la lecture qu'elle
» a faite des ouvrages de M. l'Abbé
» de la Trappe, lui donne des terreurs
» ſur ſa ſortie, que j'ai peine à vain-
» cre : car je vous puis aſſurer que c'eſt
» une excellente Abbeſſe. »

Il raconte enſuite ce qu'on a déja rapporté au premier livre de cette hiſtoire, à l'extrait d'une lettre de l'Evêque de Comminges, qui finit par ces paroles : » Là-deſſus, je lui dis que,
» comme je connoiſſois qu'il avoit l'eſ-
» prit ardent, il iroit ſi loin, que per-
» ſonne ne le pourroit ſuivre, il m'aſ-
» ſura du contraire, & qu'il ſe modé-
» reroit.

L'Evêque continue : » Vous voyez ſa

» modération, Madame, qui ne va à
» rien moins qu'à faire mourir les gens,
» & à compter cela pour rien. Quant à
» moi je ne crois pas que la piété doive
» être meurtriere. Il faut mourir plu-
» tôt, que de faire une chose qui, de
» sa nature est mauvaise, comme nous
» l'apprend l'exemple des Martyrs de
» la chasteté; mais de ne vouloir pas
» soulager une Abbesse qui regle par-
» faitement bien sa maison, parce que
» les eaux seules peuvent rétablir sa
» santé, & la laisser plutôt ou mourir
» ou languir, & en cet état être inutile
» à tout, que la faire sortir un mois ou
» deux, je vous avoue que je ne puis
» approuver cette fermeté que je nom-
» merois dureté ou inhumanité, si je ne
» parlois d'un homme dont j'honore in-
» finiment le mérite, & aime tendre-
» ment la personne. Je partirai demain
» pour aller voir cette pauvre Abbesse
» que j'aime fort, & qui seroit assu-
» rément selon votre cœur si vous la
» connoissiez. Je ne vous renvoye pas
» encore la lettre de M. de la Trappe.
» Ce n'est pas que je veuille la faire
» voir; car je suis assuré que le canon
» ne tireroit pas cette fille de son Cou-
» vent si elle l'avoit vue; mais je ne

» veux pas encore vous la rendre pour
» quelques autres considerations : vous
» l'aurez pourtant, &c. »

L'Abbé de la Trappe ayant vu la lettre de l'Evêque de Tournay, quelque déférence qu'il eût d'ailleurs pour les sentiments de ce Prélat, le peu d'estime qu'il faisoit de la vie, ne lui permit pas de changer de sentiment. C'est ce qui paroît par la réponse qu'il fit à la personne qui lui avoit envoyé la lettre de l'Evêque de Tournay.

» J'ai vu, lui écrit-il, Madame, la
» lettre que vous écrit M. l'Evêque de
» Tournay. Dieu me garde de contester
» contre lui. Je le considere comme mon
» Maître & comme mon Supérieur par
» sa qualité, par le rang qu'il tient dans
» l'Eglise, par sa piété, par son éru-
» dition, & par sa sagesse. Cependant
» je vous avoue que je ne puis me re-
» garder comme vaincu ; & en un mot,
» (c'est à vous seule à qui je parle,) plus
» Madame l'Abbesse de N..... est
» distinguée par sa Religion, plus elle
» doit l'exemple. Tout ce qu'elle fera
» peut porter coup, ou en bien ou en
» mal ; & dès le moment que sur l'or-
» donnance du Médecin elle quittera
» son Monastere, il n'y a point de Reli-

» gieuse qui ne puisse faire la même
» chose, car on a ces sortes d'ordon-
» nances tant que l'on veut, & même
» sans le vouloir. Saint François de
» Sales, le plus modéré & le plus doux
» de tous les Saints, défend aux Re-
» ligieuses de la Visitation de sortir de
» leurs Monasteres, & d'aller aux eaux
» pour quelque raison de maladie que
» ce puisse être, & leur déclare qu'el-
» les doivent faire plus de cas de leur
» chasteté, que de leur santé. La Mere
» de Chantal qui étoit une Sainte, fit
» déposer une Supérieure de son Ordre
» qui avoit été aux eaux, quoique ce
» fût l'unique remede dont elle pût user
» pour se préserver de la mort; que les
» Médecins le lui eussent ordonné, &
» qu'elle eût eu la permission de son
» Evêque. Enfin le bien des ames a
» toujous été beaucoup plus l'objet de
» la charité des Saints, que non pas de
» celui des corps; & on ne peut guere
» taxer de dureté & d'inhumanité, celui
» qui aura plus de soin de sanctifier les
» hommes, que de les faire vivre.....
» Heureux sont ceux qui conservent la
» crainte du Seigneur, & qui observent
» toutes leurs voies. Je vous assure que,
» pour conserver l'innocence, il faut se

» croire capable de commettre tous les » maux qu'on ne fait point. »

L'Abbé de la Trappe n'étoit point de ceux dont parle l'Evangile, qui chargent les autres de fardeaux insupportables dont ils sont accablés, & qui n'y veulent pas toucher du bout du doigt. Il pratiquoit lui-même ce qu'il enseignoit aux autres; & s'il y avoit de la rigueur, il étoit le premier à l'essuyer. Il n'y a peut-être point de maladies pour lesquelles les eaux soient plus nécessaires que pour celles qui sont si communes à la Trappe, comme sont les rhumatismes, & les douleurs dans les nerfs; l'Abbé de la Trappe a vu mourir un grand nombre de ses Religieux d'un mérite & d'une piété éminente, qu'il aimoit tendrement, & qui lui étoient très-nécessaires pour la conduite & pour l'édification de son Monastere, sans pouvoir se résoudre à consentir qu'ils usassent de remedes qu'on ne peut faire sans sortir du Monastere. Combien lui-même se fût-il épargné de douleurs, s'il eût pu se résoudre à aller aux eaux; mais on connoissoit si bien les dispositions de son cœur, qu'on n'a jamais osé lui en faire la proposition. La maladie dont il est mort, après avoir souffert

pendant plusieurs années les douleurs les plus extrêmes, n'avoit point d'abord d'autre remede. Sur la fin de sa vie on lui offrit de le guérir d'une maniere qui avoit quelque chose d'extraordinaire, mais qu'on croyoit permis, il le refusa. *Je suis*, dit-il, *entre les mains de Dieu, c'est lui qui donne la vie, c'est lui qui l'ôte ; si sa volonté est que je vive, il saura bien me guérir sans le secours de personne. Mais pourquoi me guérir ? à quoi suis-je bon ? que fais-je en ce monde qu'offenser Dieu ?* On l'a vu après des maladies qu'on croyoit mortelles, s'affliger de sa guérison. *Hélas!* disoit-il, *mon bannissement est prolongé, j'entrois dans le port après avoir évité tant de naufrages. Me voilà rejetté au milieu de cette mer orageuse où il est si difficile de ne pas périr.* Quand on le félicitoit sur le recouvrement de sa santé, il répondoit : *De quoi me félicitez-vous ? de ce que je suis retenu en prison ; de ce que mes liens étant prêts de se rompre, on m'a chargé de nouveaux fers ?*

Il mourut comme il avoit vécu, non-seulement plein d'indifférence & de mépris pour la vie, mais avec des desirs très-ardents d'être réuni à JESUS-

CHRIST. »Nous avons un bon Maî-»tre, disoit-il, pourquoi craindre sa »présence ? Nous devons redouter sa »justice ; mais que ne devons-nous »point attendre de ses bontés & de ses »miséricordes infinies ? Si son amour »a pu le porter à mourir pour nous, »que n'en devons-nous point espérer ? »C'est lui qui nous doit recevoir après »la mort, (car son Pere lui a tout don-»né,) c'est lui qui nous doit présenter »à son Pere, pouvons-nous craindre »d'en être rejettés ? » Plus la dissolution de son corps approchoit, plus ces sentiments devenoient vifs ; non-seulement son espérance se fortifioit, mais il paroissoit pénétré du bonheur d'être uni à Dieu pour n'en être plus séparé, c'est ce qui lui faisoit dire ces paroles qu'on a déja rapportées : *O éternité ! quel bonheur, ô mon Dieu, d'être une éternité avec vous !*

Un Supérieur qui avoit ces sentiments, & qui les soutenoit comme lui par la pratique, pouvoit dire à ses Religieux :

» Il est certain qu'il n'y a rien de »moins supportable que de voir un Re-»ligieux qui ne doit plus être mis au »nombre des vivants, se donner des

Devoirs de la vie Monastique ch. 22.

» ſoins & de l'inquiétude pour s'em-
» pêcher de mourir. Il n'eſt plus du
» monde, & néanmoins il a tout autant
» de peine à le quitter, que s'il étoit
» abyſmé dans ſes affaires & dans ſes
» plaiſirs. Il ne vit que pour ſe prépa-
» rer à la mort ; & il eſt troublé de crain-
» te lorſqu'elle ſe montre, & il fait tout
» ce qu'il lui eſt poſſible pour en éloi-
» gner les moments. Il ne doit rien ai-
» mer des choſes d'ici-bas, & Dieu
» doit être l'unique objet de ſon amour:
» cependant il ne peut ſe réſoudre d'al-
» ler à lui lorſqu'il l'appelle ; il n'y a
» point de moyens dont il ne ſe ſerve
» pour différer ; il fuit devant ſa face
» comme un criminel devant ſon Juge,
» il n'y paroît qu'à regret, parce qu'il
» y eſt contraint, & qu'il n'eſt pas en
» ſon pouvoir de l'éviter. Quel amour eſt
« celui que nous portons à JESUS-
» CHRIST, dit S. Auguſtin ? nous
» ne rougiſſons point, mes Freres, de
» craindre qu'il vienne ; nous l'aimons,
» à ce que nous diſons, & nous appré-
» hendons de le voir.

Sur le Pſeaume 95.

» Tous les Chrétiens, continue-t-
» il, dans le ſentiment des Saints ; ceux
» qui ſont dans les engagements du
» monde, comme ceux qui n'y ſont

» pas, doivent aller avec joie au devant
» de la mort, & regarder les maladies
» comme des voies nécessaires, & des
» dispositions qui précedent la venue
» de leur Créateur : néanmoins s'il ar-
» rive en cela quelque foiblesse à ceux
» qui vivent dans le siecle, ils sont assu-
» rément plus pardonnables ; car ils peu-
» vent rapporter les excuses dont parle
» l'Evangile : J'ai acheté une métairie
» & une couple de bœufs ; je me suis
» marié, &c. Ce sont des prétextes qui
» ont quelque couleur & quelque ap-
» parence. Mais pour les Moines que
» JESUS-CHRIST a affranchis de
» cette servitude, dont il a rompu les
» chaînes, & qu'il a mis dans la liber-
» té de ses enfants, il n'y a plus ni bon-
» nes ni mauvaises raisons qu'ils puis-
» sent alléguer. L'envie qu'ils ont de
» vivre, ce desir des remedes, cette ap-
» plication inquiete à chercher ce qui
» peut prolonger leurs jours, sont des
» effets du désordre de leur conscien-
» ce, & de la corruption de leur cœur.
» Ce sont des marques que leur foi &
» leur charité sont mortes ; & qu'ainsi
» la couronne destinée, selon l'Apôtre,
» à ceux qui aiment l'avénement de JE-

Luc c. 14. v. 18.

» SUS-CHRIST, n'eſt point pour eux. »

Mais parce qu'on pouvoit objecter à l'Abbé de la Trappe qu'il n'eſt pas permis de ſe procurer la mort, en faiſant des auſtérités qui peuvent l'avancer, ou même en refuſant de ſe ſervir des remedes qui pourroient l'éloigner, ce qui eſt en effet à peu près l'objection que fait l'Evêque de Tournay; voici ce que l'Abbé de la Trappe répond :

» Si ceux qui ſe figurent qu'on ne » peut en conſcience entreprendre des » auſtérités capables d'affoiblir la ſan- » té, & d'abréger les jours, faiſoient » quelque attention à tant de diverſes » conditions ſujettes à ce même incon- » vénient, & cependant qu'on ne peut » condamner ſans extravagance, ils » changeroient de ſentiment & de maxi- » mes. Ces gens, par exemple, dont » le métier eſt de travailler dans les mi- » nes, d'en tirer les minéraux & les mé- » taux, de les fondre ; & ſans aller plus » loin, ceux que nous avons parmi nous » qui ſont obligés à forger le fer, à le » préparer, & qui vivants comme dans » le milieu du feu, ſont perpétuelle- » ment dévorés par les flammes ; elles » ne ceſſent de conſumer en eux cet

» humide radical qui eſt le principe de
» la vie ; il n'y a qui que ce ſoit qui
» ne convienne qu'ils ne peuvent pas
» la conſerver long-temps dans un em-
» ploi qui lui eſt ſi contraire ; & néan-
» moins perſonne ne les condamne. »

L'Abbé de la Trappe parle enſuite des gens de lettres, des Prédicateurs, des Miſſionnaires, des Avocats, dont la profeſſion convient ſi peu à la conſervation de la ſanté; puis il parle des gens de guerre :

» Les autres, dit-il, embraſſent la
» profeſſion des armes, & s'engagent
» preſque en même temps dans un nom-
» bre preſque infini de dangers inévita-
» bles tant ſur mer que ſur terre, non-ſeu-
» lement par les accidents du fer & du
» feu, dont ils ſont continuellement me-
» nacés, mais par les aſſujettiſſements &
» les travaux exceſſifs qui ſont inſépara-
» bles de cet état. Ils y ſont expoſés à tou-
» tes les injures de l'air ; ils y ſont brû-
» lés par l'ardeur des étés ; tranſis &
» pénétrés par les humidités & les froi-
» dures de l'hyver. Ils y ſouffrent les
» extrêmités de la faim & de la ſoif. Ils
» paſſent les nuits entieres au vent, à
» la pluie, à la neige. Ils couchent in-

» différemment sur la terre, dans l'eau,
» dans la boue : enfin ils endurent des
» fatigues si prodigieuses, qu'ils y pé-
» rissent à milliers ; & ceux qui les con-
» noissoient, ne peuvent comprendre
» qu'on en puisse échapper sans une es-
» pece de miracle ..... Cependant ja-
» mais on n'a dit ni pensé qu'il ne fût
» pas permis de porter les armes .....
» A plus forte raison, continue-t-il, il
» sera permis à des Chrétiens qui sont
» plus touchés que les autres, de l'obli-
» gation où ils sont de porter la Croix
» de JESUS-CHRIST, d'embrasser
» des austérités volontaires pour retra-
» cer ses souffrances, pour honorer son
» martyre ; & tout ensemble pour domp-
» ter leur chair, assujettir leur corps,
» réprimer leurs sens & leurs passions,
» afin de se rendre plus dignes par ces
» pratiques de sainteté, de celui au ser-
» vice duquel ils se sont uniquement con-
» sacrés : & ne seroit-ce pas une extrê-
» me injustice, de traiter d'impruden-
» ce, d'indiscrétion & de témérité, ce
» qui n'est que l'effet d'un discernement
» plein de foi, de piété & de religion ? »

L'Abbé de la Trappe rapporte en-
suite les austérités de plusieurs Saints ;

& il ajoute : » Quoique des voies si
» dures semblassent les porter avec ra-
» pidité à la fin de leur course ; & que
» vivre & pratiquer ces austérités, pa-
» roissent des choses incompatibles ; Dieu
» n'a pas laissé de se déclarer en leur
» faveur, & de faire connoître par des
» témoignages publics, qu'il étoit tou-
» ché de l'affliction de ses serviteurs, &
» qu'il recevoit le sacrifice de leur pé-
» nitence, en prolongeant leurs jours
» au-là des bornes accoutumées, & les
» faisant arriver à une extrême vieilles-
» se ; soit en exaltant leur nom, en les
» rendant célébres à tout le monde,
» & en leur donnant une réputation im-
» mortelle. Il a accordé toutes choses
» à leurs prieres ; il a comme mis sa
» toute-puissance entre leurs mains ; &
» il a fait tant de merveilles & de pro-
» diges par leur ministere, qu'ils ont pa-
» ru sur la terre comme les Maîtres &
» les Souverains de la nature. »

C'est ainsi que l'Abbé de la Trappe a défendu & soutenu la pénitence chrétienne & religieuse, par ses exemples, par sa parole, par ses Ecrits, & par cette vie admirable qu'il a établie dans son Monastere de la Trappe. C'est

ainſi qu'il a vécu, & qu'il eſt mort dans le ſein de cette admirable vertu, qui peut ſeule avec l'innocence nous ouvrir les portes du Ciel. C'eſt ainſi qu'ayant ſuivi JESUS-CHRIST ſur le Calvaire, on ne peut pas douter qu'il ne l'ait ſuivi dans ſa gloire.

FIN.



AVERTISSEMENT.

Le Recueil des penſées qui ſuivent cet Avertiſſement avoit été fait par l'Auteur de cette hiſtoire pour ſervir à l'eſprit de l'Abbé de la Trappe, & il les avoit tirées de pluſieurs de ſes Lettres ſpirituelles qui n'ont pas encore été données au Public. Le peu de temps qu'il a eu pour achever ſon ouvrage ne lui ayant pas permis de donner à l'eſprit de ce grand Solitaire toute l'étendue qu'il s'étoit propoſée, il ne lui fut pas poſſible de les employer comme c'étoit ſon deſſein. Des perſonnes de piété & de ſavoir ſouhaiterent de les voir; elles les trouverent ſi belles & ſi utiles qu'elles lui conſeillerent de les donner au Public dans l'état où on les voit. Elles ajouterent que rien n'étoit plus capable de faire connoître l'étendue, l'élévation,

de l'esprit & l'éminente pieté de l'Abbé de la Trappe, que les pensées qui sont contenues dans ce Recueil. L'auteur opposa à ces raisons le peu d'ordre & de liaison qu'elles avoient entre elles. On lui répondit que les pensées de feu Monsieur Pascal n'avoient pas laissé de plaire au Public, & de lui être infiniment utiles, quoiqu'il n'y eût ni plus d'ordre ni plus de liaison que dans les pensées de l'Abbé de la Trappe. Cette réflexion a déterminé l'Auteur à les faire imprimer. Il souhaite que le Public en tire toute l'utilité qu'il y a lieu d'attendre de tout ce qui part d'un cœur aussi pur & d'un esprit aussi éclairé que celui de l'Abbé de la Trappe.





PENSÉES DE L'ABBÉ DE LA TRAPPE SUR DIVERS SUJETS DE PIÉTÉ,

TIRÉES DE SES LETTRES SPIRITUELLES.

I.

Il n'y a rien par où nous puissions davantage engager Dieu à ne nous point retirer les graces dont il a commencé de nous favoriser, que par le soin que nous avons d'en faire un bon usage.

Bon usage des graces.

II.

Il ne faut jamais entrer en aucune affaire qu'il ne nous soit évident que Dieu nous y appelle ; car il arrive souvent que nous nous laissons aller à de certaines lueurs de bien qui se présentent, & que suivant nos inclinations, & non pas l'ordre de Dieu, les choses n'ont ni l'effet ni le succès que nous

Consulter Dieu en toutes choses.

avions eu en vue, & ne nous produisent que le repentir de nous y être engagés.

III.

Dieu seul mérite notre attachement.

L'incertitude des choses d'ici-bas devroit nous convaincre qu'il n'y a que Dieu qui soit immuable; qu'il est toujours le même ; qu'on ne le peut perdre, pourvu qu'on souhaite de le conserver, & qu'il mérite seul d'être l'objet de l'attachement de nos cœurs.

IV.

L'horreur du péché.

Il n'y a qu'une seule chose en ce monde qui doive nous faire de la peine, & nous causer de la douleur, c'est le péché; & quand notre vie en est exempte, quoi qu'il arrive, il faut conserver la paix : pourvu que Dieu soit content nous le devons être, puisque sa volonté seule doit être la regle de la notre.

V.

Haïr le monde, aimer l'éternité.

Il faut commencer par haïr & mépriser le monde, si l'on veut faire autant de cas de l'éternité qu'elle le mérite ; car il est certain qu'à proportion que le monde diminue dans notre cœur, l'éternité y augmente & qu'elle prend tous les vuides & les places qu'il y laisse.

VI.

Lorſque l'on ne fait aucun pas ni aucune diligence pour ſe procurer les emplois, il y a ſujet de croire que Dieu ne nous refuſera pas la protection qu'il donne pour l'ordinaire à ceux qui ſuivent les ordres de ſa Providence, & qui regardent les choſes avec des vues chrétiennes, & comme venant de ſa main, quoiqu'elles paſſent par celle des hommes.

Fuite des grandeurs : Confiance lorſque Dieu nous y appelle.

VII.

Il eſt à craindre que pendant que nous délibérons ſur notre converſion, & que nous ſommes dans l'irréſolution, notre volonté ne s'affoibliſſe par le commerce que nous conſervons avec le monde, & que nos habitudes qui ſont fortes & anciennes ne détruiſent des intentions qui ſont encore foibles, & qui ne font que de naître.

Danger du délai de la converſion.

VIII.

Ce n'eſt point aſſez de ſouffrir avec patience, ſi notre patience n'eſt perſévérante, & n'a toute la fermeté & l'étendue néceſſaire pour réſiſter non-ſeulement à la violence des maux, mais à l'ennui qui en eſt preſque inſéparable lorſqu'ils ſont de durée.

La patience doit être jointe avec les ſouffrances.

IX.

Avantage des mortifications que Dieu nous envoie.

Les afflictions qui nous viennent de la part de Dieu ſont les moyens les plus ordinaires & les plus certains dont il ſe ſert pour retrancher en nous ce qui lui peut déplaire, & nous rendre tout-à-fait ſelon ſon cœur.

X.

Danger des dignités Eccléſiaſtiques.

Le moyen de n'être pas accablé ſous la peſanteur des charges Eccléſiaſtiques, c'eſt de craindre de l'être ; & pour l'ordinaire l'on évite les précipices lorſqu'on appréhende d'y tomber.

XI.

UnChrétien doit mépriſer les choſes de la terre.

Les choſes de la terre, quelque éclatantes qu'elles puiſſent être, ne doivent pas occuper un moment un Chrétien, qui doit vivre dans la Foi, dans l'attente & dans la vue des choſes éternelles.

XII.

Confiance en Dieu pour les grands pécheurs.

La conſolation de ceux qui ont péché, eſt que rien ne convient davantage à Dieu que d'exercer ſes bontés ſur les plus grands pécheurs. Dieu ſe plaît à faire de grandes converſions, comme un habile Médecin à guérir des maladies déſeſpérées, & quelquefois un regard de confiance ſuffit pour s'attirer une grande miſéricorde.

XIII.

XIII.

La vie Religieuse est toute dans l'esprit, & quoique les réglements & les pratiques extérieures soient nécessaires, néanmoins elles ne sont que des moyens pour acquérir ce détachement, & cette pureté de cœur qui fait toute l'essence de la vie Religieuse.

Devoirs de la vie Religieuse.

XIV.

L'on ne doit point regarder les disgraces comme des coups de malheur, mais des desseins & des conduites de la miséricorde de Dieu, qui se sert d'événements imprévus pour tirer ceux qu'il aime, par une protection particuliere du milieu de la Cour, comme du milieu du naufrage.

Avantages des disgraces.

XV.

Les mortifications que Dieu nous envoye sont bien plus sûres pour l'éternité que celles dont nous pouvons faire choix.

Utilité des mortifications.

XVI.

La vie retirée est le véritable chemin d'une mort paisible ; & pour mourir dans l'amour & dans la joie des choses éternelles, il faut avoir vécu dans le mépris & dans la haine de celles du temps.

Avantage de la Retraite.

XVII.

Le peu de fond qu'il y à à faire sur les choses du monde.

A quoi pensent les hommes ? Tout échappe dans ce monde avec une rapidité prodigieuse ; nous sommes près de perdre dans tous les instants ce que nous aimons davantage ; cependant on traite l'éternité comme le temps, & le temps par un renversement déplorable tient dans nos cœurs la place que l'éternité seule y devroit avoir.

XVIII.

Consulter Dieu dans les bonnes œuvres.

L'opposition des hommes est souvent la marque & le caractere des choses qui ont l'approbation de Dieu.

XIX.

Nécessité des souffrances.

JESUS-CHRIST n'a ouvert qu'une voie pour conduire tous les hommes au bonheur qu'il leur destine, c'est celle des contradictions & de la croix ; ainsi les choses du monde les meilleures & les plus avantageuses sont celles qui sont les plus contraires à nos inclinations.

Dieu se sert des injustices des hommes pour notre avantage.

XX.

Les injustices des hommes sont les justices de Dieu, & il s'en sert contre leur intention pour notre avantage.

XXI.

S'abstenir du

Il y a des rencontres où il faut s'abstenir, par des considérations saintes, de

ce qui eſt bon de ſoi-même.

bien pour plaire à Dieu.

XXII.

Tout ſacrifier à Dieu.

Pour être à Dieu il faut être à l'épreuve des biens & des maux de ce monde ; les biens ſont toujours à craindre, parce qu'ils ſont toujours capables de nous nuire ; les maux nous ſont toujours utiles, pourvu que nous en faiſions un ſaint uſage.

XXIII.

Ne vouloir que Dieu.

Il faut être dans une déſoccupation entiere de tout ce qui paſſe, pour jouir de Dieu avec plénitude, & il ne ſe donne à nous qu'à proportion que nous nous donnons à lui.

XXIV.

Souffrir avec patience.

Il y a plus de mérite à ſouffrir les maux qu'on ne peut empêcher, qu'à faire ce que l'on croit & qui paroît de grandes œuvres.

XXV.

Soumiſſion à Dieu.

Dieu prend plaiſir à contrarier les intentions des hommes les meilleures & les plus ſaintes, le ſuccès ne décide pas du mérite devant Dieu ; la ſoumiſſion à ſa volonté eſt tout ce qu'il demande de nous.

XXVI.

Dieu ſeul.

Lorſque l'on ſe propoſe d'autre fin que Dieu, l'on ne trouve que des tri-

bulations & des inquiétudes.

XXVII.

Amour du monde.

Quoique Dieu fasse pour nous persuader de l'obligation où nous sommes de nous dégager de l'amour & de l'attachement que nous avons au monde, nous y vivons comme si nous ne devions jamais le quitter.

XXVIII.

Dangers des bonnes œuvres.

L'amour propre se rencontre souvent dans les actions qui nous paroissent les meilleures, & il est difficile de s'assurer de la pureté de ses intentions; la vie retirée met à couvert de tous ces inconvénients.

XXIX.

Soumission à la volonté de Dieu.

Le meilleur parti, ou plutôt le seul que l'on puisse prendre dans les rencontres de la vie, soit qu'elles soient peu ou beaucoup considérables, c'est de n'avoir que Dieu devant les yeux, & de régler sa conduite dans la vue de lui plaire, & de se conformer en tout à ses desseins.

XXX.

L'on profite peu des leçons que nous donne le monde.

Le monde est un grand livre qui est incessamment ouvert, & tous les hommes n'ont qu'à le lire pour y trouver de grandes leçons; le malheur est qu'on ne s'en fait aucune application, & qu'on

regarde ce qui s'y passe comme des coups de hazard, & non pas comme des effets de la providence.

XXXI.

Avantage de la retraite.

Les moindres communications nuisent, & pourvu que l'on s'observe, qu'on ait de l'attention sur ce que l'on dit, sur ce que l'on fait, sur ce que l'on pense, on aura des raisons infinies de s'accabler de reproches.

XXXII.

Corruption de l'homme.

Lorsque Dieu abandonne les hommes à eux-mêmes, il n'y a rien de si extrême à quoi ils ne se puissent porter.

XXXIII.

La vraie confiance n'est qu'en Dieu.

Il n'y a dans ce monde ni fermeté ni consistance que celle qui se trouve en Dieu, & dans la confiance que l'on a dans sa miséricorde & dans sa protection.

XXXIV.

Vues dans les humiliations.

Il faut penser que c'est Dieu qui humilie, & par ce moyen l'on ne regarde les hommes que comme les instruments dont il veut se servir.

XXXV.

Avantages des humiliations pour les grands de la terre.

Les humiliations sont utiles pour tous les hommes, & nécessaires pour les grands du monde, (de peur qu'ils ne s'élevent & n'écoutent tout ce qui les

environne qui les porte à l'orgueil,) pourvu que l'on ne se néglige pas, & qu'on s'efforce dans les occasions de prendre sur soi pour donner à Dieu ce que l'on connoît qu'il demande, c'est-à-dire, que l'on travaille à se vaincre ; on a sujet d'espérer qu'il regardera dans sa bonté les efforts que l'on fait pour lui plaire.

XXXVI.

Bon usage du temps.

Comme il n'y a rien de si précieux que le temps, il n'y a rien aussi que l'on doive ménager avec tant d'attention.

XXXVII.

Le faux zele.

Le zele de la justice & de la vérité dégénere dans les ames mêmes les plus saintes, en un zele d'aigreur & d'inquiétude & d'amertume ; le premier donne la vie ; le second donne la mort.

XXXVIII.

Humilité.

Il faut reconnoître que tout ce que nous avons vient de Dieu, & l'en remercier ; & la plus grande de toutes les indignités est de nous attribuer ce qui est purement de lui, & ce qui ne nous appartient point.

XXXIX.

Suivre les voies de Dieu.

Il n'y a rien à quoi les ames qui sont occupées du soin de leur salut, doi-

vent s'appliquer davantage qu'à connoître les voies que la miséricorde de Dieu leur ouvre & à les suivre, sans écouter en nul cas ce qui seroit capable de les en empêcher.

XL.

Le plus grand de tous les malheurs, c'est de ne pas faire un saint usage des graces que Dieu présente.

Bon usage des graces.

XLI.

Les péchés qui n'auront point été pleurés, subsisteront aux yeux de Dieu; il n'y a que les larmes qui les effacent; c'est par la pénitence & la conversion que l'on s'applique les mérites du Sang de JESUS-CHRIST; & l'indulgence avec laquelle on a coutume de se traiter, ne sert qu'à s'attirer une justice plus sévere.

Les larmes sont nécessaires dans la pénitence.

XLII.

C'est beaucoup de haïr le péché, mais il faut joindre à cette aversion des vertus contraires aux égarements passés; car la vertu consiste non-seulement à fuir le mal, mais à faire le bien.

Haïr le péché, pratiquer les bonnes œuvres.

XLIII.

Les grandeurs du monde ne nous dispensent pas des maximes, & des Loix de l'Evangile, ce sont des moyens que Dieu nous a souvent mis en main pour

Les grandeurs du monde peuvent être utiles.

nous en acquitter plus fidellement.

XLIV.

Sainte indifférence.

Le moyen de mourir à ſoi-même & à ſon amour propre, c'eſt de ſe dépouiller volontairement de toutes les affections que nous pouvons avoir aux choſes de la terre.

XLV.

Avantage des humiliations.

Les hommes ne ſeront diſtingués au Jugement de Dieu que par leurs vertus, ou pour mieux dire, par celles de toutes les vertus que le monde veut moins connoître, qui eſt d'aimer les humiliations & les abaiſſements.

XLVI.

Amour du prochain.

Il faut ménager avec beaucoup de ſoin toutes nos démarches à l'égard du prochain, de crainte de déplaire à Dieu, & de l'obliger de reſſerrer ſa main faute d'avoir envers les autres cette juſtice, cette charité, & cette compaſſion ſi recommandée.

XLVII.

Corriger ſes défauts.

C'eſt un bonheur de connoître ſes défauts, mais ce ſeroit une grande faute de ne pas s'appliquer à les corriger.

XLVIII.

Etre tout à Dieu.

Il faut être à Dieu dans le temps, pour être à lui dans l'éternité.

XLIX.

Si Dieu permet qu'il nous arrive des tentations, ce n'eſt pas afin qu'elles nous abattent, mais afin qu'en les ſurmontant nous devenions meilleurs, & plus dignes de recevoir de nouvelles graces.

Utilité des tentations.

L.

Il eſt quelquefois utile de trouver de l'injuſtice dans les perſonnes dont nous ne devons attendre que des témoignages de charité, c'eſt une marque du peu de fonds qu'il y a à faire ſur les créatures.

Avantages des injuſtices des hommes.

LI.

La voie du Ciel eſt pleine de difficultés, & nous ne les applaniſſons que par la réſiſtance que nous faiſons à nos inclinations naturelles.

La violence eſt néceſſaire pour ravir le Ciel.

LII.

Les prieres ſervent peu ſi on ne les accompagne de la fidélité de ſes œuvres.

Prieres & bonnes œuvres unies.

LIII.

Quand on ne veut que ce que Dieu veut, on eſt toujours content, quelque événement qui arrive, & à moins qu'on ne ſoit prêt de lui faire un ſacrifice de ſes œuvres, on ne le ſert jamais.

Soumiſſion à la volonté de Dieu.

LIV.

La paix ne se trouve qu'en Dieu.

La paix consiste uniquement dans la soumission du cœur aux ordres de celui qui en est le souverain Maître.

LV.

Confiance en Dieu.

Nous ruinons souvent nos affaires par le peu de soin que nous avons d'en attendre les suites de la main de Dieu ; il servira fort peu de parler aux hommes, si l'on ne parle à Dieu.

LVI.

L'utilité des bonnes œuvres.

Dieu ne se contente pas de simples volontés, mais des œuvres, & des œuvres qui soient pleines & selon sa mesure.

LVII.

Aimer la vérité.

Il est des vérités comme des eaux, pour les avoir dans leur pureté il faut toujours remonter aux sources & aux origines.

LVIII.

Mépris du monde.

Un homme qui pense à Dieu, & qui a quelque prétention sur l'éternité, ne doit point jetter un seul coup d'œil de complaisance sur tout ce que le monde peut lui offrir de plus grand & de plus beau.

LIX.

Ne rien desirer que Dieu.

Quiconque dans ce monde desire quelque chose hors de Dieu, sous quelque prétexte que ce puisse être, paf-

ſera ſa vie dans l'inquiétude, & la finira dans le trouble.

L X.

Celui qui fera dépendre la tranquillité de ſon cœur des choſes extérieures n'en n'aura jamais de véritable, & tout ce qu'il ſe propoſera de plus capable pour le ſatisfaire ne lui donnera pas ce que ſon imagination lui figure.

Danger du monde.

L X I.

L'unique moyen d'être heureux dans l'un & dans l'autre monde, c'eſt de recevoir dans une ſoumiſſion égale tous les différents événements, de prendre garde de n'en pas préférer les uns aux autres dans notre inclination, & de reſpecter en tous les ordres de la divine Providence, qui nous traite d'ordinaire avec plus de miſéricorde lorſqu'elle permet que les choſes qui ſeront le moins ſelon notre cœur nous arrivent.

Soumiſſion entiere à Dieu.

L X I I.

Les maladies & les diſgraces qui nous arrivent ſont des marques que Dieu ne ſe laſſe point de nous faire miſéricorde; il viſite tous ceux qu'il afflige, & ce qu'il peut faire pour nous de mieux en ce monde, particuliérement lorſque nous avons eu le malheur de l'offenſer, eſt de nous donner lieu de ſatiſ-

Avantage des diſgraces & des maladies.

faire à sa justice, & de réparer nos déréglements passés en nous conduisant par des voies dures, pénibles, & contraires à nos inclinations.

LXIII.

Utilité des pénitences que Dieu nous impose lui-même.

Comme Dieu est le principe de la réconciliation des pécheurs, c'est à lui à leur en imposer les conditions & à leur en ouvrir le chemin; si nous suivions en cela notre propre raison, nous ne manquerions jamais de nous égarer, quelque dessein que nous eussions de les chercher.

LXIV.

Soumission à la volonté de Dieu.

La raison des pécheurs est sans lumiere, ils ne savent ce qu'ils font, l'aveuglement est l'effet de leur péché; & la seule sûreté qu'ils peuvent avoir, est de se laisser conduire au cours de la Providence, & de s'appliquer à la connoître, d'en respecter & d'en suivre les mouvements.

LXV.

Avantage des afflictions.

Les marques les plus évidentes que nous puissions avoir du soin que Dieu prend de nous sanctifier sont les afflictions; la nature nous dit qu'il n'en faut point, la Foi nous apprend qu'elles sont nécessaires, & par conséquent il n'y a rien que nous devions desirer davan-

tage, puiſque nous ſommes obligés de vivre, non pas ſelon les inclinations de la nature, mais ſelon les vues de la Foi.

LXVI.

Peu de fonds à faire ſur les choſes du monde.

Les choſes humaines ont une apparence qui flatte, ce qui ſurprend quand on les regarde de loin; mais de près & dans la jouiſſance, elles n'ont rien moins que ce que l'on en avoit eſpéré, c'eſt un effet de la miſéricorde de Dieu d'avoir tellement diſpoſé les biens qui paſſent, qu'il n'y en a point qui ne ſoit mêlé de quelque amertume.

LXVII.

Morts imprévues.

C'eſt un grand malheur quand les morts imprévues des gens du monde ne font pas d'impreſſion ſur nous, & qu'elles ne nous obligent pas à travailler avec plus de ſoin & d'application à notre ſalut. Il falloit de toute éternité qu'un homme mourût pour le bien du peuple, mais nous pouvons dire que Dieu en ſacrifie tous les jours un grand nombre pour la ſanctification de ſes Elus.

LXVIII.

Trop d'inquietude pour les biens

Il eſt dans l'ordre de Dieu, qu'une perſonne chargée de famille prenne les ſoins néceſſaires pour le maniement

de la terre, dangereuse.

& la conservation des choses temporelles ; mais il n'est jamais permis de porter ces mêmes soins jusques au trouble & à l'inquiétude. L'inquiétude qu'ils nous causent, est une marque infaillible qu'ils trouvent dans notre cœur la place qu'ils n'y devroient point avoir ; pour voir les biens de ce monde dans leur véritable jour, il faut les envisager comme nous les verrons dans cet instant auquel ils ne nous seront plus d'aucun usage, c'est-à-dire sans en être touchés, & tout prêts d'en souffrir la privation sans peine & sans murmure.

LXIX.

Danger du grand monde.

Comme il n'est pas possible de conserver une santé parfaite dans les lieux où l'on a contracté les maladies lorsque la corruption de l'air les a causées, il y a aussi de certains déréglements de cœur que l'on ne sauroit éviter dans le grand monde, & qui subsistent malgré tout l'effort que l'on peut faire pour y remédier. Le monde est un camp dans lequel ils trouvent une nourriture si abondante qu'on ne les attaque jamais qu'avec beaucoup de foiblesse ; & ce qui est de plus fâcheux, c'est que pour l'ordinaire leur progrès aussi-bien que leur naissance est imperceptible, &

que nous ne les découvrons que lorſqu'ils ont fait en nous des maux & des ravages extrêmes.

LXX.

Dieu eſt notre centre, il faut nous réunir en lui.

Les choſes ſont en repos lorſqu'elles ſont dans leur place & dans leur ſituation naturelle ; celle de notre cœur eſt le cœur de Dieu, & lorſque nous ſommes dans ſa main, & que notre volonté eſt ſoumiſe à la ſienne, il faut par néceſſité que nos inquiétudes ceſſent, que ces agitations ſoient fixées, & qu'elles ſe trouvent dans une paix entiere & dans une tranquillité parfaite.

Sur la patience.

Il faut ſouffrir en paix ce que l'on ne peut empêcher ; Dieu tolere les méchants, afin que les bons ayent matiere perpétuelle pour exercer leur charité ; leur méchanceté doit nous affliger, mais non pas nous irriter. Il faut haïr le déréglement, & non pas celui qui le commet.

LXXI.

Sur l'amour du monde.

Le monde n'a rien d'agréable ni qui mérite qu'on s'y arrête ; Dieu prend un fort grand ſoin de le défigurer, pour empêcher qu'on ne l'aime & qu'on ne s'y attache ; cependant cette difformité n'en dégoûte point les gens, & il

ſemble par la maniere qu'on y vit qu'il n'ait rien qui ne lui attire les cœurs; on le ſuit, on approuve ſes ſentiments & ſes maximes, & il y a très-peu de perſonnes qui ne s'empreſſent pour être de ſes affaires ou de ſes plaiſirs.

LXXII.

Avantage des tribulations.

Si l'on vivoit ſans contradiction, l'on ſeroit expoſé à la plus grande de toutes les tentations, qui eſt celle de n'avoir rien à ſouffrir de la part des hommes; car il eſt écrit que ceux qui ſont à Dieu, & qui font profeſſion de le ſervir, paſſeront par des épreuves qui purifieront leurs cœurs, & que c'eſt la voie ſeule par laquelle ils peuvent ſe rendre dignes des biens & des avantages qu'il leur deſtine dans le temps, comme dans l'éternité.

LXXIII.

Dieu nous parle par la mort.

Ceux qui meurent bien ou mal, meurent ſouvent plus pour ceux qu'ils laiſſent dans le monde que pour eux-mêmes.

LXXIV.

Néceſſité des bonnes œuvres.

Il faut demander à Dieu la force auſſi-bien que l'inſtruction, c'eſt un grand avantage quand il éclaire, mais ce n'eſt pas aſſez ſi nous ne l'obligeons par nos prieres à nous faire entrer dans

le chemin qu'il nous découvre; car ce ne seront pas ceux qui entendront seulement sa parole qui trouveront grace à ses yeux, mais ceux qui la mettront en pratique.

Il faut se réjouir quand nous sommes brouillés avec les hommes; c'est un grand moyen, pourvu qu'on s'en serve pour être bien avec Dieu.

Mépris du monde.

LXXV.

Plus nous sommes élevés en ce monde, plus les contradictions nous deviennent nécessaires, il n'y a que cela qui puisse réprimer les impressions malignes qui sont comme les effets de la grandeur.

Avantage des contradictions.

LXXVI.

Dieu nous rendra au centuple dès ce monde même la violence que nous nous ferons pour lui plaire.

Dieu donne le centuple.

LXXVII.

Il n'y a que Dieu qui soit digne de l'attention de ceux qui font profession d'être à lui & de le servir.

Dieu seul

LXXVIII.

Il n'y a de consolation solide en ce monde qu'à écouter & à imiter JESUS-CHRIST, toutes les autres ne sont qu'illusion.

LXXIX.

idélité. Il n'y a rien qui plaiſe davantage à Dieu que les ames qui ſont tendres à s'acquiter de leurs devoirs, & qui ne négligent rien dans les choſes où elles ſe ſont volontairement aſſujetties.

LXXX.

Delai de la converſion. Il ne faut pas attendre à l'extrêmité pour donner ordre à la plus grande de toutes les affaires ; il eſt bien mal-aiſé en cet état de donner ordre à ce que notre conſcience & l'obligation d'aller paroître au Jugement de Dieu demandent de nous.

LXXXI.

Inſenſibilité pour l'éternité. L'on ne penſe qu'aux événements qui arrivent dans le monde, & très-peu tournent leur vue du côté de l'éternité, qui eſt pourtant la ſeule choſe dont notre eſprit & notre cœur devroient être occupés. Preſque tous les hommes marchent par des voies fauſſes, & font préciſément tout le contraire de ce qu'ils devroient faire.

LXXXII.

Sentiments à la mort. Tout ſera petit au même moment de la mort, & il n'y a que ce qu'on aura fait dans la vue de Dieu qui ſubſiſte ; c'eſt ce qu'on a beſoin de ſe dire ſouvent ; car ceux mêmes qui ont ſur cela

les convictions les plus fortes, pensent & agissent souvent comme s'ils en avoient de contraires.

LXXXIII.

Détachement. Ceux qui sont véritablement à Dieu, trouvent en lui seul tout ce qui leur est nécessaire, & voyent sans peine le peu de justice que les hommes leur rendent.

LXXXIV.

Idem. Les biens de la terre sont accompagnés de circonstances désagréables, & ne manquent point d'engager ceux qui les ont, ou qui les recherchent, dans des agitations qui ne peuvent convenir à ceux qui sont profession de servir Dieu.

LXXXV.

Idem. Quelques grands que soient les avantages que le monde peut nous donner il faut les quitter; il ne prolonge pas nos jours d'un seul moment, & ceux qui meurent avec de la Foi & de la Religion, ont du regret de s'y être attachés, lorsqu'il faut qu'ils s'en séparent pour jamais; c'est une véritable illusion de donner la moindre place dans son cœur à ce qui mériteroit si peu d'y en avoir; l'unique occupation des personnes qui croyent l'éternité & qui la desirent, devroit être de s'y prépa-

rer par un dégagement ſincere de toutes les choſes qui paſſent.

LXXXVI.

Egarement de l'homme.

On ſe figure ſouvent qu'on fait pour Dieu ce que l'on fait pour ſoi-même, & il n'y a rien de plus ordinaire que de faire ſervir Dieu de couverture à ſes intérêts & à ſes ſatisfactions particulieres; & on s'aveugle de telle ſorte, qu'on trouve la vérité & la juſtice où elle n'eſt point.

LXXXVII.

Fidélité.

Dieu aime les ames qui lui ſont fidelles, qui rendent leurs voies exactes, & les ſoins que l'on a de répondre à ſes graces en attire l'augmentation; plus on lui rend plus il donne, & l'on peut dire qu'il ſe plaît à combler les ames reconnoiſſantes.

LXXXVIII.

Pardon des ennemis.

Le caractere qui diſtingue ceux qui ſont à Dieu de ceux qui n'y ſont pas, c'eſt de pardonner & d'oublier les injures; & le propre du Chrétien eſt d'être ſans ſouvenir, ſans mémoire, & ſans reſſentiment; être perſuadé de cette vérité, & la mettre en pratique, eſt la marque la plus évidente & la plus aſſurée que nous puiſſions avoir de notre prédeſtination.

LXXXIX.

Charité.

C'eſt une obligation conſtante de la charité, de donner aux intentions des hommes le ſens le plus favorable qu'elles peuvent avoir ; & il vaut mieux ſe tromper en croyant le bien où il n'eſt pas, que de s'expoſer à croire le mal où il ſe pourroit faire qu'il n'y en auroit point ; la charité veut qu'on laiſſe tout ce qui peut indiſpoſer, & qu'on ne diſe que ce qui peut contribuer à adoucir & à concilier les eſprits.

XC.

Avantage des afflictions.

Dieu permet qu'il nous arrive des peines auxquelles on ne devroit point s'attendre pour exercer notre vertu, & nous confirmer dans le ſentiment où nous devons être qu'on a beſoin pour conſerver la paix de regarder Dieu, & tous les événements qui ſe rencontrent en notre chemin comme nous venant de la diſpoſition de la Providence, à laquelle on eſt obligé de ſe ſoumettre.

XCI.

Uſage des grandeurs.

Si Dieu nous a donné un grand rang dans le monde, c'eſt afin de nous en ſervir pour nous rendre grands dans le Ciel; c'eſt à cette fin qu'il faut rapporter toute notre conduite, & c'eſt

cet unique bien auquel il faut tendre par toutes les actions de notre vie.

XCII.

Fuite du monde.

C'est un conseil de quitter le monde, que chacun n'est pas obligé de suivre; mais de ne le point aimer, c'est une obligation indispensable pour tous les hommes; & ceux qui tiennent les premiers rangs parmi eux, sont obligés de s'en acquitter comme ceux qui tiennent les dernieres places.

XCIII.

Confiance en Dieu.

Il n'y a qu'à s'abandonner à Dieu, & quand cela est, on a droit de tout espérer de sa miséricorde; il prévient nos besoins & va au devant de toutes nos nécessités.

XCIV.

Avancement dans la perfection.

La vie d'un Chrétien doit être un progrès continuel; Dieu veut que ceux qui ont le bonheur d'être à lui s'efforcent d'y être encore davantage; c'est par-là qu'ils lui témoignent le cas qu'ils font de ses dons, & des marques de sa miséricorde.

XCV.

Confiance en Dieu.

Heureux celui qui tient uniquement à JESUS-CHRIST, qui lui rapporte tout ce qu'il reçoit dans une sou-

miſſion & une indifférence ſainte, & tout ce qui lui arrive, comme lui venant de ſa main ; c'eſt le moyen de vivre dans une tranquillité conſtante, & s'éviter bien des peines qui ſont des effets certains de la diverſité des événements. Un Chrétien doit avoir la fermeté d'une colonne fondée ſur le rocher, c'eſt-à-dire, ſur la confiance en JESUS-CHRIST, & non pas la flexibilité du roſeau qui change & qui ſe remue au gré des vents.

XCVI.

Les diſgraces & les privations ſont des moyens certains que Dieu nous donne pour acquérir l'éternité ; ceux qui en jugent de cette maniere ne connoiſſent point de malheur, & ce qu'ils attendent leur tient lieu de tout ce qui peut leur être ôté, par l'envie & par l'injuſtice des hommes.

Les diſgraces avantageuſes.

XCVII.

Quand on eſt ſans deſirs, on eſt toujours dans la paix quoi qu'il arrive ; parce qu'on ne veut que la volonté de Dieu, & que ſa volonté s'accompliſſe toujours, c'eſt Dieu qu'on doit regarder en toutes choſes & auquel il faut ſe ſoumettre.

Paix en Dieu.

XCVIII.

Néant des choses du monde.

La durée de tout ce qui est ici bas est si courte & si incertaine, qu'il n'y a rien qui puisse causer une joie ou une affliction véritable, sinon ce qui nuit ou ce qui sert à la gloire de JESUS-CHRIST ; s'il étoit devant nos yeux autant qu'il y doit être, & que sa vue réglât nos sentiments & nos conduites, nous ne connoîtrions point de consolations en ce monde que celle de nous conformer à ses volontés, & d'accepter dans un abandonnement entier toutes les dispositions de sa Providence ; & ce que les hommes considerent comme des coups de malheur, seroit pour nous des coups de bénédiction & de graces.

XCIX.

Justifier par ses œuvres que le monde n'est rien.

Ce n'est pas assez d'être convaincu de la vanité du monde, si l'on ne se conduit en cela selon sa créance ; c'est un grand malheur de vivre, comme si on estimoit ce que l'on fait qui n'est pas estimable ; ce seroit nettement agir contre le mouvement de sa conscience.

C.

Vertu solide à toute épreuve.

Il est de la vertu comme des grands arbres qui jettent des racines plus profondes, & s'affermissent davantage lorsqu'ils

qu'ils ſont battus par la violence des vents.

CI.

Heureux ceux que Dieu a retirés du monde, & qui attendent dans la ſolitude, comme ſous les aîles de ſa protection, la fin de ces jours de malheur & d'iniquité.

Avantage de la ſolitude.

CII.

La vue de cette incorruptibilité que Dieu nous promet doit nous conſoler de tous les maux qui nous arrivent, & détruire dans nos cœurs tout déſir des choſes qui ne ſont point éternelles.

La vue de l'éternité doit nous conſoler des maux de cette vie.

CIII.

Il n'y a qu'une conduite à prendre, qui eſt celle d'adorer les ordres de Dieu, & de les accepter non ſeulement en patience, mais avec la joie que doit produire en nous le témoignage que nous rend notre conſcience, lorſque nous ſouffrons pour l'amour de lui, & que nous faiſons ce qui dépend de nous pour lui plaire.

Souffrances utiles.

CIV.

Le moyen de conſerver la paix, c'eſt de nous tenir dans un dégagement parfait de toutes les choſes extérieures, & de ne ſouffrir en nous que ce qui y a été mis de la part de Dieu.

La paix dans un parfait dégagement.

CV.

Devoir des Religieux sur le dégagement entier.

Tout ce qui occupe un cœur qui eſt engagé à JESUS-CHRIST par une obligation auſſi éternelle, & auſſi ſainte que celle des vœux, le jette toujours dans la confuſion & dans le trouble, parce qu'il y tient des places qui ne lui ſont point dues, & que par conſéquent il le tire de l'ordre de Dieu; c'eſt un dérangement, quelque petit qu'il paroiſſe, qui a des ſuites fâcheuſes, & qui ne manquent jamais de cauſer des agitations & des inquiétudes dans tous ceux en qui il ſe rencontre. Les perſonnes conſacrées à Dieu par leur état, qui cherchent des conſolations extérieures & des ſoulagements pour s'en ſervir contre les ennemis & les tentations qui ſe trouvent dans les Cloîtres, ont moins de repos & de tranquillité que les autres; plus elles s'appliquent à ce qu'elles croyent qui peut adoucir leurs peines, plus elles les augmentent & les multiplient, & à proprement parler, elles s'appauvriſſent au lieu de s'enrichir, parce que Dieu eſt leur tréſor, que c'eſt à lui ſeul qu'elles doivent s'adreſſer, & que tout le reſte n'eſt qu'un abîme de maux & de miſeres.

CVI.

C'eſt un temps perdu de parler au monde, on n'y gagne rien; & ſon impuiſſance eſt telle, qu'il n'eſt pas dans ſon pouvoir de nous rien donner qui nous contente.

Néant du monde.

CVII.

Dieu ſe donnera à nous à proportion de la fidélité & du ſoin que nous prendrons de nous refuſer au monde; en s'éloignant de lui l'on s'approche de Dieu; & en confirmant le divorce que nous avons fait avec l'un, nous confirmons l'alliance que nous avons faite avec l'autre.

Fidélité à Dieu.

CVIII.

Les cenſures & les approbations des hommes doivent être fort indifférentes à ceux qui ſont occupés des jugements de JESUS-CHRIST.

Indifférence des jugements des hommes.

CIX.

Le bonheur d'un diſciple de JESUS-CHRIST, eſt de reſſembler à ſon Maître, de le ſuivre dans ſes ſouffrances, & d'être comme lui l'objet de la haine, de l'inhumanité, & de la fureur de ceux qui ont été les ennemis de ſa gloire & de ſon nom.

Avantage des ſouffrances.

CX.

La foi est un préservatif contre les maux de cette vie.

Les maux que nous souffrons & ceux dont nous sommes menacés ne doivent servir qu'à augmenter notre foi & notre courage, & la confiance que nous devons avoir aux promesses de JESUS-CHRIST, doit nous servir d'une véritable consolation.

CXI.

Une vie égale, pénible & utile pour le salut.

Une vie réglée est d'un mérite particulier auprès de Dieu ; cet assujettissement est à bien parler une victoire continuelle que l'on remporte sur soi-même, parce que tous les mouvements de la nature nous portent à chercher du soulagement dans le changement & dans la diversité.

CXII.

Avantage de l'Oraison.

L'Oraison n'est pas moins nécessaire pour conserver la vie des ames, que la respiration l'est pour conserver celle des corps. Un Chrétien ne se soutient & n'avance dans les voies de Dieu qu'à la mesure de sa priere.

CXIII.

Pour bien prier il faut être détaché du monde.

Dieu ne manque jamais de donner la grace, & l'esprit d'Oraison à ceux qui se présentent à ses yeux dans un dégagement & dans une désoccupation véritable de tout ce qui pourroit lui

déplaire ; rien n'eſt plus puiſſant que ce vuide & cette pauvreté, pour nous attirer l'abondance de ſes richeſſes ; pour bien prier il faut de la pauvreté dans la vie, & de la fidélité dans ſa conduite.

CXIV.

Le monde parle & débite ſes imaginations comme des vérités ; c'eſt peu le connoître que de lui donner de croyance.

Folie du monde.

CXV.

Il n'y a point ici-bas de ſituation qui ſoit aſſurée, le cœur humain eſt de lui-même plein d'inégalité & d'inconſtance ; cela doit nous engager à demander à Dieu ſans ceſſe de nous conſerver & de nous affermir dans la voie où il nous a fait entrer.

Incertitude de l'eſprit & du cœur de l'homme.

CXVI.

Tant que le monde ne plaît point ; il n'eſt pas à craindre ; mais quand nous commençons à nous familiariſer avec lui, & qu'il n'a plus rien qui nous paroiſſe étrange, c'eſt pour lors qu'il eſt dangereux, & que nous avons beſoin de nous tenir ſur nos gardes.

Danger du commerce du monde.

CXVII.

Puiſque nous devons vivre & régner avec JESUS-CHRIST dans l'éter-

Vue de l'éternité capa-

ble de détruire les fausses idées du monde.

nité, il eſt bien juſte de ne vivre que pour lui dans le temps, & de fuir les hommes, dont la ſeule vue eſt capable de ruiner les réſolutions les meilleures & les plus ſaintes. Le monde n'eſt que malignité, il la répand de toutes parts, & il eſt très-mal-aiſé, pour peu qu'on en ſoit, de ſe parer de la méchanceté de ſes impreſſions.

CXVIII.

Se juger avec rigueur.

Rien n'engage davantage Dieu à nous juger avec miſéricorde, que de nous juger avec rigueur; & ſi ce n'eſt pas toujours un effet de notre juſtice de nous accuſer, c'eſt au moins une marque évidente de la volonté que nous avons d'être juſte.

CXIX.

Peu ſe ſoucier des jugements des hommes.

Quand on eſt perſuadé qu'il n'y a rien de blâmable dans ce qu'il plaît aux hommes de reprendre & de condamner, le ſeul parti que l'on doit ſuivre eſt de demeurer en paix; l'on feroit ou bien foible, ou bien malheureux, ſi on faiſoit dépendre ſon repos de la fantaiſie de ceux qui ſe ſont établis dans une eſpece de droit de juger des choſes préſentes ſans équité & ſans lumiere.

CXX.

Il ne ſuffit pas d'effacer le monde de notre mémoire pour n'être plus dans la ſienne, & le ſoin que l'on prend de l'oublier ne produit guere autre choſe, ſinon que la plupart de nos amis nous oublient facilement; mais pour ceux qui ne le font pas, ils s'en ſouviennent toujours.

Le monde nous ſuit partout pour nous perſécuter.

CXXI.

Si les hommes n'avoient en vue que la véritable gloire, qui eſt celle de Dieu, ils ſeroient plus avares & plus retenus qu'ils ne le ſont pas, quand il eſt queſtion d'en donner aux hommes, qui pour l'ordinaire ſont condamnés de Dieu dans les choſes mêmes dans leſquelles ils s'attirent l'approbation du monde.

Danger des louanges.

CXXII.

Les louanges ſont beaucoup plus dangereuſes que les calomnies; il faut bien moins de vertu pour reſſentir le mauvais effet d'une injure, que l'impreſſion maligne d'un éloge.

Idem.

CXXIII.

Le poids des graces eſt d'une peſanteur que l'on ne connoît point; on ne peut dire combien il y aura de per-

Ingratitude envers Dieu.

ſonnes condamnées par ce qui devoit faire leur ſanctification.

CXXIV.

Le péché des hommes le plus commun & le plus irrémiſſible, eſt l'ingratitude; car à le bien prendre, il n'y a point d'inſtant dans notre vie où Dieu n'ouvre ſur nous les mains de ſa miſéricorde, & il n'y en a point où nous ne lui donnions des témoignages de notre dureté : le monde eſt le Royaume des ingrats, & Dieu ne fait autre choſe que de pleuvoir & de ſemer ſur des pécheurs.

CXXV.

Ne ſouhaiter que les biens de l'éternité.

L'on ne doit ſouhaiter à ſes amis que les biens de l'éternité; car ceux du monde, comme on ne peut les poſſéder ſans danger, l'on ne peut auſſi les deſirer à perſonne ſans ſcrupule & ſans crainte.

CXXVI.

Tout le bien eſt de Dieu.

Le bien que nous faiſons eſt l'ouvrage de Dieu, & n'eſt point l'effet de notre vertu, mais de ſa bonté ſeule qui fait de nous tout ce qu'il lui plaît, ſans que notre foibleſſe & notre infirmité l'en empêchent.

CXXVII.

Danger du monde.

Le monde eſt rempli de tentations

& de tentateurs, & ſouvent ceux qui ſe diſent le plus de nos amis nous tendent les pieges les plus dangereux & les plus inévitables. Il ſuffit qu'on veuille le bien pour être combattu : & quand les hommes n'ont pas de bonnes raiſons pour s'y oppoſer, ils en ont une multitude de mauvaiſes qu'ils appellent à leur ſecours ; ce n'eſt pas par la diſpute que l'on réſiſte, mais par la fidélité & la fermeté du cœur.

CXXVIII.

Etat de la vie Religieuſe.

La Religion eſt une condition ſi oppoſée à celle du monde, & les voies qu'on y ſuit ſont ſi contraires au chemin qu'on ſuit dans le ſiecle, qu'on ne doit pas être ſurpris ſi on exige des perſonnes qui ſe retirent dans les Cloîtres, des diſpoſitions qui ne leur ſont pas connues, & ſi l'on veut d'elles autant d'obéiſſance & de ſoumiſſion qu'elles ont eu d'attachement à ſe conduire par leur volonté propre, & à s'abandonner en toutes choſes à leur propre ſens.

CXXIX.

Avantages de la retraite.

Les vérités s'affoibliſſent tous les jours dans le cœur des hommes : bienheureux celui qui n'eſt plus du monde, mais plus heureux celui qui n'en

entend point parler, & qui ne ſait rien de ce qui s'y paſſe, il ſuffit de ſavoir qu'il y en a un, pour ſavoir en même temps qu'il eſt digne de compaſſion, & qu'on eſt dans une obligation éternelle de prier pour lui ſans être informé du détail de ſes maux & de ſes déréglements.

CXXX.

L'eſprit du monde oppoſé à celui de J. C.

Il eſt écrit que le monde ne goûte point les choſes de Dieu, & que l'eſprit de JESUS-CHRIST & le ſien, ne ſe rencontrent point enſemble; l'un approuve ce que l'autre condamne; l'un mépriſe & rejette ce que l'autre recherche : & bienheureux ſont ceux qui par un diſcernement de bénédiction entendent & s'attachent à la voix qui ne peut tromper, & qui n'ont point d'oreilles pour celle qui n'eſt que menſonge.

CXXXI.

Confiance en Dieu.

Il n'y a point de difficultés qu'on ne ſurmonte, quand on s'abandonne ſans réſerve entre les mains de JESUS-CHRIST, & qu'on met en lui toute ſa confiance & toute ſa force.

CXXXII.

Danger de la retraite à

La retraite eſt d'une grande utilité quand elle eſt fondée ſur des néceſſi-

tés véritables ; mais il ne faut pas douter qu'elle ne nous prive des plus grands ſecours que nous puiſſions avoir pour plaire à JESUS-CHRIST & le ſervir avec fidélité, lorſqu'elle n'a pas de fondement & de raiſons légitimes.

de certaines perſonnes.

CXXXIII.

La paix eſt le tréſor du cœur, c'eſt par elle que nous poſſédons Dieu, & il n'eſt pas poſſible qu'il ſe trouve dans l'agitation & dans le trouble. Les Elus de Dieu paſſeront de la paix du temps dans celle de l'éternité, parce que ſes Elus ſont ceux qui aiment ſa Loi, & que ſelon ſa parole, il n'y a qu'eux qui puiſſent jouir d'une paix profonde.

La paix du cœur la ſeule véritable.

CXXXIV.

Il faut ſe rendre digne d'une ſainte mort par une ſainte vie, & faire ce que nous croyons qui nous peut obtenir de Dieu une protection puiſſante dans le temps de la néceſſité ; ce ſeroit inutilement que nous attendrions de la bonté de Dieu la grace de bien finir une vie que nous aurions mal paſſée.

Une ſainte vie prépare à une ſainte mort.

CXXXV.

Dieu ne nous viſite par les maladies qu'il nous envoie qu'afin de ne nous pas ſurprendre, & de nous mettre en état

Avantage des maladies

de paroître devant lui, lorſqu'il lui plaît de nous appeller, & nous ne répondons pas à ſes deſſeins & aux marques qu'il nous donne de ſa miſéricorde, lorſqu'il n'eſt pas l'unique ſujet de nos entretiens & de nos penſées.

CXXXVI.

Faire le bien.

Nous ne rendrons pas compte à Dieu du bien que nous n'aurons pas fait, quand nous n'aurons pas négligé de le faire.

CXXXVII.

Utilité des afflictions.

Nous devons ſouffrir non ſeulement avec réſignation, mais même avec joie, que Dieu nous afflige dans le temps, quand nous avons ſujet de croire que c'eſt pour nous épargner dans l'éternité.

CXXXVIII.

Le ſouverain de tous les biens en ce monde eſt celui de faire la volonté de Dieu.

CXXXIX.

Pardon des ennemis.

Les hommes ne ſont pas impeccables; & ſi Dieu nous ſouffre avec nos miſeres, il eſt bien juſte de ſupporter celles des autres.

CXL.

Avantage des afflictions.

Si les hommes ſavoient ce que valent les peines de cette vie, & combien el-

les sont bonnes pour la mort, il les rechercheroient avec empressement.

CXLI.

Celui qui n'amasse point pour l'éternité, quoiqu'il fasse, ne fait rien que dissiper & que détruire.

Négligence du salut, dangereuse.

CXLII.

La condescendance est utile & même nécessaire en quantité de rencontres; c'est un moyen efficace par lequel on détourne & on prévient de grands maux; il est beaucoup plus permis d'en user quand elle ne tend qu'à élever les personnes à une vie plus exacte & à une piété plus parfaite.

La condescendance nécessaire est souvent utile.

CXLIII.

Tout le monde veut plaire, & il n'y a presque personne qui veuille dire la vérité.

La vérité souvent dissimulée.

CXLIV.

L'on déplaît à ceux à qui on ne veut pas ressembler, & ceux qui marchent par des voies larges, ne peuvent souffrir ceux qui en gardent de plus exactes & de plus étroites.

On ne sauroit plaire au monde si l'on ne suit pas ses maximes.

CXLV.

Ceux qui vivent dans la confusion ne peuvent s'empêcher de faire des injustices.

CXLVI.

Délai de la conversion dangereuse.

L'on se trompe quand on differe l'affaire du salut, & que l'on se figure que peu de moments suffisent pour se préparer à un événement qui ne finira jamais, & que l'on est dans l'instant auquel on paroît devant Dieu ; on l'est pour toujours, l'éternité ne souffre ni changement ni vicissitude ; il n'y a point de retour pour réparer les déréglements & les fautes passées ; il ne reste qu'un remord & un regret immortel de les avoir commises, & l'on se repent pour lors sans aucune utilité d'avoir préféré les vains amusements de la créature à l'éternité de Dieu, qui devoit seul remplir la capacité de nos cœurs, & être l'objet unique de nos affections, de nos desirs, & de nos pensées.

CXLVII.

Mépris des choses de la terre.

C'est se tromper & vivre dans un aveuglement épouvantable, que de faire le moindre cas des choses qui ne font que se montrer & disparoître, & de négliger celles qui ne passeront jamais; l'éternité toute seule devroit être l'occupation d'un homme qui sait qu'il y en a une ; & je ne puis comprendre qu'on donne ses soins à ce qui n'y a

point de rapport, & qui n'eſt pas capable de nous y conduire.

CXLVIII.

Dieu aime trop ceux qui le ſervent & qui ſont à lui, pour ſouffrir qu'ils ne ſoient pas exercés, & qu'il ſe paſſe rien en eux, ou extérieurement ou intérieurement, qui ne leur donne quelque occaſion de faire des actions de ſoumiſſion, & de charité, de docilité, & de patience.

Utilité des afflictions.

CXLIX.

L'on trouve dans le ſervice de Dieu, & dans la perſévérance, ce que tout le monde enſemble n'eſt pas capable de nous donner.

Avantage de ſervir Dieu.

CL.

Ce qui fait qu'on blâme d'ordinaire ce qui n'eſt pas blâmable, c'eſt qu'on juge d'une action par ce qu'elle paroît, & non pas par ce qu'elle eſt en effet.

Faux jugements injuſtes.

CLI.

Puiſque les biens & les maux de cette vie ont une fin; les uns ne méritent point qu'on les craigne; & les autres ne ſont pas dignes qu'on les deſire.

Briéveté de la vie.

CLII.

La vie la plus longue n'eſt que d'un

Indifférence

pour les biens & les maux de cette vie.

moment, & c'eſt ſe tromper quand on la regarde autrement que comme une vapeur qui n'a nulle conſiſtance ; la raiſon & la foi nous montrent qu'il n'y a point de vanité & d'extravagance pareille à celle de faire cas d'un inſtant qui eſt environné par des temps qui ne connoiſſent ni meſures ni bornes. Ces ſentiments quand ils ſont dans le cœur, adouciſſent toutes les afflictions qui nous arrivent. Un véritable Chrétien ne ſe laſſe jamais de ce qu'on appelle dans le monde diſgraces, malheur, &c.

CLIII.

Il faut avancer dans la vertu.

La vue d'un Chrétien doit être un avancement & un progrès continuel. Le plus grand de tous les malheurs, eſt de laiſſer l'œuvre de Dieu imparfaite, puiſqu'on n'y revient point pour l'achever, & qu'il demeure là pour jamais.

CLIV.

Soumiſſion entiere à Dieu.

Il faut que tout cede aux ordres de Dieu ; & notre reſſentiment ne doit pas être moins ſoumis à ſa volonté, que l'a été la vie des perſonnes que nous regrettons. Tout ce qui eſt ici bas n'a ni conſiſtance ni durée, il faut être toujours prêts de remettre

dans ſes mains ce qu'il a mis dans les nôtres.

CLV.

Les Jugements de Dieu terribles.

La diſcuſſion que Dieu fera de nos œuvres ſera ſi étendue & ſi exacte, qu'il n'y a point de juſtice qui ſe ſoutienne devant lui, & c'eſt la miſéricorde toute ſeule qui doit décider de notre éternité; il n'y a que cela qui puiſſe faire trouver du repos & de la conſolation à ceux qui ſont occupés de la penſée de la mort; la confiance ouvre les portes du Royaume de JESUS-CHRIST, & il ne les fermera point à ceux qui s'y préſenteront, quand ils n'auroient d'autre dignité, ni d'autre mérite que celui d'eſpérer en ſes bontés.

CLVI.

Connoître le bien & le pratiquer.

Les lumieres, ſi elles ont été ſtériles, feront notre condamnation; & la vérité que l'on aura connue, ſi elle n'a point été ſuivie, fera que Dieu rendra ſur nous des jugements plus rigoureux que ſi elle avoit été entiérement ignorée.

CLVII.

Danger du monde.

Les regles ſaintes, ſelon leſquelles on doit ſe conduire, ſont ignorées dans le monde; & ceux qui ſont aſſez heu-

reux pour les connoître, ne le ſont pas aſſez pour ſurmonter les oppoſitions qu'ils rencontrent pour vaincre leur foibleſſe, & ſe mettre au-deſſus de ce qu'ils trouvent établi & autoriſé par des exemples & des coutumes qui ſont preſque générales; quitter le monde, c'eſt ſe retirer d'une tempête dans laquelle il eſt preſque impoſſible d'éviter le naufrage.

CLVIII.

Idem.

L'ignorance de nos obligations n'eſt pas excuſable, & ne nous met pas à couvert aux jugements de Dieu.

CLIX.

Danger de la Cour.

Les Courtiſans ſont injuſtes dans leurs penſées; elles ſont toujours pleines de malignité, ils ſont comme les démons, ils ſe trahiſſent les uns les autres, & ils ne ſont d'accord que lorſqu'il s'agit de perſécuter & d'opprimer le juſte.

CLX.

La jeuneſſe doit craindre de ſe charger de la conduite des autres.

Il eſt dangereux de ſe charger dans la jeuneſſe de la conduite des ames; ce qui fait que les hommes bâtiſſent inutilement, & que ce qu'ils élevent n'a ni conſiſtance ni durée; c'eſt qu'ils ne ſe donnent pas le loiſir de jetter les fondements, ſans leſquels on ne peut rien faire de ſolide.

CLXI.

Dieu ſemble quelquefois ſe cacher & ſuſpendre ſa protection ſenſible ; nous devons pour lors nous ſervir de notre foi, elle eſt notre force, & le bras inviſible ſur lequel il faut nous appuyer ; il eſt utile de penſer à la maladie dans la ſanté, & de ſe préparer à la tempête dans le temps de la tranquillité & du calme.

La foi nous raſſure dans les ſéchereſſes ſpirituelles.

Le mauvais uſage que nous faiſons de la vie, fait que nous nous rendons également indignes de vivre & de mourir.

Nous rendons notre vie inutile.

CLXII.

Si Dieu ne bénit & ne ſe mêle de nos travaux, il n'y a pas grande utilité à en eſpérer.

Secours de Dieu néceſſaire.

CLXIII.

Il ne faut point ſouffrir de vuide dans notre vie ; tout ce que Dieu n'a point dans nos cœurs, il faut que la créature l'occupe dans une eſpece d'uſurpation.

Dieu ou le monde nous occupent.

CLXIV.

Dieu nous juge ſur les diſpoſitions les plus ſecrettes de notre cœur ; les hommes n'en connoiſſent que la ſurface, mais rien ne peut échapper à celui qui voit tout à découvert.

Dieu pénetre notre intérieur.

CLXV.

Inconstance de l'homme.

Le propre des occupations du monde, est de distraire & de divertir de l'objet principal que l'on devroit avoir incessamment devant les yeux; il faut s'adresser à Dieu, & lui demander qu'il fixe la mobilité de notre ame, qu'il lui donne cette fermeté qu'elle ne sauroit avoir que de lui, parce que nous ne sommes de nous-mêmes qu'inconstance & qu'incertitude; & il se peut dire que depuis le péché, la créature change sans savoir pourquoi, & que Dieu qui est le principe de toute immutabilité s'étant retiré d'elle, elle est devenue flexible comme un roseau.

CLXVI.

Le cœur & l'esprit très-différents.

Il est très-aisé d'avoir l'esprit rempli de grandes vérités, & les mains aussi vuides que si l'on étoit privé de toutes ces lumieres.

CLXVII.

Priere.

Dieu veut qu'on lui demande les choses qu'il a résolu d'accorder, & sa bonté se plaît à être sollicitée.

CLXVIII.

Foiblesse de l'homme.

La sagesse humaine quelque éclairée qu'elle puisse être, est bien peu de chose si Dieu n'y donne sa bénédiction; il n'y a de véritable lumiere que

la ſienne, ſans laquelle tout n'eſt que ténébres, que trouble, & que confuſion.

CLXIX.

Dieu tire ſa gloire de tout.

Comme Dieu forma le monde dans l'ordre, l'éclat & la beauté où nous le voyons d'un cahos effroyable; il ſaura bien tirer ſa gloire des choſes qui paroiſſent y être les plus oppoſées; il faut adorer en tout ſa conduite; il faut conſerver la charité dans tous les temps, & plus encore lorſque l'on croit avoir ſujet de ſe plaindre.

CLXX.

Conſolation unique en Dieu.

Les ames véritablement chrétiennes, & qui ſont ſincérement à JESUS-CHRIST, n'ont pas beſoin que les hommes les conſolent dans les afflictions qui leur arrivent, quand on ne deſire rien que dans l'ordre de Dieu, l'on trouve en lui & dans la ſoumiſſion à ſes volontés, ce qui peut être néceſſaire pour le ſoulagement; notre réſignation eſt toujours ſupérieure à notre douleur, & le ſacrifice que nous en faiſons à Dieu dans la perte des perſonnes qui nous ſont les plus cheres, eſt le moyen le plus prompt & le plus efficace dont nous puiſſions nous ſervir, non-ſeulement pour notre propre

consolation, mais encore pour le repos des personnes dont elles regrettent la perte.

CLXXI.

Prévenir la mort.

Le peu de temps que nous avons souvent pour nous préparer à la mort, fait qu'on ne sauroit se détacher trop-tôt de ce monde, pour nous rendre dignes de l'éternité.

CLXXII.

La mort peu à craindre aux bons.

Ce ne seront que ceux qui auront gardé une vigilance exacte, & une entiere fidélité dans leur conduite, que la venue de JESUS-CHRIST ne pourra ni troubler ni surprendre.

CLXXIII.

S'attacher aux choses de l'éternité.

L'inconstance & l'instabilité des choses humaines, au lieu d'une douleur vaine & tout-à-fait inutile qu'elle produit en nous, devroit seulement nous convaincre que ce n'est pas à elles qu'il faut s'attacher, mais seulement à celles qui ne sont point sujettes au changement.

CLXXIV.

Les sentiments de l'esprit & ceux du cœur sont bien différents

Quoiqu'on soit persuadé de la vanité des choses d'ici-bas, & qu'on ait pour elles tout le mépris qu'elles méritent, ces riens nous arrêtent & nous remplissent comme de grandes affaires,

& nous paſſons toute notre vie à faire ce que nous ne pouvons empêcher de condamner.

ſur les choſes de la terre.

CLXXV.

Si l'on ne s'obſerve avec exactitude dans la retraite même, & que l'on ne ſe reſſerre dans les bornes de ſon état, il eſt à craindre qu'on ne trouve dans le fond de la ſolitude les bagatelles & les vuides du même monde, dont on penſoit s'être ſéparé pour jamais.

Obligation de la retraite.

CLXXVI.

L'on hazarde toujours quand on ſe produit avant que d'avoir eu le temps d'acquérir le fond & la capacité néceſſaire ; & rien n'empêche tant d'arriver à une vertu conſommée, que lorſqu'on l'expoſe de bonne heure.

Danger de ſe produire dans ſa jeuneſſe.

CLXXVII.

Pour trouver dans le Cloître le repos & la paix ſainte qu'on y cherche, il faut mourir à toutes choſes, non ſeulement au monde extérieur, mais même à celui que l'on porte dans le fond de ſon cœur, dans le ſecret de ſon ame, ſans quoi on rencontreroit dans la ſolitude les mêmes maux, & les mêmes mouvements qu'on auroit voulu éviter en ſe ſéparant des hommes.

Attention ſur ſoi-même, néceſſaire dans la retraite.

CLXXVIII.

Obéïssance.

Le moyen le plus assuré, & par lequel nous ne saurions nous mécompter, c'est de préférer en toutes choses la volonté de nos supérieurs à la notre.

CLXXIX.

Amour de Dieu.

Dieu donne sa main & ne la retire jamais à ceux qui l'aiment, & l'amour que nous lui portons engage sa bonté, lie sa justice, & fait une sainte violence à sa miséricorde.

CLXXX.

Danger des conversations.

Il n'y a rien qui désseche davantage le cœur, ni qui ruine davantage la piété que les entretiens, qui n'ont point leur utilité ; ceux qui aiment beaucoup à converser avec Dieu,gardent un grand silence avec les hommes.

CLXXXI.

Peu d'attention sur soi pendant la vie, peu de secours à la mort.

Tout passe dans le monde avec tant de rapidité qu'on se voit privé des avantages de la fortune, avant même qu'on s'aperçoive qu'on les possede ; cependant nous n'en devenons ni meilleurs, ni plus détachés, ni plus avides, de ces biens éternels, qui seuls méritent place dans le cœur d'un homme qui a de la religion, & de la foi. Notre vie se trouve à la fin de sa course, si vuide, de ce qui devroit la remplir ; qu'il

qu'il ne nous reste dans ce moment que la douleur de nous voir sans œuvres, sans mérites, & par conséquent sans espoir.

CLXXXII.

Les regrets inutiles à la mort.

Comme il y a un temps où la vue de nos miseres nous est utile; il y en a un aussi, où bien loin de l'être, elle ne fait que nous plonger dans l'amertume & dans l'affliction: Il est écrit: *Desiderium peccatorum peribit.*

CLXXXIII.

Bon usage de la vie.

Il n'importe que notre vie soit longue, mais il faut qu'elle soit sainte.

CLXXXIV.

Abandon de Dieu.

Quoiqu'il ne soit pas impossible de retrouver Dieu après l'avoir négligé, cependant on peut dire qu'il n'y a rien de plus rare. Après qu'il a parlé & frappé inutilement aux portes de notre cœur, il se tait & demeure dans un perpétuel silence: *Hæc fecisti & tacui.*

CLXXXV.

Danger de différer la conversion.

Personne ne s'est jamais repenti de s'être hâté de se donner à Dieu; mais il y en a une infinité, qui pour avoir différé de le faire, répandront des larmes dans toute l'éternité, dont ils ne recevront ni rafraichissement, ni consolation.

CLXXXVI.

Bien-séance dans le monde, nécessaire.

Il faut régler nos manieres d'agir avec les hommes, de telle ſorte, qu'il n'y ait rien qui les effarouche, & qui les rebute ; il faut plaire pour perſuader, non par des complaiſances baſſes, & par des condeſcendances contraires à ce qu'on doit à la vérité, mais par des airs qui engagent & qui attirent ; lorſqu'on goûte les perſonnes, l'on eſt plus diſpoſé à croire ce qu'elles diſent, & à ſe laiſſer perſuader.

CLXXXVII.

Conſolation dans les afflictions.

Les privations ſont dures & douloureuſes, quand il y a de la réſiſtance dans le cœur, mais de quelque nature qu'elles puiſſent être quand on remonte à la ſource, & qu'on les voit dans leur principe avec un eſprit de dépendance, elles nous produiſent de véritables biens, & nous obtenons de Dieu dès ce monde même, la récompenſe du bon uſage que nous en avons fait, en attendant la couronne qu'il nous prépare dans l'autre.

CLXXXVIII.

Avantage que l'on trouve dans les ennemis.

C'eſt un grand ornement de paroître au Jugement de Dieu, chargé d'injures, & de marques de la mauvaiſe volonté des hommes, lorſqu'on les a endurés

avec paix, avec patience, disons avec charité.

CLXXXIX.

Voies extraordinaires suspectes.

Il n'y a point d'autre voie que celle que JESUS-CHRIST nous a marquée par sa parole & par son exemple ; un Chrétien ne doit point connoître d'autre perfection sur la terre que celle de l'aimer & de le suivre.

CXC.

Le renoncement entier est nécessaire.

L'on voit très-souvent que ceux qui ont renoncé à des établissements, & à des fortunes que les hommes appellent importantes, se reprennent de nouveau à des riens, qui rendent leurs premieres démarches inutiles, & qu'après avoir rompu des cables, & brisé des chaines de fer, des cheveux & des toiles d'araignées les arrêtent. Un Chrétien, ne comprendra-t-il jamais, que n'étant point destiné à moins qu'à posséder toute l'éternité, un Royaume de bénédiction & de gloire, la plus grande de toutes les extravagances, c'est de s'en priver volontairement par le plaisir qu'il prend à bâtir des maisons de boue & de paille ?

CXCI.

Chûte dans la solitude.

Quoique les solitudes soient des abris & des ports, on ne laisse pas quelque-

fois d'y faire naufrage, comme dans le milieu de la mer.

CXCII.

Bien juger du prochain.

Toutes les voies des hommes ſont ſi obſcures & ſi ténébreuſes, qu'il n'y a que Dieu ſeul qui les connoiſſe parfaitement; & la charité veut qu'on juge bien des intentions quand on les ignore, & qu'on ne ſait pas préciſément quel eſt le mouvement de la conduite.

CXCIII.

Il n'y a hors de Dieu que confuſion.

Nos voies ne ſont droites qu'autant que nous avons Dieu devant les yeux, & pour peu qu'on s'en ſépare, il n'y a en nous que déréglements & confuſion.

CXCIV.

Dieu agit partout pour ſes Elus.

La miſéricorde de Dieu ne connoît point de limites, & dans tous les lieux, comme dans tous les états, ſa main toute puiſſante protege & ſoutient ceux qui ont le bonheur d'être à lui.

CXCV.

Se méfier des jugements que les hommes portent de nous.

Il ne faut pas donner créance, ni au bien ni au mal que l'on dit de nous; ſouvent l'on attribue du mal que nous n'avons pas. Pour du bien, il y en a ſi peu, qu'on excede toujours quand on en dit.

CXCVI.

La retraite eſt inutile, ſi elle ne nous purifie de toutes les impreſſions des choſes du monde ; il ne ſert de rien de fuir les hommes, ſi l'on ne s'approche de Dieu ; il faut, pour faire un véritable profit de l'avantage que nous avons d'être ſéparés d'eux, s'unir entiérement à celui pour l'amour duquel nous nous en ſéparons.

La retraite eſt inutile ſans l'amour de Dieu.

CXCVII.

Il n'y a point de pureté que le commerce du monde ne terniſſe, & il cache une malignité ſecrette & contagieuſe, de laquelle il eſt preſque impoſſible de ſe défendre ; ceux qui le voyent avec le plus de ſainteté ne s'en préſervent pas entiérement, mais ils en reçoivent de plus légeres atteintes ; car ſoit peu, ſoit beaucoup, il faut, ou qu'il gâte, ou qu'il altere.

Danger du monde.

CXCVIII.

Quand on aime, & que l'on goûte la retraite & la ſolitude, & que l'on a mis ſon plaiſir & ſa conſolation en Dieu ſeul, il en coûte pour deſcendre & s'arrêter ſur la terre ; elle n'eſt que pour ceux qui s'y attachent, & qui en ont les inclinations & les maximes ; leurs penſées ſont toutes terreſtres comme leur cœur.

Douceur de la retraite.

CXCIX.

Utilité de la retraite.

La paix intérieure & les consolations sensibles sont d'ordinaire l'effet d'une longue retraite, & la récompense de la fidélité de ceux qui ont persévéré des temps considérables dans le service de Dieu. On quitte le monde à la vérité, mais le monde ne laisse pas de suivre ceux qui le quittent; & les habitudes qu'on y a contractées ne se détruisent que dans la suite & par l'application avec laquelle on veille sur sa conduite.

CC.

Fuite du monde nécessaire pour nous unir à Dieu.

Le grand secret pour sentir Dieu, pour acquérir sa présence, & pour empêcher qu'elle ne nous échappe, lorsqu'elle nous est devenue familiere, c'est de n'aimer ni le monde, ni rien de ce qu'il renferme, que ce ne soit par rapport à Dieu, & pour l'amour de lui; & toutes les choses auxquelles nous donnons place dans notre cœur à cause d'elles-mêmes, sont des semences de ces égarements, & de ces aridités qui nous font tant de peine; posséder Dieu par l'action de l'esprit & par celle du cœur, est quelque chose de si grand, qu'il faut tout faire pour en obtenir la grace.

CCI.

On ne ſauroit trop s'étonner qu'un homme faſſe tout ce qui eſt en ſon pouvoir pour ſa ſanté, & qu'il en faſſe ſi peu pour ſon ſalut; qu'il prenne des ſoins preſque infinis pour la conſervation de ſon corps, & qu'il ne ſe puiſſe faire la moindre violence pour la ſanctification de ſon ame, cela s'appelle vivre ſelon les ſens, & non pas ſelon l'eſprit, & préférer le temps qui n'eſt rien à l'éternité qui eſt tout.

Négligence des choſes de l'éternité.

CCII.

La défiance de ſoi-même eſt utile quand elle ne cauſe ni trouble, ni découragement, ni confuſion; mais au contraire, qu'elle nous tourne du côté de Dieu, & qu'elle nous porte à chercher dans ſa protection ce que nous ne trouvons point dans notre foibleſſe; nous ne nous mécomptons jamais quand nous eſpérons d'autant plus de ſa miſéricorde, que nous avons moins de raiſon d'eſpérer de ſa juſtice.

La défiance de ſoi-même utile.

CCIII.

Notre réputation doit être entre les mains de Dieu; ſi elle eſt utile pour ſa gloire, il la conſervera; ſi elle n'y ſert de rien, nous devons peu nous en embarraſſer; il nous doit ſuffire d'ê-

Nous devons ſacrifier à Dieu notre réputation.

tre justifiés au jugement de Dieu, & dans le témoignage de notre conscience. Nous ne sommes véritablement que ce que nous sommes aux yeux de Dieu, l'opinion des hommes, ne peut ni augmenter ni diminuer notre vertu.

CCIV.

Danger de la science.

L'érudition est l'écueil de l'humilité, & souvent la vanité qui est la production la plus ordinaire de l'étude, a fait mille blessures mortelles dans le cœur d'un homme savant, sans qu'il ait pu avec toute sa lumiere, s'appercevoir de son désordre.

CCV.

Dieu est jaloux de ceux qui sont à lui.

Il faut peu de choses pour éloigner Dieu des ames qu'il a séparées pour se les appliquer entierement, & qu'il s'est destinées, il les regarde, comme il dit lui-même, avec jalousie, & le moindre partage ou la moindre réserve lui est insupportable.

CCVI.

Défaut d'intention gâte nos actions les meilleures.

On se porte d'ordinaire au bien par des considérations qui sont humaines, quelquefois les intentions sont pures, mais il s'y mêle des incidents, & des circonstances qui ne le sont pas; on s'y recherche, on s'y trouve; de sorte qu'elles sont dignes de châtiment, au

lieu de mériter des récompenſes ; & il arrive ſouvent que Dieu s'irrite de ce qui ſatisfait les hommes.

CCVII.

Nous ſommes bienheureux de ce que nos deſtinées ſont entre les mains de Dieu ; pour les bornes qu'il veut preſcrire à notre vie, il ne faut vouloir que ſa volonté, & ſe ſoumettre à tous ſes ordres dans une réſignation parfaite.

Incertitude de l'heure de la mort, avantageuſe.

CCVIII.

Quoique nous ne mettions aucunes bornes à la charité que nous devons avoir pour nos ennemis, nous en pouvons mettre à notre confiance.

La charité ne nous oblige pas à la confiance.

CCIX.

Il n'y a point de bonheur en ce monde, que celui d'être ſimplement ce que Dieu veut que nous ſoyons ; ſouvent nous mettons ſa gloire où elle n'eſt pas, & nous prétendons nous décharger des fardeaux qui nous accablent, dans la vue que nous nous formons que nous ſerons plus libres, & que nous marcherons dans ſes voies avec plus de légéreté ; cependant il nous les laiſſe, parce qu'il nous eſt plus utile de les porter.

Ne vouloir que ce que Dieu veut.

CCX.

Fidelité pour Dieu.

Dieu eſt toujours le même pour ceux qui le ſervent, & quand il s'eſt une fois donné, c'eſt notre fidelité qui le retient & qui le conſerve ; notre ingratitude ſeule l'oblige à ſe retirer.

CCXI.

Inſtabilité du monde. Solidité de la confiance en Dieu.

Le monde nous amuſe, & tout ce que nous en pouvons eſpérer paſſe comme un éclair, il n'y a que la protection de Dieu qui ſoit d'une ſolidité immuable, elle peut ſeule nous garantir des impreſſions funeſtes que les biens & les maux de cette vie font ſur nos cœurs ; pour vivre & pour mourir heureux, il faut être dans un abandonnement entier entre les mains de Dieu.

CCXII.

Dieu ſeul peut fixer l'inquiétude du cœur de l'homme.

Plus nous réduirons notre eſprit à une vraie ſimplicité, plus Dieu ſera le Maître. On s'inquiete & on ſe tourmente pour être à Dieu, & ſouvent au lieu de ſa parole qui feroit toute notre conſolation, on ſuit ſes imaginations, on s'égare ſoi-même, & l'on ne trouve que trouble & qu'agitation.

CCXIII.

D'où viennent les con-

Il eſt très-ordinaire de former des deſirs de converſion ſans aucun effet ;

on tombe dans ce malheur quand on différe de répondre à la voix qui nous parle ; une ſainte vie eſt la ſeule préparation qui puiſſe nous aſſurer d'une ſainte mort.

versions tardives.

CCXIV.

L'exemple eſt le moyen le plus puiſſant dont nous puiſſions nous ſervir pour porter les autres à la vertu. Quand Dieu s'eſt fait connoître à nous, ce ſeroit un grand malheur de le cacher aux autres par notre conduite.

Utilité du bon exemple.

CCXV.

Il faut nous meſurer en toutes choſes ſur les graces que Dieu nous a faites, & ſur ce qu'il demande de nous.

Quelle doit être la regle de nos devoirs.

CCXVI.

Les gens qui ſont à Dieu couvrent les vertus réelles qu'ils ont reçues, & empêchent qu'elles ne paroiſſent. Ceux qui ſont au monde s'en attribuent de fauſſes, & font montre de celles qu'ils n'ont pas.

Réalité & fauſſeté des vertus.

CCXVII.

Les affiictions ſont le partage des ames qui ſont à JESUS-CHRIST ; comme rien ne les éleve tant aux yeux de Dieu, il n'y a rien auſſi qu'il leur procure davantage.

Utilité des afflictions.

CCXVIII.

Correſpondance à la grace.

Les mêmes graces qui ſauvent les uns, condamnent les autres; ainſi il faut avoir une application toute particuliere pour profiter des dons de Dieu, & faire valoir les talents que nous recevons de ſa miſéricorde.

CCXIX.

Bonté de Dieu pour ceux qui le ſervent.

Dieu ſoutient les ames qui le ſervent. Lorſqu'il permet qu'elles ſoient dans les tentations, il ne manque jamais d'en adoucir l'amertume par des diſpoſitions ſecrettes qui ſont de purs effets de ſa miſéricorde; on ne peut ſe mécompter quand on s'abandonne à lui, il ſait mêler les biens & les maux, & nous faire trouver notre avantage dans les uns & dans les autres.

CCXX.

Chemin du Ciel.

Ce ſeroit une véritable témérité, de prétendre entrer dans le Royaume de Dieu par d'autres voies que celles par leſquelles il y a conduit ſes Saints.

CCXXI.

Mérite de la confiance en Dieu.

Il faut remettre ſon ſort entre les mains de Dieu dans une croyance ferme, que rien ne lui eſt plus précieux que la ſanctification des Elus, & que rien ne l'oblige davantage à prendre ſoin de les ſauver que la confiance qu'ils lui témoignent.

CCXXII.

C'eſt un grand malheur quand on oblige Dieu à ſe repentir des marques qu'il nous a données de ſes miſéricordes, par la négligence que l'on a de s'en ſervir, & d'y répondre par la fidélité de ſa vie.

Malheur d'une ame négligente.

CCXXIII.

La communication & le commerce que nous conſervons avec le monde, eſt un ſujet d'une grande diſſipation ; le cœur en reçoit des atteintes & des impreſſions ſi fâcheuſes, qu'il eſt preſque impoſſible qu'il ne tombe dans la langueur, & que la piété n'en ſoit altérée. L'on ſe remplit des perſonnes & des choſes dont on s'occupe ; plus le monde a de part dans nos actions & dans nos penſées, moins nous en donnons à Dieu..

Danger du commerce du monde.

CCXXIV.

C'eſt une obligation indiſpenſable à tous les Chrétiens d'être à Dieu, & d'éviter avec ſoin tout ce qui peut lui déplaire ; mais ce devoir doit être réglé par proportion aux graces que nous avons reçues de ſa divine bonté ; il ne ſe contente pas des ſentiments de notre cœur, il veut des œuvres, & qu'il n'y ait rien dans toute notre vie qui

Etre à Dieu ſans partage.

ne soit dans son ordre & selon ses desseins.

CCXXV.

Point de réserve à l'égard de Dieu.

Dieu ne veut point que les ames qu'il a touchées de sa crainte, & qu'il a retirées par sa miséricorde des voies de la mort, aient pour lui des réserves, qu'elles se laissent salir par les affaires & les communications du monde, qui n'inspirent que des maximes & des affections toutes contraires à celles qu'il exige des personnes qui ont le bonheur de le servir.

CCXXVI.

Combien l'esprit de parti est dangereux.

Il est dangereux de prendre parti dans les contestations qui s'élevent dans l'Eglise; l'on se conduit aisément dans les rencontres par sa passion; on agit par tempérament, on se déguise à soi-même; l'on se couvre du prétexte de l'amour de la vérité, & l'indignation est souvent regardée comme une sainte ardeur. Ce qui fait que la vérité qui a occupé nos premieres vues, dégénere en injustice, & que la charité se change en des sentiments de mépris ou de haine contre ceux qui sont d'un sentiment contraire. Nous devons beaucoup à la vérité, nous ne devons pas moins à la charité; ne peut-on défendre l'une sans l'autre?

CCXXVII.

Souvent les affaires qui ſont de Dieu ſe ruinent, & n'ont rien moins que le ſuccès qu'on en eſpere, parce qu'on s'ingere de ſoi-même, & qu'on s'en mêle ſans miſſion. Souvent Dieu a détourné ſes regards de ſes ouvrages, à cauſe de l'indignité des mains qui s'y étoient appliquées.

On ne doit jamais s'ingérer de ſoi-même des œuvres de Dieu.

CCXXVIII.

Nous nous garantirons de toutes les tentations de découragement & de défiance qui pourroient nous arriver, ſi nous animons nos actions d'une entiere confiance en la bonté de Dieu, & ſi nous nous appuyons ſur l'aſſurance qu'il nous a donné lui-même, que ceux qui eſperent en lui ne ſeront point confondus.

Remede au découragement.

CCXXIX.

Rien n'eſt plus propre à nous garantir de l'ennui qui nous trouble ſouvent dans la retraite, que de penſer que nous attendons JESUS-CHRIST, que ſon retour en ce monde ne ſauroit être éloigné, qu'il n'y a point d'inſtant dans lequel il ne puiſſe nous ſurprendre, & que lorſqu'il fendra les nuées & viendra environné de feux & de flâmes pour juger les morts, ceux-

Remede à l'ennui de la ſolitude.

là seulement le verront avec consolation, qui auront vécu dans l'attente comme dans la foi de son avénement.

CCXXX.

Danger du mauvais exemple.

Il faut éviter avec soin toutes les compagnies qui peuvent nous éloigner de Dieu, rien n'est plus à craindre que le mauvais exemple, & l'on fait assez souvent, par complaisance, ce qu'on ne feroit pas par inclination.

CCXXXI.

Motifs pour l'aumône.

Rien ne nous est plus recommandé dans l'écriture que de secourir les pauvres, ils sont les membres de JESUS-CHRIST, nous faisons pour lui, ce que nous faisons pour eux. Si nous sentons nos besoins, nous serons très-disposés à soulager ceux des autres.

CCXXXII.

Excuser les défauts du prochain.

La bonté de Dieu à excuser nos défauts, doit nous engager à supporter ceux des autres; il est plus sûr d'excuser le mal où il est, que de le condamner souvent où il n'est pas.

CCXXXIII.

Modération à soutenir ses sentiments.

Ne soutenons jamais nos sentiments avec trop d'ardeur & de vivacité; il vaut mieux céder par prudence, que de l'emporter aux dépens de la charité.

CCXXXIV.

Les bienféances néceffaires à notre état, ne nous difpenfent jamais des Loix du Chriftianifme ; l'on peut en jouir, mais il n'eft jamais permis de s'y attacher. Une Loi qui vient d'une moindre autorité, doit céder à celle qui vient d'une autorité fupérieure.

Belle maxime de morale.

CCXXXV.

Recevons les dignités, les biens & les honneurs qui nous arrivent comme venants de la main de Dieu, ne les prévenons point par nos defirs, & foyons toujours en état d'en fouffrir la privation avec réfignation & avec paix.

Indifférence pour les biens du monde.

CCXXXVI.

Il nous eft permis, & l'on eft même quelquefois obligé de réfifter aux injuftices des hommes ; mais il faut que cela fe faffe d'une maniere qui faffe connoître que ce n'eft point la paffion, mais la juftice feule qui nous fait agir.

Comment il faut s'opposer aux injuftices.

CCXXXVII.

Le poids de notre autorité ne doit jamais fervir à accabler perfonne, elle nous eft donnée de Dieu pour faire le bien, & jamais pour faire le mal : *Sic præfis ut profis*, dit S. Bernard.

Ufage de l'autorité.

CCXXXVIII.

Amitié subordonnée à la justice.

Nous devons à nos parents & à nos amis, une déférence & une honnêteté qui soit connue de tout le monde ; mais la complaisance que nous avons pour eux ne doit jamais nous porter à commettre des injustices ; ce que l'on doit à Dieu, doit l'emporter sur toutes choses.

CCXXXIX.

Conduite à l'égard des domestiques.

Il est d'une grande importance de regler sa conduite dans le gouvernement de sa maison. Nos domestiques nous doivent le service, nous leur devons le bon exemple, l'attention sur leur conduite, & un air de bonté qui adoucisse le joug de la servitude. D'où vient qu'ils ne sont pas à notre place ? Pourquoi ne sont-ils pas nos maîtres ? C'est ce qu'il faut se dire quelquefois.

CCXL.

Utilité des souffrances.

La croix est essentielle à un Chrétien ; vivre en Chrétien, c'est vivre dans la souffrance ; rien n'est plus capable de corrompre le cœur, qu'une trop grande & trop longue prospérité : rien n'instruit davantage que l'adversité.

CCXLI.

Regle contre les illusions.

La prudence est la directrice de la

piété, & de tous les bons desseins; la charité de Dieu est toute pleine de sagesse; tout ce qui n'est point selon les regles, quelque bien qu'il paroisse ne l'est point en effet; c'est la regle pour se défendre des illusions.

CCXLII.

Une vie commune ne suffit pas pour ceux que Dieu n'a retirés du monde qu'afin qu'ils eussent le moyen d'en mener une extraordinaire. Qu'on est heureux de n'être rien dans le monde, & de tourner toutes ses espérances du côté de l'éternité!

Suivre les desseins de Dieu.

CCXLIII.

Ce qui doit établir notre confiance, c'est que les bontés de Dieu sont infinies, & que nos infidélités ont des bornes, quelque grandes & quelque nombreuses qu'elles puissent être.

Motif de confiance.

CCXLIV.

Il ne suffit pas de s'humilier aux yeux de Dieu, il faut encore le faire devant les hommes. Dieu céde aux ames humbles, & il ne résiste point à un cœur contrit & humilié.

Avantage de l'humilité.

CCXLV.

C'est faire injure à Dieu, que de mettre des bornes à nos espérances, puisqu'il n'en met pas à l'amour qu'il

Tout espérer de Dieu.

a pour nous ; plus nous nous eſtimons indignes d'être écoutés de Dieu, plus nous devons le preſſer de ſoulager notre extrême miſere.

CCXLVI.

Utilité des peines intérieures.

Dans quelque peine intérieure que l'on ſe trouve, il faut attendre Dieu dans le ſilence & dans la paix ; l'inſenſibilité où il permet que l'on ſe trouve quelquefois a ſes uſages & ſes utilités ; la fermeté de notre foi, & la fidélité à nos devoirs, touchent le cœur de Dieu, & ſollicitent puiſſamment ſa miſéricorde.

CCXLVII.

Moyen de plaire à Dieu.

Tant que le péché ſera l'objet de la haine de notre cœur, notre cœur ſera l'objet de l'amour de Dieu.

CCXLVIII.

Ce qu'on doit à la vérité.

Il ne faut pas s'aimer plus que la vérité, & l'on ne doit pas appréhender de s'expoſer, quand il eſt queſtion de la ſoutenir & de la défendre.

CCXLIX.

Mérite de la charité.

La charité fait le mérite de nos actions, & l'on plaît à Dieu à proportion qu'on l'aime.

CCL.

La ſimplicité eſt la

La ſimplicité nous donne la paix & la tranquillité, hors d'elle il n'y a que

trouble & qu'inquiétude ; cette ſimplicité conſiſte à ſe retrancher tout ce qui eſt inutile, & à ſe contenter du ſeul néceſſaire.

Source de la tranquillité.

CCLI.

Le bonheur de l'homme ne ſe rencontre point dans les choſes créées, nous cherchons quelque choſe qui n'eſt pas de ce monde. L'idée que Dieu nous en donne, produit l'amour, l'amour, le deſir, mais ce deſir ne produit le plus ſouvent que des ſoupirs ; & il ſemble, que plus notre cœur s'éleve vers cet objet, plus cet objet ſe hauſſe & s'éloigne de notre cœur.

Le cœur n'eſt pas fait pour les créatures.

CCLII.

Il n'en eſt pas de même des créatures ; elles nous ſuivent par tout ; elles ſe préſentent inceſſamment à nos yeux ; & par nos yeux, elles entrent dans notre eſprit ; elles le partagent & y portent avec elles l'inquiétude & la diſſipation.

Combien le monde eſt dangereux.

CCLIII.

La parole & la converſation quelque réglées & innocentes qu'elles puiſſent être, ne laiſſent pas de faire en nous des impreſſions fâcheuſes, & de cauſer des déſordres qui ne ſe répareront qu'avec peine ; elles nous ouvrent

Danger des converſations.

les portes comme pour ſortir hors de nous-mêmes ; elles nous rempliſſent de fantômes & d'imaginations vaines qui ſont les ſources malheureuſes de ce nombre preſqu'infini de diſtractions & d'affoibliſſements que nous ſentons dans la priere & dans les autres exercices de piété ; pour être véritablement à Dieu, il faut chercher la ſolitude.

CCLIV.

La volonté de Dieu, vraie nourriture de l'ame.

JESUS-CHRIST dit que ſa nourriture eſt de faire la volonté de ſon pere ; nos vuides & nos aridités viennent de ce que nous ne nous nourriſſons pas de cette viande ; elle ne nous manque jamais, puiſqu'on ne peut ſe diſpenſer de faire la volonté de Dieu ; mais ce n'eſt pas aſſez de la faire, il faut la vouloir. Les démons la font, malgré eux, ils voudroient bien ne la pas faire.

CCLV.

Comparaiſon d'un pécheur & du démon.

Tout obéit à Dieu ſans contrainte ; toute la nature ſe porte à executer ſes ordres, c'eſt ce qui donne le mouvement à tous les êtres, le démon & le pécheur ſont les ſeuls qui obéiſſent malgré eux.

CCLVI.

Nous devrions être en ce monde comme les Saints Peres étoient dans les limbes, c'eſt-à-dire, vivre dans la foi, dans l'attente, & dans un ſaint empreſſement de l'avénement de JESUS-CHRIST.

Vivre dans l'attente de J. C.

FIN.



